REVUE

DES

DEUX MONDES

LXII[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT DOUZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1892

LA RECONSTRUCTION

DE

LA FRANCE EN 1800

L'ÉCOLE.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DEPUIS 1815.

QUATRIÈME PARTIE (1).

IV.

Considérons maintenant un autre effet, non moins pernicieux, de l'institution primitive. Au sortir du lycée, après la classe de philosophie, le système suppose que l'éducation générale est achevée; il n'en propose pas une seconde, ultérieure et supérieure, celle des universités. A la place de ces universités encyclopédiques, dont l'objet est l'enseignement libre et l'avancement libre de la science, il met des écoles d'État, spéciales, séparées les unes des autres,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin.

chacune d'elles enfermée dans son compartiment distinct, chacune ayant pour but de créer, constater et proclamer une capacité pratique, chacune d'elles chargée de conduire pas à pas le jeune homme, à travers une série d'études et d'épreuves, jusqu'au titre ou diplôme final qui le qualifie pour sa profession, diplôme indispensable ou du moins très utile, puisque, sans lui, dans beaucoup de cas, on n'a pas le droit d'exercer, et que, grâce à lui, dans tous les cas, on entre dans la carrière avec faveur et crédit, dans un bon rang, avec une notable avance. — A l'entrée de presque toutes les carrières dites libérales, un premier diplôme est exigé, celui de bachelier ès-lettres ou de bachelier ès-sciences, parfois l'un et l'autre, et l'acquisition de ce grade est maintenant pour toute la jeunesse française un grave souci, une préoccupation quotidienne et pénible. A cet effet, aux alentours de la seizième année, le jeune homme travaille, ou plutôt on le travaille; pendant un an ou deux, il se soumet à une culture forcée, non pas en vue d'apprendre et de savoir, mais pour répondre bien ou passablement à l'examen et pour faire certifier, sur preuves ou semblans de preuves, qu'il a reçu toute l'éducation classique. — Ensuite, à l'école de médecine ou de droit, pendant les quatre années prescrites, seize inscriptions échelonnées, quatre ou cinq examens superposés, deux ou trois vérifications terminales, l'obligent à fournir les mêmes preuves ou semblans de preuves, pour faire constater, chaque année, qu'il s'est assimilé les enseignemens de l'année, et pour faire attester, à la fin de ses études, qu'il possède à peu près l'ensemble et la diversité des connaissances auxquelles il est astreint.

Dans les écoles où le nombre des admis est limité, la culture, encore plus active, devient intense et continue : à l'École centrale, aux écoles commerciales ou agronomiques, à l'École des Beaux-Arts ou des Chartes, l'élève est là toute la journée; aux écoles militaires, à l'École polytechnique ou normale, il est là toute la journée et toute la nuit; on l'a caserné. — Et l'impulsion qu'il subit est double : à la pression de l'examen s'ajoute celle du concours. A l'entrée, à la sortie et pendant tout son séjour, non-seulement à la fin de chaque année, mais chaque semestre ou trimestre, parfois toutes les six semaines ou même tous les quinze jours, il est évalué d'après ses compositions, exercices, interrogatoires, avec tant de points pour chacune de ses valeurs partielles, avec tant de points pour sa valeur totale, et, d'après ces chiffres, il est classé à tel rang parmi ses camarades qui sont ses rivaux. Descendre dans l'échelle serait désavantageux et humiliant; monter dans l'échelle sera utile et glorieux. Sous la poussée de ce motif, si fort en France, son prin-

cipal objet est de monter ou, du moins, de ne pas descendre : il emploie à cela toute sa force, il n'en dépense aucune parcelle à côté ni au-delà, il ne s'accorde aucune diversion, il ne se permet aucune initiative ; sa curiosité contenue ne s'aventure pas hors du cercle tracé ; il n'absorbe que les matières enseignées et dans l'ordre où elles sont enseignées ; il s'en emplit, et à pleins bords, mais pour se déverser à l'examen, non pour retenir et garder à demeure ; il court risque de s'engorger, et, quand il se sera dégorgé, de rester creux. — Tel est le régime de nos écoles spéciales : ce sont des entreprises de jardinage systématique, énergique et prolongé ; l'État, jardinier en chef, agrée ou choisit des plants qu'il se charge de mener à bien, chacun en son espèce. A cet effet, il sépare les espèces et les range chacune à part sur sa couche de terreau ; là, toute la journée, il bêche, sarcle, ratisse, arrose, ajoute engrais sur engrais, applique ses puissans appareils de chauffage, accélère la croissance et la maturation. Dans certaines couches, ses plants sont toute l'année sous cloche ; de cette façon, il les maintient dans une atmosphère artificielle et constante, il les contraint à s'imbiber plus largement des liquides nutritifs qu'il leur prodigue, à se gonfler, à s'hypertrophier, à produire des fruits ou des légumes de montre, qu'il expose et qui lui font honneur ; car tous ces produits ont bonne apparence, plusieurs sont superbes d'aspect, leur grosseur semble attester leur excellence, il les a pesés au préalable, et les étiquettes officielles dont il les décore annoncent le chiffre authentique de leur poids.

Pendant le premier quart et même pendant la première moitié du siècle, le système est resté presque inoffensif ; il n'opérait pas encore à outrance. Jusqu'en 1850 et au-delà, ce que, dans les examens et les concours, on demandait aux jeunes gens, c'était bien moins l'étendue et la minutie du savoir que des preuves d'intelligence et la promesse d'une aptitude : dans les lettres, on vérifiait surtout si le candidat, familier avec les classiques, écrivait correctement en latin et assez bien en français ; dans les sciences, on vérifiait surtout si de lui-même, il mettait le doigt vite et juste sur la solution d'un problème, si, de lui-même, il enfilait vite et droit, jusqu'au bout, sans dévier ni broncher, une longue série de théorèmes ou d'équations ; en somme, l'épreuve avait pour but de constater en lui la présence et le degré de la faculté mathématique ou de la faculté littéraire. — Mais, depuis le commencement du siècle, les anciennes sciences subdivisées et les nouvelles sciences consolidées ont multiplié leurs découvertes, et, forcément, les découvertes finissent par s'introduire dans l'enseignement public. En Allemagne, pour s'installer et parler en chaire, elles trouvaient ces universités ency-

clopédiques où l'enseignement libre, souple et multiple se hausse incessamment et de lui-même jusqu'au niveau montant de la science. Chez nous, faute d'universités, elles n'avaient que les écoles spéciales; c'est là seulement qu'elles ont pu se faire place et obtenir des professeurs. Dès lors, le caractère propre de ces écoles a changé : elles ont cessé d'être strictement spéciales et véritablement professionnelles. — Chacune d'elles, étant un individu, s'est développée à part et pour soi; elle a voulu posséder à domicile et fournir sous son toit tous les enseignemens généraux, collatéraux, accessoires et ornementaux qui, de près ou de loin, pouvaient servir à ses élèves. Elle ne s'est plus contentée de faire des hommes compétens et exerçans; elle a conçu la forme supérieure, le modèle idéal de l'ingénieur, du médecin, du juriste, du professeur, de l'architecte; pour fabriquer ce type extraordinaire et désirable, elle a imaginé quantité de cours surérogatoires et de luxe, et, pour obtenir ces cours, elle a fait valoir l'avantage de donner au jeune homme, non-seulement toutes les connaissances techniques, mais encore le savoir abstrait, les informations diverses et multiples, la culture complémentaire et les grandes vues générales qui mettront dans le spécialiste un savant proprement dit et un esprit très largement ouvert.

A cet effet, elle s'est adressée à l'État; c'est lui, l'entrepreneur de l'instruction publique, qui fonde toute chaire nouvelle, nomme l'occupant, paie le traitement, et, quand il est en fonds, il n'y répugne pas; car il gagne à cela une bonne renommée, un surcroît d'attribution et un fonctionnaire de plus. — Voilà comment et pourquoi, dans chaque école, les chaires se sont multipliées : Écoles de droit, de médecine, de pharmacie, des chartes, des Beaux-Arts, Écoles polytechnique, normale, centrale, agronomique, commerciale, chacune d'elles devient ou tend à devenir une sorte d'université au petit pied, à rassembler dans son enceinte la totalité des enseignemens qui, si l'élève en profite, feront de lui, dans sa profession, un personnage accompli. — Naturellement, pour que ces cours soient suivis, l'École, de concert avec l'État, accroît les exigences de ses examens, et bientôt, pour la moyenne des intelligences et des santés, le fardeau qu'elle impose devient trop lourd. En particulier, dans les écoles où l'on n'entre que par un concours, la surcharge s'exagère; c'est que la presse est trop grande à l'entrée; il y a maintenant cinq, sept, et jusqu'à neuf candidats pour une place. Devant cet encombrement, il a bien fallu exhausser et multiplier les barrières, prescrire aux concurrens de les sauter, ouvrir la porte à ceux qui en franchissent de plus hautes et en plus grand nombre. Nul autre moyen de choisir entre eux, sans

être taxé par eux d'arbitraire et de népotisme; à eux d'avoir de bons jarrets et d'en tirer tout le service possible, partant, de se soumettre à un dressage méthodique, de s'exercer et de s'entraîner, toute l'année, pendant plusieurs années de suite, en vue de l'épreuve finale, sans autre pensée que celle des barrières qu'ils vont trouver devant eux, en champ clos, à date fixe, et qu'ils devront sauter mieux que leurs rivaux.

Aujourd'hui, après le cours complet des études classiques, quatre années d'école ne suffisent plus pour faire un docteur en médecine ou en droit; il en faut cinq ou six. Du baccalauréat ès-lettres ou ès-sciences, aux diverses licences ès-lettres ou ès-sciences, on compte au moins deux ans, et, de celles-ci aux agrégations correspondantes, deux ans, trois ans, et souvent davantage. Trois années de mathématiques préparatoires et de travail acharné conduisent le jeune homme jusqu'au seuil de l'École polytechnique; ensuite, après ses deux ans d'école et d'effort non moins soutenu, le futur ingénieur passe trois années non moins laborieuses à l'École des ponts et chaussées ou des mines : cela lui fait huit ans de préparation professionnelle. De même ailleurs, et avec plus ou moins d'excès, dans les autres écoles. — Notez l'emploi des jours et des heures (1) pendant cette longue période : les jeunes gens ont suivi des cours, mâché et remâché des manuels, résumé des résumés, appris par cœur des mémentos et des formules, emmagasiné et rangé dans leur mémoire une multitude énorme de généralités et de détails. Toutes les informations préalables, toutes les connaissances théoriques, qui, même indirectement, peuvent servir dans leur future profession ou qui servent dans les professions voisines, sont là, classées dans leur tête, prêtes à sortir au premier appel, et, comme l'examen va le prouver, disponibles à la minute : ils les possèdent, mais rien d'autre ni de plus. Leur éducation a versé tout entière d'un seul côté : ils n'ont point fait d'apprentissage pratique. Jamais ils n'ont pris une part active et mis la main, en qualité de collaborateurs ou d'aides, à une œuvre de leur profession. A vingt-quatre ans, le futur professeur, agrégé nouveau, qui sort de l'École normale, n'a pas encore fait une classe, sauf pendant quinze jours dans un lycée de Paris. A vingt-quatre ou vingt-cinq ans, le futur ingénieur qui sort breveté de l'École centrale, de l'École des ponts ou des mines n'a jamais coopéré à l'exploitation d'une mine, à la chauffe d'un haut-fourneau, au percement d'un tunnel, à l'établissement d'une digue, d'un

(1) J'ai moi-même été examinateur pour l'entrée d'une grande école spéciale, et je parle ici après expérience.

pont ou d'une chaussée : il ignore les prix de revient et n'a jamais commandé une équipe. Si le futur avocat ou magistrat ne s'est pas résigné à l'office de clerc dans une étude de notaire ou d'avoué, à vingt-cinq ans, même docteur en droit avec trois boules blanches, il ignore les affaires, il ne sait que ses codes, il n'a jamais dépouillé un dossier, conduit une procédure, dressé une liquidation, rédigé un acte. De dix-huit à trente ans, le futur architecte, qui concourt pour le prix de Rome, peut rester à l'École des Beaux-Arts, y rendre projets sur projets, puis, s'il a le prix, passer trois ans à Rome, y dessiner à outrance, multiplier sur le papier les plans et les restaurations, enfin, à trente-trois ans, revenir à Paris, muni des plus beaux titres, architecte du gouvernement, et avec l'ambition de bâtir des édifices, sans avoir collaboré, en second ou même en troisième, à la construction effective d'une seule maison. — Aucun de ces hommes si savans ne sait son métier, et chacun d'eux, à cette heure tardive, est tenu de s'improviser praticien (1), comme il peut, en toute hâte, trop vite, à travers beaucoup de mécomptes, à ses dépens, aux dépens des autres, et avec des risques graves pour les premières œuvres qu'il conduit.

Avant 1789, dit un témoin de l'ancien régime et du régime moderne (2), les jeunes Français ne dépensaient point ainsi leur jeunesse. Au lieu de piétiner si longtemps aux abords d'une carrière, ils y étaient introduits de très bonne heure, et, tout de suite, ils se mettaient à y courir. Avec un bagage fort mince et lestement acquis, « on entrait à seize ans et même à quinze ans dans le militaire, à quatorze ans dans la marine, » un peu plus tard dans les armes spéciales, artillerie ou génie. Dans la magistrature, à dix-neuf ans, le fils d'un conseiller-maître au parlement était conseiller-adjoint, sans voix délibérative jusqu'à vingt-cinq ans, mais, en attendant, employé, actif et parfois rapporteur d'une affaire. Non moins précoces étaient les admissions « à la Cour des comptes, à la Cour des aides, dans les juridictions inférieures, dans les bureaux de toutes les administrations financières. » Là et ailleurs, si quelque grade en droit était exigé, le retard qui s'ensuivait n'était pas sensible ; les examens de la Faculté n'étaient que des simulacres ; moyennant argent, après une cérémonie plus

(1) A la Faculté de médecine, l'apprentissage pratique est moins retardé : les futurs docteurs, à partir de la troisième année d'études, font, pendant deux ans, « un stage hospitalier » qui est chaque année de dix mois, ou 284 jours de service, dans un hôpital, et « un stage obstétrical, » qui est d'un mois. Plus tard, à l'entrée des concours, qui conduisent au titre de médecin ou chirurgien des hôpitaux, et d'agrégé de la Faculté, la préparation théorique sévit comme dans les autres carrières.

(2) *Souvenirs*, par M. X... (Écrits en 1843.)

ou moins grave, quand on avait besoin d'un diplôme, presque sans études, on l'obtenait (1). — Aussi bien, ce n'était pas dans l'école, mais dans la profession, qu'on acquérait l'instruction professionnelle : à parler exactement, pendant six ou sept années, le jeune homme, au lieu d'être un étudiant, était un *apprenti*, c'est-à-dire un ouvrier novice sous un ou plusieurs ouvriers-maîtres, dans leur atelier, à l'ouvrage avec eux, et il s'instruisait en faisant, ce qui est la meilleure façon de s'instruire. Aux prises avec les difficultés de l'ouvrage, il sentait tout de suite son insuffisance (2), il devenait modeste, il était attentif; devant ses maîtres, il se taisait, il écoutait, ce qui est l'unique moyen d'entendre. S'il avait de l'esprit, il découvrait lui-même ses lacunes ; à mesure qu'il les constatait, il éprouvait le besoin de les combler, il cherchait, s'ingéniait, choisissait entre les divers moyens; librement et par sa propre initiative, il collaborait à son éducation, générale ou spéciale. S'il lisait des livres, ce n'était pas avec résignation et pour les réciter, mais avec avidité et pour les comprendre. S'il suivait des cours, ce n'était point parce qu'il y était tenu, mais volontairement, parce qu'il s'y intéressait et y profitait. — Magistrat à dix-sept ans, le témoin que je cite suivait au lycée ceux de Garat, La Harpe, Fourcroy, Duparcieux, et, tous les jours, à table ou le soir, il entendait son père et les amis de son père raisonner entre eux des affaires qui, le matin, avaient été discutées au Palais ou à la Grande-Chambre. Il se prenait de goût pour sa profession : avec deux ou trois avocats de mérite et quelques jeunes magistrats comme lui, il s'inscrivait à une conférence chez le premier président de la première chambre des enquêtes. Cependant, il allait chaque soir dans le monde ; il y voyait, de ses yeux, les mœurs et les intérêts, les hommes et les femmes. D'autre part, au Palais, conseiller-écoutant, il siégeait, pendant cinq années, à côté des conseillers-juges, et parfois, rapporteur d'une affaire, il opinait. Après un tel noviciat, il pouvait juger lui-même, au civil et au criminel, avec expérience, compétence, autorité; dès vingt-cinq

(1) *Souvenirs*, etc. A la Faculté de droit de Paris, personne n'assistait aux cours, sauf des écrivains gagés qui écrivaient la dictée du professeur et en vendaient des copies. — « Les thèses étaient presque toutes soutenues à l'aide d'argumens communiqués d'avance... A Bourges, tout se bâclait dans l'espace de cinq ou six mois au plus. »

(2) *Ibid.* Aujourd'hui, « le jeune homme, qui n'entre dans le monde qu'à vingt-deux, vingt-trois ou vingt-quatre ans, croit n'avoir plus rien à apprendre; il y apporte le plus souvent une confiance absolue en lui-même, et un profond dédain pour tout ce qui ne partage pas les idées, les opinions qu'il s'est faites. Plein de confiance en la force, en la valeur qu'il se suppose, il est dominé par une seule pensée, celle de montrer au plus vite cette force et cette valeur, de faire preuve enfin de ce qu'il vaut. »

ans, il était formé et capable des plus hautes charges; il n'avait plus qu'à vivre pour s'achever, pour devenir l'administrateur, le député, le ministre, le dignitaire que l'on a vu sous le premier Empire, sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet, c'est-à-dire le politique le mieux renseigné, le mieux équilibré, le plus judicieux, et, à la fin, le plus considéré (1) de son temps.

Tel est aussi le procédé qui, encore aujourd'hui, en Angleterre et en Amérique, forme, dans les diverses professions, les futurs talens. A l'hôpital, dans la mine, dans la manufacture, chez l'architecte, chez l'homme de loi, l'élève, admis très jeune, fait son apprentissage et son stage, à peu près comme chez nous un clerc dans son étude ou un rapin dans son atelier. Au préalable et avant d'entrer, il a pu suivre quelque cours général et sommaire, afin d'avoir un cadre tout prêt pour y loger les observations que tout à l'heure il va faire. Cependant, à sa portée, il y a, le plus souvent, quelques cours techniques qu'il pourra suivre à ses heures libres, afin de coordonner au fur et à mesure les expériences quotidiennes qu'il fait. Sous un pareil régime, la capacité pratique croît et se développe d'elle-même, juste au degré que comportent les facultés de l'élève, et dans la direction requise par sa besogne future, par l'œuvre spéciale à laquelle dès à présent il veut s'adapter. De cette façon, en Angleterre et aux États-Unis, le jeune homme parvient vite à tirer de lui-même tout ce qu'il contient. Dès vingt-cinq ans, et bien plus tôt, si la substance et le fonds ne lui manquent pas, il est, non-seulement un exécutant utile, mais encore un entrepreneur spontané, non-seulement un rouage, mais de plus un moteur. — En France, où le procédé inverse a prévalu et, à chaque génération, devient plus chinois, le total des forces perdues est énorme.

De quinze à seize ans jusqu'à vingt-cinq ou vingt-six, s'étend la période la plus féconde de la vie humaine ; il y a là sept ou huit années de sève montante et de production continue, bourgeons, fleurs et fruits; c'est alors que le jeune homme ébauche toutes ses idées originales. Mais, pour qu'elles naissent en lui, pour qu'elles poussent, pour qu'elles soient viables, il leur faut, dès ce moment, l'influence excitante ou répressive de l'air ambiant dans lequel elles vivront plus tard; elles ne se forment que là, dans leur milieu naturel et normal ; ce qui fait végéter leur germe, ce sont les innombrables impressions sensibles que le jeune homme reçoit tous les jours à l'atelier, dans la mine, au tribunal, à l'étude, sur le chantier, à l'hôpital, au spectacle des outils, des

(1) Ce dernier mot est de Sainte-Beuve.

matériaux et des opérations, en présence des cliens, des ouvriers, du travail, de l'ouvrage bien ou mal fait, dispendieux ou lucratif : voilà les petites perceptions particulières des yeux, de l'oreille, des mains et même de l'odorat qui, involontairement recueillies et sourdement élaborées, s'organisent en lui pour lui suggérer tôt ou tard telle combinaison nouvelle, simplification, économie, perfectionnement ou invention (1). De tous ces contacts précieux, de tous ces élémens assimilables et indispensables, le jeune Français est privé, et justement pendant l'âge fécond; sept ou huit années durant, il est séquestré dans une école, loin de l'expérience directe et personnelle qui lui aurait donné la notion exacte et vive des choses, des hommes, et des diverses façons de les manier. Pendant tout ce temps, sa faculté inventive est stérilisée, de parti-pris; il ne peut être qu'un récipient passif; ce qu'il eût produit avec l'autre système, il ne le produit point sous celui-ci : dans la balance du doit et avoir, c'est une perte sèche. — Cependant, il a beaucoup coûté. Tandis que l'apprenti, le clerc assis devant ses dossiers dans son étude, l'interne debout en tablier blanc auprès des malades dans son hôpital, paie par ses services, d'abord son instruction, puis son déjeuner, et finit par gagner quelque chose en plus, au moins son argent de poche, l'étudiant à la Faculté ou l'élève dans une école spéciale s'instruit et vit aux frais de sa famille ou de l'État; il ne livre en échange aucune œuvre utile aux autres hommes, évaluable en deniers sur le marché; sa consommation actuelle n'est point compensée par sa production actuelle. Sans doute, on espère qu'un jour la compensation se fera, que plus tard il remboursera, et largement, capital et intérêts, toutes ces avances; en d'autres termes, on escompte ses futurs services, et, à son endroit, on fait une spéculation à longue échéance. — Reste à savoir si la spéculation est bonne, si finalement la recette couvre la dépense, bref, quel sera le rendement net et moyen de l'homme ainsi formé.

Or, parmi les valeurs consommées, il faut compter en première ligne le temps et l'attention de l'élève, la somme de ses efforts, telle quantité d'énergie mentale; il n'en a qu'une provision limitée, et, non-seulement la proportion que le système en consomme est excessive, mais encore l'application que le système en

(1) Dunoyer, *De la liberté du travail* (1845), II, 119. Selon des ingénieurs anglais, les progrès extraordinaires de l'Angleterre dans les arts mécaniques « tiennent beaucoup moins aux connaissances théoriques des savans qu'à l'habileté pratique des ouvriers, lesquels réussissent toujours mieux que les esprits cultivés à vaincre les difficultés. » Exemples à l'appui, Watt, Stephenson, Arkwright, Crampton, John Kay, et, en France, Jacquart.

fait n'est pas rémunératrice. On épuise cette provision, et on l'épuise en l'employant à faux, presque sans profit. — Dans nos lycées, l'élève travaille assis plus de onze heures par jour; dans tel collège ecclésiastique, c'est douze heures, et dès l'âge de douze ans, par besoin de primer dans les concours et d'obtenir aux examens le plus grand nombre d'admissions. — Au terme de cette éducation secondaire, s'échelonnent les épreuves successives, et d'abord le baccalauréat. Sur cent candidats inscrits, cinquante échouent, et les examinateurs sont indulgens (1). Cela prouve d'abord que les refusés n'ont guère profité de leurs études; mais cela prouve aussi que le programme de l'examen n'est pas adapté au type ordinaire des esprits, ni aux facultés natives de la majorité humaine, que beaucoup de jeunes gens capables d'apprendre par la méthode contraire n'apprennent rien par celle-ci, que l'enseignement, tel qu'il est, avec l'espèce et la grandeur du travail cérébral qu'il impose, avec son tour abstrait et théorique, excède la portée moyenne des intelligences et des mémoires. — En particulier, pendant la dernière année des études classiques, les élèves ont dû suivre le cours de philosophie : au temps de M. Laromiguière, cela pouvait leur être utile; au temps de M. Cousin, le cours n'était pas encore très malfaisant; aujourd'hui, tout imprégné de néo-kantisme, il ingère, dans des esprits de dix-huit, de dix-sept, et même seize ans, une pâtée métaphysique aussi lourde que la scolastique du XIVe siècle, horriblement indigeste et malsaine pour ces estomacs novices : ils l'avalent en se distendant, et, à l'examen, la rendent, telle quelle, toute crue, faute d'avoir pu se l'assimiler. — Souvent, après un échec au baccalauréat ou à l'entrée des écoles spéciales, les jeunes gens se mettent ou sont mis dans ce qu'ils nomment « une boîte » ou « un four; » c'est un internat préparatoire, analogue aux boîtes dans lesquelles on élève les vers à soie, et aux fours où on fait éclore les œufs. Plus exactement, c'est une *gaveuse mécanique :* là, toute la journée, on les bourre; par cette alimentation incessante et forcée, on n'accroît pas leur savoir véritable, ni leur vigueur mentale, tout au contraire; mais on produit en eux l'engraissement

(1) Bréal, *Quelques mots*, etc., p. 336. (Il cite M. Cournot, ancien recteur, inspecteur général, etc.) : — « Les Facultés savent qu'elles s'exposeraient à des avertissemens de la part de l'autorité, à des comparaisons et à des désertions fâcheuses de la part des élèves, si la proportion entre les candidatures et les admissions n'oscillait pas entre 45 et 55 pour 100... Quand la proportion des ajournemens a atteint le chiffre de 50 ou 55 pour 100,.. les examinateurs admettent en gémissant, vu la dureté des temps, des candidats dont *la moitié au moins serait rejetée par eux* s'ils ne se sentaient les mains liées. »

superficiel, et, au bout d'un an, de dix-huit mois, ils se présentent au jour dit, avec le volume artificiel et momentané dont ils ont besoin pour ce jour-là, avec le volume, la surface, le luisant et tous les dehors requis, parce que ces dehors sont les seuls que puisse constater et imposer l'examen (1). Un peu moins brutalement, mais de la même façon et avec le même objet, fonctionnent, dans nos lycées et collèges, tous les enseignemens spéciaux et systématiques qui préparent les jeunes gens à l'École de Saint-Cyr, aux Écoles polytechnique, navale, centrale, normale, agricole, commerciale, forestière; eux aussi, ces enseignemens sont des gaveuses qui opèrent sur l'élève en vue de l'examen. Pareillement, au-dessus de l'enseignement secondaire, toutes nos écoles spéciales sont des gaveuses publiques (2); à côté d'elles, il y en a de privées, annoncées par des réclames dans les journaux et par des affiches sur les murs, pour préparer le jeune homme à la licence en droit, au troisième et quatrième examen de médecine; probablement, il y en aura quelque jour pour le préparer à l'inspection des finances, au Conseil d'État, à la Cour des comptes, à la diplomatie, au concours qui fera de lui un médecin ou un chirurgien des hôpitaux, à l'agrégation de droit, de médecine, des lettres ou des sciences.

Sans doute, quelques esprits, très prompts et très robustes, résistent à ce régime; tout ce qui leur est ingurgité, ils l'absorbent et le digèrent; après leur sortie de l'école et la conquête de tous les grades, ils gardent intacte la faculté d'apprendre, de chercher, d'inventer, et composent la petite élite de savans, lettrés, artistes, ingénieurs, médecins, qui, dans l'exposition internationale des talens supérieurs, maintient à la France son ancien rang. — Mais les autres, en très grande majorité, au moins neuf sur dix, ont perdu leur temps et leur peine, plusieurs années de leur vie, et des années efficaces, importantes ou même décisives: comptez d'abord la moitié ou les deux tiers de ceux qui se présentent à l'examen, je veux dire les refusés, ensuite, parmi les admis, gradués, brevetés et diplômés, encore la moitié ou les deux tiers, je veux dire les surmenés. On leur a demandé trop en exigeant que tel jour, sur une chaise ou devant un tableau, ils fussent, deux heures durant et pour un groupe de sciences, des réper-

(1) Un vieux professeur, après trente ans d'exercice, me disait en manière de résumé : « La moitié au moins de nos élèves sont impropres à recevoir l'instruction qu'on leur donne. »

(2) Récemment, le directeur d'une de ces écoles disait avec beaucoup de satisfaction et encore plus de naïveté : « Cette École est supérieure à toutes les autres de son espèce en Europe; car nulle part ailleurs, dans le même nombre d'années, on n'enseigne tout ce que nous y enseignons. »

toires vivans de toute la connaissance humaine; en effet, ils ont été cela, ou à peu près, ce jour-là pendant deux heures; mais, un mois plus tard, ils ne le sont plus; ils ne pourraient pas subir de nouveau l'examen; leurs acquisitions, trop nombreuses et trop lourdes, glissent incessamment hors de leur esprit, et ils n'en font pas de nouvelles. Leur vigueur mentale a fléchi; la sève féconde est tarie; l'homme fait apparaît, et, souvent c'est l'homme fini. Celui-ci, rangé, marié, résigné à tourner en cercle et indéfiniment dans le même cercle, se cantonne dans son office restreint; il le remplit correctement, rien au-delà. Tel est le rendement moyen; certainement la recette n'équilibre pas la dépense. En Angleterre et en Amérique, où, comme jadis avant 1789, en France, on emploie le procédé inverse (1), le rendement obtenu est égal ou supérieur, et on l'obtient plus aisément, plus certainement, à un âge moins tardif, sans imposer des efforts si grands et si malsains au jeune homme, une si grosse dépense à l'État, une si longue attente et de tels sacrifices aux familles (2).

Or, dans les quatre Facultés, droit, médecine, sciences et lettres, on compte cette année 22,000 étudians; ajoutez-y les élèves des écoles spéciales et les aspirans qui étudient pour y entrer, en

(1) *Souvenirs* (inédits), par M. X... Quoique l'admission aux Écoles préparatoires fût très précoce, « nos officiers de marine, du génie et artillerie passaient justement pour les plus instruits de l'Europe, aussi habiles dans la pratique que dans la théorie; la place que les officiers d'artillerie et du génie ont tenue dès 1792 dans l'armée française a suffisamment prouvé cette vérité. Et cependant ils ne savaient pas la dixième partie de ce que savent aujourd'hui ceux qui sortent seulement des Écoles préparatoires. Vauban lui-même n'eût pas été en état de subir l'examen d'entrée à l'École polytechnique. » Il y a donc dans notre système « un luxe de science, fort beau en lui-même, mais qui n'est nullement nécessaire pour assurer le bon service de l'armée de terre ni de mer. » — De même dans les carrières civiles, barreau, magistrature, administration, et même dans les lettres ou les sciences. La preuve est dans le grand nombre des talens qui, dès 1789, se signalèrent à la Constituante. Dans l'Université naissante, on ne demandait pas la moitié des connaissances qu'on exige aujourd'hui; rien de semblable à notre baccalauréat si chargé; et cependant il en est sorti Villemain, Cousin, Hugo, Lamartine, etc. Jadis point d'École polytechnique; pourtant l'on vit à la fin du XVIII[e] siècle en France la plus riche constellation de savans, Lagrange, Laplace, Monge, Fourcroy, Lavoisier, Berthollet, Haüy, etc. (Depuis la date de cet écrit, le défaut du système français s'est beaucoup aggravé.)

(2) Certainement, en Angleterre et aux États-Unis, l'architecte et l'ingénieur produisent plus que chez nous, avec plus de souplesse, de fertilité, d'originalité et de hardiesse dans l'invention, avec une capacité pratique au moins égale, et sans avoir passé par six, huit ou dix ans d'études purement théoriques. — Cf. Des Rousiers, *la Vie américaine*, p. 619 : « Nos polytechniciens sont des érudits scientifiques... L'ingénieur américain n'est pas omniscient comme eux, il est spécial. » — « Mais il a, de sa spécialité, une connaissance profonde, il est toujours en quête de perfectionnemens à y apporter, et il fait beaucoup, plus que le polytechnicien, avancer sa science » et son art.

tout probablement 30,000. Au reste, il n'est pas besoin de les compter : depuis la suppression du volontariat d'un an, c'est toute la jeunesse capable d'études, qui, pour ne rester qu'un an à la caserne et ne pas s'y abrutir pendant trois ans, se précipite sur les bancs du lycée et sur les banquettes d'une Faculté : il ne s'agit plus pour le jeune homme d'arriver au baccalauréat, comme autrefois ; il faut encore qu'il soit admis, après un concours, dans une école spéciale, ou qu'il obtienne dans une Faculté les plus hauts grades et diplômes ; en tous les cas, il est tenu de subir avec succès des examens multipliés et difficiles. Présentement, il n'y a plus de place en France pour l'éducation inverse, ni pour aucune autre d'un type différent. Désormais, à moins de se condamner à trois ans de caserne, aucun jeune homme ne peut voyager jeune et longtemps, ou se former à domicile par des études originales et libres, séjourner en Allemagne pour y chercher dans les universités l'instruction spéculative, s'en aller en Angleterre ou en Amérique pour y puiser dans une usine ou dans une ferme l'instruction pratique. Saisi par notre système, il est contraint de se livrer à l'engrenage qui va remplir son esprit de prétendus outils, d'acquisitions inutiles et encombrantes, qui lui impose en échange une dépense exorbitante d'énergie mentale, et qui probablement fera de lui un mandarin.

V.

A cet étrange et dernier effet aboutit l'institution de l'an x, et l'on voit que, pour le produire, l'esprit jacobin, grossièrement égalitaire, est intervenu. En effet, depuis 1871 et surtout depuis 1879, c'est lui qui, à travers la forme napoléonienne, souffle, pousse, dirige, et cette forme lui convient. Sur le principe, qui est l'entreprise de l'éducation par l'État, Napoléon et les vieux jacobins étaient d'accord ; ce qu'il établit en fait, ils l'avaient proclamé en dogme ; par suite, la structure de son engin universitaire ne leur répugnait pas ; au contraire, elle agréait à leur instinct. C'est pourquoi les nouveaux jacobins, héritiers de cet instinct et de ce dogme, ont tout de suite adopté l'engin subsistant ; il n'y en avait point qui leur fût plus commode, plus capable de se prêter à leurs fins, mieux adapté d'avance à leur service. En conséquence, sous la troisième République comme sous les gouvernemens antérieurs, la machine scolaire continue à rouler et à grincer dans la même ornière, par le jeu du même mécanisme, sous l'impulsion du même

moteur unique et central, conformément à la même conception napoléonienne et jacobine de l'État enseignant, conception redoutable qui, chaque année plus envahissante, plus largement et plus rigoureusement appliquée, exclut de plus en plus la conception contraire, la remise de l'éducation aux intéressés, aux ayans-droit, aux parens, aux entreprises libres et privées qui ne dépendent que d'elles-mêmes et des familles, à des corps permanens, locaux, spéciaux, propriétaires, organisés par un statut, et régis, administrés, défrayés par eux-mêmes. Sur ce modèle, quelques hommes d'esprit et de cœur, instruits par le spectacle de l'étranger, essaient de constituer, dans nos grands centres académiques, des universités régionales, et l'État va peut-être leur concéder, sinon la chose, du moins le nom et le simulacre de la chose; mais rien au-delà. Par son droit public, par les attributions de son Conseil d'État, par sa législation fiscale, par le préjugé immémorial de ses juristes, par la routine de ses bureaux, il est hostile aux individus collectifs; jamais ils ne seront pour lui des individus véritables; s'il consent à les ériger en personnes civiles, c'est toujours à condition de les tenir sous sa tutelle étroite, de les traiter en mineurs et en enfans. — Au reste, même majeures, ces universités resteraient ce qu'elles sont, des officines de grades; elles ne peuvent plus être maintenant un asile intellectuel, une oasis au terme de l'instruction secondaire, une station de trois ou quatre ans pour la libre curiosité, pour la culture désintéressée de soi-même. Depuis l'abolition du volontariat d'un an, un jeune Français n'a plus le loisir de se cultiver ainsi; la curiosité libre lui est interdite; il est trop harcelé par un intérêt trop positif, par le besoin des grades et diplômes, par les préoccupations de l'examen, par la limite d'âge; il n'a pas de temps à perdre en tâtonnemens, en excursions mentales, en spéculation pure. Désormais notre système n'admet pour lui que le régime auquel nous le voyons soumis, à savoir l'entraînement, l'essoufflement, la course au galop sans répit dans une piste, et les sauts périlleux, de distance en distance, par-dessus des obstacles préparés et numérotés. Au lieu de se restreindre et de s'atténuer, les inconvéniens de l'institution napoléonienne s'étendent et s'aggravent, et cela tient à la façon dont nos gouvernans la comprennent, au procédé original et héréditaire de l'esprit jacobin.

Quand Napoléon édifia son Université, ce fut en homme d'État et en homme d'affaires, avec les prévisions d'un entrepreneur et d'un praticien, avec le calcul de la dépense et du rendement, des besoins et des débouchés, de manière à se fabriquer, au plus vite et avec le minimum de frais, les outils militaires et civils qui lui

manquaient et dont il avait toujours trop peu, parce qu'il en faisait une consommation très grande : à ce but précis et défini, il rapportait et subordonnait le reste, y compris la théorie de l'État enseignant; elle n'était pour lui qu'un résumé, une formule et un décor. Au contraire, pour les vieux jacobins, elle était un axiome, un principe, un article du *Contrat social;* par ce contrat, l'État était chargé de l'éducation publique; il avait le droit et le devoir de l'entreprendre et de la conduire. Cela posé, en théoriciens convaincus et par le procédé aveuglément déductif, ils tiraient les conséquences et se lançaient, les yeux clos, dans la pratique, avec autant de précipitation que de raideur, sans se préoccuper des matériaux humains, du milieu réel, des ressources disponibles, des effets collatéraux, de l'effet total et final. De même, aujourd'hui, les jacobins nouveaux : selon eux, puisque l'instruction est bonne (1), elle sera d'autant meilleure qu'elle sera plus étendue et plus approfondie; puisque l'instruction étendue et approfondie est très bonne, l'État doit, de toute sa force, et par tous les moyens, l'inculquer au plus grand nombre possible d'enfans, d'adolescens et de jeunes gens. Tel est désormais, aux trois étages de l'enseignement, supérieur, secondaire et primaire, le mot d'ordre transmis d'en haut.

En conséquence, de 1876 à 1890 (2), rien qu'en bâtisses pour l'enseignement supérieur, l'État a dépensé 99 millions. Jadis les recettes des Facultés couvraient à peu près leurs dépenses; aujourd'hui, en sus de leurs recettes, l'État leur alloue chaque année 6 millions et demi. Il y a fondé et il y défraie 221 chaires nouvelles, 168 cours complémentaires, 129 conférences, et, pour leur fournir des auditeurs, il entretient, depuis 1877, 300 boursiers qui se préparent à la licence, et, depuis 1881, 200 boursiers qui se préparent à l'agrégation. — Pareillement, dans l'enseignement secondaire, au lieu de 81 lycées en 1876, il en a 100 en 1887; au lieu de 3,820 bourses en 1876, il en distribue, en 1887, 10,528; au lieu de 2,200,000 francs pour cet enseignement en 1857, il dépense 18 millions en 1889. — Par cette surcharge de l'instruc-

(1) L'instruction est bonne, non pas en soi, mais par le bien qu'elle fait, notamment à ceux qui la possèdent ou l'acquièrent. Si un homme, en levant le doigt, pouvait mettre tous les Français et toutes les Françaises en état de lire couramment Virgile et de bien démontrer le binôme de Newton, cet homme serait dangereux, et on devrait lui lier les mains; car, si par mégarde il levait le doigt, le travail manuel répugnerait à tous ceux qui le font aujourd'hui, et, au bout d'un an ou deux, deviendrait presque impossible en France.

(2) Liard, *Universités et Facultés*, p. 39 et suivantes. — *Rapport sur la statistique comparée de l'instruction*, t. II (1888). — *Exposition universelle de 1889*. (Rapport du jury, groupe II, 1re partie, p. 492.)

tion, tous les examens ont été surchargés : il fallait bien « mettre dans les grades » que l'État exige et confère « plus de science que par le passé ; c'est ce qu'on fit partout où il sembla nécessaire (1). » Naturellement, et par contagion, l'obligation d'un savoir plus grand descendit de l'enseignement supérieur dans l'enseignement secondaire. En effet, c'est depuis cette date qu'on voit la philosophie néo-kantienne, du plus haut de l'éther métaphysique, grêler sur la dernière classe des lycées et meurtrir à demeure des cerveaux de dix-sept ans ; c'est encore depuis cette date qu'on voit, dans la classe de mathématiques spéciales, la végétation épineuse des théorèmes compliqués pulluler et s'enchevêtrer avec un tel excès qu'aujourd'hui le candidat à l'École polytechnique doit posséder, pour y entrer, des théories que son père y apprenait une fois admis. — De là « les boîtes, fours, » internats privés, cours préparatoires laïques ou ecclésiastiques et autres « gaveuses scolaires ; » de là l'effort mécanique et prolongé pour introduire dans chaque éponge intellectuelle tout le liquide scientifique qu'elle peut contenir, pour l'en imbiber jusqu'à saturation, pour la maintenir en cet état de plénitude extrême, ne fût-ce que pendant les deux heures de l'examen, sauf à la laisser ensuite se dégonfler incontinent, puis s'aplatir ; de là cet emploi erroné, cette dépense outrée, cette usure précoce de l'énergie mentale, et tout ce pernicieux régime qui opprime si longtemps la jeunesse, non pas au profit, mais au détriment de l'âge mûr.

Pour arriver jusqu'aux masses incultes, pour parler à l'intelligence et à l'imagination populaires, il faut des mots d'ordre absolus et simples ; en fait d'instruction primaire, le plus simple et le plus absolu est celui qui la promet et l'offre à tous les enfans, filles et garçons, non-seulement universelle, mais encore complète et gratuite. A cet effet, de 1878 à 1891 (2), l'État a dépensé en constructions et installations scolaires 582 millions ; en salaires et autres frais, il fournit cette année-ci 131 millions. Quelqu'un

(1) Liard, *ibid.*, p. 77.

(2) Ces chiffres ont été recueillis aux bureaux de la direction de l'instruction primaire. — Le total de 582 millions se compose de 241 millions fournis directement par l'État, de 28 millions fournis par les départemens, et de 312 millions fournis par les communes : les communes et les départemens, étant en France des appendices de l'État, ne souscrivent qu'avec sa permission et sous son impulsion ; c'est pourquoi, en réalité, les trois contributions n'en font qu'une. — Cf. Turlin, *Organisation financière et budget de l'Instruction primaire, 1889*, p. 61. (Dans cette étude, la comptabilité est établie un peu autrement : certaines dépenses de premier établissement, étant fournies par des annuités, sont transportées dans les dépenses annuelles) : « Du 1er juin 1878 au 31 décembre 1887, dépenses d'installation première, 528 millions ; dépenses ordinaires en 1887, 173 millions. »

paie tout cela, c'est le contribuable, et de force ; de force, et avec l'assistance des gendarmes, le percepteur met la main dans toutes les poches, même dans celles où il n'y a que des sous, et il en retire tous ces millions. Instruction gratuite, le mot sonnait bien, et semblait indiquer un cadeau véritable, une libéralité du grand personnage vague qu'on appelle l'État et que le public ordinaire entrevoit toujours à l'horizon lointain comme un supérieur indépendant, par suite, comme un bienfaiteur possible. En réalité, c'est avec notre argent qu'il fait ses cadeaux, et sa générosité est le beau nom dont il décore ici son exaction fiscale, cette nouvelle contrainte ajoutée à tant d'autres qu'il nous impose et dont nous souffrons (1). — Au reste, par instinct et tradition, il est naturellement enclin à multiplier les contraintes, et cette fois il ne s'en cache pas. De six à treize ans, l'instruction primaire devient obligatoire (2) : le père est tenu de prouver que ses enfans la reçoivent, sinon à l'école publique, du moins dans une école privée ou à domicile. Pendant ces sept années elle est continue, et, chaque année, elle dure dix mois. L'école prend et garde l'enfant trois heures chaque matin et trois heures chaque après-midi ; elle verse dans ces petites têtes tout ce que, pendant une période si longue, elle peut y verser, tout ce qu'elles peuvent contenir et au-delà : orthographe, syntaxe, analyse grammaticale et logique, préceptes de composition et de style, histoire, géographie, calcul, géométrie, dessin, notions de littérature, de politique, de droit, et finalement une morale complète, « la morale civique. »

Qu'il soit fort utile à chaque adulte de savoir lire, écrire, compter, et que, pour ce motif, l'État exige de chaque enfant ce minimum de connaissances, on peut ne pas désapprouver cette exigence de l'État : par le même motif et du même droit, il devrait, dans toutes les villes et villages des côtes, fleuves et rivières, installer, pour les riverains, des écoles de natation, et là commander à chaque garçon d'apprendre à nager. — Qu'aux États-Unis il soit fort utile à chaque fille ou garçon de recevoir la totalité de l'instruction primaire, cela est particulier aux États-Unis, et cela se comprend dans un pays vaste et neuf, où les débouchés multiples et divers s'offrent de toutes parts (3), où toute carrière peut conduire aux plus hauts sommets, où un fendeur de bois est

(1) Loi du 16 juin 1881 (sur la gratuité).

(2) Loi du 28 mars 1882 (sur l'obligation).

(3) Il faut tenir compte, non-seulement comme ici, du débouché social, mais encore du tempérament national. L'instruction disproportionnée et supérieure à la condition opère différemment sur des races différentes : pour l'Allemand adulte, elle est plutôt un calmant et un dérivatif ; dans le Français adulte, elle est surtout un irritant ou même un explosif.

devenu président de la république, où l'adulte change plusieurs fois de carrière et doit, pour s'improviser chaque fois une compétence, posséder les élémens de toutes les connaissances, où la femme, étant pour l'homme un objet de luxe, ne travaille pas, de ses bras, à la terre, et ne travaille presque pas, de ses mains, au ménage. — Il n'en est pas de même en France : sur dix élèves de l'école primaire, neuf, fils ou filles de paysans et d'ouvriers, resteront dans la condition de leurs parens; la fille, adulte, fera toute sa vie, à domicile ou chez autrui, le blanchissage et la cuisine; le fils, adulte, confiné dans un métier, fera toute sa vie la même œuvre manuelle dans un atelier, dans son échoppe, sur son champ ou sur le champ d'autrui. Entre cette destinée de l'adulte et la plénitude de son instruction primaire, la disproportion est énorme; manifestement, son éducation ne le prépare point à sa vie, telle qu'il l'aura, mais à une autre vie, moins monotone, moins restreinte, plus cérébrale, et qui, vaguement entrevue, le dégoûtera de la sienne (1); du moins, elle l'en dégoûtera longtemps et à plusieurs reprises, jusqu'au jour où ses acquisitions scolaires, toutes superficielles, se seront évaporées au contact de l'air ambiant et ne lui apparaîtront plus que comme des phrases vides : en France, pour un paysan ou un ouvrier ordinaire, tant mieux quand ce jour-là vient tôt.

A tout le moins, les trois quarts de ces acquisitions sont pour lui superflues : il n'en tire profit ni pour son bonheur intime, ni pour son avancement dans le monde; et pourtant il est tenu de les faire toutes. En vain, le père de famille voudrait en limiter l'étendue, borner l'approvisionnement mental de ses enfans aux connaissances dont ils feront usage, à la lecture, à l'écriture, aux quatre règles, n'employer à cela que le temps nécessaire, la saison opportune, trois mois d'hiver pendant deux ou trois hivers, garder au logis la fille de douze ans pour aider la mère et prendre soin des derniers nés, garder à ses côtés son fils de dix ans pour paître son troupeau ou piquer ses bœufs devant sa charrue (2). A l'endroit de ses en-

(1) Parmi les élèves qui reçoivent cette instruction primaire, les plus intelligens et es plus appliqués poussent plus avant, passent un examen, obtiennent le petit brevet qui les qualifie pour l'enseignement élémentaire. En voici les conséquences. Tableau comparatif publié par la préfecture de la Seine des emplois annuellement vacans dans ses divers services, et des candidats inscrits pour ces emplois (*Débats*, 16 septembre 1890) : Emplois vacans d'instituteurs, 42; nombre des candidats inscrits, 1,847. Emplois vacans d'institutrices, 54; nombre des aspirantes inscrites, 7,139. — 7,085 de ces jeunes filles, instruites et brevetées, ne pouvant être placées, doivent se résigner à épouser un ouvrier ou à se faire femmes de chambre, et sont tentées de devenir des lorettes.

(2) Dans certains cas, la commission scolaire, instituée auprès de chaque école, peut

fans, de leurs intérêts, de ses propres besoins, il est suspect, il n'est pas bon juge; l'État a plus de lumières et de meilleures intentions que lui. Par conséquent, l'État a le droit de le contraindre, et, d'en haut, de Paris, l'État, en fait, le contraint. Comme autrefois, en 1793, les législateurs ont opéré d'après le procédé jacobin, en théoriciens despotes : ils ont dessiné dans leur esprit un type uniforme, universel et simple, celui de l'enfant de six à treize ans, tel qu'ils le souhaitent, sans raccorder l'instruction qu'ils lui imposent avec la condition qu'il aura, abstraction faite de son intérêt positif et personnel, de son avenir prochain et certain, exclusion faite du père, seul juge naturel et mesureur compétent de l'éducation qui convient à son fils et à sa fille, seul arbitre autorisé pour déterminer la quantité, la qualité, la durée, les circonstances, les contrepoids de la manipulation mentale et morale à laquelle ces jeunes vies, inséparables de la sienne, vont être soumises hors de chez lui. — Jamais, depuis la Révolution, l'État n'a si fort affirmé son omnipotence, ni poussé si loin ses empiétemens et son intrusion dans le domaine propre de l'individu, jusqu'au centre même de la vie domestique. Notez qu'en 1793 et 1794 les plans de Lepelletier de Saint-Fargeau et de Saint-Just étaient restés sur le papier; celui-ci, depuis dix ans, est entré dans la pratique.

Au fond, le jacobin est un sectaire, propagateur de sa foi, hostile à la foi des autres. Au lieu d'admettre que les conceptions du monde sont diverses et de se réjouir qu'il y en ait plusieurs, chacune adaptée au groupe humain qui la professe et nécessaire à ses fidèles pour les aider à vivre, il n'en admet qu'une, la sienne, et se sert du pouvoir pour lui conquérir des adhérens. Lui aussi, il a ses dogmes, son catéchisme, ses formules impératives, et il les impose. — Désormais (1) l'éducation sera non-seulement gratuite et obligatoire, mais encore laïque et purement laïque. Jusqu'ici, la très grande majorité des parens, la plupart des pères et toutes les mères avaient souhaité qu'elle fût en même temps religieuse. Sans parler des chrétiens convaincus, beaucoup de chefs de famille, même tièdes, indifférens ou sceptiques, jugeaient que cette mixture valait mieux pour les enfans, surtout pour les filles. Selon eux, la science et la croyance ne doivent point entrer séparées, mais combinées et en un seul aliment, dans les très jeunes esprits; du moins, dans le cas particulier qui les concernait, cela, selon eux, valait mieux pour leur enfant, pour eux-mêmes, pour la discipline intérieure de leur

accorder des dispenses. Mais il y a deux ou trois partis dans chaque commune, et le père de famille doit être bien avec le parti dominant pour obtenir ces dispenses.

(1) Lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886.

maison, pour le bon ordre à domicile dont ils étaient responsables, pour le maintien du respect et la préservation des mœurs. C'est pourquoi, avant les lois de 1882 et de 1886, les conseils municipaux, encore libres de choisir à leur gré l'enseignement et les maîtres, confiaient souvent leur école à des Frères ou à des Sœurs, par contrat, pour tant d'années, à tel prix et d'autant plus volontiers que ce prix était très bas (1). Par suite, en 1886, il y avait, dans les écoles publiques, 10,029 Frères enseignans et 39,125 Sœurs enseignantes. Or, depuis 1886, la loi veut, non-seulement que l'enseignement public soit purement laïque, mais encore qu'il ne soit donné que par des laïques; en particulier, les écoles communales seront toutes laïcisées, et, pour achever cette opération, la législateur fixe un délai; ce délai passé, aucun congréganiste, religieux ou religieuse, ne pourra enseigner dans aucune école publique.

Cependant, chaque année, en vertu de la loi, des écoles communales sont laïcisées par centaines, de gré ou de force; là-dessus, quoique l'affaire soit locale au premier chef, les conseils municipaux ne sont pas consultés; sur cet intérêt privé, domestique, qui les touche à vif et en un point si sensible, les chefs de famille n'ont pas voix délibérative. Pareillement, dans les frais de l'opération, leur part leur est imposée d'office : aujourd'hui (2), dans le total des 131 millions que coûte chaque année l'instruction primaire, les communes contribuent pour 50 millions; de 1878 à 1891, dans le total des 582 millions dépensés en constructions scolaires, elles ont contribué pour 312 millions. — Si ce système déplaît à certains parens, qu'ils se cotisent entre eux, qu'ils bâtissent à leurs frais une école privée, qu'ils y entretiennent à leurs frais des Sœurs ou des Frères; cela les regarde; ils n'en paieront pas un sou de moins à la commune, au département, à l'État, en sorte que leur charge sera double et qu'ils paieront deux fois, d'abord pour l'instruction primaire qu'ils repoussent, ensuite pour l'instruction primaire qu'ils agréent. — Dans ces conditions, des milliers d'écoles privées se sont fondées : en 1887 (3), elles avaient

(1) *Journal des Débats*, 1er septembre 1891, Rapport de la commission de statistique : « En 1878-79, le nombre des écoles congréganistes était de 23,625 avec 2,301,943 élèves. »

(2) Bureaux de la direction de l'instruction primaire, budget de 1892.

(3) Exposition universelle de 1889. *Rapport général*, par M. Alfred Picard, t. IV, p. 367. — A la même date, le chiffre des élèves dans les écoles publiques était de 4,500,119. — *Journal des Débats*, n° du 12 septembre 1891, Rapport de la commission de statistique : « De 1878-79 à 1889-90, 5,063 écoles congréganistes *publiques* ont été ransformées en écoles laïques ou supprimées; à l'époque de leur transformation, elles comptaient en tout 648,824 élèves. — A la suite de cette laïcisation, 2,839 écoles con-

1,091,810 élèves, à peu près le cinquième de tous les enfans inscrits dans toutes les écoles primaires. Ainsi un cinquième des parens ne veulent pas du système laïque pour leurs enfans; du moins, ils préfèrent l'autre quand l'autre leur est offert; mais, pour le leur offrir, il a fallu des dons très larges, une multitude de souscriptions volontaires. Par ce chiffre des parens et des enfans, par cette grandeur des dons et souscriptions, on peut déjà mesurer la méfiance et l'aversion que provoque le système imposé d'en haut. Notez de plus que, dans beaucoup d'autres communes, partout où les ressources, l'entente et la générosité des particuliers fondateurs et donateurs n'ont pas été suffisantes, les parens, même défians et hostiles, sont contraints aujourd'hui à livrer leurs enfans à l'école qui leur répugne. — Afin de préciser, imaginez une gazette officielle et quotidienne, intitulée *Journal laïque, obligatoire et gratuit pour les enfans de six à treize ans*, fondée et défrayée par l'État, moyennant 582 millions d'installation première et 131 millions de frais annuels, le tout puisé, bon gré mal gré, dans la bourse des contribuables; posez que les 6 millions d'enfans, filles et garçons, de six à treize ans, sont abonnés d'office à ce journal, que, sauf le dimanche, ils le reçoivent tous les jours, que, chaque jour, ils sont tenus de lire le numéro pendant six heures. Par tolérance, l'État permet aux parens qui ne goûtent pas sa feuille officielle d'en recevoir une autre à leur goût; mais, pour qu'il y en ait une autre à portée, il faut que des bienfaiteurs locaux, associés entre eux et taxés par eux-mêmes, veuillent bien la fonder et la défrayer; sinon, le père de famille est contraint de faire lire à ses enfans le journal laïque qu'il juge mal composé, gâté par des superfétations et des lacunes, bref, rédigé dans un mauvais esprit. C'est ainsi que l'État jacobin respecte la liberté de l'individu.

En revanche, par cette opération, il s'est lui-même étendu et fortifié; il a multiplié les institutions qu'il régit et les personnes qu'il manie. Pour diriger, inspecter, recruter et distribuer son enseignement primaire, il a maintenant 173 écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, 736 écoles et cours d'enseignement primaire supérieur et professionnel, 66,784 écoles élémentaires, 3,597 écoles maternelles, environ 115,000 fonctionnaires, hommes et femmes (1). Par ces 115,000 agens, représentans et porte-voix,

gréganistes *privées* se sont ouvertes en concurrence et comptent, en 1889-90, 354,473 élèves. » — « Dans l'espace de dix années, l'enseignement *public laïque* a gagné 12,229 écoles et 973,380 élèves; l'enseignement *public congréganiste* a perdu 5,218 écoles et 550,639 élèves. D'autre part, l'enseignement *congréganiste privé* a gagné 3,790 écoles et 413,979 élèves. »

(1) Turlin, *ibid.*, p. 61. (M. Turlin compte « 104,765 fonctionnaires, » auxquels il

la Raison laïque, qui siège à Paris, parle jusque dans les moindres et plus lointains villages; c'est la Raison telle que nos gouvernans la définissent, avec le tour, les limitations et les préjugés dont ils ont besoin, petite fille myope et demi-domestiquée de l'autre, la formidable aveugle, l'aïeule brutale et forcenée qui, en 1793 et 1794, trôna sous le même nom à la même place. Avec moins de violence et de maladresse, mais en vertu du même instinct et avec le même parti-pris, celle-ci exerce la même propagande; elle aussi, elle veut s'emparer des générations nouvelles, et, par ses programmes, ses manuels, par ses esquisses et résumés de l'ancien régime, de la Révolution et de l'Empire, par ses aperçus des choses récentes ou contemporaines, par ses formules et ses suggestions à l'endroit des choses morales, sociales et politiques, c'est elle-même, elle seule, qu'elle prêche et glorifie.

VI.

Ainsi s'achève en France l'entreprise française de l'éducation par l'État. Quand une affaire ne reste pas aux mains des intéressés et qu'un tiers, dont l'intérêt est différent, s'en saisit, elle ne peut aboutir à bien : tôt ou tard, son défaut original se manifeste, et par des effets inattendus. Ici, l'effet principal et final est la *disconvenance croissante de l'éducation et de la vie.* Aux trois étages de l'instruction, pour l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, la préparation théorique et scolaire sur des bancs, par des livres, s'est prolongée et surchargée, en vue de l'examen, du grade, du diplôme et du brevet, en vue de cela seulement, et par les pires moyens, par l'application d'un régime antinaturel et antisocial, par le retard excessif de l'apprentissage pratique, par l'internat, par l'entraînement artificiel et le remplissage mécanique, par le surmenage, sans considération du temps qui suivra, de l'âge adulte et des offices virils que l'homme fait exercera, abstraction faite du monde réel où tout à l'heure le jeune homme va tomber, de la société ambiante à laquelle il faut l'adapter ou le résigner d'avance, du conflit humain où, pour se défendre et se tenir debout, il doit être, au préalable, équipé, armé, exercé, endurci. Cet équipement indispensable, cette acquisition plus importante que toutes les autres, cette solidité du bon sens, de la volonté et des nerfs, nos écoles

faut ajouter le personnel enseignant, administrant, auxiliaire des 173 écoles normales, et leurs 9,000 élèves, tous gratuits.)

ne la lui procurent pas; tout au rebours; bien loin de le qualifier, elles le disqualifient pour sa condition prochaine et définitive. Partant, son entrée dans le monde et ses premiers pas dans le champ de l'action pratique ne sont, le plus souvent, qu'une suite de chutes douloureuses; il en reste meurtri, et, pour longtemps, froissé, parfois estropié à demeure. C'est une rude et dangereuse épreuve ; l'équilibre moral et mental s'y altère, et court risque de ne pas se rétablir; la désillusion est venue, trop brusque et trop complète; les déceptions ont été trop grandes et les déboires trop forts; le jeune homme a subi trop de crève-cœur. Quelquefois, avec ses intimes, aigris et fourbus comme lui, il est tenté de nous dire : « Par votre éducation, vous nous avez induits à croire, ou vous nous avez laissés croire que le monde est fait d'une certaine façon; vous nous avez trompés; il est bien plus laid, plus plat, plus sale, plus triste et plus dur, au moins pour notre sensibilité et notre imagination ; vous les jugez surexcitées et détraquées ; mais, si elles sont telles, c'est par votre faute. C'est pourquoi nous maudissons et nous bafouons votre monde tout entier, et nous rejetons vos prétendues vérités qui, pour nous, sont des mensonges, y compris ces vérités élémentaires et primordiales que vous déclarez évidentes pour le sens commun, et sur lesquelles vous fondez vos lois, vos institutions, votre société, votre philosophie, vos sciences et vos arts (1). » — Et voilà ce que la jeunesse contemporaine, par ses goûts, ses opinions, ses velléités dans les lettres, dans les arts et dans la vie, nous dit tout haut depuis quinze ans.

H. Taine.

(1) A cet égard, on trouvera des indications très instructives dans l'autobiographie de Jules Vallès, en trois volumes intitulés : *l'Enfant, le Bachelier, l'Insurgé.* — Depuis 1871, en littérature, non-seulement les œuvres réussies des hommes de talent, mais encore les tentatives avortées des novateurs impuissans et des demi-talens fourvoyés sont des indices qui convergent.

BOURGEOIS D'AUTREFOIS

LA FAMILLE GOETHE

Les archives de la famille Goethe ne se sont ouvertes qu'en 1885, à la mort de Walther von Goethe, petit-fils de l'auteur de *Werther* et de *Faust*. Walther, en qui s'éteignait la descendance du grand poète, avait légué ses papiers à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, qui s'empressa d'en confier la publication à un groupe d'érudits. Bien que de nombreux volumes aient déjà paru, « l'armoire de Weimar » semble encore loin d'être épuisée; mais ce que nous possédons constitue dès à présent un trésor. A mesure que venaient au jour lettres et documens, bien des figures s'éclairaient dans l'entourage de Goethe. Des physionomies qu'il s'était contenté d'esquisser dans ses Mémoires se précisaient et s'accentuaient. D'autres, auxquelles il n'avait pas donné place dans sa galerie, sortaient de la pénombre et réclamaient à leur tour l'attention.

De toutes ces figures, aucune n'a autant gagné que la mère de Goethe à la grande lumière qui s'est répandue sur elle. Son fils en avait tracé une jolie silhouette. Il l'avait montrée gaie et sereine, bonne, active, jouant dans son intérieur le rôle de providence au petit pied. Ce n'était toutefois qu'une silhouette, et cette excellente et originale créature méritait mieux. Les nouvelles publications et les recherches dont elles ont été le point de départ (1)

(1) Voir *Goethes Mutter*, par le docteur Karl Heinemann, ouvrage consciencieux,

ont grandi Mme Goethe. Elle était la digne mère de son illustre fils, cette bonne ménagère allemande, quoiqu'elle mît elle-même son vin en bouteilles et qu'elle usât largement du droit qu'on avait alors, en tout pays, de faire des fautes d'orthographe. Exquise par l'intelligence autant que par le cœur, elle est un exemplaire achevé d'une classe qui était justement en train de se faire une meilleure place, plus large et plus haute, sur la scène du monde, et que nous connaissons mal, parce que les romanciers et les auteurs dramatiques s'occupaient encore fort peu des bourgeois, sinon pour en faire des ganaches. En vivant auprès de Mme Goethe, dans sa vieille maison de Francfort, nous apprenons de quel milieu sortaient les Saint-Preux et les Werther, quelles idées ils avaient sucées au berceau et dans quel esprit ils affrontaient la bataille contre les préjugés de classes et la sottise nobiliaire. Nous voyons la bourgeoisie du XVIIIe siècle à l'œuvre, préparant ses fils à leurs hautes destinées; mais c'était souvent sans le savoir, et il arrivait que les premières résistances, ces jeunes ambitieux les rencontraient à leur foyer. Ce fut le cas pour Goethe, cruellement entravé par un père respectueux de la tradition ; et ce fut la gloire de sa mère d'avoir été son alliée fidèle dans sa lutte pour être le premier, à la cour comme à la ville, aux dépens de n'importe qui et de n'importe quoi, de par les seuls droits du mérite et au mépris des antiques privilèges du sang.

I.

Les origines de la famille Goethe sont modestes. L'arrière-grand-père du poète était maréchal-ferrant dans un bourg de la Thuringe. Il eut un fils qui apprit « l'honorable » métier de tailleur et vint s'établir à Francfort, où il fit une petite fortune et épousa en 1705 la propriétaire de l'auberge du Saule, située dans la grande rue de la ville et bien achalandée. Ses affaires continuèrent à prospérer, et c'est du Saule qu'est venue la grande aisance de ses descendans. Après sa mort, sa veuve se retira dans une maison qu'elle avait achetée rue de la Fosse-aux-Cerfs et qui est aujourd'hui un but de pèlerinage pour l'Allemagne, car c'est là qu'est né Goethe. Celui-ci se rappelait très bien avoir joué dans sa petite enfance auprès du fauteuil ou du lit de sa grand'mère, l'ancienne hôtelière de la grande rue. Elle était maigre, invariablement vêtue de blanc, et il la voyait, dans ses souvenirs, semblable à une ombre.

abondant en documens; les publications de la *Goethe-Gesellschaft;* les *Œuvres complètes* de Goethe; ses *Lettres,* etc.

De trois enfans qu'elle avait eus, il ne lui était resté qu'un fils, nommé Caspar, qui a été le père du poète. Caspar avait annoncé dans son jeune âge des facultés exceptionnelles. Ce fut du moins ce que crurent découvrir les yeux prévenus de ses parens, et Caspar fut choisi pour être la gloire de la famille, l'homme supérieur qui décrasserait le nom de Goethe et ferait souche de gros bourgeois en belle perruque poudrée et jabot de dentelle. On lui fit faire de bonnes études, et il n'aurait tenu qu'à lui de s'avancer dans les emplois à sa portée, s'il eût été moins têtu et moins maniaque. Mais il avait plu à la nature de donner un cerveau étroit, rempli d'idées bizarres et désagréables, au père d'un des génies les plus libres qui aient existé.

C'était un grand homme robuste, au menton un peu en avant, et à la bouche serrée de paysan avare. Taciturne et opiniâtre, il avait l'humeur sombre et était ennemi de la joie. Jouir de la vie, même en toute innocence, lui paraissait coupable. La vie était faite pour peiner, et il peinait, et il faisait peiner les autres, sans trêve ni repos. Il eût été mieux à sa place, et beaucoup plus heureux, au village, à faire suer des florins à son champ par une lutte patiente de paysan contre le gel, la grêle, le hâle, les intempéries et les accidens qui rendent la terre ingrate. Sa dureté aurait passé pour courage, son entêtement pour constance. Sa ladrerie n'aurait plus été que de l'ordre et de l'économie. Condamné par l'ambition des siens à être un monsieur de la ville, il s'était appliqué laborieusement à des travaux pour lesquels il n'était point fait, et il n'y avait gagné que de devenir pédant par-dessus le marché. Il avait la tête très dure, n'apprenait qu'avec des peines incroyables, et il eut beau suer sang et eau toute sa vie sur ses livres, compulser, annoter, prendre des leçons et faire des devoirs à l'âge d'être grand-père, il ne fut jamais qu'un maussade pédagogue.

Le mal eût été médiocre s'il s'était contenté de se donner des pensums à lui-même, mais il était venu au monde une férule à la main. Son pédantisme était agressif, et il n'avait malheureusement rien à faire du matin au soir que d'instruire son prochain. Au sortir des bancs, il avait demandé je ne sais quelle place aux autorités de Francfort et avait essuyé un refus. Cela le piqua. Il se retira sous sa tente et s'exclut lui-même, pour l'avenir, de tous les emplois de Francfort, ville libre et très jalouse de son indépendance, en se faisant conférer par l'empereur Charles VII le titre purement honorifique de conseiller impérial. On a retrouvé récemment dans les archives de la famille la lettre par laquelle l'empereur lui accorda cette faveur moyennant la somme de 313 gulden

30 kreutzer. Caspar Goethe eut désormais le droit de se faire appeler « Excellence » dans les occasions officielles. Il paya cet honneur d'une oisiveté forcée qu'il employa à faire le régent de collège aux dépens des siens. Au surplus, fort honnête homme et ne manquant pas de dignité.

Son fils en a parlé d'un ton chagrin dans *Poésie et Vérité* (1). En général, Goethe n'avait qu'une tendresse médiocre pour sa lignée paternelle. Il lui préférait la branche maternelle, moins humble et plus riante. Sa mère était une Textor, d'une vieille famille bourgeoise où l'on comptait plusieurs générations de juristes distingués. Le trisaïeul de Goethe était professeur de jurisprudence, son bisaïeul conseiller aulique. Son grand-père Textor avait pratiqué le droit avant de devenir maire de Francfort, haute dignité qui lui valait de jouer le premier rôle dans les cérémonies publiques. Il portait le dais sur la tête des empereurs. A la maison de ville, son siège était d'un degré au-dessus des sièges des échevins; c'était à lui que les députés de Worms, de Nuremberg et de Bamberg venaient offrir solennellement, avant l'ouverture de la foire, les présens symboliques dont le sens s'était en partie perdu: le poivre, « représentant de toutes les marchandises ; » trois paires de gants « merveilleusement tailladés, piqués et façonnés avec de la soie, signe d'une faveur accordée et acceptée; » des baguettes blanches, des pièces d'argent et un vieux chapeau de feutre. A l'issue de l'audience, le maire remettait les présens symboliques à sa femme, qui versait le poivre dans la boîte aux épices et distribuait les menus objets aux enfans de la famille. Il n'y avait personne, ce jour-là, qui ne s'enorgueillît en son cœur d'appartenir de près ou de loin au vieux Textor.

Pour lui, les honneurs ne l'avaient point gonflé. Il prouva son bon sens en refusant de se laisser anoblir par l'empereur; il disait que ses filles, qui étaient sans fortune, ne trouveraient à se marier ni dans la bourgeoisie ni dans la noblesse quand elles seraient des demoiselles de qualité. La simplicité de ses goûts paraissait dans la conduite de sa vie. Le matin, il allait à la maison de ville, vaquer aux affaires publiques. En rentrant au logis, il mettait la longue robe de chambre et le bonnet de velours noir plissé qui lui donnaient l'air, selon Goethe, de « représenter un personnage mitoyen entre Alcinoüs et Laërte; » comparaison qui semble indiquer, chez le grand poète, des idées originales sur le costume antique. En cet équipage, qui ne lui ôtait rien de son aspect imposant, le grand-père Textor allait au jardin soigner

(1) On sait que c'est le titre des Mémoires de Goethe.

ses fleurs et ses espaliers. Les beaux gants tailladés reçus à l'ouverture de la foire lui servaient à se préserver des épines en greffant ses rosiers. Les jours de mauvais temps, il restait dans sa vénérable chambre boisée, où tout était très vieux, les meubles et les livres, et où il était sans exemple qu'on eût changé un objet de place. Lui-même était méthodique et plein de paix. Il donnait l'impression de quelque chose d'immuable et d'éternel.

Ce tranquille vieillard représente merveilleusement bien la bourgeoisie du vieux temps, riche en vertus domestiques, laborieuse, modérée dans ses désirs et très jalouse de bon renom, mais formaliste, d'esprit peu ouvert et inconsciente de sa force. C'est une race qui a disparu. On ne sait plus que par les livres ce qu'était la classe moyenne d'avant la chasse aux places et les casse-cou de la spéculation. En France, elle avait commencé à avoir la tête tournée dès Louis XIV, par l'élévation soudaine et inattendue d'un si grand nombre des siens. La bourgeoisie allemande, au contraire, gardait encore son antique modestie au temps du grand-père Textor, ce qui explique l'attitude étonnée et scandalisée de beaucoup d'Allemands, et non pas seulement des nobles, quand la génération de Goethe s'élança à la conquête, sinon de l'égalité, du moins de la puissance.

La femme du vieux Textor ne nous est guère connue que par un portrait, qui en dit heureusement très long sur ce qui peut nous intéresser. Nous voyons dès le premier coup d'œil de qui Goethe tenait son grand front et ses yeux superbes. La robe à fleurs de la vieille dame est hérissée de ruches empesées. Son visage sérieux est encadré dans un vaste bonnet blanc, compliqué et raide, qui donne à l'ensemble un je ne sais quoi de modeste et de charmant.

On retrouve dans les portraits de sa fille et des amies de la maison ces honnêtes bonnets blancs, qui ont l'air du signe de ralliement de toutes ces aimables femmes. Ils sont variés comme le caractère de celles qui les portent. La mère de Goethe, personne d'imagination vive, aime les combinaisons savantes, où la mousseline se prodigue en ornemens fantasques qui rappellent la façade d'une cathédrale gothique. La Charlotte de *Werther* révèle la divine simplicité de son âme dans son petit bonnet en forme de marmite renversée, juché sur sa haute coiffure. Une autre amie de Goethe, Mme de La Roche, a su donner au sien l'élégance mélancolique qui convenait à l'ange des larmes. Au travers de toutes les nuances perce un sentiment commun. Humbles ou recherchés, austères ou coquets, les bonnets blancs de ces bourgeoises cossues sont de personnes qui ne souffraient nullement d'appartenir à une société

considérée comme inférieure, et d'en porter les insignes. Il leur aurait été facile de copier les modes des grandes dames, ainsi que leurs petites-filles n'ont pas manqué de le faire. Elles s'en gardaient comme d'une faute de goût, grâce à un heureux instinct qui leur faisait aimer les existences harmonieuses, sans disparates ni disconvenances. Satisfaites de la place où le sort les avait mises, on n'aurait pas trouvé trace chez elles de la sottise et des ridicules dont l'invasion de parvenus vaniteux infecte aujourd'hui la bourgeoisie, et dont les plus vieilles familles ne savent pas toujours se préserver.

Les Textor avaient eu sept enfans, dont Élisabeth, née le 19 février 1731, qui a été la mère de Goethe. Élisabeth était une jolie fille vive et rieuse, qui respirait la santé et la bonne humeur. Elle avait la tête pleine de chansons, de contes qu'elle disait à ravir, de mots drôles qui ne demandaient qu'à partir, et d'idées très sages de petite personne pratique. Ses grands yeux bruns étincelaient. Son front était bien développé. Le nez manquait un peu de style, mais il était si gai! La bouche un peu trop grande avait tant d'esprit! Il est rare de rencontrer une physionomie aussi heureuse, reflétant avec autant de vivacité la joie d'être au monde et l'épanouissement d'une âme jeune et naïve, qui ne pense que du bien de la vie et des hommes. Le milieu correct où elle était élevée n'avait pu lui ôter une pointe très marquée d'originalité, et elle était venue au monde avec des goûts littéraires qui lui faisaient trouver l'atmosphère de la maison paternelle étouffante. Il est certain que les idées sentaient le renfermé dans la chambre boisée du vieux Textor, parmi ses vénérables bouquins, tous arriérés; et les mœurs voulaient que cette science moisie fût encore trop bonne pour les filles.

On leur donnait alors, dans les classes moyennes, une éducation élémentaire. Elles apprenaient la lecture et l'écriture, un peu de grammaire, la musique et la danse. Le reste du temps appartenait aux travaux de ménage, qui étaient une bien plus grande affaire que maintenant. On trouve encore aujourd'hui, au fond de nos provinces, des maîtresses de maison qui possèdent par héritage toutes sortes de recettes pour faire difficilement les choses faciles. Les ménagères de Francfort étaient riches en recettes de ce genre, au siècle dernier, et voyaient de mauvais œil les personnes enclines à simplifier les rites sacrés de la lessive ou du beurre salé. Elles en étaient choquées comme d'un manque de piété envers les aïeules. Élisabeth Textor n'eut pas à espérer l'approbation du public féminin, quand on la vit dérober du temps à l'office et à la lingerie pour l'employer à des lectures. Ses sœurs la bapti-

sèrent la Princesse. Elle tint bon. Pourtant elle ne fut jamais une femme instruite : le fond primitif était trop pauvre. Un demi-siècle plus tard, écrivant à son petit-fils pour lui vanter le bonheur d'apprendre des leçons, elle ajoutait dans son langage imagé : — « De mon temps, nous étions si ignorantes, que nous bayions à propos de tout comme une vache devant une nouvelle porte. »

Vers onze ans, elle eut une passion digne d'une princesse de conte de fées pour Charles VII, l'empereur éphémère vaincu par Marie-Thérèse. Il était très beau et très bête. Du moins il parut éblouissant aux Francfortoises quand il vint dans leur ville se faire couronner (1742). C'était encore le bon temps où il suffisait d'avoir coiffé une couronne, fût-elle en carton, pour être paré de grâces surnaturelles par les imaginations féminines. Élisabeth aperçut Charles VII le vendredi saint, tandis qu'il visitait les églises, vêtu d'un long manteau noir et suivi d'une foule de seigneurs et de pages. Elle le suivit, le vit s'agenouiller au dernier banc, parmi les mendians, et fut pénétrée d'admiration. Jamais elle n'oublia cette figure. Il avait des yeux! et des cils! et une manière de « voiler son regard » avec ses cils! qui étaient tout à fait irrésistibles. Elle le revit une autre fois à une cérémonie publique. Il avait un manteau rouge, et elle cria : « Vive l'empereur ! » avec un tel entrain, qu'il la regarda et lui fit un petit signe de tête. Ce sont de ces choses qui font époque dans la vie d'une petite fille. Élisabeth Textor sentit « qu'une grande porte s'était ouverte dans son cœur. » On prétend que, parvenue à l'extrême vieillesse, elle était encore remuée d'une émotion juvénile au souvenir du bel empereur.

Tandis qu'elle rêvait, en mettant sa cornette, à son prince Charmant, le bonhomme Textor songeait prosaïquement à l'embarras de marier quatre filles sans dot. La providence vint à son secours en inspirant des pensées ambitieuses à Caspar Goethe, fils de l'aubergiste du Saule. Caspar était riche, et il avait le titre de conseiller impérial. Le moment lui semblait venu de prendre pied dans la bourgeoisie en s'alliant à une vieille famille. Il demanda la main d'Élisabeth Textor, qui finissait à peine de grandir, et le père la lui donna sans difficulté. Le futur était déjà barbon et il avait mauvais caractère, mais c'était un homme droit et un bon parti. La future se soumit à son sort « sans beaucoup y réfléchir. » A quoi bon? Il n'en aurait été ni plus ni moins. La voix du chef de famille était alors la voix du destin, et il était contraire aux principes d'Élisabeth Textor de se tourmenter inutilement. — « Quand on est *forcé* d'avaler le diable, disait-elle, il ne faut pas trop le regarder. » Elle avala son époux les yeux fermés, et ils se marièrent le 20 août 1748.

II.

Ils allèrent habiter rue de la Fosse-aux-Cerfs, chez la grand'mère vêtue de blanc et semblable à une ombre. La maison était antique et biscornue. Les étages faisaient saillie sur le rez-de-chaussée, mettant une grande ombre sur la rue. A l'intérieur rien n'était de niveau et tout allait de guingois. Ce n'était que coins et recoins, passages obscurs, pièces borgnes, marches à descendre ou à monter. Une maison faite exprès pour jouer à cache-cache. La nouvelle épousée en aurait été bien capable; ce n'était encore qu'une enfant; mais M. le conseiller impérial nourrissait des pensers plus graves. Le premier passe-temps qu'il offrit à sa jeune femme fut de faire des pages d'écriture. L'italien suivit, puis ce fut le tour de la musique. L'élève avait de la bonne volonté, et Caspar Goethe se livra en paix à sa vocation de maître d'école. Son honnête cervelle était bourrée de plans et de systèmes qu'il comptait appliquer à ses fils, quand il en aurait; en attendant, il se faisait la main sur sa femme. Et ainsi se passa leur lune de miel.

Un an après leur mariage, le 28 août 1749, un fils leur naquit, à demi mort. On eut beaucoup de peine à le ranimer. Enfin, il ouvrit les yeux. On lui mit une robe bariolée, un bonnet orné de fleurs en argent, et on le porta à l'église, où il reçut au baptême les noms de Jean Wolfgang. Quinze mois plus tard vint une fille, l'étrange Cornélie de *Poésie et Vérité*. D'autres enfans moururent en bas âge.

Voilà Mme Goethe occupée à bercer un marmot de génie. Quelque aimable qu'elle fût, c'est par son rôle de mère qu'elle nous intéresse avant tout. Sans son Wolfgang, elle aurait passé ignorée sur cette terre, comme tant d'autres charmantes créatures qui ont accompli leur devoir obscurément et sans gloire. La Providence lui ayant confié un de ses nourrissons de choix, on est naturellement curieux de voir comment elle s'en est tirée et si elle avait tout d'abord compris l'importance de sa tâche. Je connais peu d'histoires plus exquises. C'est une jolie chose qu'une femme qui devient illustre, simplement parce qu'elle a été une bonne et brave femme.

Elle devina sur-le-champ que son fils serait un homme extraordinaire. En bonne conscience, il n'y a pas à lui en savoir gré; d'innombrables mères ont la même intuition, sans que les déboires des autres puissent les désillusionner. Mme Goethe étant tombée juste, on a recueilli pieusement le souvenir des riens qui l'avaient confirmée de jour en jour dans sa conviction, et cela est touchant

à force de puérilité. Tout lui était révélation : les pleurs « douloureux » de son nourrisson, sa manière de regarder la lune, son aversion pour les enfans laids, et jusqu'à ses fréquentes colères. Sitôt qu'il marcha, ce fut « avec beaucoup de majesté. » Sitôt qu'il put jouer, ses camarades « furent toujours ses laquais. » A sept ans, il répondit un jour avec fierté : « Ce qui suffit aux autres ne me suffit pas, à moi. » La mère gardait toutes ces choses dans son cœur. Elle n'en oublia jamais la moindre bagatelle. Quelque temps avant sa mort, elle disait à Bettina, la confidente des derniers jours : — « Ces pensées sont de l'or pour moi (1). »

A l'époque où elle prononçait ces mots, il se mêlait à sa tendresse un légitime orgueil. Ce fils chéri, favori des dieux, aussi beau qu'intelligent, et qu'elle avait senti dès le berceau tout palpitant de forces impatientes, — elle savait qu'il lui avait dû dans son enfance plus et mieux que des soins de nourrice. Elle avait contribué au glorieux épanouissement de son esprit, gêné dans son expansion par les manies du père. La routine bourgeoise s'était faite oppressive et triste à leur foyer. Mme Goethe la contrecarra perpétuellement, tantôt sans y penser, parce qu'il lui était impossible de ne pas avoir ses idées à elle et de ne pas les crier sur les toits ; tantôt parce qu'elle se souvenait de ses propres aspirations vers des horizons plus larges, au temps où ses sœurs l'appelaient la Princesse parce qu'elle aimait à lire. Le père s'appliquait à faire entrer l'esprit de ses enfans dans un moule décent et correct où il n'y eût place pour aucune hardiesse. La mère les excitait sans cesse à faire éclater les moules. Wolfgang et Cornélie furent à peine hors du maillot, que le contraste des deux influences devint sensible.

Il se dessina d'abord à propos de la question qui domine toutes les autres en éducation, et sur laquelle on variera éternellement. L'heureuse floraison d'une jeune intelligence dépend des soins donnés à l'imagination, au détriment de la pure raison, et nous savons que jamais l'accord ne s'est fait sur la mesure à garder. Caspar Goethe avait la tête trop froide pour admettre le plus léger partage, et pour reconnaître d'autres droits que ceux de la raison. Il s'attacha donc de très bonne heure à combattre chez ses enfans le sentiment du mystérieux et de l'invisible. Par bonheur pour eux, il avait épousé une femme qui méprisait profondément « les gens pour lesquels le soleil levant n'est plus un miracle, » et

(1) *Goethes Briefwechsel mit einem Kinde.* Nous citons en général la traduction de Séb. Albin. La passion romanesque de Bettina Brentano pour Goethe vieillissant est bien connue. Leur correspondance ne doit être lue qu'avec la plus grande défiance; Bettina y a tant ajouté du sien avant de la livrer à l'imprimeur, qu'on l'a appelée avec raison un roman historique.

qui devait descendre de quelque vieux rapsode, à en juger par son talent singulier de conteuse. Mme Goethe défaisait innocemment ce que son mari avait fait. Il travaillait à bannir de sa maison le frivole et le chimérique. Elle s'installait sur la fameuse chaise verte surnommée dans la famille « la chaise aux contes, » et elle improvisait aux enfans des histoires qui se passaient dans les étoiles. Pendant des soirées entières, un flot d'absurdités poétiques coulait de ses lèvres souriantes, et allait remplir de visions merveilleuses la cervelle de ses petits auditeurs, haletans de curiosité et d'émotion. Wolfgang s'envolait dans le pays du bleu, où les belles princesses dont il venait d'entendre les aventures s'avançaient avec bonté au-devant de lui, et lui disaient la suite de leurs épreuves. Le lendemain matin, la prose reparaissait avec M. le conseiller impérial, mais le mal était fait; l'enfant avait eu une échappée sur l'irréel, et cela ne s'oublie pas.

Mme Goethe crut toute sa vie qu'elle avait été pour quelque chose dans le talent de narrateur de son fils, et celui-ci n'en doutait pas. Il a dit dans les *Xénies :* — « Je tiens de mon père la stature, la conduite grave, de ma mère l'enjouement et le goût de conter. »

Le père ne sut pas non plus sauver ses élèves d'une autre influence aussi pernicieuse que celle de la « chaise aux contes. » A la Noël de 1753, la grand-mère en blanc avait donné un guignol à ses petits-enfans. M. Goethe blâma ce présent. On voit dans *Wilhelm Meister*, qui est ici très exact, qu'il allait répétant : — « A quoi cela est-il bon ? Comment peut-on perdre ainsi son temps? » Au fond, il flairait un danger. Sa femme intercéda en faveur des marionnettes. Elle plaida la cause de David et de Goliath, qui attendaient dans la caisse, au bout de leurs fils, la permission d'en venir aux mains, et elle l'emporta. Le petit théâtre se dressa dans une chambre, et « créa dans la vieille maison un monde nouveau. » On le fit disparaître après deux représentations, mais Wolfgang en avait reçu une impression profonde, et celle-ci se tourna en exaltation certain dimanche, resté cher à la scène allemande, où il découvrit les marionnettes dans la chambre aux provisions, parmi l'amoncellement de sacs, caisses, boîtes, paquets, pots, bocaux et bouteilles, sans lequel il n'y avait pas jadis de bonne maison. Il venait de voler des pruneaux, des pommes sèches et une orange confite, et il se retirait doucement. Un « secret pressentiment » lui fit soulever un dernier couvercle, et il vit ses héros couchés en tas. Il les prit pour les contempler : David et Goliath sentaient bon l'épicerie, ce qui les lui rendit encore plus chers. Quelques semaines plus tard, il était devenu, avec la complicité de sa mère, l'impresario du guignol, et il s'initiait avec ardeur à l'art de donner la vie aux personnages créés par son imagination. Son

père continuait à gronder, mais en pure perte; le mal était fait, comme pour les contes.

M. Goethe prenait sa revanche à l'heure des leçons. Il régnait seul dans la classe, et son joug était pesant. Il avait résolu de longue date de faire lui-même, avec l'aide de quelques maîtres particuliers, l'éducation de ses deux enfans, selon un programme longuement médité, tendrement caressé et où il n'avait omis qu'un détail : il n'avait inscrit nulle part que son fils serait un homme de génie. Le génie de Goethe fut l'accident qui gâta tout. Il amena entre son père et lui des froissemens qui auraient tourné à l'aigre sans l'intervention de la mère. Le pauvre conseiller avait senti dès les rudimens que son élève lui échappait et le jugeait. Il en fut d'autant plus dépité, que Wolfgang avait une facilité extraordinaire ; personne ne pouvait dire le contraire. L'enfant apprenait en se jouant des leçons qui auraient coûté des semaines d'efforts à son père. Combien n'était-il pas déplorable de voir employer de si belles facultés à satisfaire des goûts frivoles! Caspar Goethe ne fut jamais bien convaincu, même après *Gœtz von Berlichingen* et *Werther*, que son fils n'avait pas manqué sa vraie vocation en refusant de se consacrer au droit, à l'imitation de ses ancêtres les Textor. « Il m'assura souvent, disent les *Mémoires*, et à diverses époques, tantôt sérieusement, tantôt par forme de badinage, qu'il aurait usé tout autrement de mes dispositions, et qu'il ne les aurait pas prodiguées aussi négligemment (1). »

Le zèle intempérant du professeur n'aidait pas à lui concilier ses élèves. Dans la meilleure intention du monde, il les instruisait à tout propos, sans leur laisser de répit. Sa maison aurait fait la joie de Philaminte. On y avait des manières de se dire bonjour dignes de Trissotin; on a retrouvé dans les papiers de Goethe les brouillons des complimens en latin ou en grec qu'il débitait le matin à son père. Le frère et la sœur avaient-ils l'occasion de s'écrire, leurs lettres étaient des thèmes français ou anglais, qu'on se corrigeait mutuellement et qui donnaient lieu à d'agréables échanges de réflexions grammaticales. Une fête devenait le prétexte d'une conférence d'histoire. La récréation du soir se passait à lire des relations de voyages, en face de plans et de cartes sur lesquels M. Goethe montrait du doigt les endroits nommés, en énumérant leurs produits et leurs curiosités. Il aurait rendu des points à Mme de Genlis pour l'art de tirer une leçon de tout, à cette différence près que Mme de Genlis était amusante, tandis qu'il était suprêmement ennuyeux.

Une seule fois, et bien malgré lui, il dut interrompre son œuvre

(1) Traduction de Jacques Porchat.

d'éducation. Après la mort de sa mère, survenue en 1754, il avait entrepris de reconstruire leur vieille maison, mais pour ainsi dire en cachette, à cause des lois de Francfort sur l'alignement. Il commença donc par faire abattre le rez-de-chaussée, tout en continuant d'habiter les étages supérieurs, perchés sur des étais. On rebâtit le rez-de-chaussée, et ce fut le tour du premier. Ainsi de suite jusqu'au toit, et avec un si bel ordre, une discipline si parfaite, que les enfans n'avaient eu grâce ni d'une classe, ni d'un devoir. Tout d'abord, ils ne gagnèrent pas davantage à ne plus avoir de toit. Il avait beau pleuvoir dans leur lit, l'heure de l'étude n'en variait pas d'une minute. Leur père finit pourtant par les envoyer chez des amis. A leur retour, il ne restait plus trace de la pittoresque bicoque aux obscurs labyrinthes, où des peurs poétiques les guettaient à chaque tournant. Ils y étaient plus d'une fois sortis de leurs lits, la nuit, pour fuir des monstres imaginaires. M. Goethe avait essayé de les guérir de leurs frayeurs en se déguisant et en sautant sur eux au passage, mais le moyen n'avait pas du tout réussi. Leur mère les avait alors rassurés peu à peu, en les cajolant, et ils ne virent pas disparaître sans trouble le vieux nid qui avait abrité leurs premiers rêves. La nouvelle demeure était claire et régulière. En repassant le seuil, ils furent ressaisis par l'engrenage intellectuel d'un père trop pédagogue. Wolfgang s'en moquait, dans le fond, quoiqu'il ait reproché quelque part à M. Goethe d'avoir contrarié son « développement intérieur. » Au bout d'une dizaine d'années de ce régime, Cornélie, moins résistante, était tombée dans un noir pessimisme confinant à la bizarrerie.

La sœur de Goethe est restée une créature énigmatique. Son frère lui-même est embarrassé pour l'expliquer, malgré leur tendre intimité. Le mot « mystérieux » revient continuellement dans les pages éloquentes et émues qu'il lui a consacrées. Cornélie était une grande fille renfermée, farouche, laide et inconsolable de sa laideur, qui n'aima jamais qu'un être au monde, son frère, mais qui l'aima passionnément. Sa mère lui était comme étrangère. Le désespoir où la jetaient les leçons de son père avait fini par lui inspirer pour lui une espèce de haine. Ses amies subissaient l'empire de sa grande intelligence et d'un je ne sais quoi de grave et de singulier qui frappait et attirait; toutes l'aimaient et l'estimaient; aucune n'aurait pu dire ce qui se passait en elle. Le seul Goethe connut la profondeur de ces yeux sombres lorsqu'ils exprimaient la tendresse. Au seul Goethe ce visage dur et impassible se laissa voir bouleversé par des sentimens tumultueux, à la pensée que jamais les jeunes gens ne s'occuperaient d'elle et qu'elle ne serait jamais aimée. Il fut pourtant impuissant à

arracher son secret à cette âme troublée et repliée. Il l'appelle « personnalité remarquable... esprit bienheureux... mystérieuse et chère créature...; » il avoue qu'elle fut toujours pour lui un être indéfinissable.

J'ai à peine besoin d'ajouter que M. Goethe ne comprenait rien à sa fille. Il était dans la destinée de cet honnête homme, plein d'excellentes qualités et anxieux de bien faire, de se heurter à des natures qui lui étaient inintelligibles, et de leur infliger inconsciemment de grandes souffrances, en les maniant avec maladresse. On l'aurait fort surpris, et affligé, en lui disant qu'il était le tourmenteur de sa fille. C'était pourtant la vérité, et Cornélie ne pouvait lui pardonner sa jeunesse sans joie.

Le sort de Wolfgang était bien moins triste. Il savait où trouver son refuge, et on l'apercevait sans cesse trottant sur les talons de sa jolie maman, se réchauffant le cœur à ses caresses et buvant à longs traits la poésie du foyer dans la familiarité des travaux domestiques. Il la suivait dans la chambre aux provisions, dont les « trésors entassés les uns sur les autres étonnaient son imagination par leur abondance, » et dans la cave, que M[me] Goethe soignait elle-même et qui contenait encore, en 1794, six mille bouteilles de bon vin des années 1706, 1709 et 1726, sans parler du reste. On savait ce que c'était qu'une cave, dans ce temps-là, même chez les bourgeois lésineux comme Caspar Goethe, qui ne payait jamais à goûter à ses enfans dans les promenades (son fils ne l'avait pas oublié, et c'est lui qui nous l'apprend dans ses Mémoires), mais qui ne marchandait pas pour tout ce qui constituait une existence honorable dans l'opinion de Francfort. On savait aussi ce que c'était que la « grande lessive du printemps, » messagère des beaux jours comme les hirondelles, et qui encombrait toutes les tables et tous les sièges de toutes les maisons, dans toute la ville à la fois, de monceaux neigeux d'un linge parfumé par le grand air et le soleil. M[me] Goethe faisait sa « grande lessive » une fois l'an, comme toute ménagère respectable qui ne craint point de manquer. Cette opération coïncidait avec d'autres travaux importans, qu'elle menait de front à force d'industrie, « car une femme diligente ne fait jamais un pas inutile (1). » — « Les mois de mai et de juin, dit-elle dans une de ses lettres, sont les plus terribles de toute l'année. Il faut faire la provision de beurre de toute l'année, — rentrer le bois de toute l'année, — je fais cuire mes *molcken* (2), — on s'occupe de la grande lessive.

(1) *Hermann et Dorothée.*

(2) J'ai consulté sur les *molcken* deux érudits et deux cuisinières; aucun n'a pu me dire ce que c'était.

Madame la conseillère est tout en l'air, — plus de lectures régulières, — de clavecin, — de fuseaux à dentelle, — et elle est bien contente quand tout est rentré dans l'ordre. » Il y avait encore un coup de feu à l'automne, pour vendanger la belle vigne que M. Goethe possédait aux portes de la ville et récolter les fruits du grand verger qu'il avait loué dans le voisinage. Mme la conseillère présidait à tout, et le spectacle de son activité sereine remplissait l'esprit de son fils de sensations qui n'ont pas été perdues, et qui n'étaient pas méprisables, n'en déplaise à ceux qui ne soupçonnent pas ce qu'il peut y avoir de poésie dans les soins les plus humbles et les actions les plus communes. Goethe a utilisé ces sensations-là dans un de ses plus purs chefs-d'œuvre : il en a fait *Hermann et Dorothée.*

Tout en aidant sa mère à mettre le couvert, le petit Wolfgang causait littérature. Il ne s'en serait pas avisé avec son père : M. Goethe et lui ne s'entendaient pas en littérature. Certes, M. Goethe était loin de proscrire les belles-lettres. Bien qu'il fît peu de cas, en général, des ouvrages qui n'apprennent rien, il savait qu'il est séant à un homme dans une certaine situation d'aimer les vers, et il leur faisait une place dans sa bibliothèque, mais il en était resté à Gottsched et aux vers classiques imités de Boileau. Il devait trouver admirable le mot de Gottsched définissant la poésie « une affaire de bon sens ; » c'était tout à fait dans ses idées, et il voyait de très mauvais œil les signes qui annonçaient de toutes parts une renaissance du génie national. Le *Messie* de Klopstock lui causa une indignation douloureuse. Il déclarait que ça n'était pas des vers, puisqu'il n'y avait pas de rimes, et il faillit se brouiller avec un ami d'enfance qui défendait le *Messie* en alléguant qu'il est sans importance que des vers ne soient pas des vers, pourvu qu'il y ait de belles pensées. M. Goethe s'était fâché tout de bon, et il avait défendu de laisser entrer le livre de Klopstock dans sa maison.

Vaine précaution. Son marmot de fils avait en poésie des instincts révolutionnaires, et il était encouragé par sa mère, une autre indisciplinée qui osait dire avec orgueil : — « Grâce à Dieu, mon âme n'a jamais mis de corset, aussi je sens tout ce qui est vrai, bon et bien, plus vivement que peut-être mille autres femmes. — Et c'est ce sentiment robuste, non frelaté, de la nature, qui préserve mon âme (dont soit à Dieu louange éternelle) de la rouille et de la pourriture. » Mme Goethe ne se vantait pas en parlant ainsi. Son âme était parfaitement saine, son esprit parfaitement libre, et elle aimait *sans corset* « tout ce qui était vrai, bon et bien, » rimé ou non, sans se soucier une seconde des règles et de Gottsched. Son

époux exorcisait l'esprit nouveau? Elle lui ouvrait les portes et les fenêtres, empruntait Klopstock, que ses enfans apprirent par cœur, et envoyait son fils, âgé de dix ans, entendre du Marivaux et du Diderot au théâtre français de Francfort. Elle s'intéressait passionnément aux vieilles légendes, aux héros de la *bibliothèque bleue*(1): Fortunatus, la belle Mélusine, les quatre fils Aymon, et elle fut bouleversée par *Hamlet* à une époque où les Francfortois, qui ignoraient encore Shakspeare, traitaient la pièce « d'insanité » et même, ce qui est plus original, de « farce. » — « *Hamlet* une farce!!! Oh!!! » écrivait Mme Goethe. En un mot, c'était une romantique avant la lettre, un répertoire vivant d'hérésies, l'influence la plus déplorable pour un enfant voué à ne jurer que par Gottsched. Précisément pour ces raisons, Wolfgang lui avait donné sa confiance littéraire. Ce pauvre M. Goethe n'avait pas de chance.

Il se tourmentait, et non sans cause. Comment ne se serait-il pas tourmenté? Il avait arrêté de longue main un « plan de vie » pour son fils. Telle année, à la Saint-Michel, il partirait pour l'Université. Il serait docteur en droit à telle date, épouserait une jeune fille qui était déjà choisie, et deviendrait avocat ou homme de loi dans sa ville natale, où il habiterait le second étage de la maison paternelle. Pendant qu'il feuilletterait ses dossiers, M. Goethe donnerait des leçons à sa bru, puis à ses petits enfans, et il n'y aurait rien de changé rue de la Fosse-aux-Cerfs qu'une génération de plus. N'était-ce pas la sagesse, le bonheur, et tout autre père de famille doué de prudence n'en aurait-il pas décidé de même? Cependant, à mesure que les années passaient, M. Goethe ne prévoyait que trop que cela n'irait pas tout seul et qu'il aurait des révoltes à réprimer. L'enfant curieux et inventif était devenu un adolescent précoce et ardent, difficile à gouverner et avec qui les chocs étaient fréquens. Nous savons par *Poésie et Vérité* ce qui se passait en lui durant cette crise toujours périlleuse. Il était impossible d'attendre avec plus d'impatience l'heure de s'envoler du nid; mais ce n'était pas pour y revenir plus tôt avec un diplôme. C'était pour vivre enfin, pour sortir de ce Francfort où il étouffait, de ce cercle bourgeois où chacun, en somme, pensait comme M. Goethe qu'il faut avant tout savoir se tenir à sa place. Une angoisse l'étreignait à la pensée de recommencer pour son compte l'existence terre à terre de son père. « Je sentais, dit-il, tout cela sur mon cœur comme un horrible fardeau dont je ne savais me délivrer qu'en essayant de me figurer un tout autre plan de vie

(1) La collection s'appelait en allemand *Volksschriften* ou *Volksbücher*. Elle s'imprimait à Francfort, sur du papier à chandelles, comme notre bibliothèque bleue.

que celui qui m'était prescrit. Dans ma pensée, je rejetais bien loin les études de droit, et je me vouais uniquement aux langues, aux antiquités, à l'histoire et à tout ce qui en découle. » Il se figurait avoir pour but d'obtenir un jour une chaire de professeur. Ce qui couvait réellement au fond de son âme, c'était la volonté d'essayer ses forces et de voir ce que la société, telle qu'elle était alors constituée, avec ses divisions de classes et ses préjugés aristocratiques, avait à offrir à un jeune bourgeois ambitieux et qui avait le sentiment de n'être pas le premier venu. Il va de soi que son père n'était pas dans ses confidences. Toutefois l'instinct avertissait M. le conseiller impérial que son précieux plan de vie était en danger.

Mme Goethe s'en doutait aussi, mais elle n'en avait cure. Elle était toute à la joie délicieuse de constater que sa tendresse ne l'avait pas abusée. Elle était sûre à présent qu'elle assistait à l'éclosion d'un grand esprit et que son fils serait un homme extraordinaire, encore plus extraordinaire qu'elle ne l'avait prévu quand il avait trois mois et que la vue de la lune le mettait hors de lui. Il n'y avait pas à s'y tromper, et il fallait être M. Goethe pour se flatter encore d'assujettir à un programme ce jeune génie qui s'essayait déjà à déployer ses ailes. A dix ans, il avait composé une pièce de théâtre « mythologico-allégorique. » Il avait fait ensuite des *Odes spirituelles*, un grand poème épique intitulé *Joseph et ses frères*, et d'innombrables petites pièces sur toutes sortes de sujets. Dans tout cela, il n'y avait pas encore de chef-d'œuvre, mais patience : Mme Goethe était sûre que le chef-d'œuvre viendrait, et elle veillait, en attendant, à ce que son petit poète ne fût pas désorienté et attristé par des querelles domestiques. Aussi longtemps que son époux vécut, elle fut dans leur intérieur la balle de coton qui amortit les coups. Quant à blâmer les ambitions désordonnées de Wolfgang, il ne fallait pas y compter ; elle n'imaginait pas qu'il y eût sur la terre une situation trop haute pour Wolfgang. Elle garda toujours un souvenir radieux de ces années d'attente et d'espérance. « — Mon cher Auguste, disait-elle en 1798 à son petit-fils, en lui recommandant d'être sage, je sais par expérience ce que c'est que d'être heureux par son enfant. »

Je crois, sans oser l'affirmer, qu'on l'appelait dès lors *Mme Aia*, surnom sous lequel petits et grands la connurent pendant la seconde moitié de sa vie. *Mme Aia* signifie *Mme la gouvernante*. On raconte qu'elle avait été baptisée ainsi d'après l'une des héroïnes de la *bibliothèque bleue*. Quoi qu'il en soit, le nom lui demeura : « On ne l'appelait pas autrement, » dit son fils, et elle fut en effet Mme Aia, pour les cours souveraines comme pour les petites coteries

de Francfort, dès que l'Allemagne commença à s'occuper de la famille Goethe. Elle le sera aussi pour nous dans la suite de ces pages. A force de retrouver son surnom partout, même dans ses propres lettres, on finit par ne plus pouvoir l'appeler autrement.

III.

Le « plan de vie » de M. Goethe fixait le départ pour l'université à la Saint-Michel 1765. Son fils le savait, et comptait en frémissant les jours qui le séparaient de la délivrance. La page de *Poésie et Vérité* où il raconte cet heureux exode est vibrante d'émotion : « La secrète joie d'un captif qui achève de briser ses fers et de limer les barreaux de sa prison ne peut être plus grande que n'était la mienne, à voir les jours s'écouler et octobre s'approcher. Elle arriva enfin, cette Saint-Michel impatiemment attendue, et je partis bien joyeux... Je laissai derrière moi la bonne ville qui fut ma mère et ma nourrice avec la même indifférence que si je n'avais voulu y rentrer de ma vie. »

Il était envolé pour longtemps, et des années pénibles commencèrent pour Mme Goethe, qui assistait, sans pouvoir l'empêcher, à l'accomplissement du destin de la triste Cornélie. Cette infortunée, abandonnée à la fureur pédagogique de son père, qui n'avait plus d'autre élève, et privée d'un frère ardemment aimé, refusa d'être consolée et fut prise d'une sombre horreur pour la vie. Elle dédaignait d'être protégée par sa mère, dont la piété, l'optimisme robuste et la gaîté un peu insouciante semblaient inintelligibles à sa raison hautaine. Personne avec qui s'épancher, puisque sa correspondance avec Wolfgang n'était, de par la volonté paternelle, qu'une collection de thèmes en diverses langues, que l'on corrigeait en classe. Et toujours le rongement de se sentir incapable de plaire, de penser qu'elle ne serait jamais aimée : — « Mon miroir ne me trompe pas, écrivait-elle, quand il me dit que je suis franchement laide. Je donnerais tout pour être belle. Ce serait folie d'exiger une grande beauté, mais un peu de finesse dans les traits, un teint pur, de la grâce... Mais cela n'est pas et ne sera jamais. » Elle se voyait condamnée à se marier sans amour et se révoltait d'avance contre l'homme à qui elle devrait cette amère expérience. « Cette pensée me fait frissonner, disait-elle, et je n'ai pourtant pas le choix, car où est l'homme qui penserait à moi ? »

Sa blessure orgueilleuse, mais bien douloureuse, avait achevé de s'envenimer l'année qui précéda le départ de son frère, en as-

sistant à l'éveil des passions chez le précoce Wolfgang. Quand celui-ci pleura la perte de la grisette qu'il a immortalisée dans *Faust*, Cornélie ressentit une obscure jalousie contre Gretchen, et parce que son amitié ombrageuse s'alarmait d'une rivale, et parce qu'il lui était refusé d'exciter de pareils transports. Elle eut des crises de désespoir. Puis son frère s'en alla, et ce fut comme la mort dans ce jeune cœur. Chaque fois que Goethe revenait à la maison, dans les intervalles de ses études, il trouvait Cornélie plus amère : « On aurait pu dire d'elle, rapporte-t-il, qu'elle était sans foi, sans amour et sans espérance. » Mme Goethe contait tristement à son fils combien les relations étaient mauvaises entre son mari et sa fille, et Wolfgang essayait de s'entremettre, mais il aurait fallu d'abord s'entendre lui-même avec M. Goethe, et il en était plus éloigné que jamais.

Un abîme se creusait entre eux. M. Goethe représentait avec raideur les vieilles idées, consacrées par l'opinion et gourmées. Son fils était un des plus ardens parmi les *jeunes* qui voulaient tout renouveler, tout rajeunir en Allemagne; qui opposaient Shakspeare et Ossian aux classiques français, la mythologie du nord à l'olympe grec et latin, la nature à la convention ; qui se rejetaient d'autre part dans l'imitation française par leur enthousiasme pour Rousseau, pour l'état de nature, pour la sensibilité larmoyante; et qui, par-dessus tout, sans s'inquiéter de se contredire encore, demandaient à grands cris que l'Allemagne fût allemande : en parlant, en pensant, dans ses manières et ses usages. Le passage d'une génération à l'autre a rarement été marqué par un changement aussi complet dans les esprits, et comme il est dans la nature de la jeunesse de mépriser profondément les idées dont elle vient de se détacher, Wolfgang Goethe et ses amis ne se faisaient point faute de critiquer les opinions et les goûts surannés de leurs pères. On juge de l'effet que produisaient ces façons-là sur M. Goethe qui, entre autres opinions démodées, avait une très haute idée du respect et de la soumission que les enfans doivent aux parens. Les scènes succédaient aux scènes sitôt que Wolfgang repassait le seuil de la maison. Elles éclataient indifféremment pour des raisons sérieuses ou des bagatelles, parce qu'il n'avançait pas dans ses études de droit ou parce qu'il avait « dédaigné certain tapis chinois. » Le prétexte ne signifiait rien. La vraie cause du conflit, ce qui le rendait incurable, c'est que l'esprit nouveau venait s'asseoir, dans la personne d'un jeune impétueux, à un foyer dont le chef était inébranlablement attaché au passé. Nous avons tous vu autour de nous des conflits analogues entre les jeunes gens, représentans de l'éternel devenir, et les vieillards soucieux d'arrêter le monde au point

où eux-mêmes ont cessé de pouvoir avancer; mais on a peu de documens qui permettent d'observer ces luttes domestiques au XVIII[e] siècle, dans la classe moyenne, surtout avec les facilités et les détails que nous offre la famille Goethe.

Dans les relations où il était avec son père, le frère ne pouvait rien pour sa sœur, sinon recevoir ses confidences. Il avait d'ailleurs d'autres préoccupations. Gretchen avait été plusieurs fois remplacée. Cornélie se sentait négligée. Si j'ai réussi à faire comprendre si peu que ce soit cette âme fermée et tragique, on la plaindra. En 1772, « la solitude lui parut insupportable » pendant que Goethe, à Wetzlar, faisait la cour à sa Charlotte et vivait les scènes riantes du début de *Werther*. Dans son désespoir, Cornélie eut l'imprudence d'accepter la revanche que lui offrit inopinément la destinée. Un galant homme appelé George Schlosser, très laid, mais instruit et distingué, s'éprit d'elle, et la demanda en mariage « à des conditions si raisonnables, » que l'économe M. Goethe la lui donna des deux mains. Cornélie n'aimait pas Schlosser. L'objection ne comptait pas pour elle, qui n'avait de tendresse à donner à personne, sauf à l'absent qui la délaissait. Elle accepta Schlosser, et fut punie d'avoir voulu tromper un cœur où la tendresse fraternelle la plus pure, mais la plus exclusive, n'avait laissé aucune place pour d'autres affections.

Elle se maria le 1[er] novembre 1773 et suivit son époux vers la petite ville où l'appelaient ses fonctions. Un rayon de soleil éclaira pendant quelques semaines sa mélancolique existence, Cornélie s'abandonnait à la douceur d'être aimée et s'épanouissait. Le 13 décembre, elle écrivait à une amie : « Je sens par ce que j'éprouve que vous êtes heureuse. Toutes mes espérances, tous mes désirs, sont non-seulement remplis, mais surpassés — de beaucoup. Dieu donne un époux semblable à celles qu'il aime. » Ces derniers mots sont une citation d'une pièce de son frère. Elle continue : « Mon frère n'a pas pu nous accompagner. Je l'aurais souhaité pour lui et pour moi. Nous étions, à tous égards, étroitement unis, — et c'est son éloignement qui m'est le plus sensible. » Il est rare, et de mauvais augure, de regretter la présence d'un frère pendant un voyage de noce. Une seconde lettre, du 29 janvier suivant, est déjà d'un ton d'abattement, et les nouvelles du jeune ménage ne tardent pas à devenir lamentables. Il ne s'était rien passé de ce que le monde appelle des événemens. Cornélie avait seulement reconnu qu'elle avait commis une erreur en se mariant, et qu'il est inutile, quand on est né brouillé avec le bonheur, d'essayer de se raccommoder avec lui. La naissance d'un enfant ne la réconcilia pas avec l'existence. Elle souffrit beaucoup, fit beau-

coup souffrir son mari, et sa mort, survenue en 1777, fut une double délivrance.

Goethe sentit vivement sa perte. « — Nous étions... inséparables, dit-il; avec la plus intime confiance, nous mettions en commun nos pensées, nos sentimens, nos fantaisies, toutes nos impressions accidentelles. » Il lui lisait ou lui envoyait tout ce qu'il écrivait, « ne fût-ce qu'un point d'exclamation. » La nouvelle de sa mort le trouva à Weimar. Il écrivit le soir dans son *journal :* « — Lettre de la mort de ma sœur. Journée sombre, déchirement. » Une même note revient les deux jours suivans : — « Souffert et rêvé. » Il projeta ensuite de glorifier Cornélie dans un roman. Le « tumulte du monde » le détourna de son entreprise, et la paix de l'oubli descendit sur sa chère morte mystérieuse.

Nous n'avons pas voulu interrompre l'histoire de Cornélie. Il nous faut à présent revenir en arrière, au temps où son frère soutenait contre leur père une sorte de guerre d'indépendance.

Nous sommes dans l'hiver de 1769-1770. Un soir, Mme Goethe voit entrer son fils, les yeux brillans et l'air très excité. « — Il me dit : Mère, j'ai trouvé dans la bibliothèque un livre superbe, dont je veux faire une pièce. Quels yeux vont ouvrir les Philistins au Chevalier à la main de fer! C'est splendide, — la main de fer. » L'idée de son premier drame, *Gœtz von Berlichingen*, avait germé dans son cerveau en feuilletant un des ouvrages de droit qui devaient être son salut dans la pensée de son père! Sa mère ne fut pas étonnée ; elle attendait depuis vingt ans avec une entière confiance l'incident quelconque qui lui donnerait ces yeux-là.

Elle fut intrépide dans les années qui suivirent, et les amis des lettres lui doivent de la reconnaissance pour la vaillantise avec laquelle elle défendit les droits du génie contre un béotien obstiné. Il serait monotone pour le lecteur d'assister aux querelles harassantes qui agitèrent la famille Goethe jusqu'au départ du poète pour Weimar, mais il faut qu'il se représente Mme Aia sur la brèche, imperturbable dans sa belle humeur, adroite, maligne, et mettant une telle grâce à sauver le coupable, que son maussade époux, qui savait pourtant bien qu'elle était passée à l'ennemi, lui continuait sa confiance, — apparemment pour le plaisir, que beaucoup d'hommes comprendront, de se laisser entortiller par elle.

Plus le vieux conseiller s'entêtait dans « son plan de vie, » plus elle s'ingéniait pour aider Wolfgang à y échapper. Celui-ci n'avait pas pu s'empêcher, à la longue, de finir son droit (il y avait mis douze ans), et son père lui avait aussitôt fait prendre le métier d'avocat. En apparence, les affaires ne manquaient pas. Il arrivait rue de la Fosse-aux-Cerfs des liasses de papiers que Mme Goethe assurait

être des dossiers, et beaucoup de lettres qu'elle reconnaissait à leur physionomie pour venir de cliens. Ainsi se perpétuait, par contrebande, le commerce de prose et de vers que l'étudiant en droit avait lié, à l'Université, avec d'autres écervelés de son espèce.

Arrivaient les écervelés en personne, sur une invitation inconsidérée de leur ancien camarade. On voyait débarquer tout à coup des jeunes gens vêtus de costumes esthétiques qui ameutaient sur leurs talons les gamins de Francfort. Ils s'installaient à manger et à coucher, et payaient leur écot en théories à faire dresser les cheveux sur la tête. Ou bien c'étaient de jeunes seigneurs étonnamment débraillés, qui fraternisaient avec le peuple en l'honneur de Rousseau et prêchaient l'état de nature en se baignant tout nus dans les pièces d'eau, à la face des promeneurs effarés. Ou encore, des individus bizarres, précieux pour un futur romancier, mais un peu inquiétans dans une maison à argenterie; par exemple, un harpiste ambulant que Goethe avait ramassé en voyage, et que sa mère se hâta de faire disparaître en lui louant une chambre en ville. Les vagabonds exceptés, elle recevait tout ce qu'il plaisait à son fils d'amener, et il y fallait des prodiges de diplomatie, à cause des bienséances et, encore plus, de la dépense. M. Goethe trouvait fort mauvais que cette bohème vînt boire son bon vin et le ruiner en frais de table.

Le bonhomme était intraitable sur le chapitre de l'argent. L'économie était une vertu bourgeoise, et il n'entendait pas la laisser péricliter dans sa maison. Son fils eut réellement beaucoup à pâtir de l'avarice paternelle. En 1773, il avait publié à ses frais *Gœtz von Berlichingen*, son œuvre de début. L'effet fut immense. De toute la terre germanique, une joyeuse clameur salua le premier né du romantisme, et le nom de Goethe devint célèbre du jour au lendemain. Il n'y en avait pas moins une note à payer, les livres les plus populaires rapportant fort peu dans ces temps de contrefaçons. Le vieux conseiller refusa net de donner un sol, et mit ainsi le jeune triomphateur dans un cruel embarras. On lit dans une de ses lettres : « — Tandis qu'un si grand public s'occupe de *Berlichingen*, je suis réduit à emprunter pour payer le papier. »

M. Goethe avait peut-être eu d'autres raisons encore que l'avarice. La gloire soudaine de son fils, à laquelle il fut très sensible, Gottsched, son oracle littéraire, l'aurait trouvée mal acquise. Le *Mercure allemand* avait dit de la nouvelle pièce : — « Les trois unités y sont outrageusement violées; ce n'est ni une tragédie, ni une comédie; et c'est néanmoins la plus belle, la plus captivante

monstruosité. » Le refus de payer l'impression d'une « belle monstruosité » était bien dû aux mânes des trois unités.

Je me figure que *Werther*, l'année suivante, le réconcilia un peu avec la littérature de son fils. Que de fois il dut se dire, en lisant les malheurs et les souffrances du jeune Werther : — « Comme c'est bien fait ! » Je ne parle pas des peines d'amour, qui ont pris toute la place dans l'imagination du public ; je parle des souffrances d'un être ardent et supérieur comme l'était Goethe lui-même, ambitieux comme lui, et bourgeois, toujours comme lui, qui veut sortir de sa sphère, se mêler aux grands sous prétexte qu'il a plus de mérite qu'eux, et qui se heurte à tant de préjugés de caste, reçoit tant d'avanies, qu'il prend, d'écœurement, un pistolet et se tue. L'effort d'un noble représentant de la classe moyenne pour s'élever, sa défaite finale et sa punition, voilà ce qui faisait du roman de Goethe une œuvre profonde, d'une grande portée sociale, en Allemagne, et en 1774. M. Émile Montégut a été, je crois, le premier, dans un admirable article paru ici même (1), à signaler le vrai sens de ce livre fameux. « Supposez, disait-il, que son amour contrarié n'existe point, qu'il n'ait jamais connu Charlotte, et sa destinée sera la même. Charlotte n'est dans sa vie qu'un accident qui sert à précipiter le dénoûment ; voilà tout. Le grand malheur de Werther, c'est qu'il existe une contradiction entre sa condition et ses sentimens. Werther pourra penser comme un prince, il ne sera jamais qu'un bourgeois ; il pourra sentir comme la nature la plus fine et la plus exquise, il ne sera jamais qu'un employé. » Grâce à cette contradiction, il n'y a pas place pour lui dans une société où les bourgeois sont tenus d'accepter les humiliations et de faire des courbettes, et c'est ce que Werther, pour son malheur, n'a pas soupçonné. « Enfant d'un siècle nouveau, animé de sentimens nouveaux, dépourvu de tout préjugé, Werther a cru que tout le monde était aussi franchement dégagé que lui des superstitions du passé. Il s'est trompé. Il n'a pas vu que l'ombre du passé s'étendait sur lui, absolument comme l'ombre du moyen âge s'étend sur Hamlet. Il pense comme un homme moderne, et il ne voit pas que le spectre de l'ancien régime le poursuit. »

M. Goethe comprenait tout cela, et comme il était fier, mal disposé pour les grands en sa qualité de citoyen d'une ville libre, il n'admettait pas que son fils se mît de gaîté de cœur dans la position humiliante de Werther à la soirée du comte de C***. Le

(1) 15 juillet 1855. Réimprimé dans un volume intitulé : *Types littéraires et fantaisies esthétiques* (Hachette).

seul moyen qu'il imaginât pour se garantir de pareilles couleuvres était de se tenir dignement à sa place. Werther ne s'y était pas tenu; le comte de C*** l'avait chassé; c'était bien fait. Mais comment Wolfgang s'exposait-il aux mêmes aventures puisqu'il connaissait le monde? Pourquoi se liait-il à la légère avec le duc de Saxe-Weimar? Allait-il se ravaler à être un amuseur de princes? Il était bien naïf de se fier aux invitations de Charles-Auguste : — « On veut se moquer de lui, répétait le vieillard; on veut le couvrir de confusion. »

Ses inquiétudes étaient honorables. On lui sait gré de s'être insurgé, lui sorti du peuple, à l'idée que son glorieux fils pût entrer par la petite porte chez n'importe qui, fût-ce un souverain. Son tort fut de s'y prendre par trop mal pour retenir son jeune ambitieux. *Werther* remuait l'Europe entière, *Faust* était commencé, et M. Goethe persistait à n'autoriser la littérature sous son toit qu'à l'état de hors-d'œuvre et à momens perdus. Le métier d'avocat restait pour lui le principal, et il harcelait son fils de reproches parce que les cliens (il y en avait quelques-uns de réels) se plaignaient d'attendre six mois une réponse. En désespoir de cause, il s'était mis à étudier les dossiers et à fournir des conclusions toutes faites à maître Wolfgang. Il n'y gagna que cette réflexion des *Mémoires :* — « Mon père... ne me laissait pas suivre mon chemin;... il s'efforçait de plus en plus de m'implanter sur un sol où je ne pouvais pas prospérer. » Sans compter que les tracasseries en tout genre allaient leur train. On lit dans une lettre de Goethe à Kestner, écrite pendant une absence de Francfort : — « Voici la lettre de mon père. Dieu bon! s'il m'arrive de vieillir, faudra-t-il que je devienne aussi comme cela? Faudra-t-il que mon âme se détache de ce qui est bon et aimable? Étrange. Il semblerait que plus l'homme avance en âge, plus il doive s'affranchir du terre-à-terre et du mesquin... Mais il devient toujours plus terre-à-terre et plus mesquin. Il ne me reste... qu'à oublier qui je suis, où je suis et ce que je suis. »

Sa mère vint à son aide avec la décision qui l'avait fait surnommer *l'Action* par Goethe. Quoi qu'il pût arriver à son fils dans le vaste monde, tout valait mieux que de le laisser s'user en luttes stériles. Elle lui obtint la permission d'aller passer « quelques semaines » à la cour de Weimar. Le grand-duc annonça aussitôt qu'il enverrait un de ses carrosses prendre son hôte à Francfort. Au jour dit, point de carrosse, et le vieux conseiller de triompher: — « Il veut se moquer de toi, — il veut te couvrir de confusion. » Quinze jours se passent dans l'attente, avec ce refrain irritant dans les oreilles : — « Il veut se moquer de toi... Il veut se moquer de

toi... » Tant et si bien que Goethe finit par le croire, et sortit furtivement de Francfort, le 30 octobre 1775, pour aller cacher sa honte en Italie. Un courrier de Weimar le rattrapa sur la route ; le malentendu s'expliqua, et l'auteur de *Werther* arriva le 7 novembre à la cour du duc pour y vivre la seconde partie de son roman, — moins le dénoûment, s'entend, — et vérifier à ses risques et périls si les épais descendans des croisés allemands n'auraient réellement que des brutalités imbéciles pour un homme dont la gloire emplissait l'univers civilisé, parce qu'il n'était pas né titré. La France donnait d'autres exemples et encensait ses grands écrivains. Ce pouvait être une raison de plus, pour les grands chasseurs et gros buveurs blasonnés des montagnes du Hartz et de la Thuringe, de rabattre le caquet aux poètes crottés assez présomptueux pour s'imaginer que le génie et le talent rapprochent les distances ; il essaimait dès lors de la France tant d'idées subversives et impies.

Goethe allait courir sa chance avec la superbe confiance de la jeunesse et le sentiment d'obéir à la force des choses. — « Vous vous souvenez, écrivait-il de Weimar à sa mère, en 1781, des dernières années que j'ai passées chez vous, avant de venir ici. Si cela avait dû continuer, j'aurais certainement sombré. Je serais devenu fou, par la disproportion entre un milieu bourgeois, étroit et croupissant, et la largeur, la rapidité de mouvement de mon être. »

Il était parti pour « quelques semaines. » Sa mère savait bien qu'il ne reviendrait plus et qu'elle s'était ôté elle-même sa joie suprême. Elle ne se laissa pas abattre, n'étant pas, disait-elle, de ces gens « qui se désolent de ce qu'il n'est pas toujours pleine lune. » Elle s'appliqua à tirer le meilleur parti possible de la situation, et le ciel lui revalut sa bonne humeur, car le ciel sait gré à ses créatures d'être gaies. Il a des poids pipés pour peser dans la balance les fautes du pécheur qui a trouvé le monde beau et la vie bonne.

IV.

Les premières nouvelles de Weimar furent radieuses. Goethe écrivait à une parente, M[lle] Fahlmer, qui communiquait les lettres à M[me] Goethe, ce qu'il ne destinait pas à être lu par son père. Le 22 novembre, il lui dit : « Ma vie passe comme une course en traîneau. Le traîneau file, les clochettes tintent, on tourne, on vire, on va, on vient. Ma vie prend un essor nouveau et tout s'arran-

gera bien... Tout va à souhait, et cela fait ici, naturellement, une sensation extraordinaire. »

Le 5 janvier (1776), les choses se gâtent pour la pauvre Mme Aia : — « Chère tante, j'ai besoin d'écrire à ma mère, c'est pourquoi je vous écris, afin que vous méditiez ma lettre ensemble. Je continue à être dans la situation du monde la plus enviable. Je plane au-dessus de toutes les relations les plus hautes et les plus intimes, j'ai une influence heureuse, et je jouis, et j'apprends, et ainsi de suite. Mais j'ai besoin d'argent, — car personne ne vit de l'air du temps, — je prie donc ma petite tante d'examiner avec ma mère si mon père aura le cœur et le bon sens, lui sur qui tombent les reflets de la gloire de son fils, de me donner 200 florins, ou une partie de cette somme. »

Vinrent ensuite un certain nombre de notes à payer, adressées de Weimar à M. le conseiller impérial Goethe, qui se mit dans des fureurs horribles. Puis une lettre fort impérieuse : « (6 mars 1776). Chère tante,.. je vous supplie *une fois pour toutes* (1) de vous tranquilliser. Mon père peut mijoter ce qu'il lui plaira ; je ne peux pas passer mon temps à répondre *sur cela* et à le dissuader de ses lubies. Voici les faits : je reste ici; j'ai loué un beau logement; mon père *me doit ma dot* et *de quoi m'équiper ;* ma mère s'y prendra comme elle voudra pour lui glisser cela ; seulement, qu'elle ne fasse pas *l'enfant*, car je suis *le frère* et *le tout* d'un prince. *Der H...* (2) m'a fait de nouveau cadeau de 100 ducats. »

Le 18 mars, nouveau billet sur le même sujet, se terminant ainsi : — « Le duc a commandé secrètement tout mon mobilier pour m'en faire cadeau... Il est inutile que le père le sache. » — Très inutile, en effet. Le bonhomme Goethe aurait trouvé cela encore plus dur que de payer les dettes de son prodigue. Ce n'était pas à lui qu'on eût fait accroire qu'il était glorieux de vivre des bienfaits des princes. Il n'y avait pas dans toute sa personne de quoi faire le petit doigt d'un courtisan ; on ne pourrait malheureusement pas en dire autant de Goethe.

Au plus fort de ces négociations épineuses, pendant lesquelles Mme Aia paya beaucoup de sa poche ou de celle de ses amis, des bruits fâcheux commencèrent à courir sur la situation de Goethe à Weimar. On l'accusait d'abuser de sa faveur pour entraîner le jeune duc dans des orgies épouvantables. Que Charles-Auguste se grisât, ses sujets, gens très simples et très rustiques, n'y voyaient point

(1) Les italiques sont de Goethe.
(2) *Der Herzog*, le duc.

de mal; mais qu'il bût son vin dans des crânes, cela était scandaleux. Que leur souverain fît la cour à leurs filles, rien de plus naturel; mais qu'il se déguisât en ouvrier pour danser avec les ouvrières, cela était inoui. Que le duc de Saxe-Weimar fît claquer un grand fouet sur la place du marché, pendant une heure, pour gagner une gageure, personne n'avait rien à voir aux fantaisies princières; mais qu'il associât un « bel esprit » à ce passe-temps, cela était dégradant pour la majesté du trône. Qu'il eût un petit bourgeois à ses gages pour l'entretenir de poésie, de philosophie et autres balivernes, chacun l'admettait; les monarques ont eu de tout temps le goût des bouffons; mais qu'il se laissât tutoyer par lui, cela était inconcevable dans un pays d'étiquette, où les bourgeois n'étaient tolérés au théâtre que dans les petites places. Les esprits se montèrent dans les cercles engourdis de Weimar, et il y eut un déchaînement, avec protestation officielle et publique, quand le duc nomma Goethe « conseiller privé de légation » avec 1,200 thalers d'appointemens, au mépris de la hiérarchie, des droits acquis, de toutes les lois divines et humaines.

On sait avec quelle vigueur le grand poète tint tête à l'orage et s'imposa aux hobereaux germaniques. Il aimait la bataille : — « Mme Aia se rappelle, écrit-il, que j'étais insupportable quand rien ne me tourmentait. Je suis sauvé dès que j'ai des tracas. » — Dans la même lettre : — « Je suis aussi content et heureux qu'un homme peut l'être (6 novembre 1776). »

Cependant les échos de Weimar, grossis par l'envie et la malignité, venaient donner raison à M. Goethe, et l'on peut croire qu'il n'avait pas la victoire modeste, ni aimable. Mme Aia se constitua le gardien de la réputation de son fils et se chargea de clore le bec aux commères de Francfort, titrées ou non. Certaine qu'on exagérait les faits, elle en donna la raison avec sa verdeur accoutumée : — « Ils ne peuvent pas comprendre, écrit-elle à un ami, qu'on puisse avoir de l'esprit sans être de la noblesse. » — *Ils* furent obligés de le comprendre et de reconnaître, quelquefois à leurs dépens, qu'on peut porter un bonnet blanc, compter sa lessive, et cependant river leur clou aux descendans de tous les croisés allemands, du Rhin jusqu'à l'Oder.

Elle réduisit par la douceur et les bons offices une autre classe de mécontens qui avaient des griefs personnels contre le nouveau conseiller privé. Les jeunes poètes en costumes esthétiques et les apôtres de l'état de nature, que M. Goethe regardait de travers quand ils buvaient son vin de 1706, avaient appris avec un vif intérêt que leur camarade Wolfgang, leur frère en *génialité*, était devenu favori d'un prince et personnage officiel. Ils en avaient tiré un heureux augure pour le triomphe de leurs idées et s'étaient

acheminés en hâte vers le « beau logement » meublé par Charles-Auguste, tout réjouis de la charmante surprise qu'ils ménageaient au maître de la maison. Leur arrivée fut en effet une surprise, mais la plus désagréable du monde. Goethe était à présent un homme de cour, décidé à se pousser dans les places et les dignités, et il n'appréciait plus du tout les chapeaux blancs à rubans jaunes, ni la familiarité et le langage génial de l'homme naturel. Ses anciens amis lui parurent ridicules et mal élevés, très compromettans vis-à-vis du parti de la noblesse, et il commença par les expédier à l'auberge. Il s'attacha ensuite à leur faire sentir qu'ils avaient manqué de tact en ne faisant pas la différence des temps et des situations, et qu'ils lui étaient, selon sa propre expression, « une écharde dans la chair. » Les candides jeunes gens repartirent de Weimar déçus et affligés. Alors deux mains amies se tendirent vers eux de Francfort, les attirèrent autour de la table ronde de Mme Aia et pansèrent avec tant de bonté les blessures infligées par l'égoïsme, qu'il ne resta dans les cœurs d'autres sentimens que l'affection et la reconnaissance.

C'était aussi à elle que venaient les nombreuses oubliées que son fils avait aimées passionnément l'espace d'un matin, le temps de les mettre toutes vives dans une pièce ou un roman. On sait que c'était sa manière de s'acquitter envers elles; il appelait cela « mériter par une expiation volontaire l'absolution de sa conscience. » Mme Aia avait des trésors de tendresse pour ces innocentes victimes de l'imagination poétique et elle y gagna d'être la grand'mère adoptive de plusieurs ménages qui auraient pu être celui de son fils. Elle était marraine, — on lui envoyait les enfans, — le mari et la femme lui faisaient des visites ou lui écrivaient des lettres à l'occasion des événemens de famille, — et les souvenirs pénibles s'effaçaient, ici encore, sous son influence.

A ceux qui accusaient son fils de courtisanerie et de servilité, elle put bientôt opposer des preuves visibles et palpables des égards singuliers dont il était l'objet à la cour de Weimar. En 1778, la duchesse douairière Amalia s'arrêta deux fois à Francfort et ne manqua pas un seul jour de venir bavarder rue de la Fosse-aux-Cerfs avec Mme Aia. On juge de l'émotion de la ville et de ce qui se débita de paroles au marché et à la sortie du sermon. La première visite avait été destinée à faire une politesse à Goethe. Les suivantes furent pour le plaisir de la duchesse, que cela reposait des comtesses et des baronnes. Elle ne se lassait pas de l'imprévu de la conversation, chez cette bourgeoise toute unie, de l'originalité que lui donnait l'absence complète de conventions, aussi bien dans les idées que dans les manières. Ce n'est pas que Mme Aia n'eût certaines prétentions aux grandes manières; elle écrivait à son fils

après avoir reçu la visite d'un chambellan de Charles-Auguste : — « J'ai fait bien attention à ne pas avoir des explosions de joie chaque fois qu'on prononçait ton nom, selon la vieille habitude de Mme Aia. Je me suis tenue comme si une grande cour avait été ma nourrice. » — Elle se calomniait; elle n'aurait pas eu tant de succès auprès des princes si elle avait été capable de prendre des airs empesés.

Quand la duchesse repartit, elles étaient sur le pied de s'écrire et d'échanger des cadeaux. La duchesse lui envoie la tabatière obligatoire avec portrait, des dessins ou peintures faits de sa noble main, son buste, des jarretières qu'elle a tricotées et qui se trouvent trop grandes : — « Je les mettrai et les ôterai matin et soir, lui écrit Mme Goethe, avec le respect qui leur est dû, — mais il faut que Votre Altesse ait une bien grande idée de ma corpulence, car chacune en fait juste deux. Tant mieux pour moi!.. J'en aurai deux paires. » — Ce n'est pas tout de remercier; Mme Aia prétend ne pas demeurer en reste. Sûre d'elle-même, et sans redouter un instant la comparaison avec aucun cuisinier de prince, elle expédie à Weimar toutes sortes de friandises de sa façon, qui sont appréciées à leur valeur au palais ducal. Elle y joint tantôt un petit ouvrage, tantôt du raisin de sa vigne. Un jour, elle annonce de la filasse pour son fils : — « J'ai appris avec grand plaisir que Votre Altesse filait. Mme Aia a aussi beaucoup filé dans son temps et ça ne va pas encore trop mal. Je suis si contente que le docteur (1) file, que je vais lui envoyer au plus tôt 25 livres de belle filasse bien fine. » — Il est peu connu que Goethe filait. Le fait est pourtant certain. Il collabora même à un *Manuel de la fileuse*.

Les Francfortois avaient à peine eu le temps de se former une opinion sur tous ces événemens extraordinaires, qu'un second coup de théâtre remit le trouble dans leur esprit. La duchesse Amalia, après tout, n'était pas une princesse régnante; elle pouvait se permettre des excentricités. Mais son fils, Charles-Auguste, était sur le trône, et c'était en vérité une chose étrange de le voir descendre chez le bonhomme Goethe avec le fils de la maison et y vivre en camarade. Les badauds eurent ce spectacle au mois de septembre 1779. Le 24, Mme Goethe écrit à la duchesse douairière : — « ... Notre gracieux prince est descendu (pour nous faire une surprise) à quelque distance de la maison. Ils arrivent tout doucement à la porte, sonnent, entrent dans la chambre bleue. — Votre Altesse se représente Mme Aia assise à la table ronde, — la porte qui s'ouvre, — le docteur qui lui saute au cou tandis que le duc

(1) C'est son fils qu'elle appelle ainsi.

reste à l'écart, contemplant sa joie. — Mme Aia, comme ivre, courant enfin au-devant du meilleur des princes, pleurant d'un œil, riant de l'autre et ne sachant pas du tout ce qu'elle doit faire. » — La nouvelle se répand en un clin d'œil dans la ville, — parens, amis, voisins, voisines d'accourir pour voir Wolfgang Goethe avec « son duc, » — la chambre bleue ne désemplit plus, et le cœur de Mme Aia déborde d'orgueil : — « Cette pièce, toujours pleine de gens qui attendaient impatiemment que Son Altesse descendît, — ce bon prince, qui entrait d'un air gracieux, se laissait dévisager par tout le monde, causait avec l'un et l'autre, — ce n'est pas une lettre qu'il faudrait pour tout raconter à Votre Altesse, c'est une chronique (8 octobre). » — Goethe et « son duc » reviennent une seconde fois dans le courant de l'hiver, puis c'est la duchesse douairière, puis son fils cadet, puis tous les personnages de la cour de Weimar qui ont le respect des favoris, et Mme Aia a désormais l'esprit en repos : quoi qu'en disent les mauvaises langues, Wolfgang n'est pas à la cour sur le pied d'une façon de domestique.

Les gens de lettres n'avaient pas attendu l'exemple d'en haut pour entourer d'hommages leur « mère Aia, » ainsi qu'ils l'appelaient. Ils la vénéraient par esprit de corps, à cause de ce que Goethe leur avait rapporté de son dévoûment quand il avait voulu suivre sa voie. — « Il n'y a pas à dire, écrit Wieland en 1777, il faut que je voie la mère de Goethe. » Quelques mois plus tard, il est chez elle, et Mme Aia adresse à une amie la jolie lettre que voici : — « Wieland est ici depuis plusieurs jours, ainsi que l'ami Merck... Tout est sens dessus dessous depuis le matin jusque dans la nuit; car, ma chère commère, vous qui avez un poète pour mari, vous savez par expérience que cette race d'hommes-là fait plus de désordre en un jour que nous autres, pauvres vers de terre, en une année. Aussi pouvez-vous vous représenter l'état épouvantable où est ma maison. Je vous écris à six heures du matin, pendant que tout dort encore profondément. »

On remplirait des pages avec les noms des gens célèbres ou distingués qui firent le pèlerinage de Francfort en l'honneur de Mme Goethe. Elle figurait parmi les curiosités de l'Allemagne. Quand Mme de Staël parcourut la terre germanique à l'état de tourbillon pour étudier « les foyers de lumières, » elle mit la mère du grand homme sur la liste des choses à voir, à l'indicible horreur de Mme Aia, que la réputation d'éloquence de notre compatriote remplissait de terreur. — « Que me veut cette femme? écrivait-elle à Goethe. Je n'ai pas même écrit un A. B. C. D., et mon bon génie m'en préservera aussi dans l'avenir. » On n'échappait pas à Mme de Staël. La légende dit qu'elle parut devant Mme Goethe en turban

aurore, une branche de laurier à la main, et qu'elle lui présenta son cortège, Benjamin Constant en tête.

Le nom de Mme Aia était devenu inséparable de celui de Goethe dans l'esprit des contemporains, et l'anecdote suivante nous en donne la raison. Un journal du temps raconte qu'un des « philosophes favoris » de l'Allemagne avait dit, après avoir causé avec elle : — « Je comprends maintenant comment Goethe est devenu ce qu'il est. » Quiconque l'approchait, comprenait de même que son fils lui devait beaucoup, même en littérature, et que son bon sens lumineux, allié à un goût très fin, avait fort aidé à préserver Goethe de la déclamation et des pleurnicheries qui étaient alors de mode. Elle passait pour si bonne connaisseuse en matière de style, que la duchesse Amalia lui écrivait : — « Très chère madame Aia.., le compère Wieland... vous enverra tout un paquet de journaux ; c'est un petit badinage que je me suis fait faire cet été, et qui a si bien réussi, qu'on l'a prolongé jusqu'à présent. Peut-être vous fera-t-il aussi passer quelques bonnes heures. Les auteurs sont Wolff (1), Wieland, Herder, Knebel et le chambellan Seckendorf. Le flair si fameux de Mme la conseillère lui fera deviner sans hésitation de qui est chaque article (23 novembre 1781). » Témoignage plus flatteur encore, Wieland lui envoyait tout ce qu'il publiait, en sollicitant un « jugement dans la manière de Mme Aia. »

Elle se prêtait en souriant à des hommages qu'elle reportait à son fils : — « Elle ne s'y reconnaissait d'autre droit, disait ce dernier, que d'être la mère d'un poète. » Elle lui écrit gentiment, vers la fin de sa vie : — « Cette foire-ci a été riche — en professeurs !.. Comme une partie de ta gloire et de ta réputation retombe sur moi, et que les gens se figurent que j'ai contribué à ton grand talent, ils viennent me contempler ; — mais... je leur affirme que, si tu es un grand homme et un grand poète, je n'y suis absolument pour rien (car je n'accepte pas les louanges auxquelles je n'ai pas droit)... Un grain de cervelle en plus ou en moins, et tu aurais peut-être été un homme tout à fait ordinaire, et là où il n'y a rien, personne n'en fait rien sortir... Mon don, que Dieu m'a donné, est de représenter d'une manière vivante toutes les choses à ma portée, grandes et petites, vraies ou inventées, de manière que, lorsque j'entre dans une réunion, c'est une gaîté et une joie générales tout le temps que je raconte. J'ai raconté à ces professeurs, — et ils sont partis contens, — voilà tout le mystère (1807). » N'est-ce pas charmant? La rapsode de la

(1) Goethe.

« chaise verte » n'avait rien perdu de son feu et de sa fraîcheur d'imagination, mais elle les mettait à présent au service de son unique passion : la gloire de son enfant. Un de ses grands plaisirs était de lire ou de réciter les œuvres de Goethe devant un cercle d'amis, « d'un ton et d'un regard si superbes, » avec des commentaires si pénétrans, que vers ou prose en étaient illuminés.

Et M. Goethe? Hélas! il ne sut jamais que les temps de la bourgeoisie allemande étaient venus. Une de ses dernières joies avait été d'apprendre que son fils avait un traitement de 1,200 thalers. L'année suivante, ses facultés baissèrent, et son irritabilité s'accrut d'autant. Deux attaques l'achevèrent. Il traîna jusqu'au printemps de 1782, hébété et paralysé, et mourut enfin le 25 mai. — « Ma maison, écrit Mme Goethe à la duchesse, est maintenant silencieuse et vide comme un cimetière, — quelle différence avec autrefois! — Mais rien ne demeure immobile dans la nature entière; tout change incessamment, — comment m'imaginer que je suis une exception? — Non, Mme Aia n'a pas des idées aussi absurdes. » Elle ne songea plus qu'à revoir son fils, et c'est ici que l'histoire devient mélancolique.

V.

En 1779, Goethe avait été ramené dans sa patrie par « son duc. » Il y avait reçu un accueil bien doux pour un cœur justement orgueilleux. Avant Weimar et ses honneurs, les gros bourgeois de Francfort trouvaient le petit-fils de l'aubergiste du Saule un trop petit compagnon, malgré sa gloire littéraire, pour épouser leurs filles. Il ne s'était écoulé que quatre ans, et l'Excellence en herbe planait au-dessus des plus gros bourgeois, dans les cercles nobles pour lesquels il était jadis comme s'il n'existait pas. Werther avait sa revanche de la soirée chez le comte de C*** et des mépris de la « très noble dame de S*** avec M. son époux et leur oison de fille. » Mme Aia ne manque pas de le constater dans une de ses lettres à la duchesse: « On ferait une jolie pièce sur le beau chambellan von Wedel (1) et M. le conseiller privé Goethe dans le monde; comment nos très nobles demoiselles Oisons se pavanaient et tâchaient de faire des conquêtes; comment ça n'a pas réussi, etc. »

Francfort avait mérité son pardon. Goethe lui garda pourtant rancune des mauvais jours de sa jeunesse, et il fut longtemps im-

(1) Le chambellan qui accompagnait le duc.

possible de le résoudre à y revenir. Sa mère était isolée; il savait qu'elle n'avait pas d'autre pensée que lui, toujours lui, pas d'autre désir que de le revoir; néanmoins il ne revenait pas. Chacun le poussait à aller à Francfort, à commencer par son maître, qui voulut enfin l'y ramener lui-même une seconde fois, en 1784, à l'occasion d'un voyage sur le Rhin. Goethe refusa de le suivre et le laissa s'asseoir sans lui à la table ronde de Mme Aia, alléguant « les mauvais souvenirs que lui avaient laissés les cours du Rhin (1). »

Il n'est jamais à court de prétextes, vis-à-vis de sa conscience ou du public, pour esquiver Francfort, et pas un de ces prétextes qui soit moins misérable, moins puant d'égoïsme que celui de tout à l'heure. Un jour, il a « renoncé à la visite à sa mère pour l'amour de Mme de Stein, » qui le récompense en s'attardant indéfiniment dans une propriété éloignée. Une autre fois, — au moment de revenir d'Italie, — il s'est annoncé rue de la Fosse-aux-Cerfs, et Mme Aia lui a répondu par un cri de joie qui aurait dû lui donner des ailes : « — Quand tu seras ici, il faudra inviter tous tes amis, et quel festin! — du gibier, des volailles aussi nombreuses que le sable de la mer, — enfin, une magnificence. Cher fils! Il me prend une inquiétude que cette lettre ne t'arrive pas. Je ne sais pas ton adresse à Rome, — d'après ce que tu m'écris, tu es à moitié incognito, — je veux espérer que tout s'arrangera pour le mieux. Donne-moi un signe de vie avant ton arrivée; sans cela je croirai que chaque chaise de poste m'amène mon *uniquement-aimé*, — et l'espoir trompé n'est pas mon affaire. » Goethe s'annonce de la façon la plus positive, par ses bagages, mais il ne résiste pas à la tentation de faire un crochet sur Nuremberg : Francfort cesse d'être sur sa route, et sa mère l'attend en vain. Il y avait alors plus de huit ans qu'il ne l'avait embrassée.

On ne comprend pas qu'il n'ait pas été touché de la discrétion de cette pauvre vieille qui ne se plaint jamais, ne réclame jamais, et déclare à tout venant qu'elle a eu la belle part, puisqu'elle a mis un Goethe au monde. Elle ne cache pas que son cœur et sa pensée sont à Weimar, qu'elle ne vit que pour le courrier de Weimar : « — Il en va de moi, écrit-elle à la duchesse, à peu près comme du vieux chevalier que Giron de Courtois (2) trouve dans un trou, et qui ne vit là dedans que des bonnes nouvelles que les esprits lui apportent de son petit-fils Hector (5 octobre 1783). » Un ami qui revient de Weimar, une lettre où on lui parle de son fils, fût-

(1) Heinemann, p. 213.
(2) Héros d'un poème de Wieland.

elle d'un enfant ou d'un inférieur, et la voilà heureuse pour plusieurs semaines. Ces joies lui font-elles aussi défaut, Mme Aia se distrait par la lecture et la musique, et affirme avec conviction que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. « — Je ne suis pas une héroïne, dit-elle à son fils, mais je tiens la vie pour une jolie chose. » Et ailleurs, à propos de lectures en commun avec des amis : « — Ah! il y a pourtant bien des joies dans le monde de notre cher Seigneur Dieu! Il ne s'agit que de savoir les chercher, — on les trouve alors sûrement, — et de ne pas mépriser les petites. — Combien de joies sont foulées aux pieds parce que la plupart des hommes regardent en l'air, — et ne font pas attention à ce qui est à leurs pieds! Voilà encore Mme Aia qui fait une tirade! bonsoir. » Puisque son fils ne pouvait pas avoir tort (c'était pour elle un article de foi), il avait sans doute de bonnes raisons de ne pas venir. Du reste elle se défend toujours, de parti pris, et elle rabroue les gens qui se plaignent à elle qu'il est sec. Mme de Stein avait eu cette mauvaise inspiration lorsque Goethe était parti pour l'Italie sans l'avertir ni lui dire adieu. Elle s'attira cette réplique de la « mère Aia : » « — Quand un affamé, après un long jeûne, s'assoit devant une table bien servie, il ne pense ni à père, ni à mère, ni à ami, ni à maîtresse, jusqu'à ce qu'il ait assouvi sa faim, et personne ne peut le trouver mauvais. »

C'est pendant ces années de solitude que Mme Goethe se lia avec l'enfant qui fut plus tard la belle reine Louise de Prusse. L'empereur Léopold II était venu se faire couronner à Francfort (1790), et nombre de ses invités étaient logés chez l'habitant. Mme Goethe avait eu pour son lot deux petites princesses de Mecklembourg-Strélitz, leur petit frère et leur dame d'honneur. A peine entrés, ses jeunes hôtes aperçoivent la fontaine qui est encore au fond de la cour et sont pris d'une envie folle d'avoir pompé une fois dans leur vie, comme les heureux gamins des rues : « Je voudrais essayer, » criait Louise, la future reine. La maîtresse du logis les approuve. Cris d'aigle de la dame d'honneur au spectacle scandaleux de trois princes de Mecklembourg-Strélitz occupés à pomper. Indignation de Mme Aia de ce qu'on veuille priver des enfans d'un plaisir aussi innocent. La discussion s'échauffe, Mme Aia pousse la pimbêche dans une chambre et tourne la clé, les enfans exultans pompent à cœur joie.

La dame d'honneur renonça à la lutte et se voila la face, tandis que les princesses gambadaient en chantant de la cave au grenier, que le prince héritier valsait avec Mme la conseillère et que tous les trois couraient à son dîner, une fourchette à la main, pour

piquer à même le plat de la salade aux lardons et d'autres mets roturiers. Les altesses lui jurèrent en partant « de ne jamais oublier combien ils avaient été heureux chez elle, » et ils tinrent parole. Neuf ans après, le prince héritier vient demander à dîner à Mme Goethe, la fait monter dans un beau carrosse « avec deux laquais derrière, » et la mène dans un palais où l'attend la reine de Prusse, qui ne lui parle que du paradis de la rue de la Fosse-aux-Cerfs. « — J'en avais un nimbe, écrit Mme Aia à son fils, et il m'allait très bien. » Le carrosse revient encore en 1803, et la noblesse teutonne assiste à une scène singulière. Tout le monde est debout dans le salon, hormis la reine de Prusse et une vieille dame que la souveraine a fait asseoir à côté d'elle, et qui ne cesse de la questionner pendant que les hauts personnages défilent devant le fauteuil royal et saluent dans les règles : « — Qui est celle-là ? demande la vieille dame. — Qu'est-ce que c'est que celui-là ? » C'est Mme Aia qui *aiane*, selon le verbe qu'elle a créé à son usage. Elle reconnaît au passage une autre pimbêche de cour qui a jadis grondé « *ses* princesses » pour une faute contre l'étiquette, et elle lui dit son fait en face.

Peut-être convient-il de chercher dans ces anecdotes la clé des refus essuyés par la duchesse Amalia, qui aurait voulu attirer Mme Goethe auprès d'elle, à Weimar. On vient de voir Mme Aia dans ses grands jours de cérémonie, quand elle se surveillait et avait la prétention de se tenir « comme si une grande cour avait été sa nourrice. » Elle était trop fine pour ne pas sentir, dans le fond de son âme, qu'elle n'avait pas le ton de ce monde-là, que les princes ne goûtent les familiarités qu'à leurs heures, et que les jeunes bourgeois qui ont fait un grand chemin peuvent être gênés par leur famille. Goethe était chargé d'honneurs, anobli et détesté. Ne pouvant plus le dédaigner, les Weimariens s'étaient pris d'une haine féroce pour le parvenu auquel allaient toutes les faveurs. La présence de sa mère chez la duchesse lui aurait certainement créé des embarras de plus, et l'instinct maternel fait de tels miracles, qu'il a bien pu arrêter Mme Aia, toute dévorée qu'elle fût de la passion de contempler « l'uniquement aimé. »

Quoi qu'il en soit, Goethe lui donna bientôt une trop bonne raison de se tenir en paix à Francfort. A son retour d'Italie, il fit la connaissance de Christiane Vulpius, en eut un enfant et l'installa chez lui. Christiane était une jeune fleuriste sans éducation, fraîche et gaie, aimant les bals d'étudians et la bouteille. Weimar leva les bras au ciel ; l'Allemagne soupira ; Mme Goethe renferma son chagrin et fit semblant d'ignorer.

Elle revit son ingrat en 1792, lorsqu'il passa par Francfort pour

suivre son maître dans la campagne de France. Les hasards de la guerre le lui ramenèrent deux fois l'année suivante, et il revint de lui-même en 1797, mais j'ose dire qu'il eût mieux valu, pour l'honneur de Goethe, qu'il eût évité ces trois visites-là comme il avait évité toutes les autres. Il reparut chez sa mère parce qu'il avait entrepris de lui imposer Christiane. Il savait que Mme Aia était incapable de lui refuser quelque chose, et il en abusa vilainement. On suit la marche de la négociation dans la correspondance de Mme Goethe. Son fils vient en mai 1793. Le 14 juin, billet où elle lui dit : « J'écrirai à ton amie. » Le 20, elle s'exécute, et adresse à Christiane une lettre fort guindée : « Il m'a été très agréable que les objets envoyés vous aient fait plaisir, — portez-les comme un petit souvenir de la mère de celui que vous estimez et respectez, et qui mérite, en effet, l'amour et le respect. » Après ce début qui lui ressemble si peu, Mme Aia parle de choses et d'autres en personne qui ne sait que dire, et se rattrape gauchement : « On entend la canonnade jour et nuit, — il n'est donc pas étonnant qu'on ne parle que de cela, — lorsqu'on pourrait et devrait parler de choses plus intéressantes. C'est ce qui va être fait, — en m'informant de la santé du cher petit Auguste, — j'espère qu'il se porte bien et qu'il est gai ? Dites-lui que s'il apprend bien ses lettres, je lui enverrai du bonbon, — et de beaux joujoux. Adieu et bons souhaits, du fond du cœur de votre amie. — Goethe. » Voilà une lettre qui sent le pensum. Le 25, elle écrit à son fils : « J'ai écrit à ton amie une bonne petite lettre, — qui lui fera probablement plaisir. » Le 8 juillet : « Je suis bien aise que ma lettre ait fait plaisir, — si Dieu voulait permettre que je pusse rendre tout le monde heureux, je serais tout à fait contente. » Ce calice bu, elle ne fait plus que de vagues allusions à Christiane : « Salue toute ta maison de ma part. Salue tout ce qui t'est cher. » Mais Goethe ne l'entendait pas ainsi. Il exigeait soumission entière ; son orgueil ne pouvait se contenter à moins.

Le 24 septembre 1795, Mme Goethe hasarde un léger reproche : « Cher fils.,. je te félicite de la prochaine venue d'un nouveau citoyen du monde, — seulement, ça me fâche de ne pas pouvoir faire part de la naissance de mon petit-fils, — ni m'en réjouir ouvertement, — enfin, puisqu'il n'y a rien de parfait sur cette terre, je me console en pensant que mon Wolfgang est plus heureux que s'il était mal marié. » C'était un langage indulgent. Il la fit cependant mettre en pénitence (16 octobre) : « Cher fils, je t'ai attendu cinq jours. Au lieu de toi, arrive une lettre qui parle de circonstances changées, — et qui laisse entendre, à mon grand chagrin, que tu ne pourras venir de longtemps. »

Deux ans s'écoulent encore. Il faut en finir. Au mois d'août 1797, Goethe s'annonce seul et amène Christiane avec le petit Auguste. Il obtient gain de cause, établit sa maîtresse en belle-fille chez sa mère, va voyager en Suisse en assurant qu'il repassera par Francfort, se laisse encore détourner par « les trésors artistiques de Nuremberg, » et ne revient jamais. Il ne revit pas sa mère et se jugea assurément sans reproche, car il l'avait invitée dans son ménage irrégulier, où elle aurait eu le plaisir de frayer avec la mère et la sœur de Christiane et de voir sa pseudo-bru entre deux vins. Mme Aia faisait l'entêtée : tant pis pour elle ! L'égoïsme est un des premiers droits du génie, l'ingratitude un de ses premiers devoirs, afin que rien ne le distraie de sa dette envers l'humanité. La théorie est défendable, à condition d'appeler un chat un chat et de ne pas essayer de nous donner le change. Wieland, qui défendit toujours Goethe, écrivait à un ami (2 décembre 1796) : « *Avec tout son égoïsme*, il est si peu malfaisant, ou plutôt si bonhomme au fond, et c'est un esprit si puissant, un talent si fécond, que je ne peux pas m'empêcher de l'aimer. » Nous l'aimons tous dans ces limites-là; nous lui sommes tous reconnaissans de nous avoir donné des chefs-d'œuvre et de ne pas avoir abusé de son génie pour faire le mal; mais il ne faut pas nous en demander plus et nous vanter la sensibilité de Goethe. Plus d'un historien a renoncé du reste à la défendre, même en Allemagne.

Mme Aia vécut et mourut en soutenant que son « docteur » était le modèle des fils, et elle-même la plus heureuse des femmes. Dès que son petit-fils Auguste est en état de comprendre, elle lui écrit, en soulignant : « Ton cher père ne m'a *jamais*, *jamais* causé un chagrin ou une contrariété. » En trente-trois ans de séparation, à peine surprend-on dans ses nombreuses correspondances une ou deux lignes ressemblant à un gémissement : « La mère Aia... est solitaire comme dans la tombe, délaissée comme une chouette dans une ville détruite... Mon humeur couleur de rose est devenue un peu couleur de puce (*lettre à la duchesse*). » Elle ne se permet même pas d'inviter son fils, sauf une seule fois, sur la fin, et d'un petit mot jeté en passant : « Avec tout cela, — j'espère pourtant que tu me donneras encore une fois la joie de ta visite, — je ferai de mon mieux pour te procurer toutes les commodités possibles. » Cette dernière phrase est une allusion au logement où elle s'était retirée après la vente de sa grande maison, devenue trop lourde pour ses ressources. C'est dans cet appartement qu'on l'entendit s'apostropher en ces termes : « Allons ! n'as-tu pas honte, vieille conseillère ! Tu as eu assez de bon temps sur cette terre, et ton Wolfgang par-dessus le marché. A présent que les mauvais jours arrivent, tu peux bien t'en arranger et ne pas faire ces grimaces-là !

Tu as passé soixante-dix ans, et tu voudrais toujours être sur des roses! »

Elle eut encore une « explosion » de joie à l'automne de 1806, en apprenant que Goethe avait régularisé sa situation et épousé Christiane: « Je te souhaite dans ton nouvel état toutes les bénédictions, — tous les bonheurs, — toutes les prospérités, — tu as agi selon le souhait de mon cœur. — Que Dieu vous conserve! Vous avez ma bénédiction du fond du cœur. »

Moins de deux ans plus tard, elle tombait malade pour ne plus se relever. Sa mort est sans contredit plus originale et plus belle, dans sa simplicité bourgeoise, que celle de toutes les héroïnes de tragédie, classiques ou romantiques. Sans compter qu'elle a l'avantage d'être vraie.

Elle commença par défendre de déranger son fils, qui était aux eaux, puis elle régla les détails de son enterrement. L'usage de Francfort était d'offrir du vin et des gâteaux aux personnes qui suivaient le convoi. Mme Goethe indiqua les vins à donner, fixa la grandeur et le nombre des gâteaux et recommanda à sa cuisinière d'y mettre assez de raisins de Corinthe, ajoutant qu'elle n'avait jamais pu souffrir les craquelins où l'on avait ménagé les raisins, et que ça la fâcherait encore au fond de sa tombe. Le matin du jour où elle mourut, une famille qui ne la savait pas malade l'invita à une assemblée. Elle fit répondre « qu'elle priait de l'excuser; qu'elle était occupée à mourir. » Vint ensuite un menuisier, qui fit ses offres de service pour un cercueil. Elle lui répondit elle-même, fort tranquillement, qu'elle regrettait qu'il fût venu trop tard, mais qu'elle avait déjà tout commandé; et elle lui fit donner un pourboire pour le dédommager de s'être dérangé inutilement. Vers midi, elle expira doucement. C'était le 13 septembre 1808. Mme Aia avait soixante-dix-sept ans.

La nouvelle de sa mort arriva à Weimar au milieu d'une fête en l'honneur de son excellence le conseiller privé *von* Goethe, qui daignait revenir des eaux de Carlsbad. Nous savons ce qu'il éprouva par une lettre de Vulpius, le frère de Christiane, à son neveu Auguste Goethe, qui faisait alors ses études à Heidelberg: « — La maison était pavoisée de couronnes, de guirlandes et de tapis, garnie d'orangers et semée de fleurs. Après le dîner, il fallut le dire à ton père. Il fut tout chose. » Allons, tant mieux, car il se posséda singulièrement dans ses lettres et devant le public. A la personne qui lui a annoncé la nouvelle, il répond: « — La mort de ma chère mère a beaucoup attristé mon retour à Weimar. » Quelques jours plus tard, il écrit à sa nièce Louise, la fille de Cornélie: « — Notre bonne mère nous a encore quittés trop tôt; cependant nous pouvons nous consoler par la pensée qu'elle a eu une vieil-

lesse heureuse. » Le même jour, un ami de la famille écrit à Auguste Goethe, à Heidelberg : « — Bien que frappé par cette nouvelle, votre père va bien, et il est gai, au moins devant nous. »

La petite Bettina, l'une des adoratrices les plus exaltées du dieu vieillissant, osa cependant écrire à Goethe au sujet de sa mère, qu'elle avait soignée jusqu'à la fin : « — Les gens disent que tu te détournes volontiers des tristesses qu'on ne peut plus empêcher ; ne te détourne pas de la mort de ta mère ; apprends à la connaître, combien elle a été sage et tendre dans ses derniers momens, et *quelle puissante poésie il y avait en elle.* » Ces lignes sont à l'honneur de Bettina. Elle avait compris la grandeur d'une mort parfaitement simple, d'une mort envisagée et traitée, par la créature agonisante, en fonction naturelle qui ne dispense pas même de la politesse et des bienséances ; et elle avait rappelé à un fils trop distrait par sa gloire de qui il tenait ses plus beaux dons. Goethe n'aurait eu qu'à rapprocher de la lettre courageuse de Bettina un mot tracé pour lui par Mme Aia pendant les années de solitude : « — Bien des gens trouveraient ma vie trop uniforme ; moi pas ; mon corps est si tranquille, et *ce qui pense en moi est si actif.* Je puis passer toute une journée seule, m'étonner de ce que le soir est venu, et être contente comme une déesse. » Ainsi complété, le tableau des origines intellectuelles et sentimentales de ce grand homme est très clair. Il tenait de son admirable mère la sagesse sereine, « la puissante poésie » et l'activité de ce « qui pense. » Pour la sensibilité, il avait pris du côté de son père, le dur Caspar Goethe. Cette idée l'aurait humilié. Il l'aurait trouvée insultante. Que ce soit son châtiment pour avoir ingratement délaissé Mme Aia.

Celle-ci ne mourut pas du moins, comme son époux, sans avoir vu l'avènement de la classe moyenne. Elle avait assisté à la révolution française et à la dislocation du saint-empire romain. Sous l'influence de ces grands événemens, l'ombre du passé se retirait peu à peu de dessus les Werther et les Saint-Preux, et des horizons radieux, immenses, infinis en apparence, s'ouvraient devant les fils de la bourgeoisie. Wolfgang Goethe avait trahi sa caste, le jour de faiblesse où il avait accepté d'être anobli pour s'asseoir sans scandale sur les tabourets sacrés des salons princiers. Mais Bonaparte traîna les bottes de ses soudards jusque sur les trônes, et il n'y eut plus à s'en dédire : la bourgeoisie régna. Pour combien de temps ? C'est ce que tout le monde se demande en ce moment, excepté elle.

ARVÈDE BARINE.

LE

TRAVAIL DES FEMMES

AUX ÉTATS-UNIS ET EN ANGLETERRE

A la veille du jour où un projet de loi, ballotté du sénat à la chambre des députés et de la chambre des députés au sénat, va, pour la première fois en France, réglementer le travail des femmes, il ne paraîtra peut-être pas sans utilité d'étudier leur condition industrielle dans deux grands pays différens du nôtre par plus d'un trait, mais comparables cependant par l'intensité de leur vie économique, je veux dire les États-Unis et l'Angleterre. Le rapprochement présente d'autant plus d'intérêt que ces deux pays vivent sous l'empire d'une législation industrielle différente. En Angleterre, le travail des femmes est depuis un certain nombre d'années réglementé d'une façon assez minutieuse. Aux États-Unis, la législation varie suivant les états. Dans quelques-uns, le travail des femmes est soumis à une surveillance plus théorique que réelle; dans les autres il est absolument libre. Comme la question qui s'agite en France est précisément de savoir si le travail des femmes sera libre ou réglementé, ce n'est pas perdre absolument son temps que de s'enquérir de l'influence que paraît avoir exercée dans les deux pays que je viens d'indiquer la liberté ou la réglementation.

I.

Un décret récent vient de créer en France un office du travail à la tête duquel on a mis un directeur et deux chefs de division, et dont on a complété la composition en leur adjoignant douze employés et trois garçons de bureau. Tout ce personnel aidant, cette institution née d'hier pourra, si elle comprend bien son rôle, rendre de grands services. Mais ce qu'elle aurait assurément de mieux à faire, ce serait de prendre pour modèle le bureau du travail qui fonctionne depuis onze ans aux États-Unis et qui publie tous les ans un gros volume de documens libéralement envoyé en Europe aux amateurs de statistique sociale. C'est ainsi qu'une année le bureau du travail américain a ouvert une enquête sur les grèves et leurs conséquences, une autre année sur la condition des employés de chemins de fer, une autre année encore sur les frais de production dans les industries les plus importantes. En passant ainsi les questions en revue une à une et en se bornant à réunir des documens dont il laisse aux publicistes le soin de tirer des conclusions, le bureau du travail qui siège à Washington me paraît avoir adopté une excellente méthode d'investigation qui devrait être et qui sera, je n'en doute pas, imitée chez nous.

Parmi les volumes qu'a publiés le bureau du travail des États-Unis, un des plus instructifs est à coup sûr celui qui a paru en 1888 sur la condition industrielle des femmes dans les grandes villes. Si intéressant qu'il soit, ce volume le serait plus encore si le bureau du travail avait cru devoir étendre son enquête à toutes les professions féminines, qui sont si nombreuses aux États-Unis. On sait, en effet, que les Américaines se sont affranchies depuis longtemps du préjugé qui, dans notre pays, condamne encore les femmes, lorsqu'elles ont besoin de gagner leur vie, à ne donner que d'éternelles leçons de français, de piano ou de dessin. Aux États-Unis, elles cherchent l'emploi de leur intelligence dans les professions libérales ; elles pratiquent couramment la médecine, elles enseignent les belles-lettres ou le latin dans les collèges de jeunes filles, ou bien encore elles exercent des fonctions assez élevées dans les grandes administrations publiques et privées. On arrivera peu à peu à tout cela en France, et, grâce à Dieu, on y arrive même déjà ; mais, en attendant, il eût été intéressant de savoir comment les femmes réussissent, aux États-Unis, dans ces diverses professions, et quel a été le contre-coup de la concurrence exercée par elles. Le bureau du travail de Washington a limité son enquête à la condition des femmes

employées dans les professions manuelles. Mais les renseignemens qu'il nous fournit sont déjà, par eux-mêmes, assez intéressans pour qu'il vaille la peine de feuilleter le gros volume de 631 pages (en petit texte), qui, par-dessus l'Atlantique, a l'obligeance de nous les apporter.

Un mot, d'abord, sur le mode d'investigation employé par le bureau du travail. Cette méthode diffère absolument de celle qui fut employée en France lorsque le gouvernement entreprit, il y a quelques années, d'établir une statistique générale des salaires. On n'a point envoyé au représentant du pouvoir municipal dans chaque commune un tableau tout préparé que celui-ci a rempli plus ou moins consciencieusement, ou qu'il n'a pas rempli du tout. On n'a pas totalisé ces chiffres, dont un grand nombre sont inexacts, pour les répartir en trois ou quatre industries, et établir ensuite des moyennes qui, dans un grand nombre de cas, ne répondent pas à la réalité des faits. On n'a pas enfin résumé ces chiffres en un tableau unique par industrie et par département, dont les colonnes arides et d'une lecture difficile n'ont même pas le mérite de leur apparente précision. Le *commissaire du travail* aux États-Unis, M. Carroll-Wright, qui est un homme de première valeur, a procédé tout autrement. Il s'est inspiré, mais en l'étendant et la généralisant, de la méthode des monographies, inaugurée et préconisée par l'illustre Le Play, qui opère sur les individus au lieu d'opérer sur des chiffres, et donne par là des résultats à la fois plus vivans et plus exacts. Sur l'immense territoire qui s'étend de New-York à San-Francisco, et de la Nouvelle-Orléans à Chicago, il a fait choix de dix-sept villes situées dans des conditions différentes de climat et d'industrie, mais dont chacune peut être considérée comme représentant une région. Dans chacune de ces villes il a dépêché dix-sept inspecteurs, ou plutôt dix-sept inspectrices, car ce sont des femmes qui ont été chargées de ce travail d'enquête minutieuse. Ces inspectrices avaient mission de s'installer dans chacune de ces villes, d'y séjourner tout le temps nécessaire et d'y interroger le plus grand nombre possible d'ouvrières. Leurs questions devaient porter non pas seulement sur la vie industrielle, mais encore sur la vie morale des femmes qu'elles interrogeaient. Enfin, leurs investigations devaient s'étendre aux œuvres de toute nature destinées à venir en aide aux ouvrières. Par ce procédé, 17,427 ouvrières appartenant à près de deux cents professions différentes ont été interrogées. D'après les appréciations de M. Carroll-Wright, le nombre des ouvrières interrogées représenterait du sixième au septième du chiffre total de la population ouvrière féminine. Chaque ville a fait l'objet d'un rapport spécial; mais ces rapports sont résumés dans autant de tableaux

qu'il y avait de chapitres à l'enquête, et ces tableaux sont eux-mêmes condensés et résumés dans des moyennes générales qu'on est fondé à considérer comme une approximation aussi exacte que possible de la vérité. J'ai été conduit par le cours de mes études (les lecteurs de la *Revue* en savent malheureusement quelque chose) à manipuler pas mal de volumes d'enquêtes et de statistiques. Je n'hésite pas à proclamer celui-ci un chef-d'œuvre de méthode, de distribution et de clarté. Il ne nous reste plus qu'à l'ouvrir.

Commençons par la question vitale, celle des salaires. 13,822 ouvrières ont été interrogées dans dix-sept villes différentes sur leur gain de chaque jour. Ces femmes appartenaient aux professions les plus diverses. Il s'en faut, comme on peut penser, que leurs réponses aient été uniformes. Avant d'entrer dans les détails de l'enquête, donnons d'abord le résultat général.

D'après un tableau récapitulatif, le salaire moyen d'une ouvrière aux États-Unis serait de 5 dollars 24 cents par semaine, c'est-à-dire de 26 fr. 20, ce qui fait pour six jours ouvrables, car le travail est toujours suspendu le dimanche, un salaire moyen de 4 fr. 35 environ. C'est là un salaire élevé, par comparaison à la France, où nous savons par la statistique et surtout par l'expérience que le salaire moyen des femmes oscille entre 2 et 3 francs, s'élevant rarement au-dessus de 3 et descendant souvent au-dessous de 2. Aux États-Unis, l'exactitude de cette moyenne, par comparaison avec la réalité, est affectée par deux causes : l'abaissement du salaire dans certaines villes : Richmond, Atlanta, la Nouvelle-Orléans, où les ouvrières de couleur ont encore l'habitude de travailler pour un salaire inférieur à celui des ouvrières blanches; son exagération, au contraire, dans certaines villes relativement nouvelles, San-Francisco, San-José, Saint-Paul, où la rareté de la main-d'œuvre fait hausser le prix du travail. Mais il est à remarquer que dans les grands centres industriels de New-York, de Brooklyn, de Boston, de Philadelphie, qui peuvent être comparés à nos villes de Paris, de Lyon, de Rouen ou de Lille, le salaire s'élève au-dessus de la moyenne générale et atteint de 4 fr. 50 à 5 et 6 francs par jour, ce qui, avec nos idées européennes, est un salaire excessivement élevé pour une femme. Nos statisticiens d'Amérique sont gens cependant trop avisés pour se contenter d'indications aussi générales. Ils savent parfaitement qu'une moyenne n'a d'intérêt que si elle est conforme à la réalité, et qu'il suffit de quelques chiffres très faibles ou très élevés pour fausser complètement son exactitude. Aussi ont-ils tenu à nous faire pénétrer dans les détails de leur enquête. Ils ont divisé les 13,822 ouvrières interrogées par eux en catégories, suivant les

salaires gagnés par elles, et ils nous ont appris que 373 d'entre elles gagnaient moins de 500 francs par an avec une moyenne de 86 jours de chômage. Ce sont les ouvrières de la plus humble catégorie, travaillant au hasard des rencontres, ce qui ne les rend pas pour cela moins à plaindre ni moins intéressantes, mais ce qui explique la modicité de leur gain annuel. 1,212 gagnaient de 500 à 750 francs avec une moyenne de 58 jours de chômage, et 2,121 gagnaient de 750 à 1,000 francs avec 47 jours de chômage. Comme on peut le voir par ces chiffres, ce qui diminue le gain annuel de ces femmes, c'est moins la modicité du salaire que le chômage habituel ou fréquent. Mais le salaire en lui-même, pour chaque jour de travail, reste relativement assez élevé. En effet, nous allons voir croître le gain avec la réduction du chômage. 5,024 femmes gagnaient de 1,000 à 1,500 francs avec une moyenne de 37 à 31 jours de chômage. 3,383 gagnaient de 1,500 à 2,000 francs avec 26 à 24 jours de chômage. 1,124 gagnaient de 2,000 à 2,500 avec 22 à 18 jours de chômage. Enfin 537 gagnaient plus de 2,500 francs avec 14 jours en moyenne de chômage.

Ces chiffres détaillés ne font que confirmer ce que je disais tout à l'heure que les salaires des femmes sont très élevés aux États-Unis par rapport à la France. Mais ce n'est là cependant qu'un des aspects de la question. En effet, le taux du salaire n'est qu'un des facteurs de la condition industrielle des travailleurs manuels; l'autre facteur est le prix des objets de première nécessité. Il importerait assez peu que le taux du salaire fût élevé, si le prix des objets de première nécessité l'était davantage encore. Il est donc nécessaire de déterminer ce que les économistes appellent le pouvoir d'achat de salaire, car c'est ce pouvoir d'achat qui détermine à son tour la condition véritable des travailleurs. La statistique américaine a bien compris cette nécessité. A la vérité, elle n'a pas essayé d'établir, comme l'avait fait autrefois dans une enquête malheureusement trop restreinte et trop ancienne la société industrielle de Mulhouse, comme j'ai essayé de le faire moi-même pour la ville de Paris, le coût des denrées nécessaires à la vie et du logement. Elle a procédé d'une façon différente. Elle a (toujours en s'inspirant de la méthode de M. Le Play) dressé le budget sommaire de chaque ouvrière dans chaque profession, et elle a cherché à établir quelle part de son salaire était absorbée par le logement, la nourriture, le vêtement, quelle part enfin restait disponible pour l'économie ou le plaisir.

L'enquête a porté sur 343 professions et sur 5,716 ouvrières seulement, le nombre des ouvrières assez intelligentes et assez ordonnées pour être en mesure de rendre un compte exact de leurs recettes et de leurs dépenses étant forcément assez restreint. Les dépenses sont

divisées en trois chapitres : logement et nourriture, habillement, autres dépenses. Du résumé général de toutes ces enquêtes individuelles, il résulterait que les 5,716 ouvrières interrogées gagnaient en moyenne 1,477 francs par an et dépensaient (en moyenne également) : 810 francs pour leur nourriture et leur logement, 395 pour leur habillement, 190 pour les autres dépenses nécessaires à l'existence, soit au total : 1,395 francs, ce qui laisserait en moyenne à chaque ouvrière une somme annuelle de 92 francs, dont elle pourrait disposer à son gré. C'est là, dans l'ensemble, une situation satisfaisante. Mais pour serrer la comparaison de plus près entre l'ouvrière française et l'ouvrière américaine, il est intéressant de choisir comme point de rapprochement deux villes dont les conditions industrielles sont sensiblement les mêmes, Paris et New-York. Dans un travail assez minutieux sur le travail des femmes à Paris (1), j'ai montré que le salaire des femmes était excessivement variable. Quelques ouvrières qui exercent des professions où il faut non-seulement de l'habileté de main, mais du goût artistique (fleuristes, brodeuses, etc.), peuvent arriver à se faire un salaire assez élevé, variant entre 5 et 6 francs par jour. Mais c'est l'exception et la très rare exception. Un plus grand nombre, encore habiles, mais employées cependant à des travaux plus faciles, arrivent à se faire un salaire d'environ 4 francs (compositrices typographes, fleuristes en fleurs communes, mécaniciennes en gilet et culotte, etc.). Mais ce sont encore là pour des femmes des salaires élevés. Celui d'un très grand nombre d'ouvrières, modistes, couturières, mécaniciennes ordinaires, ne dépasse pas 3 francs par jour. Celui des lingères, — et c'est peut-être la profession du plus grand nombre de femmes, — oscille aux environs de 2 francs, descendant parfois au-dessous. Enfin, il y a un trop grand nombre de femmes employées à des gros travaux de couture ou autres (couseuses de sacs, effilocheuses, femmes employées dans les fabriques d'allumettes chimiques ou de chandelles), dont le salaire quotidien s'élève à peine au-dessus de 1 franc. Je ne veux pas revenir sur les considérations que j'ai développées à ce propos. Je me bornerai à dire que Paris recèle des misères féminines auxquelles il n'y a malheureusement pas, à ma connaissance du moins, de remède économique et qui n'en doivent préoccuper que plus fortement la conscience et la charité. A New-York, la situation ne paraît pas être aussi triste. Cependant là aussi le salaire des femmes est singulièrement inégal, et il y en a bon nombre dont la condition ne doit pas être beaucoup plus heureuse que celle de leurs camarades de Paris.

(1) Voir *la Vie et les salaires à Paris*, *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1883.

L'enquête a porté à New-York sur 733 ouvrières réparties entre les professions les plus diverses, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles. Leur gain moyen était de 1,646 francs, leur dépense moyenne de 1,615. L'écart entre le gain et la dépense était donc de 30 francs, ce qui indique déjà une situation moins satisfaisante que la moyenne générale. Mais j'ai déjà eu occasion de dire combien on doit attacher peu d'importance à ces moyennes que quelques chiffres très bas ou très élevés suffisent pour fausser. Si l'on veut se rendre compte de la réalité des choses, c'est dans le détail qu'il faut pénétrer. La statistique nous apprend qu'à New-York comme à Paris, mais plus qu'à Paris, certaines femmes arrivent à se faire un salaire très élevé. Ainsi, la metteuse en pages (*distributor of work*) qui dans une imprimerie gagne 3,750, ainsi la brodeuse en dentelles (*lace worker*) qui gagne 3,210, ainsi la monteuse de guirlande qui gagne 2,705. Ainsi, les contremaîtresses qui gagnent, suivant les professions, de 2,000 à 2,500 francs. Ce sont là également à Paris des occupations ou des fonctions très rémunérées, mais pas dans ces proportions. Un très grand nombre d'ouvrières, dont la nomenclature serait trop longue à donner, gagne à New-York, de 1,500 à 2,000 francs par an dans des professions dont le salaire à Paris n'est que de 3 à 4 francs par jour, c'est-à-dire pour 300 jours ouvrables de 900 à 1,200 francs. En revanche, il y a encore, comme à Paris, un certain nombre d'ouvrières dont le salaire demeure assez bas. Ainsi, dans les manufactures de sacs, la raccommodeuse dont le salaire est de 650 francs. Dans les manufactures de chapeaux, la finisseuse dont le salaire est de 750 francs; dans les fabriques de vêtemens de confection, la finisseuse dont le salaire est de 500 francs, et la faiseuse de boutonnières dont le salaire est de 360 francs. C'est le salaire le plus bas dont la statistique américaine fasse mention. Il en est à New-York comme partout; les femmes employées dans les professions d'un apprentissage facile qui n'exigent ni intelligence, ni goût, ni habileté de main, n'arrivent qu'à des salaires très faibles, et comme d'un autre côté les conditions de la vie y sont assez onéreuses, leur existence doit être très dure. Il est à remarquer, d'autre part, que les salaires très élevés chez la moyenne des ouvrières de New-York sont en grande partie absorbés par leurs dépenses, et que là moins qu'ailleurs, l'économie paraît être en honneur. Encore une ressemblance avec Paris.

Vivre ne suffit pas, surtout si l'on entend par vivre, ne pas mourir de faim. Encore faut-il vivre avec un certain degré de confortable. Comment vivent les ouvrières américaines? Ceux qui ont dirigé cette vaste enquête ont voulu s'en rendre compte. Ils ont fait porter leurs investigations sur deux points: le logement et

l'atelier. D'après le résultat de ces investigations, sur 16,713 ouvrières, 12,020 vivaient dans des conditions de confort qui pouvaient être considérées comme suffisantes (*comfortable*). Au contraire, il y en avait 4,693 dont l'installation était misérable. Quant aux ateliers, 14,966 travaillaient dans des ateliers bien tenus (*well cared for*), 1,747 seulement dans des ateliers négligés. C'est là, en l'absence de toute législation sérieusement protectrice des conditions du travail, un résultat qui peut paraître satisfaisant. Mais il est un autre tableau qui, dans sa concision, met en relief d'une façon saisissante la différence principale qui existe entre la condition de l'ouvrière aux États-Unis et en France, c'est celui qui est intitulé : condition conjugale. Je me bornerai à en donner les chiffres qui parlent par eux-mêmes. Sur 17,427 ouvrières, 15,387 n'étaient pas mariées, 1,038 étaient veuves; 745 seulement étaient en puissance de mari. La statistique a ainsi démontré la justesse de l'expression dont on se sert couramment en Amérique pour désigner l'ouvrière : *working girl*, jeune fille qui travaille. Ce qui revient à dire, en prenant la question sous une autre face, qu'aux États-Unis le salaire normal du mari suffit à nourrir la femme et les enfans. C'est le privilège des pays jeunes où la main-d'œuvre est encore d'un prix élevé et les denrées de première nécessité encore à bas prix. Ainsi se trouvent résolues, aux États-Unis, les questions véritablement douloureuses que soulève l'emploi des femmes dans l'industrie, ou plutôt elles ne sont même pas posées. Plus heureuse que l'ouvrière française, l'ouvrière américaine n'est pas obligée de quitter son mari dès le matin pour ne le retrouver que le soir, d'abandonner dès l'aube son foyer sans feu pour n'y rentrer qu'à la nuit, ayant à peine la force de préparer le repas de famille. Surtout, elle ne se voit pas dans la douloureuse nécessité de confier son enfant à des mains charitables ou mercenaires, de le quitter malade pour le retrouver mourant. Elle échappe à toutes ces souffrances et à toutes ces angoisses, qui sont le lot commun de l'ouvrière française. Heureux, trois fois heureux, hommes et peuples, ceux qui ont vingt ans !

Étant presque toujours une jeune fille, l'ouvrière américaine se trouve souvent isolée dans la vie. Cette différence avec l'ouvrière européenne donne un intérêt d'une nature toute spéciale à la partie de la statistique où il est fait mention des diverses œuvres destinées à lui venir en aide. Dans le rapport général qui précède les tableaux de l'enquête, il n'est pas consacré moins de vingt-six pages sur soixante-quatre aux œuvres de cette nature. Le mobile de ces œuvres est partout la charité, et la charité chrétienne, car aux États-Unis on n'en connaît et on n'en comprend point d'autre, mais la charité intelligente et bien entendue, ne

reculant devant aucune initiative hardie ou ingénieuse, et ne prenant à sa charge que ce qui doit lui incomber. Dans la plupart des grandes villes américaines il existe une association qui s'intitule *Association chrétienne des jeunes femmes*, et qui se propose de prêter assistance aux jeunes ouvrières. La forme la plus ordinaire de cette assistance est la création de pensions (*boarding houses*) pour les jeunes filles, où elles trouvent, moyennant un prix assez modique, le vivre et le couvert. Peut-être, comme dans tous pays, faut-il davantage à la jeune ouvrière américaine, mais c'est déjà quelque chose que de lui procurer à bon marché ces deux nécessités de la vie quotidienne. Pour y parvenir, plusieurs combinaisons différentes sont mises en œuvre. Dans certaines villes, l'existence de ces pensions n'est qu'une simple application du principe de l'association. Les jeunes filles qui fréquentent la pension paient un prix assez élevé pour couvrir toutes les dépenses de la maison, et l'économie ne résulte pour elles que de la diminution des frais généraux résultant de la vie en commun. La charité n'intervient ici que pour prendre l'initiative de l'œuvre et pour en conserver la direction morale. Dans d'autres villes son rôle est plus actif. Les pensions dont je parle sont principalement destinées aux ouvrières dont le salaire est insuffisant, et on ne leur demande qu'une faible contribution pour leur nourriture et leur logement, la charité faisant face au surplus des dépenses. Quel que soit le principe d'après lequel ces maisons sont fondées, leur aspect et leur règlement intérieur sont à peu près les mêmes : « Rue tranquille et respectable ; antichambre et escaliers bien balayés ; bibliothèque bien fournie et bien éclairée ; chambres à coucher propres et maintenues à une température convenable ; nourriture préparée avec soin ; salon pour la conversation ou les jeux ; *jeunes gens autorisés à venir presque tous les soirs.* » Tels sont, d'après le rapporteur de l'enquête, les avantages que les *boarding houses* offrent aux jeunes ouvrières. A tous ces attraits s'ajoute celui de conférences qui leur sont faites le soir sur des sujets variés. Quelques-unes de ces conférences portent sur des questions d'économie domestique : « Comment gagner de l'argent et comment le garder. » D'autres ont un objet purement moral : l'idéal d'une femme ; d'autres enfin ont un caractère mixte ; celle-ci, par exemple : Comment se procurer un mari : *how to get a husband.* Le conférencier ne se charge cependant pas de dire, comme pour l'argent : Comment le garder. Ajoutons que les exercices religieux tiennent une grande place dans la vie intérieure de ces maisons. Cependant on a soin de nous dire que l'assistance à ces exercices n'est jamais obligatoire, et que les pensions sont presque toujours *unsectarian*, c'est-à-dire que, même fondées ou entretenues par quelqu'une des sectes chré-

tiennes qui sont si nombreuses aux États-Unis, épiscopale, méthodiste, baptiste ou autre, on y reçoit cependant des jeunes filles qui n'appartiennent pas à la secte. Ainsi font même les couvens catholiques, et le rapporteur rend plus d'une fois hommage en passant au large esprit de tolérance qui les anime, ainsi qu'à la supériorité de leur installation matérielle.

Si je suis entré dans quelques détails sur cette institution des *boarding houses* américains, c'est que notre pays y peut trouver un exemple utile à suivre. Il faut reconnaître que sur ce point de la protection morale des jeunes ouvrières, la charité française est en retard. Cependant elle commence à s'en inquiéter. L'intelligente initiative de certaines congrégations religieuses s'est émue de la situation périlleuse que crée souvent à la jeune ouvrière sa solitude sur le pavé de Paris, la nécessité de loger en garni avant qu'elle ait pu se procurer un petit mobilier et payer un trimestre de loyer d'avance, enfin l'obligation où elle se trouve de chercher sa nourriture quotidienne dans des restaurans de bas étage, traiteurs et crémiers qui lui font payer fort cher des plats malsains et du vin frelaté. Ces congrégations ont ouvert dans Paris un certain nombre de patronages externes où les jeunes filles qui travaillent dans les magasins et les ateliers peuvent trouver un abri pour la nuit, prendre le petit déjeuner du matin, le repas du soir, et passer les dimanches. Mais reste toujours le repas de midi, le principal dans la vie laborieuse. Et puis cette existence un peu claustrale du patronage, le dortoir, la vie en commun ne conviennent pas toujours à la jeune ouvrière parisienne. Elle aime bien, quand elle le peut, avoir sa chambre, ses petits meubles, et sa liberté. Mais au moins qu'elle puisse manger dans un endroit décent, où elle ne sera pas exposée, pendant qu'elle avale à la hâte son maigre repas, à s'entendre débiter des galanteries grossières. Qu'elle cesse d'être exploitée par des traiteurs indignes qui refusent de lui servir un déjeuner au-dessous d'un certain prix qu'elle ne peut pas atteindre, sachant qu'un consommateur galant se trouvera là tout à point pour lui offrir de payer la différence. Ici la charité veille encore, mais depuis bien peu de temps. Qui connaît déjà dans Paris l'œuvre des restaurans-bibliothèques ? Elle a pour principal fondateur un jésuite éminent (mon Dieu, oui, un jésuite), qui, après avoir façonné à la vie plusieurs générations successives de futurs officiers, ne dédaigne pas d'appliquer aujourd'hui ses hautes facultés à cette œuvre en apparence si modeste, en réalité si féconde en résultats pour peu que la charité publique veuille bien en comprendre l'intérêt et l'utilité. L'œuvre a déjà créé en plein Paris élégant, à quelques pas de ces grands magasins de la rue de la Paix où on voit

de petites modistes confectionnant à quatre francs par jour (et encore) des robes de douze cents, deux restaurans-bibliothèques, propres, bien aménagés, où deux cents ouvrières peuvent, en deux fournées, venir prendre leurs repas de midi. De bibliothèques ces restaurans n'ont encore que le nom, et c'est à peine si les planches sont posées. Il faut attendre maintenant que les livres viennent. Mais ce qui vient déjà en foule, ce sont des clientes proprettes, accortes, avec je ne sais quoi d'élégant que la Parisienne du peuple emprunte si facilement au contact de la femme du monde. Les mauvaises langues prétendent que les plus jolies n'y viendront jamais. Qu'en savent-ils? Mais quand cela serait, il n'est pas nécessaire qu'on soit jolie pour être en péril à vingt ans, et les galans de crèmerie ne sont pas si difficiles. Il faut voir tout ce jeune monde arriver d'un pas pressé, commander son déjeuner à la hâte, non sans avoir pris un moment pour se regarder dans la glace en rajustant ses petits cheveux, et le dévorer à belles dents, en babillant à demi-voix avec l'inextinguible gaîté de la jeunesse; le tout sous la protection d'un grand Christ qui étend au-dessus de cette jeunesse et de cette gaîté ses bras paternels et indulgens. « Cela m'étouffe de manger là devant, » disait un jour une brebis galeuse qui s'était introduite dans le troupeau choisi, et elle n'est plus revenue. Mais les autres reviennent, attirées non pas seulement par le bon marché de la nourriture, sur la qualité de laquelle elles ne laissent pas de se montrer assez difficiles, mais aussi, surtout peut-être, par la bienveillance de l'accueil, par un mot affectueux dit tantôt à l'une, tantôt à l'autre, par cette charité la plus précieuse de toutes, qui va de l'âme à l'âme et pas seulement de la bourse à la bourse. Ainsi peu à peu la clientèle se forme, j'entends aussi la clientèle morale, et quand l'une des clientes cesse de fréquenter le restaurant, on peut dire à coup sûr que c'est un mauvais signe. Ajoutons que l'œuvre naissante a déjà créé deux maisons, l'une dans Paris pour les ouvrières orphelines, l'autre à la campagne pour les ouvrières convalescentes; maisons de famille, c'est ainsi qu'on les appelle, et cette dénomination heureuse m'a rappelé celle qui est usitée en Angleterre et en Amérique : *home for friendless girls*, maison pour les jeunes filles sans amis. La famille, l'amitié, c'est bien, en attendant mieux, ce qu'il faut offrir à ces jeunes filles : sans quoi, elles courent après l'amour et elles ne rencontrent que la galanterie.

Revenons aux États-Unis. Les auteurs de la statistique américaine n'ont pas voulu remplir les colonnes de leurs tableaux de renseignemens purement matériels. Ils se sont efforcés encore de serrer d'aussi près que possible les conditions d'existence morale où

vivent les ouvrières. Ils sont cependant les premiers à reconnaître que, sur ce point, la statistique ne peut fournir que d'insuffisantes indications : « La statistique, dit avec raison le rapporteur-général, peut seulement être employée pour constater les résultats de la vie populaire ; elle ne peut pas produire au jour les mobiles intérieurs qui conduisent à ces résultats. Elle peut fournir d'intéressans renseignemens sur le logement, le salaire et les dépenses ; mais, quant à l'honnêteté et à la vertu, ce sont choses qui n'apparaissent point dans des tableaux statistiques. » Ceux qui ont dressé ces tableaux se sont cependant efforcés de les faire apparaître et ils ont eu recours pour cela à un procédé qu'en France assurément, nos statisticiens n'auraient jamais inventé. Assez embarrassés pour choisir un critérium de la moralité des ouvrières, les auteurs de la statistique américaine se sont avisés de rechercher celles qui fréquentaient l'église. Quelle église? dira-t-on. N'importe quelle église, mais une église quelconque, protestante, catholique, israélite, peu importe. Les résultats de l'enquête sont, sur ce point, assez curieux : sur 16,713 femmes interrogées, 7,709 fréquentaient l'église catholique, 5,854 une église protestante, 369 la synagogue, 6 l'église grecque, 2,309 ne fréquentaient aucune église, 406 n'avaient voulu donner aucun renseignement. On remarquera cette proportion considérable des ouvrières fréquentant l'église catholique dans un pays où la majorité des habitans est protestante. Quant à la proportion des ouvrières qui ne fréquentent aucune église, le rapporteur-général de l'enquête, personnage officiel au plus haut degré, la trouve très élevée et s'en afflige. En France, nous la trouverions peut-être assez faible. Je ne connais rien qui, mieux que cette constatation et ce regret, marque la différence entre les deux pays et les deux républiques.

Cette enquête si complète présente cependant au point de vue qui, pour le moment du moins, nous préoccupe le plus en France, deux graves lacunes. La première est relative à la durée moyenne des heures de travail. Il serait intéressant, en effet, de savoir au prix de quel effort les ouvrières américaines parviennent à se procurer ce gain annuel assez élevé que nous avons signalé. Y a-t-il excès, abus, surmenage, comme on dit volontiers aujourd'hui, ou bien, au contraire, la durée quotidienne du travail des femmes ne dépasse-t-elle pas un sage emploi des forces humaines? L'intérêt de cette question qui, dans nos vieux pays, est si aigu, paraît avoir échappé complètement aux commissaires enquêteurs. On ne trouverait pas, dans les 631 pages de l'enquête, le plus petit renseignement à ce sujet. Que faut-il conclure de ce silence, sinon qu'aux États-Unis la question de la durée des heures de travail

n'existe pas, c'est-à-dire qu'elle est résolue de telle sorte que le travail normal et habituel n'excède pas ce que j'appelais tout à l'heure le sage emploi des forces humaines. S'il en était autrement, s'il y avait abus et souffrance résultant de la durée excessive des heures de travail, nul doute que cet état de choses ne donnât lieu à des plaintes, et que ces plaintes n'eussent trouvé un écho dans une série de recherches aussi intelligentes et aussi approfondies.

La seconde lacune que présente l'enquête américaine est relative à la législation du travail et à ses effets. Il eût été particulièrement intéressant de savoir si, dans les dix-sept villes où l'enquête a été ouverte, le travail des femmes s'exerce librement, en dehors de toute surveillance, ou s'il est, au contraire, l'objet de mesures protectrices. Dans ce dernier cas, il eût été également très instructif de savoir quel est l'effet de ces mesures sur la condition des ouvrières. Ici encore, l'enquête est absolument muette. On dirait qu'aux États-Unis la question de la réglementation du travail et de la protection des femmes n'existe pas. Mais cette question nous préoccupe trop vivement en France à l'heure actuelle pour que j'aie cru pouvoir la laisser de côté, et j'ai cherché à combler la lacune en interrogeant d'autres documens.

La législation du travail est infiniment variable aux États-Unis, car elle échappe à la compétence du pouvoir fédéral et elle est réglée au gré de chaque État. Dans un grand nombre d'États, il n'y a pas de législation du tout, excepté pour le repos du dimanche, qui est imposé partout par les mœurs encore plus que par la loi et qui suspend aussi bien la vie du plaisir que celle du travail. Il n'y a pas sur le territoire des États-Unis une seule manufacture ouverte le dimanche, mais il n'y a non plus ni théâtres, ni courses. Quand il n'y aura non plus en France ni théâtres ni courses le dimanche, il sera beaucoup plus facile, de par la loi, de fermer les manufactures. Laissant de côté les états où le travail n'est l'objet d'aucune réglementation, voici sur la législation industrielle aux États-Unis quelques renseignemens que j'ai lieu de croire exacts. Dans vingt-sept états, le travail est interdit aux enfans au-dessous de quatorze ans, et quand il s'agit des jeunes filles, la limite d'âge est assez souvent reculée jusqu'à dix-huit ans. Dans quinze états seulement le travail des femmes est l'objet d'une réglementation spéciale, mais qui varie beaucoup suivant les états. Dans quelques-uns, la seule mesure de protection consiste à obliger le patron à leur fournir des sièges pour se reposer. Dans d'autres, le travail dans les mines leur est interdit. Mais il n'y en a que cinq (Louisiane, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Ohio), où le travail des

femmes majeures soit l'objet d'une réglementation qui limite à dix heures par jour ou soixante heures par semaine la durée de leur travail. Ces lois sont-elles observées? On peut se le demander, car bien souvent les états qui ont voté des mesures de cette nature ont négligé de créer en même temps les corps d'inspecteurs nécessaires pour en assurer l'exécution. Parfois il arrive que les lois protectrices des travailleurs, celles entre autres qui limitent la journée de travail, sont votées dans une pensée politique et dans une vue de popularité, à la veille d'une élection; mais elles demeurent à l'état de lettre morte et ne sont jamais sérieusement observées. C'est en particulier ce qui est arrivé dans l'état de New-York pour une loi qui limitait à dix heures le travail des hommes, mais de l'application de laquelle aucun gouvernement ne s'est jamais inquiété. D'une façon générale, on peut dire qu'il n'y a que le travail des enfans qui soit réglementé d'une façon efficace dans un assez grand nombre d'états. Quant au travail des adultes, hommes et femmes, il est absolument libre, et c'est là ce qui explique que dans l'enquête si complète que je viens d'analyser, il n'y ait pas trace d'un renseignement sur la législation du travail. Nos enquêteurs, en gens pratiques, ne se sont pas préoccupés d'une législation qui, dans les rares états où elle existe, demeure lettre morte. C'est donc sous le régime d'une liberté absolue que l'ouvrière américaine en est arrivée à jouir d'une condition économique qui est incontestablement très supérieure à celle de l'ouvrière française. Avant de tirer quelque conclusion de ce fait, cherchons à nous faire une idée des conditions dans lesquelles travaille l'ouvrière anglaise.

II.

Il s'en faut que, pour étudier la condition industrielle et sociale des femmes en Angleterre, nous ayons à notre disposition des renseignemens aussi complets qu'aux États-Unis. En revanche, rien n'est plus facile à connaître que la législation sous le régime de laquelle elles travaillent. Cette législation, qui avait été maintes fois remaniée depuis le commencement du siècle, a été condensée et codifiée en 1878 dans une loi importante intitulée : *the Factory and workshop act :* loi sur les usines et les ateliers. Cette loi, qui a en même temps résumé et abrogé quinze lois antérieures, est un véritable code industriel. Depuis quatorze ans qu'elle fonctionne, elle n'a subi que d'insignifiantes modifications. Je n'entreprendrai pas de résumer ici les dispositions très minutieuses contenues dans les cent sept articles qui composent cette loi. Je me bornerai à en extraire celles qui concernent le travail des femmes.

Ces dispositions sont très nombreuses, il suffira d'en indiquer les principales. Dans les fabriques, la journée de travail ne doit pas excéder douze heures; elle ne peut commencer avant six heures du matin ni se prolonger après sept heures du soir; ce qui exclut le travail de nuit; le travail est interdit le dimanche et le samedi après deux heures au plus tard. Deux heures par jour doivent être réservées pour le repas, ce qui, en fait, réduit la journée de travail à dix heures, et le travail ne doit pas être prolongé pendant plus de quatre heures et demie sans une demi-heure de repos.

Dans les ateliers (1), les femmes peuvent travailler de six heures du matin à neuf heures du soir, sauf le samedi, où le travail doit finir à quatre heures. Mais tous les jours il doit être accordé à la femme quatre heures et demie et le samedi deux heures pour prendre ses repas. Le travail du dimanche est interdit également. Enfin le travail est absolument interdit aux femmes dans les mines.

En résumé, interdiction du travail de nuit non-seulement dans les fabriques, mais dans les ateliers. Limitation de la journée de travail à douze heures dans les fabriques, à quinze heures dans les ateliers, mais avec repos obligatoire de deux heures dans les fabriques, de quatre heures et demie dans les ateliers; suspension du travail le samedi; interdiction du travail le dimanche : telles sont les mesures spéciales aux femmes qu'a consacrées le *Factory and workshop act*, indépendamment de mesures assez strictes de salubrité et de précautions contre les accidens éventuels dont les femmes étaient appelées à bénéficier comme les hommes. C'était là une législation éminemment protectrice du travail, suivant une expression qui a cours aujourd'hui. Une vigoureuse campagne avait été conduite en Angleterre pour obtenir que les pouvoirs publics intervinssent avec ce degré de minutie (car j'ai dû passer beaucoup de dispositions de détail) dans la réglementation du travail adulte. Ceux qui ont foi dans la législation pour adoucir les misères sociales avaient le droit d'être satisfaits de leur œuvre, et après avoir obtenu des résultats aussi considérables, ils pouvaient prendre un légitime repos.

Ce repos ne devait pas être de longue durée. Il fut bientôt troublé par un cri de détresse, le plus poignant peut-être que l'Angleterre eût entendu depuis le temps où un poète populaire traduisait, dans la célèbre chanson de *la Chemise*, les gémissemens de l'ou-

(1) La distinction entre les fabriques (*factories*) et les ateliers (*workshops*) consiste en ce que dans les fabriques il est fait usage de moteurs mécaniques.

vrière à l'aiguille. Ce fut un journal médical, *the Lancet*, qui le premier donna l'alarme. Se plaçant au point de vue spécial de l'hygiène, qui joue, comme on le sait, un grand rôle dans les préoccupations anglaises, un rédacteur de ce journal signala à Londres même, dans un des quartiers les plus populeux, l'existence d'un grand nombre d'ateliers fétides, malpropres, mal éclairés, où s'entassaient pêle-mêle ouvriers et ouvrières, et cela non pas seulement pendant la journée, mais encore pendant une partie de la nuit. Ces ateliers n'étaient généralement que des arrière-boutiques, ou même des chambres d'habitation où le patron, aussi pauvre que ses ouvriers, travaillait, avec sa famille, dans des conditions aussi déplorables qu'eux. L'acte de 1878 contenait bien une série de dispositions excellentes sur l'hygiène des ateliers, mais sans compter que d'une part la difficulté de la surveillance, de l'autre l'extrême misère de ces petits patrons, opposaient des difficultés invincibles aux efforts des inspecteurs; il y avait une cause d'insalubrité que la loi ne pouvait empêcher, c'était l'entassement dans ces arrière-boutiques et dans ces chambres d'ouvriers et d'ouvrières ayant à peine la place nécessaire pour se mouvoir et pour travailler. Ces ateliers créaient, au dire du journal médical, des foyers d'infection permanens dans la métropole : les maladies contagieuses s'y développaient avec une rapidité effrayante, et leur existence était un danger permanent pour la santé publique.

La question hygiénique ainsi soulevée par le *Lancet* ne tarda pas à devenir une question économique. A quelle profession appartenaient ces malheureux, patrons aussi bien qu'ouvriers? Que gagnaient-ils? Pourquoi étaient-ils si misérables? Toutes ces questions, qui naissaient en quelque sorte les unes des autres, commencèrent à passionner l'opinion publique et firent l'objet d'une sorte d'enquête générale qui fut d'abord conduite par la presse. De cette enquête il résulta que le *Lancet* n'avait dit que trop vrai et qu'une portion considérable de la classe ouvrière de Londres travaillait effectivement dans des conditions aussi déplorables au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue des salaires, menant une existence misérable et gagnant à peine de quoi suffire aux plus stricts besoins de la vie. C'était la profession de tailleur et de couturière dans la confection des vêtemens à bon marché qui semblait offrir le plus grand nombre de victimes. Mais d'autres professions payaient leur tribut. Londres semblait la ville la plus éprouvée; mais des grands centres manufacturiers de l'Angleterre s'élevaient également des plaintes dont la presse de province apportait les échos. Les révélations succédaient aux révélations,

et l'opinion publique, étonnée autant qu'attristée, se trouvait en présence d'un abîme de misères dont elle ne soupçonnait pas l'existence et dont elle ne démêlait pas la cause.

Chacun avait en effet son explication. Les uns y voyaient les résultats de la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, les ouvriers allemands ou russes, qui arrivent en grand nombre à Londres, acceptant à n'importe quel prix un travail qui n'exige ni connaissance préalable ni habileté de main. D'aucuns y voulurent mêler la question sémite, et, ayant rencontré, dans l'enquête, des ateliers tenus par des patrons juifs et où l'on n'employait que des juifs ou des juives travaillant à très bas prix, ils crurent y découvrir une vaste conspiration des enfans de Sem pour ruiner par la concurrence les enfans de Japhet. Mais la majorité de ces enquêteurs volontaires attribua la condition misérable d'un trop grand nombre d'ouvriers et surtout d'ouvrières, à Londres, à l'abus du système des sous-contrats; les grands entrepreneurs, principalement dans l'industrie des vêtemens à bon marché, faisant leur commande à des sous-traitans qui eux-mêmes les répartissaient entre d'autres petits entrepreneurs qui les répartissaient encore entre des petits patrons. Chaque intermédiaire gagnait sur le marché de telle sorte que l'ouvrier et l'ouvrière payaient au prix d'un travail excessif et insuffisamment rémunéré, au prix de leurs sueurs, le bénéfice des intermédiaires. De là l'expression de *sweating system*, système qui fait suer. Le mot fit fortune par ce qu'il avait à la fois d'expressif et de douloureux, et pendant de longs mois les colonnes des journaux anglais furent remplies d'articles, de discussions passionnées sur le *sweating system*, ses causes et ses remèdes.

De la presse l'agitation gagna les milieux parlementaires, et la chambre des lords, voulant peut-être donner ce gage de sa sollicitude pour les intérêts populaires, nomma une commission d'enquête, grand remède comme chacun sait. Cette commission, dont faisaient partie l'archevêque de Canterbury, lord Roseberry et d'autres personnages considérables, a siégé pendant de longs mois. Elle a tenu soixante et onze séances, interrogé deux cent quatre-vingt-onze témoins, ouvriers, médecins, membres du clergé ou des sociétés charitables. Elle a étendu son enquête à toutes les professions où les abus du *sweating system* lui avaient éte signalés: fabrication des vêtemens à bon marché, cordonnerie, chemiserie, ébénisterie, sellerie, coutellerie, serrurerie, etc., et à la plupart des villes où ces industries sont pratiquées, Londres, Sheffield, Glascow, Manchester, etc. Les procès-verbaux de cette vaste enquête réunis forment quatre volumes d'environ mille pages chacun. Je

n'ai point l'intention d'analyser ces procès-verbaux. Pareille entreprise m'entraînerait trop loin. Je voudrais seulement de ce recueil de dépositions, qu'on pourrait appeler le martyrologe de l'industrie anglaise, tirer quelques renseignemens sur le point spécial qui fait l'objet de cet article, c'est-à-dire la condition industrielle des femmes.

L'enquête a porté sur trois points principaux; d'abord sur l'hygiène des ateliers. Il a été prouvé devant la commission que cette hygiène était déplorable et que les journalistes n'avaient rien exagéré dans leurs descriptions. Sans doute il était bien prescrit par le *Factory and workshop act* que les ateliers aussi bien que les manufactures seraient tenus dans un état constant de propreté, bien ventilés, mis à l'abri, par un système de canalisation bien entendue, de tous miasmes ou mauvaises odeurs, et que le nombre des personnes qui y seraient employées ne serait jamais trop considérable par rapport à la capacité cubique d'air respirable. Mais autant il avait été facile d'assurer l'exécution de ces prescriptions minutieuses dans les manufactures, c'est-à-dire dans de grands établissemens connus de tous, faciles à inspecter, et dont les propriétaires pouvaient être contraints à se mettre en règle avec la loi, autant, de nombreux témoignages en ont fait foi devant la commission, ces prescriptions devenaient illusoires quand il s'agissait des ateliers, c'est-à-dire le plus souvent de simples chambres où un certain nombre d'ouvriers ou d'ouvrières travaillaient sous les ordres d'un petit patron. En fait, ces ateliers échappaient à l'inspection par leur nombre même. C'est par milliers et milliers qu'ils se comptent dans les grandes villes industrielles. A Londres il y a telle rue de l'*East-End* où chaque maison compte un ou plusieurs ateliers. Pour les surveiller tous, il aurait fallu une armée d'inspecteurs, et le nombre de ceux-ci eût-il été singulièrement augmenté, leur inspection n'en serait pas moins demeurée illusoire. A qui s'en prendre, en effet, de l'insalubrité de ces ateliers? Au propriétaire. Mais le propriétaire qui avait loué une maison ou un appartement ne pouvait être rendu responsable des conséquences fâcheuses résultant soit du trop grand nombre d'ouvriers entassés, soit de la nature même de l'industrie exercée dans son immeuble. Au patron? Mais le patron était souvent lui-même un ouvrier, incapable de faire face aux dépenses qu'auraient exigées de lui les travaux d'hygiène et de ventilation réclamés par les inspecteurs. De ces ateliers les plus misérables étaient le plus souvent, d'ailleurs, des *ateliers de famille*, c'est-à-dire en réalité une chambre unique où couchaient, mangeaient, travaillaient le père, la mère, cinq ou six enfans des deux sexes, assistés seule-

ment, quand l'ouvrage pressait trop, de quelques ouvriers de passage. Sans doute, les pauvres gens n'auraient pas demandé mieux que de travailler dans un appartement plus grand. Mais ils n'avaient pas le moyen d'en payer le loyer. L'acte de 1878 demeurait donc lettre morte dans les ateliers et la commission constatait avec douleur que dans un trop grand nombre de maisons à Londres et aussi dans les autres grandes villes industrielles, hommes, femmes, enfans, travaillaient dans des bouges, *dens* (c'est le mot qui revient souvent dans la bouche des déposans), et dans des conditions contraires à la fois à l'hygiène et à la décence, entassés les uns sur les autres au point d'avoir à peine la place matérielle pour travailler, respirant un air empesté et condamnés à des promiscuités qui ne pouvaient qu'affaiblir, chez les femmes et les jeunes filles, le sentiment de la pudeur (*decency*). La comparaison entre les ateliers et les manufactures était à ce point de vue tellement à l'avantage des manufactures, qu'un inspecteur n'hésitait pas à conseiller comme remède, à Londres du moins, la création dans le quartier de l'*East-End* de gigantesques manufactures où seraient exercées les principales industries du quartier et l'interdiction du travail dans les ateliers.

Mêmes constatations douloureuses en ce qui concernait la durée des heures de travail. Des dépositions recueillies par la commission est résultée la preuve que dans certaines industries, en particulier dans la confection des vêtemens à bon marché, les heures de travail étaient prolongées au-delà de ce que peuvent véritablement supporter les forces humaines. Ce n'est pas seulement douze, c'est quatorze, c'est quinze, c'est parfois seize ou dix-sept heures que travaillaient les ouvriers et les ouvrières employés soit en commun, soit séparément dans les petits ateliers de tailleurs ou à la confection des chemises. Ici, il y avait encore, au moins pour la femme, violation manifeste de l'acte de 1878. Mais cette violation s'expliquait par les mêmes motifs que celle des dispositions relatives à l'hygiène des ateliers. Pour que les dispositions relatives à la durée des heures de travail fussent observées, il aurait fallu que dans chaque atelier fût tenu un registre d'entrée et de sortie des femmes. Or de ces malheureux petits patrons qu'on s'obstinait à désigner sous le nom de *sweaters*, celui qui fait suer, et qui suaient eux-mêmes autant que leurs ouvriers et ouvrières, beaucoup ne connaissaient même pas l'existence de cet acte ni l'obligation qui s'imposait à eux. Ils travaillaient personnellement jusqu'à la limite de leurs forces, eux, leurs femmes, leurs enfans, les ouvrières employées par eux, et celles-ci auraient été les premières à se plaindre si, en vertu des dispositions d'une loi à elles inconnue, elles avaient été

renvoyées de l'atelier avant que fût terminée la douzaine de chemises ou la paire de culottes qu'il fallait livrer le lendemain, sous peine de ne pas recevoir de nouvelles commandes. Les impérieuses nécessités du combat pour la vie étaient plus fortes que toutes les prescriptions de la loi. D'ailleurs, l'enquête a démontré que c'étaient les ouvrières travaillant chez elles (*home workers*) qui accomplissaient ces tristes prodiges de dix-sept ou dix-huit heures passées d'arrache-pied à tirer l'aiguille, faisant ainsi concurrence aux ouvrières employées dans les ateliers. Aussi quelques déposans n'ont-ils pas hésité à demander que le travail à domicile fût interdit par la loi, comme d'autres avaient demandé l'interdiction des ateliers. La manufacture obligatoire : telle était la conclusion à laquelle quelques esprits se laissaient entraîner par la logique de la réglementation.

Mais de toutes les constatations de l'enquête, les plus douloureuses étaient celles relatives au taux des salaires. Si encore ce travail écrasant, accompli dans des conditions aussi pénibles, assurait à ces malheureux un gain suffisant pour se procurer une nourriture convenable et des vêtemens décens. Mais il n'en était rien. *Starvation wages*. Des gages avec lesquels on meurt de faim. Telle est l'expression énergique et malheureusement trop justifiée dont se servent les commissaires enquêteurs pour traduire l'infime rémunération qui est le prix d'un travail aussi excessif. Je ne parlerai ici que des salaires des femmes. Dans la confection des vêtemens à bon marché, une femme, en travaillant quinze heures, peut *finir* quatre vestes par jour; chaque veste lui est payée 0 fr. 50, ce qui fait un total de 2 francs, mais elle doit se fournir elle-même de fil et souvent payer la location de sa machine à coudre. Dans l'industrie de la chemiserie, qui emploie presque exclusivement des femmes, et où elles sont payées à la douzaine, elles peuvent gagner environ 1 fr. 50 par jour en travaillant de sept à huit heures du matin à onze heures du soir. Mais de leur gain de la semaine il leur faut déduire l'achat du fil et la location de la machine, c'est-à-dire environ 4 francs. Même prix dans l'industrie des manteaux et dans celle de la fourrure. Dans l'industrie de la fabrication des chaînes et des anneaux en fer, les salaires sont plus bas encore. Pour un travail très rude, très fatigant, qui ne s'exercerait même pas toujours dans des conditions de décence absolue, les femmes gagneraient de 6 à 8 francs par semaine, c'est-à-dire quelquefois un peu plus, quelquefois un peu moins de 1 franc par jour! A la vérité, cette industrie n'emploie qu'un assez petit nombre de femmes. Mais les autres ne vivent pas dans des conditions beaucoup plus heureuses. C'est pitié de

lire leurs dépositions devant la commission d'enquête : — « J'ai honte d'avouer, disait l'une d'elles, quelle est ma nourriture habituelle. Souvent je jeûne. Les autres jours, je prends une tasse de thé et un peu de poisson. Je ne mange pas de la viande une fois en six mois. » — « Je mange principalement du lard, disait une autre; de temps à autre, j'attrape un morceau de beurre! » — Une jeune fille de quinze ans, dont la nourriture se composait exclusivement de pain et de pommes de terre, se plaignait de ne jamais manger à sa faim, et un inspecteur de fabriques disait que, dans son district, il s'en fallait de peu que les femmes ne mourussent d'inanition!

Le cœur se serre quand on lit de pareilles choses. Je ne sais pas cependant s'il n'y a pas quelque chose de plus triste encore, c'est l'embarras où s'est trouvée la commission, lorsqu'il lui a fallu conclure. Je laisse de côté les difficultés qu'elle a éprouvées lorsqu'il s'est agi soit de déterminer en quoi consistait, à proprement parler, le *sweating system*, chacun en ayant donné une définition différente, soit d'en déterminer les causes. En effet, si le système des sous-contrats y était bien pour quelque chose, il a été démontré cependant que le *sweating system* (qui du reste n'était pas un système) existait dans les industries où les petits patrons recevaient directement la commande des grands magasins. Si la concurrence de la main-d'œuvre étrangère, en particulier des Russes et des Allemands, exerçait son influence, il fallait reconnaître également que dans certaines villes industrielles où il n'existait pas d'ouvriers étrangers, les salaires n'étaient pas plus élevés, ni les heures de travail moins excessives. Quant aux juifs, il a fallu décidément les mettre hors de cause. L'enquête a démontré en effet que, comme *sweaters*, certains chrétiens les valaient bien et que, comme ouvriers, s'ils étaient moins misérables, c'est qu'ils étaient plus tempérans. On ne pouvait cependant pas de par la loi les forcer à s'enivrer. Mais l'embarras que la commission a éprouvé à déterminer les causes du *sweating system* n'est rien auprès de celui avec lequel elle s'est trouvée aux prises, lorsqu'il lui a fallu indiquer les remèdes. Sans doute, elle a pu demander l'extension de certaines clauses du *Factory and workshop act* et l'augmentation du nombre des inspecteurs, insister sur l'exécution de certaines mesures d'hygiène, et demander même que dans l'industrie des chaînes et anneaux, l'emploi d'un instrument appelé *oliver* fût interdit aux femmes. Mais, lorsqu'il s'est agi d'indiquer un remède aux deux principales causes des souffrances dont elle avait constaté la cruelle réalité : la durée excessive des heures de travail et l'insuffisance des salaires, elle a reculé. Dans ses conclusions et recommandations aux pouvoirs pu-

blics, elle a passé ces deux questions sous silence. Sans doute elle aurait bien pu demander que l'article de la loi qui limite la durée du travail des femmes fût appliqué dans les ateliers, comme il l'est dans les fabriques, fallut-il pour cela créer une armée d'inspecteurs. Elle ne l'a pas fait. Pourquoi? C'est qu'en gens pratiques les membres de la commission ont compris qu'une stricte application de la loi était non pas seulement matériellement, mais moralement impossible. C'est que, ces malheureuses étant payées à la tâche et à la pièce, toute limitation de la durée de leur travail aurait encore diminué leur salaire déjà si insuffisant. Le remède eût été pire que le mal, et celles qu'on aurait entendu protéger ainsi auraient été les premières à protester. Quant à trouver un moyen légal d'amener la hausse des salaires, la commission n'a pas perdu son temps à le chercher. Cette longue et scrupuleuse enquête n'a donc abouti qu'à une constatation d'impuissance. La commission a cependant terminé son rapport par une déclaration que je tiens à reproduire. Après avoir rendu hommage à la résignation avec laquelle ouvriers et ouvrières supportaient leurs dures conditions d'existence, et à la charité sans limite dont ils faisaient preuve les uns vis-à-vis des autres, elle ajoutait : « Nous exprimons le ferme espoir que l'exposé fidèle des maux que nous avons été appelés à constater aura pour effet d'amener les capitalistes à prêter une plus grande attention aux conditions dans lesquelles s'effectue le travail qui leur fournit les marchandises dont ils ont besoin. Lorsque la législation a atteint la limite au-delà de laquelle elle ne peut plus avoir un effet utile, l'amélioration de la condition des travailleurs ne saurait résulter que du sentiment croissant de leur responsabilité morale chez ceux qui les emploient. » Cet appel à la conscience des patrons fera sourire, sans doute, les théoriciens de la protection du travail. Mais qu'est-ce autre chose que la doctrine du juste salaire opposée par l'Encyclique de Léon XIII à la loi brutale de l'offre et de la demande, doctrine profondément vraie, si on demeure d'accord que ce juste salaire doit être déterminé, non par la législation humaine maladroite ou impuissante, mais par la conscience et le sentiment de la responsabilité morale. Il était assez curieux de constater qu'une commission de lords protestans en était arrivée, après une étude attentive des faits, aux mêmes conclusions que le saint-siège parlant au point de vue doctrinal. Cette conclusion vient à l'appui de ceux qui mettent peu de confiance dans la législation et qui ne croient point à d'autre remède qu'au réveil de la conscience, sollicitée par le sentiment chrétien.

L'inutilité ou l'impuissance de la législation, au moins dans un

grand nombre de cas, n'est-ce pas, en effet, la conclusion qui se dégage invinciblement de cette étude et des faits que nous y avons constatés? Aux États-Unis, pays de liberté, la condition de l'ouvrière est satisfaisante, et les drames de la misère féminine y paraissent à peu près inconnus. En Angleterre, pays de réglementation, la condition de l'ouvrière est misérable, au moins dans un grand nombre d'industries, et les pouvoirs publics, après une enquête consciencieuse, s'avouent impuissans à la relever. Est-ce à dire que la liberté, d'une part, ou la réglementation, de l'autre, y soient pour quelque chose et qu'il faille leur en faire honneur ou grief? Je n'aurai pas la naïveté de le prétendre; mais il faut bien reconnaître, à la clarté des faits, que la condition particulière des travailleurs manuels est, avant tout, régie par les conditions générales où s'exerce, au point de vue économique, l'industrie d'un peuple, et que la législation n'y fait rien. Aux États-Unis, pays jeune où la population est dispersée, la main-d'œuvre rare, les denrées de première nécessité à bon marché, les salaires demeurent à un taux élevé, et comme c'est le taux des salaires qui règle la durée des heures de travail, les forces humaines ne s'usent pas dans un labeur excessif. En Angleterre, vieux pays où la population est dense, où la main-d'œuvre abonde, où les denrées sont chères, le travailleur sans instruction professionnelle qui exerce un métier d'apprentissage facile (*unskilled labourer*) ne peut gagner sa vie qu'au prix d'un labeur excessif et insuffisamment rémunéré. Comme c'est le cas de la plupart des femmes, les mesures de protection les plus minutieuses n'ont pu réussir à améliorer leur condition industrielle. La situation économique de la France est beaucoup plus semblable à celle de l'Angleterre qu'à celle des États-Unis; aussi la condition des ouvrières, sans être aussi misérable qu'en Angleterre, ne laisse pas d'y être assez difficile et douloureuse. Des législateurs pleins de bonne volonté se proposent aujourd'hui de les protéger. L'intention est des plus louables; mais je me permets de leur signaler un péril : c'est, en voulant trop légiférer, de rendre plus difficile encore la condition de celles auxquelles ils s'intéressent. Protéger est bien; mais encore faut-il faire attention à ne pas transformer, par des mesures mal conçues, ses protégées en victimes.

HAUSSONVILLE.

ALLER ET RETOUR

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV.

La ville, déjà, était en une rumeur fiévreuse, bouleversée dans son train-train monotone par l'approche des chasses. On citait les invités. Des noms aristocratiques retentissaient avec des emphases. Une vanité enflait la petite sous-préfecture. Le commerce exultait. Les fournisseurs s'approvisionnaient. Des bouchers achetaient des bêtes par avance, de peur que la campagne avertie n'augmentât ses prix.

Une question politique fut soulevée un moment. Une défiance venait de ce changement dans la vie du comte de Mersolles. Sa candidature semblait possible pour les élections prochaines. Il y eut des conférences à la sous-préfecture. Chaigne, le sous-préfet, demanda des instructions à Paris. Davaut, consulté, répondit, en homme sûr de sa force et tenant en main le pays, qu'il était sans inquiétude.

La jeunesse, en revanche, s'enthousiasmait. Les membres du cercle se déclaraient favorables, mettant en avant l'intérêt local. Jobé, le directeur des postes, se réservait en hochant la tête; tandis que Dardois, le percepteur, inclinait ouvertement pour les classes riches. Cliquet, le photographe, rêvant d'instantanés, de portraits largement payés, applaudissait sans réserve; et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Dampierre, le pharmacien de la grand'rue, ayant fini par se ranger à son avis, il n'y eut plus à s'obstiner que le conseil municipal et Brévart, le directeur du *Courrier,* qui fit un article de fond contre la grande propriété, évoqua le spectre réactionnaire.

Mais le mouvement des esprits fut orienté définitivement, lorsque, le sous-préfet ayant accepté une invitation, Morlaix, le procureur de la république, se décida tout à coup, priant le lieutenant de gendarmerie de lui donner des leçons d'équitation.

Tous deux garçons, Morlaix et Marigot prenaient leurs repas chez Thomassin, en face la gare, dans une salle réservée, éloignés de la table d'hôte par la dignité de leurs fonctions, à cause des commis-voyageurs. Thomassin fournit au procureur un vieux cheval, une bête de cavalerie réformée, et Marigot lui prêta une selle.

Chaque après-midi, on les vit sur les routes, courant la campagne. D'abord, ils répandirent une inquiétude. Des paysans prenaient sur leur passage des visages fermés, se tenaient sur leurs portes longtemps, à les regarder; des rouliers se hâtaient à la tête de leurs attelages; et, à l'extrémité de la ville, des bohémiens, accroupis autour de leurs voitures, soulevaient leurs chapeaux, devenus très humbles. Puis l'on s'accoutuma.

Pendant ces promenades, par le plein air, loin des portes qui peuvent s'ouvrir brusquement, Morlaix se livrait volontiers. La sourde rancune de ses ambitions déçues lui montait aux lèvres. Il se lamentait de ce poste sans éclat, au milieu d'une population paisible, où nul crime ne saurait le mettre en relief. D'ailleurs, les affaires dont il eût pu peut-être tirer quelque notoriété, appeler sur lui l'attention, étaient étouffées dans leur germe, afin de ménager les électeurs. Un moment, il avait eu la tentation, malgré Davaut, d'accueillir la plainte de Mersolles contre François. Car, il regrettait presque, accusant le député d'ingratitude, le coup de maître dont il avait assuré son succès aux élections précédentes : le fermier des Perches, là-bas, derrière Morelles, arrêté la veille du scrutin, sous des accusations graves, et relâché le lendemain, avec des excuses, une fois le désarroi établi, la déconsidération jetée sur le parti adverse. Et ce qui le tentait, dans ces chasses qui tout l'hiver se prolongeraient, était la perspective de relations aristocratiques, d'invitations dans des châteaux, l'aventure possible de quelque héritière lui tombant dans les bras. Il s'était commandé un habit rouge, qu'il essayait le soir devant sa glace, désespéré, au début, de voir sa culotte anglaise mastic, sans prise sur ses mollets maigres, couler au fond de ses bottes; mais il mit de faux mollets et tout alla bien.

Le gendarme, lui, était l'esclave de la discipline, de la loi, une

machine fonctionnant aveuglément. Il avait une belle santé robuste de gaillard simple qui n'ergote pas avec soi-même, sa volonté en repos dans les mains de ses chefs. Quoi qu'il arrivât, il était pour le gouvernement actuel, en bloc, sans discuter ses actes. Tant de changemens déjà étaient survenus depuis la guerre que ce qui était mal aujourd'hui, demain pouvait être bien. Une grande philosophie lui était venue ainsi, une philosophie d'homme qui sait que sa retraite marche, quels que soient les événemens. L'attente de son grade de capitaine le laissait paisible, ainsi qu'une échéance assurée. A chaque promotion, il rayait des noms sur l'annuaire, supputait le temps. Son unique souci était de n'être pas décoré. Le maréchal des logis avait la croix; et il s'en trouvait humilié. Puis il comptait sur la décoration pour éblouir Dampierre, le pharmacien, lui demander la main de sa fille. Heureusement, Davaut l'appuyait: il espérait pour l'année suivante, à la fête nationale.

D'habitude, il écoutait en silence les récriminations du procureur. Pourtant il devait reconnaître, parmi les gendarmes, un sourd mécontentement. A chaque contravention, on les sollicitait de se désister; et l'un d'eux, pour avoir voulu tenir tête, avait vu, par de fausses allégations, l'affaire tourner contre lui : on l'avait changé de brigade. C'était pour eux une perte de quinze à vingt francs par mois sur les procès-verbaux. Ils étaient réduits à se promener par les routes pour la consigne, pour le décor.

Mais lorsque Morlaix, parfois, levait les bras, avec des airs navrés, des : où allons-nous? des gestes d'homme qui voit la société rouler à un abîme, il s'épeurait, fouillant la route du regard. Alors, au premier silence, il insinuait doucement :

— Monsieur le procureur, votre main un peu plus en arrière. Le haut du corps effacé. Là, c'est bien!

Et il partait à réciter sa théorie du cavalier, trouvant, au grand désespoir de Morlaix, qui n'y comprenait rien, ce moyen d'enseignement plus facile, dérouté et bégayant, les idées absentes, dès qu'il voulait donner ses explications en langage courant.

En même temps, maintenant, des attroupemens commençaient devant chez Thomassin, où s'arrêtaient des piqueux en vestes rouges. De là, les curieux se répandaient dans la gare, à l'arrivée des trains. Des invités débarquaient, dont on lisait les noms sur les bagages; et, continuellement allaient et venaient les breaks du château, qui tournaient dans la cour en décrivant de grands cercles. Sur les quais, dans les salles, une agitation ne cessait plus.

Cependant, parmi cette animation, une tristesse tomba. Depuis deux semaines, Louise, la petite Ravail, avait été reprise de fièvre. Malgré les efforts de Rapet, malgré des bouteilles de bordeaux envoyées par Mersolles, elle s'éteignait, n'ayant plus

que le souffle, dans une consomption lente. Rien ne pouvait refaire son sang pauvre, réparer l'anémie héritée des ivresses du père.

En effet, un jeudi, vers midi, le docteur, en arrivant, apprit qu'elle était morte. La mère, près du lit, se tenait debout, tragique de résignation. Elle dit d'une voix lente, contenue :

— Tant mieux! Elle sera plus heureuse ainsi!

— Ah! ma foi! ne put s'empêcher de dire Rapet.

Il ajouta :

— La mort n'est cruelle que pour ceux qui restent!

— Peut-être! dit gravement l'abbé Bourette qui entrait.

Le curé et le docteur échangèrent un salut silencieux, vaguement hostiles. Marthe, autour de la petite morte, rangeait l'oreiller, lissait les plis du drap. Le prêtre s'approcha, courbant sa haute taille, et, relevant un peu sa soutane, il s'agenouilla.

D'en bas montait un bruit de voix, de colis roulant. Rapet se retira.

Sur le quai, Ravail se jeta dans ses bras, pleurant sa misère avec des hoquets. Depuis la mort de l'enfant, deux heures avant, il avait eu l'idée de vendre, pour subvenir aux frais de l'enterrement, le panier de bordeaux presque intact. Thomassin n'avait pas voulu donner d'argent, prétendant se payer d'abord de l'arriéré. Alors un accommodement singulier était intervenu, Ravail cédant le bordeaux en échange d'un crédit ouvert, à raison de deux litres pour une bouteille. Et, maintenant, ayant bu six litres, il parlait de se jeter sous un train, s'accusait de déshonorer les chemins de fer.

Le lendemain, l'enterrement croisa des équipages de chasse, qui se rangèrent.

L'impression, toutefois, s'effaça devant le réveil des curiosités. On eût dit une ville morte secouant sa poussière. Toute la jeunesse était en bottes. Le soir, les bourgeois, dans leurs lits, entendaient des éperons sonner sur les trottoirs, comme dans une garnison de cavalerie.

Mais autour des Majusté, principalement, un intérêt croissait. Le notaire, un pied dans le parti conservateur, partagé entre un respect des choses anciennes, une admiration de la grande propriété et un désir du morcellement dont il s'enrichissait, groupait dans le salon de sa femme des opinions diverses. Les relais installés à la ferme de Monsigny, chez les François, leur donnaient une importance nouvelle.

Mme Majusté vivait dans une fièvre, préoccupée de lancer des invitations, d'organiser des parties de plaisir. A cause du désir même dont elle était tourmentée, elle affectait des hésitations, cherchait des encouragemens, afin de se voir poussée en quelque sorte par les événemens. Elle parut ne se décider enfin, malgré les instances de son mari, que sur les incitations répétées de Mme Chaigne.

Le sous-préfet gardait, en effet, une inquiétude. Le conseil municipal voyait avec dépit le représentant du gouvernement se fourvoyer avec les Mersolles. Mme Chaigne alors se répandait en visites. Elle expliquait le point de vue de haute politique auquel se devait placer son mari, le rôle de conciliation qui incombait aux hauts fonctionnaires, la nécessité de grouper autour de la république les forces dissidentes, de gagner les classes riches, l'aristocratie locale, par toutes les concessions compatibles avec la dignité du gouvernement.

Elle disait cela gravement, avec une conviction de femme supérieure, dans sa sérénité de belle brune autoritaire. En réalité, elle se souciait peu de la politique, ravagée seulement d'une amertume de jolie femme étouffée en un trou de province. Elle souffrait, par la bouderie systématique du clan réactionnaire, d'être réduite à la fréquentation des fonctionnaires officiels. A chacune de ses soirées, l'hiver, la terreur de quelque échec lui faisait inviter la ville entière, afin d'avoir quelques personnes ; et elle se rongeait de dépenser ses sourires les plus aimables envers des commerçans dont la grossièreté l'horripilait, de subir la bêtise et les orgueilleuses susceptibilités de leurs femmes. Si bien qu'en elle l'ambition avait surgi d'amener à la sous-préfecture, par quelque coup d'habileté, les Mersolles. Et elle comptait sur les Majusté.

Enfin, la veille des chasses, Mme Majusté retourna à Monsigny. Comme elle venait d'arriver, la fille des François, qui l'aidait à des rangemens dans le pavillon, lui annonça que M. le vicomte passait à la ferme presque tous les jours. Et justement, de la fenêtre, elle entendit la voix de Marcel donnant des ordres dans la cour.

Bien qu'elle s'attendît à le rencontrer, bien qu'elle y eût compté, elle fut saisie, redoutant que les François ne l'avertissent de sa présence. Puis elle se rassura. Il n'oserait venir. Ce serait elle, au contraire, qui, tout à l'heure, descendrait, l'apercevrait, comme par hasard.

La surprise du jeune homme lui causait, par avance, à la fois un émoi très doux, une joie d'espièglerie. Elle le voyait penaud, ses airs bravaches tombés, son cynisme de commande envolé. Elle, serait bonne princesse. Elle n'abuserait pas de la situation, le rassurerait tout de suite. Oh! non, elle ne lui en voulait plus du tout. Pourvu seulement qu'il n'allât pas se dérober en apprenant son arrivée.

Un pas montait l'escalier. On frappa :

— Entrez ! dit-elle.

Elle ne se détourna pas, pensant que c'était la fille de la ferme, qui allait et venait.

Mais elle poussa un cri brusque. On lui prenait la taille, on se

penchait sur elle. Vivement, elle déroba son visage. Un baiser, qui glissa jusqu'au cou, le long de l'oreille, s'acheva sur la nuque.

Elle avait bondi en arrière, regardait effarée. Elle cria, par deux fois :

— Vous! vous!

— Sans doute! dit Marcel.

En effet, elle ne le reconnaissait pas. Dans le singulier travail accompli en son esprit depuis des semaines, Marcel s'y était réduit à des proportions d'enfant. Elle se l'était créé à nouveau, en quelque sorte, rosant ses joues, adoucissant le son de sa voix. Maintenant, il lui semblait que ce fût un autre qui était devant elle, un autre qui était lui pourtant, mais grandi, développé, épanoui en une force d'homme.

Il se découplait vigoureusement en son veston collant, les mollets robustes, une volonté dans les lignes fines de sa face. Et elle avait une stupeur à retrouver sur ses lèvres la moustache légère dont la chatouille lui frissonnait encore à fleur de peau, tandis que sa taille gardait la surprise du geste rude dont il l'avait ployée. Elle demeurait sans force, comme désarmée; et elle dut s'asseoir, étourdie, les idées brouillées, finissant par ne plus percevoir, de ses impressions, qu'une lutte entre un instinctif désir de fuite et un bien-être à rester là.

Marcel se pencha vers elle. Il lui prit la tête, baisant lentement ses cheveux, dans une tranquille prise de possession. Alors, sans effort, sans lutte, elle lui laissa ses lèvres, les yeux clos. Tout son être s'effondrait en une sensation d'une douceur infinie, jamais imaginée, s'abîmait en de l'inconnu. Et elle sentit qu'elle n'avait pas le courage de s'arracher de ce rêve, de peur ensuite de n'oser plus s'y abandonner.

Lui, après un moment, debout devant elle, se mit à sourire.

Elle cacha son visage dans ses mains. Une stupeur nouvelle l'envahissait, de se rencontrer sans colère contre lui. Du fond d'elle-même ne montait aucune révolte. Elle n'éprouvait, à travers un reste d'étourdissement, qu'un étonnement mêlé d'une admiration :

— Oh! reprocha-t-elle, sans lever la tête, moi qui croyais que vous aviez regret de l'autre fois, que vous n'osiez plus me revoir!

C'était l'aveu de toute sa bêtise, le renoncement de toute sa volonté, désormais tombée en celle de l'homme, le jour où il voudrait.

— Moi! s'écria Marcel.

Il ouvrit de grands yeux, acheva son jeu de physionomie dans un rire clair. Elle le regarda à plusieurs reprises, les paupières vite baissées, d'un air mal éveillé, avec des regards d'éblouissement.

Il sourit, fatement :

— Je savais bien, va! reprit-il.

Elle bondit :

— Comment, va? Comment, vous saviez?

Elle eut une envie de le battre tout à coup. Mais il répondit simplement :

— Parbleu!

Alors, de nouveau, l'admiration de cette force et de cette perversité tranquille la dompta. Ni la bousculade de ses pudeurs ne la tourmentait, ni le cynisme dont il la ravalait, sans un mot d'amour, à un instrument de plaisir, ne l'irrita. Il la plongeait en un monde irrévélé, brisée par l'angoisse de l'amant pressenti inéluctable. Avec un émoi voisin d'une volupté, elle était radieuse à la fois et effarée de pencher sa pensée sur l'énigme que lui apparaissait l'être masculin. Elle ne trouva qu'un mot :

— Monstre! monstre! répéta-t-elle.

Et elle ploya entre ses bras, l'adorant, dans un baiser où elle se donnait, où elle se livrait toute, comme s'ils s'aimaient depuis longtemps.

V.

Le troisième jour des chasses, on apporta à la ferme Morlaix tombé de cheval. Marcel partit, d'un temps de galop, vers la ville, à la recherche du docteur.

Rapet, enfermé dans son laboratoire, déclara ne pouvoir quitter sa besogne, tenu là encore pour un quart d'heure. C'était, du reste, le temps nécessaire pour atteler. Il en jeta l'ordre à son domestique, s'informa de l'accident :

— Oh! rien, dit Marcel; une entorse, probablement.

Le docteur se remit au travail. Marcel s'assit sur une chaise, regarda silencieux, retrouvant dans sa mémoire les leçons de chimie d'autrefois. Le long des murs, des bocaux s'étageaient, des cornues de verre, des éprouvettes aux clartés de cristal; et, sur le plancher, c'était une débandade de cuvettes, de vases cerclés de fer, de fourneaux en terre réfractaire. Il y avait aussi un alambic, des flacons à tubulures. Et le docteur, en manches de chemise, sanglé d'un tablier, avec ses cheveux blancs, sa face rouge flambante du reflet du feu, évoquait l'idée de quelque alchimiste du moyen âge cherchant la pierre philosophale.

Marcel se rappelait les découvertes du vieux savant : une théorie nouvelle de la panification, des études surtout sur l'électricité animale. Des bribes de ses théories, entendues déjà, lui revenaient. Une constitution identique de l'être et du monde, les mêmes lois de l'infiniment petit à l'infiniment grand, avec pour seule différence une question de densité entre les molécules. Le cerveau était une

pile électrique dont les nerfs formaient les conducteurs, comme les soleils, centres des mondes, étaient des machines électriques guidant, malgré l'éloignement apparent des molécules, les évolutions planétaires. La distance pour lui n'existait pas. Elle n'était qu'une fonction de nos sens.

Tout cela dansait imprécis dans la pensée de Marcel, éveillant des envies de rire. Il voyait en Rapet un doux toqué inoffensif. Il se prenait de dédain à songer que, s'il l'eût voulu, il serait maintenant membre de l'Institut, décoré de tous les ordres, au lieu de s'abrutir dans ses livres, sans autre distraction que des cures laborieuses de malades qui se moquaient de lui et ne le payaient pas. Puis une idée le traversa :

— Dites donc, docteur, voyez-vous le curé arrivant ici?

La silhouette de l'abbé Bourette, évoquée entre eux, les égaya. Ils le virent levant les bras au ciel, anathématisant les cornues, avec des yeux effarés, des signes de croix :

— Le pauvre homme! dit Rapet; il en ferait une maladie.

Cependant des bulles crevaient dans une cornue, des gaz, qui allaient, à l'extrémité de longs tubes, aboutir à une condensation goutte à goutte en un vase que réfrigérait un continuel écoulement d'eau. Rapet redevint attentif. L'opération s'achevait. Il se déclara prêt à partir.

Lorsqu'ils arrivèrent à Monsigny, ils trouvèrent le procureur couché sur un matelas, dans la ferme. On n'avait pu lui retirer sa botte; et il s'était refusé à la laisser couper, tourmenté pourtant d'un travail qu'il sentait dans ses chevilles, obstiné à attendre l'arrivée du docteur.

Tout de suite, il lui tomba en main, comme un enfant, laissa couper la botte.

Autour d'eux, des chasseurs allaient et venaient, la chasse désemparée par l'accident. Mme Majusté, avec la sous-préfète, accourues du pavillon, se penchaient avec des airs apitoyés :

— Entorse! simple entorse! dit gaîment le docteur. Un baquet d'eau!

La fille de ferme apporta le baquet. Après le clapotis du pied, qui s'immergea, on entendit Marigot expliquer l'accident par une position défectueuse du cavalier. Il récita de nouveau sa théorie, fléchissant sur ses jambes écartées, comme si son corps eût obéi au bercement d'un cheval. Le procureur baissait le nez, navré, les yeux sur son pied, contenant des cris. Toute la magistrature lui paraissait humiliée en sa personne. Et son humiliation s'accroissait de recevoir les soins de cette fille qu'il avait si rudement malmenée, l'année d'avant, pour son histoire d'infanticide, sans parvenir à lui faire avouer. Il la subissait d'un air

digne, devinant en elle, sous son masque impassible, une joie sournoise de revanche.

Aussi, dès qu'il fut soulagé, malgré que la douleur encore lui mît de petits sifflemens entre les dents, il voulut partir. Rapet l'emmena dans sa voiture, tandis qu'un valet reconduisait le cheval.

Les chasseurs se remirent en selle; il y eut un détalement pareil à une alerte de cavalerie. Marcel alla saluer Mme Majusté. Elle le présenta à Mme Chaigne. Il ne l'avait jamais vue. Ils se cherchèrent en silence au fond des yeux. Elle l'enveloppa d'un regard lent, profond, indéfinissable, puis son visage redevint muet, de l'abaissement des paupières. Elle avait une pâleur chaude, avec de longs cils, des cheveux très noirs; et sa taille était jolie, coulant d'une ligne souple et pleine jusqu'à la hanche. Immobile, elle attendit, en femme sûre de soi, que le regard de Marcel se fût abaissé jusqu'à son pied, une fine pointe avancée sous la robe. Ensuite, elle parla de l'accident. Marcel déclara qu'il prévoyait cela depuis longtemps, à voir le procureur accroupi sur sa selle, les poignets à l'estomac, les éperons au flanc de la bête. Il affirmait l'avoir admiré à plusieurs reprises. Il lui avait vu des sauts de fossés, surtout, qui étaient de pures merveilles, retombant sur l'encolure et se raccrochant au petit bonheur. D'ailleurs, il ne dissimulait pas une joie de cet événement; car le cheval, sans direction, abandonné à son instinct de suivre les autres et de se jeter aveuglément parmi les groupes, était un continuel danger. Morlaix devait tomber forcément, fatalement, un jour ou l'autre; autant valait une entorse que s'il se fût cassé la tête.

La sous-préfète, en l'écoutant, avançait de jolis rires clairs, coulait des regards radieux. De la voir se dépenser en de subites mignardises qu'elle ne lui savait pas, Mme Majusté avait une ombre sur son front, ses yeux allant de l'un à l'autre. Mais Marcel prit congé, d'une politesse correcte. Elle se rassura; et ses regards s'attardèrent sur lui, longuement, tandis qu'il sautait à cheval et s'éloignait.

Aux intervalles des chasses, à des jours où le sol gelé devenait trop glissant pour le pied des bêtes, tous deux se rencontraient au pavillon. Une semaine, elle garda une stupeur ravie de petite fille qui a commis quelque gros péché dont elle n'a pas le courage de se repentir. Ensuite, cette pensée du fait accompli, de l'amant entré dans sa vie, domina les effarouchemens de sa conscience. Et elle se délivra du souci des derniers remords en se confessant. Le secret, une fois confié au prêtre, lui fut une accoutumance. Son amour devint une chose tacitement admise, accordée, consentie par Dieu. C'était presque une complicité avec lui, une

complicité inquiète que traversaient des doutes frissonnans; mais elle ne repoussait pas ces doutes, s'y complaisait, au contraire, comme à un aiguisement de ses impressions.

Elle se recueillit en la joie d'aimer, de sentir son cœur rempli par Marcel. Elle trouvait l'apaisement de l'inconnu dont elle avait été tourmentée, le réveil joyeux de ses rêves confus de jeune fille, que la banale réalité du mariage avait écrasés. Le romanesque lentement accumulé dans l'oisiveté de sa vie s'épanouissait, du romanesque gai et joli comme sa petite tête d'oiseau caressant.

Loin de Marcel, elle éprouvait un besoin de remplir le vide de ses journées par des épanchemens en des lettres folles, interminables, qu'elle s'obstinait à poursuivre malgré de courts dépits de les voir sans réponse; des lettres de petite fille, comme elle avait imaginé parfois d'en écrire, en pension, au prêtre qui la confessait, à l'enfant de chœur qui servait la messe. Elle les cachait dans la forêt, au creux d'un vieil arbre; et Marcel, de loin en loin, envoyait son groom qui lui apportait tout un paquet, dont il allumait des cigares, le soir, après un coup d'œil distrait. Lorsqu'il la retrouvait, il la raillait, amusé au fond, la déclarant très drôle, un vrai type. Elle, après des colères indécises où finissait toujours par dominer son besoin d'admiration, se résignait à voir chez l'homme une manière différente de ressentir et d'exprimer l'amour. Il avait des mots dont elle demeurait désarmée, acceptant son cynisme.

D'abord, rien ne troubla la paix de leurs rencontres. Les François, souvent absens, étaient très discrets. D'ailleurs, dans son premier ravissement, elle ne songeait pas à eux. Ils étaient là ainsi que des gens à elle, dont elle n'avait pas à se préoccuper. Cependant, un jour, comme elle causait avec la femme, celle-ci, l'air dolente, recommença de se plaindre des chasses. Des dégâts étaient commis par les chiens, par les chevaux, par la passée continue des piqueux. Le gibier, également, avait été effarouché. Autrefois, son homme tirait encore un lièvre, une perdrix, par-ci par-là, qu'il vendait à Thomassin. Maintenant, plus rien! Jusqu'au poisson de la Gaudrée, qui, pris de peur, avait disparu.

Mme Majusté ne comprit pas. Mais, bientôt, la fermière revint à la charge, insinuant des inquiétudes pour le fermage. Elle affectait de se tranquilliser. Certainement, si ça arrivait, qu'on ne pourrait pas payer, madame était si bonne; elle comprendrait. Il ne fallait pas se tourmenter pour rien. Il arriverait ce qui arriverait. Peut-être que ça s'arrangerait, que la saison deviendrait meilleure.

Mme Majusté, les yeux à terre, un peu rose, murmura des mots vagues. Elle ne s'occupait pas des affaires; son mari,.. certainement,.. on verrait...

Lorsqu'elle retrouva Marcel, la semaine suivante :

— Oh ! écoute, dit-elle. Je suis perdue ! Ces gens-là vont tout dire à mon mari !

Et véritablement la pensée de son mari l'affligeait. Elle se sentait très bonne pour lui, très tendre, désolée à l'idée qu'elle pût le rendre malheureux.

— Bah ! répondit Marcel. Ces voleurs-là se font plus de deux louis de pourboires les jours de chasse.

— N'importe ! dit-elle. Et puis, écoute !..

Elle cherchait des mots, hochant le menton, le visage gonflé d'une moue de bébé qui a un chagrin :

— Aussi, tu comprends, toi, tu devrais...

— Je devrais...

Elle tourmenta le nœud de cravate de Marcel, l'air attentive, les yeux sur l'épingle :

— Tu sais que mon mari est très... économe...

— Ah ! parfaitement ! Tu n'avais qu'à le dire !

Vivement, il prit des billets dans son portefeuille :

— Tout de même ! déclara-t-il, tu es bête, tu sais, si tu leur fiches un sou !

Elle devint immobile, l'air glacée. Il s'inquiéta :

— Veux-tu davantage?

Alors elle éclata :

— Comment ! ne pas leur donner un sou ! Tu crois donc que cet argent est pour moi !

Et brusquement elle fondit en larmes.

— Allons bon ! dit Marcel.

Tranquillement, il la chatouilla pour la faire rire, se moquant d'elle, de sa peau fragile déjà striée par places de sillons rouges :

— Tu vois, ça te rend laide de pleurer ! Là, c'est tout rouge, puis, ici, c'est tout blanc !

Boudeuse, elle défendait son visage avec des coups de coudes ; mais elle dut finir par rire, malgré soi, furieuse de ne pouvoir garder sa colère. Et, en l'embrassant pour sécher ses pleurs, Marcel coula les billets dans son corsage.

Dès lors, sous des prétextes, à des apparences de services rendus, elle donna à la femme des pourboires énormes, des pièces d'or que l'autre glissait aux poches de son tablier, sans cesser de geindre. Pourtant elle gardait à ses mains la sensation des yeux rapaces de la paysanne, la devinait toujours mécontente sourdement, comme si elle ne se fût pas jugée assez payée. Mais elle n'osait lui donner davantage. C'eût été, de sa part, l'aveu d'un marché conclu, dont sa pudeur se révoltait. Elle regrettait d'avoir pris cela sur elle. Marcel aurait bien pu s'en charger, lui épargner cette confusion.

De jour en jour, cette rançon du silence des François lui devenait plus pénible. La fille aussi la gênait. Il leur eût été puéril maintenant de chercher à dissimuler; et, quand elle portait des fagots, bourrait le feu, s'attardant à souffler les charbons, avec des lenteurs interminables, échouée devant l'âtre dans ses jupes, tandis qu'ils se taisaient ou échangeaient des paroles insignifiantes, elle sentait comme une injure monter de son large dos muet.

En février, des pluies abondantes les ayant tenus séparés pendant quinze jours, cette interruption de l'habitude prise accrut ses peurs. Elle ne se sentait plus le courage d'affronter les gens de la ferme. Marcel, devant les répugnances de la jeune femme, proposa le parc. En une demi-heure, ils atteindraient la porte du fond, se réfugieraient dans un pavillon où ni son père, ni personne, n'entrait jamais. Il la décida. Ils s'acheminèrent par la forêt déserte, elle, à la fois épeurée et ravie, à mesure qu'ils approchaient, de la hardiesse de l'aventure.

Lorsqu'elle franchit la porte, son cœur battait d'une sensation nouvelle.

C'était presque un autre château, ce pavillon, un palais quadrangulaire d'un seul étage. Mersolles, au temps de ses colères, de ses fuites de la vie, l'avait fait construire sur des modèles de la Renaissance italienne. Cachée en partie par de vigoureuses frondaisons de lierre, la façade ouvrait, au rez-de-chaussée, des fenêtres carrées fermées de grilles. La porte, à angles droits, doublée extérieurement de fer forgé ajouré, était surmontée d'une targe octogonale, inclinée en avant, qui portait en relief les armes des Mersolles, un lion rugissant, avec cette devise :

MERSOLLES IRRA
IRRA MERSOLLES
ONCQUES MERSOLLES

— Qu'est-ce que cela veut dire? demanda-t-elle.

— Mersolles s'encolérera. S'encolérera Mersolles. Nul n'égalera Mersolles dans ses colères.

— Ah!

Elle demeura rêveuse un moment, continua de regarder.

Une couronne d'épis entourait la targe, le long de laquelle s'enroulait une poursuite de génies nus, entre deux cariatides soutenant le balcon de pierre de l'étage.

Et, à l'étage, entre des fenêtres à meneaux, une large baie cintrée se trilobait, en recul sous un énorme fronton dont les motifs allaient se perdant parmi les ornemens du chambranle. En haut, la terrasse, au-dessus des mâchicoulis, découpait le ciel entre des

colonnes frêles. Dans les intervalles, le lierre courait le long de la pierre grise ; çà et là, un médaillon se dévoilait, quelque terre cuite, un buste en écoinçon, une statue dans une niche.

A l'intérieur, un cortile, une colonnade de marbre, firent pousser des cris de joie à Mme Majusté. Jamais elle n'avait rêvé d'architecture semblable. Elle faisait : Oh! oh! cherchant un mot qui rendît son admiration. Enfin elle trouva, s'écria :

— C'est gentil! Comme c'est gentil!

Elle répétait ce mot avec ravissement. Il suffisait à l'apaisement de la plus haute émotion d'art à laquelle son esprit pût s'élever.

Mais lorsqu'elle fut entrée dans la grande pièce de l'étage, elle fut saisie, par la lumière tombant à travers les vitraux, d'une impression d'église. C'étaient des vitraux du XIIIe siècle. Mersolles les avait conservés d'une chapelle ruinée qui faisait partie d'un ancien monastère enclavé dans ses terres; et, pour qu'on pût les adapter, les trois fenêtres de la baie avaient été établies d'après leur modèle. Elle n'osait marcher, malgré l'étouffement de ses pas sur les tapis, ni élever la voix, dans cette coulée de lumière multicolore qui l'enveloppait d'un infini vague, réveillait en elle une sensation sommeillante de mystère. Puis, la curiosité domina. Elle s'intéressa à un étrange mélange de choses accumulées là, des tableaux anciens et des peintures modernes, des armures de chevalier et un téléphone. Elle pénétrait dans un peu de la vie inconnue de Mersolles, chatouillée, avec une peur d'être découverte, de la joie voluptueuse et coupable d'un secret surpris, d'une intimité violée.

Marcel lui expliquait. Une toquade de son père. Il avait meublé toutes les chambres selon les styles successifs, depuis la renaissance jusqu'à l'empire. Elle voulut voir. Ils allèrent par les pièces. Il lui montra, dans la chambre à coucher Louis XIV, un tabouret de cour de duchesse, un souvenir appartenant à la famille. Elle se tint immobile, envahie d'un respect; puis, une tentation la prit; elle ne résista pas à une envie de s'y asseoir; et, redevenue gamine de vouloir jouer la gravité, elle minauda, faisant le geste de s'éventer. Mais elle perçut une raillerie dans les yeux de Marcel; elle éprouva un dépit de sa roture, se leva boudeuse, mécontente subitement, écrasée de toutes ces choses.

Ces premières impressions apaisées, Mme Majusté vécut dans le ravissement de ce luxe. Elle commença de se laisser tenter, acceptant de se parer pour Marcel de bijoux anciens, qu'ensuite elle consentit à garder, à titre d'objets d'art. Elle se plaisait à évoquer, en ses gaîtés, dans le surgissement autour d'eux des siècles accomplis, qu'elle fût la favorite de quelque roi. Leurs amours devenaient un cours d'histoire galante à travers les pièces aux

styles divers. Elle était tantôt Diane de Poitiers, Agnès Sorel, la Pompadour. Marcel l'exaspérait parfois, en lui donnant le nom de la Dubarry.

De cela, brusquement, tandis qu'aux intervalles, les chasses emplissaient la forêt du galop des habits rouges, des sonneries des cors, des curées aux flambeaux ainsi qu'en une cour impériale, la maison du notaire apparaissait à la jeune femme plus lourde chaque jour. Son chez-soi, avec le juste confort de province, s'éteignait en une pauvreté subite, pareille à une misère. Un besoin de luxe croissant s'éveillait en elle, une confusion de ses toilettes simples dont ce nouveau cadre achevait la déroute.

A cause de l'économie stricte de son mari, elle médita des combinaisons, imagina des lésineries sur la nourriture. Cela lui parut dérisoire. Une tentation plus haute alors la tourmenta, qu'elle n'osait s'avouer. Peu à peu elle céda. Avec des scrupules, elle toucha à l'argent destiné aux François. Cent francs, d'abord. Elle les remettrait. Mais elle puisa dans la bourse de nouveau. Un étonnement de Majusté, au sujet d'une toilette, l'inquiétude qu'il manifesta de la voir s'endetter, la fit hésiter un moment. Puis elle vit qu'il ignorait les prix; il fut enchanté des occasions dont elle lui parla, qu'elle lui montra sur des catalogues. Elle se rassura.

Marcel, de temps à autre, faisait, à propos des courses, de brèves échappées à Paris. Lorsqu'il revenait, des curiosités s'allumaient en elle de sa vie, des parties au cercle où s'amoncelaient des louis en chiffres fantastiques, des théâtres, des soupers. Elle avait, de cette existence entrevue pareille à quelque flamboyant enfer, un petit frisson d'épeurement à travers des attirances confuses.

Le côté féminin, surtout, la passionnait, la vie à grandes guides et le luxe écrasant des filles, de celles qu'en son ignorance provinciale des grands milieux, elle appelait encore de mauvaises femmes. Sans renseignemens là-dessus, autres que des comptes-rendus de tribunaux, des affaires scabreuses qui éclataient comme des pétards au milieu des journaux chastes, elle n'imaginait, en la débauche parisienne, qu'une détresse continue, une abjection honteuse reléguée en des bouges de carrefours où ne se fourvoyaient pas les gens comme il faut. Elle demeurait stupide, devant la vision nouvelle des plus beaux hôtels, des équipages princiers aux mains des filles; des filles gouvernant Paris, gouvernant le monde, commandant chez les ministres et les ambassadeurs, comme avaient commandé chez les rois les favorites; des filles assistant aux premières et saluées dans leurs loges, remplissant les journaux de leurs faits et gestes. Leur rôle normal de disperseuses d'or, d'agens du mouvement perpétuel des fortunes, de fermens sous lesquels s'activaient les continues transforma-

tions du corps social, lui échappait. Elle en retenait seulement la puissance de la femme, une puissance grisante dont elle avait des bouffées d'orgueil, une envie aussi de leur luxe, de tout l'extérieur de leur joie, de leur existence de fêtes et de triomphes, de leur domination.

Cet aperçu nouveau de la vie, entrevu dans une gloire, rétrécissait encore autour d'elle la petite ville aux idées lointaines, la lui rendant semblable à une nécropole où seulement s'agitaient des ombres vaines. Elle sortait d'une longue songerie par une question qui dévoilait une singulière situation d'esprit :

— Comment peuvent-elles faire, ces femmes!

Il lui semblait, déclarait-elle, que jamais elle n'aurait pu mener leur vie. Et l'hypothèse pourtant que cette vie eût pu être sienne traversait sa pensée. Elle en avait de petits frissons, une répugnance qui, très vite, faiblissait :

— N'est-ce pas? Elles ne sont pas faites comme les autres, ces femmes-là!

— Bah! dit Marcel, toutes les femmes sont les mêmes!

— Comment, fit-elle en se reculant. Et moi?

— Toi! Luce! tu serais charmante!

Elle le regardait, incertaine si elle devait se fâcher. Mais, ne trouvant pas à exprimer sa pensée, tant elle était confuse, elle froissa ses épaules, sauta à une autre idée :

— Alors, quand tu vas à Paris?..

— Eh bien?

Elle plaça son visage en face de celui de Marcel, un peu rose, les yeux plus brillans. Elle hésitait à formuler sa pensée, une pensée subite qui jamais encore ne lui était venue; puis, tout à coup, elle se décida:

— Je parie que tu me trompes!

Il éclata de rire, ainsi que d'une drôlerie vraiment amusante :

— Cette bêtise! dit-il enfin.

Plus rouge, elle s'efforçait de pénétrer Marcel, d'un regard qui allait de l'un à l'autre des yeux du jeune homme, en se demandant ce qu'elle devait croire. Lui, tranquillement, égayé de souvenirs, avoua, à son dernier voyage, un caprice pour une petite actrice d'un théâtre de genre. Il la nommait, puis il la détailla, disant en elle ce qui l'avait charmé.

— Non? fit-elle, incrédule, anxieuse pourtant.

— Tiens! pourquoi te le dirais-je?

Nerveuse, un tic lui remua les membres, ses doigts ouverts tourmentés d'un besoin de griffer. Mais, comme il complétait ses renseignemens, descendant jusque dans le menu des confidences, elle se détendit sous une stupeur :

— Oh! s'écria-t-elle.

Dans ce oh! s'attardait un doute mêlé à une colère naissante, déjà proche d'avorter, sous le retour de ses perpétuels étonnemens. Et il acheva de la stupéfier par des théories. Il ne la reverrait plus, cette actrice, celle-là comme les autres d'ailleurs, ne retournant jamais à ses amours, incapable de liaison. Il confessa qu'entre eux, il avait fallu cette situation particulière dans l'isolement de la campagne. Il avait bien songé à faire venir des femmes de Paris; mais son père n'y eût pas consenti, avec ses respects puérils de l'opinion, son désir de concilier autour de soi les sympathies et la considération des bonnes gens.

Elle interrompit, amusée un moment, avec ses continuelles sautes d'esprit :

— Tu as l'air d'y tenir beaucoup, toi, à cette considération?

Il railla :

— Oh! énormément! D'ailleurs, reprit-il en bâillant, je partirai bientôt. Je m'ennuie ici.

Comme elle ne disait rien, le regardant, toujours incertaine de ce qu'elle devait penser, il ajouta, après une pause :

— Bast! tu te consoleras avec les clercs de ton mari. Il y en a un qui est très bien, tu sais, le noir?

A son tour, elle railla :

— Rigault! Précisément, monsieur!

Ce cynisme, à la fin, la déroutait. Il lui semblait que la mesure du possible était dépassée : elle cessait d'y croire. Elle y vit une pose, pour la taquiner. Et une confiance en sa force, en sa beauté, lui rendit sa sérénité.

Un instinct laissait éveillé seulement un besoin plus impérieux de coquetterie, un besoin, pour garder Marcel, d'être plus belle que ces femmes dont il parlait. Elle retrouvait plus pressante l'obsession des luxes, des dessous éblouissans, des vêtemens d'intérieur plus coûteux que des toilettes de bal. Elle souffrait, avec sa foi en elle-même, de ne pouvoir se montrer à lui dans l'éblouissement de robes diamantées, sertissant les épaules nues. Ses robes, avec leur coupe de couturière de petite ville, l'humiliaient maintenant à ne plus oser se regarder dans les hautes glaces. Et, au souvenir des joies qu'elle avait éprouvées de s'en parer, quelques mois avant, elle eût pleuré.

Vers la fin de la semaine, Marcel allait à Paris passer deux jours. L'envie d'un chapeau, d'une pelisse d'astrakan la tourmentait. Elle la lui confia. A son retour, il rapporta les objets. Elle prétendait le rembourser; mais lorsqu'elle eut examiné, elle n'osa s'informer du prix, effrayée; et, après une bouderie, en jurant qu'elle ne

s'adresserait plus à lui, qu'elle lui défendait désormais, elle se résigna, ne parla pas d'argent, reconnaissante du cadeau.

De plus en plus, elle s'abandonnait. Elle finissait par lui découvrir des rêves d'extravagances, lui dire des vêtemens qu'elle eût aimés. Son regard poursuivait des visions de dentelles et de satin dont elle lui développait les coupes, les yeux luisans, la bouche rouge, tout son être comme jeté hors d'elle d'un coup de désir.

Alors, un jour, singulièrement, elle trouva un véritable trousseau, du linge, des vêtemens de soie, toutes les mille recherches des labyrinthes de la toilette féminine, tous les radieux voiles de la perverse imagination moderne. Elle n'eut pas une défense, fut ravie d'être roulée en ces choses, d'y enchâsser son corps, de sentir sur ses membres leur affolante caresse. Jamais elle n'avait tant aimé Marcel. Elle ne songea pas que cela pût être, de sa part, le désir de prendre d'elle un plaisir plus grand. Elle y voyait, dans la définitive déroute de ses dernières délicatesses, l'amour de l'homme parant ainsi qu'une châsse la femme aimée, et se plaisant à l'environner de soie et d'or, comme un objet précieux. Cela lui semblait naturel. Elle était dominée par l'instinct inconscient, réveillé du fond d'elle-même et désormais la tenant toute, qui jette la femme vers ce qui est beau, ce qui est lumineux et ce qui brille, et ne lui permet d'en détourner un moment son regard et son désir que pour les reporter vers l'homme, dispensateur de ces biens, vers l'amour.

Une terreur pourtant des surprises, parfois, l'arrachait de son rêve, lui gâtait ses bonheurs oublieux du monde. Déjà des valets l'avaient dû voir ; des piqueux l'avaient croisée. Elle ne s'en tourmentait pas. Elle avait pris au contact de Marcel, à ses paresses parmi les meubles de famille, un mépris aristocratique de la domesticité. Mais la pensée de Mersolles, avec sa grande figure hautaine, son dédain poli des femmes, la glaçait. Elle avait peur aussi des rencontres par les bois, à l'aller ou au retour.

Une après-midi, justement, elle repartait. Marcel s'approcha vivement d'une fenêtre. Deux silhouettes venaient de passer. Il reconnut Mme Ravail avec Mme Louvain. Il montra un mécontentement. Son père était bête vraiment de laisser le parc à ces gens-là. Ils s'y promenaient comme chez eux. Pourquoi pas tout le monde, toute la ville, avec la musique municipale au milieu !

Elle, gantée, sa voilette tirée, se rassit au bord d'une chaise, la main à la pomme de son parapluie, agacée de ce contre-temps. Mais Marcel s'écria :

— Allons, bon !

Elle se leva, s'approcha de la fenêtre à son tour.

Les deux femmes s'étaient arrêtées, assises sur un banc :

— Oh! se récria-t-elle, fais-les partir!

— Attends! dit Marcel.

Il descendit, sortit dans le parc. Elles se levèrent, surprises de le voir. Mme Louvain s'excusa, confuse d'être indiscrète. Elle pensait le pavillon abandonné.

— Du tout, dit Marcel, j'y viens très souvent.

Comme elle se retirait, Mme Ravail, à son tour, prit la parole. Une angoisse nouvelle avait surgi dans la famille. Pierre, leur fils, disparu depuis trois ans, était maintenant quelque part dans le pays, on ne savait où. Sans doute, M. le comte pourrait aider leurs recherches en donnant des ordres? Des gens l'avaient reconnu, hâve, misérable, vêtu de loques boueuses, comme un terrassier. Pendant les chasses, on l'avait aperçu parmi les rabatteurs enrôlés par les gardes. Et depuis, plus de traces, plus rien. Peut-être était-il parti, traînant ailleurs sa misère farouche, peut-être était-il là, dans les environs. La perpétuelle menace que leur fils suspendait sur les têtes des Ravail se dressait à nouveau, ramenant les émois des jours où un crime, signalé par quelque journal trouvé dans un wagon vide, les laissait à la maison tout pâles, n'osant se regarder. Elle ne vivait plus. Et la mère, en même temps, saignait en elle, de savoir son enfant misérable et crevant la faim, sans personne.

Ses yeux s'emplissaient d'une révolte contre la destinée, noirs, et comme agrandis de la germination lente en son esprit de volontés farouches, devant l'intarissable détresse de sa vie.

Mme Louvain hochait la tête, de son air dur. C'était sa consolation, ce fils des Ravail. Il faisait le pendant de leur plaie à eux, de la vieille obstinée à son trou de terre. Elle prit un temps, cherchant un air distingué :

— Que voulez-vous? dit-elle, quand ce n'est pas l'un, c'est l'autre. Il y a toujours quelque chose dans les familles!

Mme Ravail soupira :

— S'il n'y avait eu que lui encore! Mais son mari, la pauvreté montante du ménage, accrue par l'âge des filles, l'avenir chaque jour plus menaçant.

Marcel, le sourcil froncé sur son monocle, la considérait curieusement. C'était l'aperçu d'un monde inconnu, très loin de lui, presque une découverte. Il déclara :

— Bah! des filles! Ça se tire toujours d'affaire!

Mme Louvain appuya, poliment, avec son orgueilleuse conviction de femme arrivée. Elle recommença ses excuses, tandis que l'autre se taisait, gênée de ses confidences qu'elle sentait sans écho, écrasée de nouveau sous le poids de la vie; et elles s'éloignèrent.

Marcel retrouva Mme Majusté crispée, toute sa petite figure ravagée d'une colère.

— Ah! çà! tu leur faisais la cour! Me voilà bien pour rentrer! J'arriverai après dîner!

Néanmoins, elle avait le temps d'atteindre la station pour l'heure du train. Elle se jeta dehors. Comme il la rejoignait, pour la conduire jusqu'à la porte du parc, elle poussa un cri. Louvain, qui avait accompagné ces dames, était allé rôder, donnant un coup d'œil vers le fond du parc, examinant l'état des murs; et il revenait à leur recherche. Il fut si troublé de cette rencontre qu'il s'arrêta indécis, au détour d'une allée, trop près d'eux pour se dérober. Et ils durent passer sous son salut, elle raidie, hautaine, des larmes de dépit à fleur des cils.

Au bout de quelques pas, elle éclata :

— Ça! ça devait arriver! Je suis perdue maintenant!

— Laisse donc! fit Marcel. Il s'en moque, Louvain.

La contradiction l'exaspéra :

— Ah! il s'en moque! Dis donc que toi tu t'en moques. Demain toute la ville le saura! Que veux-tu que je devienne à présent?

Elle allait en avant de lui, très vite, secouant rageusement sa robe qu'elle avait ramassée dans la main, à cause de l'humidité de l'allée.

— Oh bien! tu sais, déclara-t-il, je ne peux pas te suivre. Au revoir!

Elle s'arrêta net, radoucie :

— Alors, vrai, tu crois? Il ne parlera pas? Si tu le lui défendais? Enfin comme tu voudras!

Elle releva sa voilette au ras du nez, se haussa un peu jusqu'aux lèvres de Marcel, distraitement, et passa la porte.

Lorsqu'elle fut entrée dans la forêt, des gouttes de pluie battirent le sol. Une averse survenait.. Les arbres sans feuilles ne la protégeaient pas. L'eau la fouettait, la prenant de biais; et une peur de manquer le départ l'empêchait de s'arrêter, de chercher quelque abri. Bientôt, une autre inquiétude s'empara d'elle : Que dirait-on de la voir à la gare de Monsigny dans un état semblable, complètement mouillée, sa robe perdue? Ne se demanderait-on pas comment François ne l'avait point conduite en voiture? Elle trottait éperdument, mêlant dans sa colère les Ravail et les Louvain et Marcel. Puis elle-même, dans l'excitation de sa course, s'injuria. Elle se trouvait stupide. En ce moment, elle ne voyait plus, de son adultère, que les côtés affreux. Le cynisme de Marcel lui apparaissait véritable. Elle se sentait enlisée en une boue. Tout l'égoïsme des hommes, toute la bêtise des femmes, pleuraient en elle, comme pleurait ce lourd temps d'hiver toutes ses larmes, dans la nuit s'abaissant. Et cela lui paraissait bien fait tout à coup. Elle aurait voulu rencontrer plus de misère encore, être si punie qu'elle fût dégoûtée de tout, à jamais.

En arrivant à la maison, elle croisa François qui sortait de l'étude. Il souleva sa casquette lentement, tandis qu'elle passait, sans tourner la tête, inquiète de sa présence. Elle changea de vêtemens à la hâte, le cœur serré d'une angoisse. Son énervement de l'après-midi, sa malchance à travers la forêt, lui apparaissaient subitement comme des pressentimens. Pour fuir ses pensées un besoin d'activité la fit descendre à la cuisine. Elle fureta, trouva des choses malpropres, se plaignait du désordre ; mais la bonne la laissait dire, renfermée, l'air boudeuse ; et devant cette maussaderie, elle s'intimida. Il lui semblait que cette fille aussi la méprisait, que la ville entière savait.

A dîner, son inquiétude devint si vive, qu'elle ne put se tenir de s'informer près de son mari de la démarche du fermier.

— François ! dit le notaire. Ah ! le gredin ! Figure-toi, il ose me dire qu'il ne pourra pas payer son fermage ! Les chasses, patati, patata. Il paraît que sa femme t'en a déjà touché un mot, et que tu as paru comprendre leur position ! Mais, ma chérie, les chasses ne l'ont pas dérangé. C'était au moment où il n'avait rien à faire dans ses champs. L'argent du bail, il le lui faut du reste avant l'hiver, car à cette époque il ne vend que des poules, des œufs conservés dans du son, un peu de beurre. Sois tranquille, va, il paiera ! Et tu auras ton manteau, tu sais, le manteau que je t'ai promis?

Elle fit oui, distraitement, la pensée ailleurs, sentant monter autour d'elle la menace de ces gens. Elle comprenait le vague avertissement de cette allusion à sa conversation avec la femme. Une nécessité en résultait, d'aller à Marcel toujours, pour avoir de l'argent, afin de leur fermer la bouche. Sa vie était liée implacablement. De continuer ses imprudences, elle risquait de se faire prendre. Mais de les interrompre, elle s'exposait davantage encore. Le jour, sans doute, où Marcel partirait, oublieux d'elle, emporté au loin, tout se lâcherait ; elle serait perdue.

Une tristesse pesait sur elle. Elle se sentait sans courage, d'ailleurs, pour renoncer à cette vie. Elle était trop profondément pénétrée d'un désintéressement, lointain déjà, des choses de la maison. Elle ne pouvait plus s'y reprendre à rien. Tout lui paraissait étranger. Elle se souvenait d'avoir été ravie à des jours où son mari la mettait au courant des questions, lui demandait ses avis. Les clercs, autrefois, affectaient de la consulter en l'absence du notaire ; et elle était très fière d'entrer dans les dessous des affaires, avec une importance de femme à qui sont confiés des secrets, et une absolue conviction d'être digne de toutes les confiances, incapable de les trahir. Depuis, elle s'était reculée de ces détails terre à terre. Elle avait eu des airs de chercher les événemens de l'étude et les gens dont il s'agissait, parmi des poussières,

au-dessous d'elle ; et Majusté s'était désaccoutumé de l'en entretenir, à force de l'entendre répondre, avec des bâillemens d'ennui :

— Mais, mon pauvre ami, que voulez-vous que cela me fasse?

Elle découvrait subitement l'ampleur du dédain entré en elle de la banalité morne de sa vie bourgeoise. Elle se retrouvait véritablement autre, désormais envahie de nausées dans le prosaïsme du notariat. La mélancolie de couvent de la maison, sur laquelle pesait l'antique honnêteté de la province, s'était élargie, transformée insensiblement en une révolte contenue de prisonnier rongeant ses poings derrière des barreaux. L'étude lui pesait, avec ses papiers, ses grimoires, ses paysans allant et venant sous le porche, les jours de marché.

Une douceur, pourtant, persistait des lointaines réminiscences. Un moment, la figure affectueuse et bonne de son mari coula en elle une vague tendresse ; elle perçut comme une caresse lente l'enveloppement de la paix séculaire des vieux murs. Sa tristesse en devint plus profonde. Il était trop tard ; elle ne pouvait se reprendre.

Sa frayeur des rencontres, son inquiétude des François, le ramenèrent à leurs rendez-vous de Monsigny. Marcel y fit transporter les vêtemens. Ce déménagement l'égaya ; de nouveau, avec sa mobilité d'impressions, elle se grisa, s'étourdit, s'abandonna au romanesque de cette vie double de petite bourgeoise coin de feu çà et là métamorphosée, comme au coup de baguette de quelque fée, en une courtisane somptueuse, paressant parmi des satins et des ors.

Un ressouvenir de leurs allusions historiques, les semaines précédentes, dans les chambres du palais du parc, lui fit évoquer Louis XV et la Dubarry, « après nous le déluge, » sans souci des lendemains. Elle devint indifférente à l'air sournois dont la fille de ferme empochait les écus, aux obséquiosités de la femme, à ses allures confidentes, complices presque, dont se rapprochaient entre elles, malgré de feintes humilités, les distances sociales ; tandis que Marcel, mécontent du dérangement plus grand, avait des colères contre François, parlait de lui faire payer son chantage et ses bois et ses chevreuils, tout en bloc, à la première occasion.

A chaque entrevue, désormais, un peu des derniers lambeaux de son idéal nuageux de pensionnaire acheva de s'en aller. Le besoin de caresses et d'affectuosités un peu précieuses, lesquelles étaient comme la poésie de son amour, une poésie enfantine de romance, activait sa déroute devant la logique désespérante de l'homme. Son cœur glissait sur Marcel, sans prise, ainsi que des mains sur une statue de marbre poli. Lorsque des puérilités sentimentales, pour elle d'une douceur exquise, montaient du cœur aux lèvres de sa maîtresse, il ouvrait des yeux surpris où s'allumaient des rires. Il paraissait se pencher sur le cerveau de la jeune

femme, comme sur un incompréhensible spectacle. Dans des momens où un instinct de refuge, d'appui, de blottissement, réveillait en elle le désir de se sentir très petite et très faible sur sa poitrine large, dans ses bras forts, lorsque des mots inachevés, un parler de bébé, des articulations drôles, devenaient la seule langue dont elle pût essayer de rendre un peu son état d'âme, il avait de francs éclats de rire, les mains claquant ses genoux.

Et, à son tour, vraiment amusé, il répétait, en l'imitant, les mots qu'elle avait dits, courbé d'un rire à laisser tomber son monocle, un rire qui ne s'arrêtait plus, découvrant ses dents blanches, des larmes au coin des yeux.

A force de se rencoigner, boudeuse, ou de le menacer, hésitante et les mains tourmentées d'une envie de tapes, il finissait par ne plus monter du fond d'elle-même que ses perpétuels étonnemens où sourdait une admiration. Elle s'enfonçait de plus en plus en sa vision nouvelle de la vie; une courtisane naïve surgissait de la femme, que seule contenait encore, ainsi qu'un rempart, l'enveloppement de la pudeur provinciale, le respect de l'opinion demeuré dans le sang.

Un mardi, à la sous-préfecture, cette barrière lui parut craquer tout à coup. Mme Chaigne, malgré ses efforts, avait vu les Mersolles refuser son invitation. Elle était retombée de son rêve de les attirer, et d'attirer avec eux la noblesse environnante. Elle avait souffert non-seulement dans son ambition, mais dans sa vanité de jolie femme. Pourtant, comme elle était tenace, résolue à tout, elle dissimulait ses mécomptes vis-à-vis du château, gardant pour Mme Majusté ses amertumes. Justement, celle-ci, la première, eut l'imprudence de faire allusion à cet échec. Elles étaient seules au salon, à la sous-préfecture. Mme Chaigne, sans la regarder, laissa tomber d'une voix lente :

— C'est égal, si vous aviez voulu, M. Marcel serait venu!

— Comment? se récria-t-elle, si j'avais voulu?

La sous-préfète affecta brusquement une cordialité sans rancune, une franchise affectueuse :

— Voyons, avouez que vous l'avez empêché.

— Moi!

— Sans doute! Vous faites de lui ce que vous voulez!

Elle se rapprocha, insinuante, avec un bon sourire confident :

— Ce n'est un secret pour personne!

Puis, perfide, toujours souriante :

— Sauf pour votre mari, bien entendu!

Mme Majusté se leva, pincée :

— Vraiment, madame, vous avez l'air d'une personne qui ne serait pas rentrée dans ses avances!

Mme Chaigne, à son tour, s'était levée. Mais comme elle allait répondre, le domestique annonça Mme Dampierre. La femme du pharmacien, toute ronde et couperosée, entrait suivie de sa fille, déjà bavardante, avec de petits cris aigus. Les deux femmes se continrent. Elles se quittèrent, d'un salut très digne.

Étourdie un peu tandis qu'elle descendait l'escalier de la sous-préfecture, dans la rue, Mme Majusté releva la tête. De sa situation percée à jour, un orgueil s'éveillait, un mépris de la province. Elle se sentait supérieure, grandie de ses visions nouvelles de la vie. Un besoin de jeter par-dessus bord le dernier respect de l'opinion l'obséda, dans une bravoure hautaine de nageuse prête à se jeter à la mer. Ce qui était fait était fait. Même, dans cet état d'esprit, une envie déjà latente en elle, un désir confus éclata brusquement. Elle voulut s'échapper pour quelques jours, rejoindre Marcel à Paris, s'enfoncer à son bras dans cet enfer qu'elle avait rêvé flamboyant comme un paradis, féerique comme un conte des *Mille et une nuits.*

Cette idée amusa Marcel.

Un matin, sous prétexte d'aller à Paris voir une tante, elle obtint de Majusté son consentement au voyage. Elle descendit chez Marcel, dans son hôtel des Champs-Élysées.

Pendant huit jours, il la conduisit partout. Elle pénétra dans les foyers des théâtres, fut exhibée au bois, à la fois craintive et radieuse, le pied posé d'abord en tremblant dans le flot dont elle se laissait envahir. Elle eut une fièvre continuelle en son avidité de savoir, une vanité de son amant et des équipages. Elle connut l'ivresse, avivée d'une cachotterie de péché, des cabinets particuliers, la volupté de rougir délicieusement. Elle se sentit dans son élément, répandue en des endroits douteux, entourée d'hommes de libre vie, fière de coudoyer des cabotines, de souper avec des danseuses, heureuse d'être allégée de ses derniers préjugés, comme d'un manteau trop lourd qu'elle eût déposé, d'un corset qu'elle eût dégrafé.

Et Marcel, fatigué d'elle, la renvoya aux limbes de la province, les yeux éblouis, toute sa cervelle détraquée.

VI.

Au printemps, François se plaignit que chaque année les corbeaux ravageaient ses semailles. C'était dans le parc même que se faisaient les nichées, à la cime des grands chênes, les oiseaux partant de là pour s'abattre au loin dans les champs. Les terres de Mersolles aussi étaient dévastées. Ses fermiers se trouvaient d'a-

cord avec celui de Majusté; et, en outre, ils demandaient la destruction des lapins.

Comme les grandes chasses étaient terminées, Mersolles prit intérêt à ces doléances, songea à organiser des battues. Il y voyait une distraction et une occasion singulière en même temps. De la grande vie active qu'il venait de mener, après son long désintéressement des êtres et des choses, des énergies assoupies s'étaient réveillées. L'œuvre faite en Marcel, achevée maintenant, le laissait calme, serein, dans un orgueil confiant. Son esprit, si longtemps concentré sur elle, hypnotisé, pour ainsi dire, vers ce but, se reportait enfin sur l'extérieur. La vie le reprenait, comme renaissante autour de lui. Les idées mêmes qu'il avait semées en son fils, la lente et amère philosophie accumulée pendant les années du rêve triste, le jetaient vers le mouvement social. Les luttes politiques lui apparaissaient comme une dépense désormais nécessaire de ses activités intellectuelles et comme une occasion de féconder ses idées par le terrain des masses, de mettre, sur la société aussi, l'empreinte de sa pensée.

Il y était poussé d'ailleurs par la noblesse du pays; et le désir, vague et sourd au début, était allé grandissant, jusqu'à ce que l'inaction survenue en amenât l'éclosion définitive. Ses opinions politiques, découlées du même principe que l'éducation de Marcel, aboutissaient, de leur matérialisme même, parce qu'il était riche, non à la diffusion des instincts de liberté, à leur compression au contraire, à l'autoritarisme des intellectuels et des puissans, d'après la loi de lutte, la loi de la force primant tout, de l'argent roi.

Après l'éblouissement, jeté par le pays, du luxe et de la grande pompe décorative des chasses à courre, après l'élan donné par cela même au commerce local, une popularité nouvelle pouvait surgir de ces battues. Il chargea Louvain de les organiser.

Des semaines, ce fut une fusillade sous les arbres, toute la ville peu à peu lâchée par la forêt. Ces messieurs du cercle venaient là, comme à des parties de plaisir, en bandes; les jeunes surtout. Il y avait les deux Dardois, les fils du percepteur, affectant des allures aristocratiques, lions pauvres rêvant d'un mariage riche, corrects et se ressemblant comme deux gravures de modes. Marinval, le fils d'un quincaillier enrichi, semant les écus sur les tables de jeu, ne parlant que de baccara, de chiens et de chevaux, suant la bonne bêtise candide du noceur de province; Pousset, un gamin tourmenté du désir de faire parler de lui et qui, estropié, chassait, avec, sous les bras, des béquilles qu'il jetait par-delà les fossés, d'un geste à la Napoléon, pour se contraindre à les franchir. D'autres encore: Mauprat, le greffier du tribunal; Rigault, le

second clerc de Majusté, une tête de coiffeur avec une barbe noire en éventail, des yeux trop jolis pour un homme.

Un dimanche, la chasse aux corbeaux fut ouverte. Justement, c'était la fête de Mersolles. Il y eut un déjeuner au château, vers onze heures. Puis Louvain conduisit les chasseurs au fond du parc, leur montra les nids, des grappes pendant des cimes des grands chênes. Et tout de suite commença un vacarme de bataille, des tiraillemens ininterrompus, dominant l'épouvante des croassemens. C'étaient de continues dégringolades, des nids entiers culbutant, au-dessous du tournoiement affolé des corbeaux.

Louvain regardait seulement. Il désignait les gros tas de nids, disant : Ah! mâtin! lorsqu'une belle dégringolade arrivait du haut des arbres. Mais il cessa de s'amuser, apercevant sa femme du côté du château. Des recommandations qu'elle lui avait faites lui revinrent à l'esprit. Elle voulait que son mari se fît admettre au cercle; il devait profiter de cette occasion pour se lier avec ces messieurs, tâcher d'entamer l'affaire. Il tourna autour des chasseurs, cherchant à se rendre utile, perplexe, et ne sachant à qui s'adresser, familier seulement avec le gendarme, parce qu'il lui envoyait des perdreaux, de temps à autre, chez Thomassin. Et ce qui l'intimidait davantage, le rendait plus confus encore, c'était un costume de chasseur, tout neuf, en velours marron, qu'il avait dû endosser ce jour-là.

Mme Louvain, vêtue d'une toilette claire de printemps, abritée d'une ombrelle rouge saignant, qui tirait l'œil parmi le vert des jeunes pousses, se tenait un peu à l'écart, avec une discrétion comme il faut, le regard alerte toutefois, dans l'espoir de quelque salut.

Mais tout à coup elle devint blême. A la porte du parc, dans une foule haillonneuse qui se pressait, à laquelle des valets jetaient les oiseaux morts, au premier rang, appuyée sur son bâton, courbée en ses vieilles loques déteintes, sa belle-mère s'agitait, les mains crochues.

Suffoquée, elle appela Louvain, d'un signe :

— Ta mère! dit-elle; quelle honte! Renvoie-la!

Louvain coula les yeux vers le groupe. Il avait vu la vieille déjà. Il dit simplement, sans bouger :

— Oui, oui, elle aime bien ça, dans la soupe.

— Fais-la partir! ordonna-t-elle.

Il passa la main sur son cou, regardant autour de soi, une protestation vague dans l'avancée de ses lèvres. Pourtant, il se décida, alla vers la vieille :

— Laisse donc! lui dit-il. Je t'en porterai à la maison.

Mais la vieille aimait mieux tenir; elle s'obstina. Il dut prendre

des oiseaux, lui remplir son panier. Alors, quand elle eut sa charge, elle repartit, courbée, la taille déviée sous le poids.

Pendant deux heures, le massacre se poursuivit, emplissant de fumée le fond du parc. Puis une lassitude tomba. Des chasseurs se couchaient sur l'herbe à fumer des pipes; d'autres allaient, oublieux des corbeaux, par la douceur ombreuse des allées. De temps à autre, l'un d'eux revenait; et la fusillade ainsi s'entretenait, plus espacée, dans la montée plus haute des voix. De la bière qu'on apporta acheva la détente. Morlaix se plaignit d'avoir l'épaule démolie, un torticolis à force de tirer en l'air. Et, un ressouvenir de son entorse l'aigrissant, il déclara cette chasse idiote. Ce n'était pas une chasse, c'était une corvée, un nettoyage de propriété à faire faire par des valets. Du même coup, ils nourrissaient les mendians du pays.

— Oh! dit le sous-préfet. Vous exagérez!

Le lieutenant de gendarmerie éclata de rire, sans se prononcer. Mais le procureur, voyant le pharmacien s'approcher, cessa d'insister, se lança dans un réquisitoire contre la mendicité des campagnes.

Pousset, échoué à terre, entre ses deux béquilles, le chapeau en arrière, provoquait de ses histoires le gros rire admiratif de Marinval, les approbations de Rigault, le clerc de notaire, tandis que les Dardois condescendaient à s'égayer du genre voyou qu'il affichait, des airs dont il se posait en tombeur de femmes, blasé sur les aventures. Mais un groupement les attira. Cliquet, le photographe, qui, sournoisement, avait pris des instantanés, reparaissait, ayant développé ses plaques. Tout le monde lui en commanda; et il inscrivit les noms sur un calepin.

Il n'y avait plus, par les arbres, que les cris des corbeaux en détresse. Pousset, agacé de leur vacarme, se releva, brûla quelques cartouches. Marinval s'informa si l'on ferait le tableau. Puis une préoccupation domina, celle du dîner, un dîner monstre pour lequel de nouveaux invités se joindraient à eux, tandis qu'en bas, dans la cour du château, des tables seraient dressées pour les fermiers et les domestiques.

Vers six heures, Mersolles descendit, pour rejoindre les chasseurs. Rapet, en même temps, arrivait. Tous deux s'acheminèrent par le parc, lentement. A un tournant, les yeux du docteur devinrent attentifs, sa curiosité éveillée; il entraîna le comte. C'était à quelques pas d'eux, Marthe et Marcelle, l'une debout, l'autre baissée, pleurante et tout affairée à garder dans sa jupe un oiseau échappé du massacre.

Marthe, plus hardie, venait au-devant d'eux. Les mains derrière le dos, se grandissant, elle expliqua : une sensibilité extraordinaire de Marcelle; une douleur affreuse, lorsqu'elles s'étaient

approchées des chasseurs; une épouvante de ce massacre de bêtes saignantes, de ces culbutes de nids tièdes. Elle avait crié des injures, tous ses nerfs en émoi; puis, comme elle se sauvait, en se bouchant les oreilles, elle était tombée sur un petit que l'on poursuivait; et elle l'avait sauvé. Elle en était toute mordue, les doigts abîmés de coups de bec, mais elle se refusait à le lâcher, de peur qu'on le reprît.

Marthe disait cela, du même ton continu de récit, d'une voix blanche que précipitait seulement une joie de parler à de grandes personnes, de s'en voir écoutée. Marcelle, relevée, demeurait farouche, la physionomie toute changée, épiant avec angoisse, de ses grands yeux bleus brillans de larmes, l'opinion des hommes. Elle serrait l'oiseau contre son sein, maternellement, son joli visage de frêle vierge assombri d'une volonté.

Le docteur s'approcha :

— Ha! ha! Et il est blessé, ton oiseau?

— Oui! gémit Marcelle.

— Et tu veux que je le guérisse?

Elle fit oui de la tête, attachant sur lui son regard inquiet, suppliant.

Le docteur examina le corbeau.

— Ce n'est rien, déclara-t-il; des plombs dans la cuisse, seulement. Demain, il n'y paraîtra plus.

Le visage de Marcelle, plus angoissé durant cet examen, se détendit tout à coup en une douceur. Elle regarda Marthe, lui jeta un rire radieux d'enfant dont les peines sont finies.

Rapet se tourna vers Mersolles :

— Vous permettez? Je vais arranger ça.

— Faites! faites! dit Mersolles.

Un moment, Mersolles le regarda aller flanqué des deux fillettes qui couraient presque. Une gravité singulière, à la fois douce et triste, coulait sur son visage. Quand ils eurent disparu, il reprit sa marche, la tête basse. Mais il perçut le bruit des chasseurs; il parut se retrouver, secoua la tête, prit un air ouvert d amphitryon accueillant ses hôtes.

Échelonnés, ils remontaient vers le château, par groupes. Mersolles revint avec eux jusque dans la cour. Là, de grandes tables étaient dressées. Louvain surveillait les derniers préparatifs. A pied, en charrettes, arrivaient les fermiers, avec leurs familles, les ouvriers de la terre, les servantes, une foule silencieuse encore, égayée par les bonnets ornés des femmes, par l'endimanchement des hommes. On voyait les cheveux blancs du docteur qui donnait des consultations, de son air bourru, la haute taille de l'abbé Bourette, qui traversait lentement.

Vers sept heures, on monta au premier étage du château, où

le dîner avait été servi, à cause du coup d'œil, parce que les fenêtres donnaient sur la cour. De la cour, en effet, s'élevait une rumeur joyeuse qui s'enfla. Et lorsque, à la nuit tombante, des torches furent allumées, on eût dit quelque fête seigneuriale du vieux temps, les serfs accourus avec les femmes et les petits, rués parmi les viandes et s'emplissant, à barriques défoncées, pour huit jours.

De cela, le curé se laissait aller à une rêverie réminiscente des époques où le chapelain avait son couvert mis au château, près de la châtelaine, et par elle commandait, caressé, engraissé, ronronnant dans sa douillette. Le procureur et le sous-préfet, au contraire, avaient un orgueil de la révolution qui nivela les castes. Rapet, dans une vague raillerie des choses de la politique, s'amusait de l'éternel enfant-peuple, toujours mené par de matérielles satisfactions. Majusté était franchement heureux, dans son admiration sans réserve de toutes les formes sociales, du moment qu'elles étaient appuyées sur des principes, le passé comme le présent, la république comme l'empire, le notariat faisant partie de l'édifice.

Dès le deuxième service, les voix dominèrent la rumeur venue d'en bas. Par cette rumeur même, par le nombre des convives et l'ampleur de la salle, la tonalité s'élevait; une bataille confuse de paroles courait la table. A un bout, on distinguait la voix de Marinval contant une histoire de chasse. Il la mimait, son couteau en joue, avec des pan! pan! sonores, des abois, des mouvemens de gibier qui s'envole. On cessa de l'entendre, son verbe couvert par celui de Pousset, les coudes sur la table, les yeux allumés, très rouge. Puis, tout à coup, la voix du curé domina, criant au docteur :

— Oh! vous, vous êtes un athée!

Rapet riait dans son assiette, amusé des colères du prêtre. Celui-ci s'agitait sur sa chaise, parti dans une tirade sur la nécessité de la religion. Un silence se faisait aux bouts de table, pour l'écouter. Mais brusquement il resta coi : Rapet se déclarait de son avis, absolument.

— Cependant, reprit le docteur, il ne faut pas confondre. Je n'appelle pas la religion les grimaces que vous soutirez à vos paysans. Ils s'en fichent de votre religion; ils s'en servent lorsqu'ils en espèrent un profit quelconque pour leurs récoltes.

La discussion s'élargissait. Mersolles prit la parole. La religion lui paraissait la grande force conservatrice des sociétés actuelles. Sans doute, elle était différente parmi les classes pauvres et dans les milieux riches, dans les grandes villes et dans les campagnes. Elle devait s'assouplir et se modifier. Son histoire n'était qu'une longue suite de modifications, non en ses vouloirs ni en son dogme, mais en ses extérieures manifestations, afin de mieux envelopper,

de mieux enserrer de son étreinte protectrice l'édifice social, en gardant avec lui un contact plus immédiat.

— La commune, dit le curé, l'a si bien compris, de même que la Révolution en 1789, que les premiers instincts de révolte et de destruction ont jeté tout d'abord les foules sur les prêtres.

— Ce fut précisément, reprit Mersolles, leur erreur. Deux grandes bêtises furent dites naguère : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! et : Il n'y a pas de question sociale ! Or, il y a une question sociale; et cette question ne sera résolue que par le cléricalisme. La politique se débat dans l'impuissance; l'égoïsme des classes possédantes est justement tenace. Seule, la religion peut se couler dans la place et prendre la direction du mouvement. Le socialisme religieux serait une forme enfin capable d'aboutir.

— Moi, déclara Rapet, je crois au socialisme scientifique.

Mais Morlaix laissait tomber :

— C'est grave ! c'est grave, ce que vous dites, monsieur le comte !

Alors Rapet ne put résister au besoin d'un coup de boutoir. Il lui jeta par-dessus la table :

— Croyez-vous, par hasard, que ce sera la justice qui arrêtera la poussée socialiste ?

— Mais... peut-être ! Jusqu'à présent, du moins...

— Oui, pour un temps ! Et encore son action utile n'est pas celle que vous pensez. La justice maintient, parfaitement, mais parce qu'elle est injuste, parce qu'elle a deux poids et deux mesures. Le sentiment de justice des classes inférieures se contente de peu. Il s'apaise lorsque, de temps à autre, on lui jette en pâture un scandale des classes riches. Mais que les crimes commis en haut soient jugés impitoyablement, vous verrez la débâcle ! Vous vous pliez aux circonstances, comme la religion, et là est votre force, votre effet utile. Mais si vous voulez parler des condamnations, des mesures de répression et des pénalités appliquées aux grèves ou autres manifestations, vous ne contenez rien du tout. Vous excitez, au contraire, pour mieux faire quelque jour éclater tout !

Aux bouts de table, on s'amusait tout bas. Quel type, ce Rapet ! Le sous-préfet et le procureur protestaient, défendant la justice.

— Mais, dit Mersolles en riant, vous êtes tout à fait subversif, docteur.

Rapet reprit, développant ses idées. La grande, la vraie, l'éternelle question sociale, était la lutte de ceux qui n'ont pas contre ceux qui ont. La société était organisée pour la conservation, toutes ses forces vives tendues vers un même but, la défense contre les pauvres. Elle avait dû se protéger par des lois très rigoureuses; et elle les appliquait d'autant plus rigoureusement que les infractions pouvaient porter à l'édifice des atteintes plus rudes. Il était donc logique de ne pas juger tout le monde selon la même règle.

— Allons, acheva-t-il, pas de grands mots. La religion et la justice sont des choses relatives, des instrumens de domination. Mais les sociétés obéissent à des lois d'évolution qui s'accomplissent quand même, et que l'on ne pourra régler et diriger que le jour où on les connaîtra, le jour où les politiciens seront des penseurs et non des saltimbanques, le jour où la politique sera une science.

— Oh! dit Mersolles, nous sommes presque d'accord!

Et il prépara un coup droit au procureur, une attaque contre Davaut : Au point de vue social, il n'y avait pas, à proprement parler, de crime en soi. Le crime n'existait pour la société qu'en raison de ses conséquences. Que le duel menaçât de dépeupler un État, on le punirait justement de mort, comme fit Richelieu. Dans l'ordre actuel de nos mœurs, il avait cessé d'être un crime; on le tolérait. De nos jours, en revanche, l'infanticide, par exemple, était un danger, à cause de la diminution, en présence de l'Europe armée, de notre population, c'est-à-dire de nos défenseurs. Ainsi l'on avait eu tort d'abandonner l'affaire de cette fille, chez les François. La république, dans son besoin de sacrifier aux élections, commettait également des fautes graves en laissant sans répression, ou à peu près, les méfaits journaliers de la campagne, les fraudes sur l'alimentation, les délits, les contraventions, les violations de la propriété. Le contre-coup de ce laisser-aller se ferait sentir bientôt. Et c'était de cette faiblesse, peut-être, que l'avidité du bien-être et des jouissances allait s'élargissant, créant, chaque jour plus grand, le danger des revendications sociales.

Puis, comme Rapet restait silencieux plongé en des pensées, il conclut brusquement, affirmant un programme :

— Je ne suis pas contre les pauvres. Je les plains. Je voudrais, moi aussi, la justice universelle. Mais c'est de la spéculation, de l'utopie. Il y a deux camps. Je me trouve dans l'autre camp, voilà tout. S'ils deviennent un danger, contenons-les; au besoin nous les briserons, de peur qu'ils ne nous brisent; et cela sans colère, sans haine, selon la loi de la vie, comme une armée peut massacrer une autre armée, par nécessité.

Le gendarme, très rouge, muet jusque-là, éclata tout à coup, avec un geste énergique.

— Les pauvres, on leur flanque des coups de fusil! Voilà!

Il y eut un silence. Puis Majusté éprouva un besoin de protester. Sa longue figure, pâlie encore du reflet de sa cravate blanche, exprimait, depuis un instant, un effarement de cette discussion. Ses yeux allaient de l'un à l'autre, inquiets, papillotans. Il déclara qu'il ne croyait pas à un danger. C'étaient des racontars de journaux, des agitations d'ambitieux. Et il accusa toute une littérature démoralisante, qui excitait le peuple, en peignant la bourgeoisie

sous des couleurs atroces. Cette littérature flattait les bas instincts de la masse, les montait jusqu'à des haines. Pour lui, la justice n'avait rien à sauvegarder, nul manteau à jeter sur les écarts des classes riches. La justice était pour elles comme pour les autres.

— Assurément, affirma le sous-préfet. La république...

Mais le notaire, lancé, continuait. Il prenait l'exemple de leur ville. Où donc trouvait-on parmi eux des voleurs? Sans doute, il y avait des dissentimens au sein des familles; des partis-pris politiques influaient sur les relations; mais qu'était-ce que cela? Lui, ne pensait pas du tout que la société fût ébranlée, ah! non, pas du tout.

Le sous-préfet, de nouveau, appuya :

— On ne commet jamais de crime dans le pays!

— Oh! oh! fit Rapet, n'exagérons pas.

— Comment! exagérer? dit Majusté. Regardez donc Morlaix! Il en sèche, il est désespéré, de ne pas rencontrer un crime, pas un délit, pas un pauvre petit adultère, rien! Et vous parlez des mœurs!

— Permettez!.. dit le procureur, surpris de cette attaque.

On riait. Majusté s'excita, perdant tout à fait sa solennité habituelle.

— Tout ça, c'est des mots qu'on dit sans penser, qu'on répète sans savoir. C'est comme la vertu des dames. On en fait bon marché en paroles. Non, mais tenez, on parle tant de maris trompés. Je voudrais bien en voir un!

Un éclat de rire courut la table. Encouragé, il insista :

— Parfaitement, je voudrais voir ça, dans le pays, une tête de mari trompé!

Même, dans sa gaîté d'écraser on ne savait quels ennemis invisibles, il lâcha le mot trivial, le mot de Molière. Comme Marcel se tordait plus que les autres, en perdait son monocle, il fut ravi du succès, répéta son mot :

— Oui, oui, qu'on m'en montre un, je le demande!

Quand les rires se furent calmés, peu à peu, une gêne demeura. Le curé, baissant la tête, roulait du bout des doigts des miettes de pain sur la nappe. Mais l'un des Dardois interpella le gendarme, pour un renseignement, au sujet de ses vingt-huit jours, et l'armée mit tout le monde d'accord. Mersolles et le docteur les laissèrent aller, s'admirer eux-mêmes en ce miroir de la nation qu'était l'armée, embarqués en plein patriotisme. Et il fut décidé que la religion, la justice et l'armée étaient les trois grandes forces sociales, les trois choses dignes de respect.

A ce moment, un domestique ayant parlé bas au comte de Mersolles, celui-ci acquiesça, et un homme fut introduit. Une rumeur d'approbation courut. C'était, portant un bouquet, le plus vieux des fermiers. Il avait de rudes mains calleuses, un front dégarni;

des cordes sillonnaient son cou; et sa veste noire, sur son échine courbée, se relevait, faisant queue. Il débita un compliment, d'une voix chevrotante. Cela fit plaisir. Les convives se jetaient des coups d'œil l'un à l'autre, avec de petits signes de tête, des : « Oh! très bien! très joli! », comme dans une soirée pendant l'exécution d'un morceau de musique.

Le bouquet fut placé au centre de la table; et le vieux dut s'asseoir un moment, boire à la prospérité des campagnes. Alors, lui aussi, sans y songer, résuma à sa façon la question sociale :

— Ah! dame oui! les bons maîtres, y a encore que ça!

Le café était servi dans un salon voisin. Mersolles se leva. On alla lentement, par groupes, la porte s'encombrant.

Sous l'influence du champagne, le gendarme, quittant ses allures paisibles de guerrier retiré, contait au pharmacien ses campagnes avec des airs de gaillard à tout casser. Majusté exprimait à Marcel des inquiétudes sur la santé de sa femme. Puis la voix du curé s'éleva:

— Vous y viendrez, vous aussi. Vous y viendrez, comme tout le monde!

Il montrait au docteur de son doigt tendu un point du tapis, de l'air dont il eût courbé un ennemi au pied des autels. Mais, comme il se redressait, Marinval qui, parlant d'un chien qu'il venait d'acheter, représentait la queue de la bête, un fouet long comme ça, d'un geste de cordonnier tirant son fil, lui allongea un coup de poing; et il fit : « Oh! » suffoqué, tandis que l'autre, après une courte surprise de voir rire, reprenait sa description, les mains agitées aux deux côtés de la tête, en criant:

— Et des oreilles! oh! des oreilles!

Cependant Louvain, qui était descendu, remonta, s'approcha du comte.

Les serviteurs, en bas, demandaient la permission de chanter.

— Sans doute! dit Mersolles. Qu'ils dansent s'ils veulent!

De la cour, montait une clameur plus haute. A cette fin de dîner, l'allure des silhouettes, dans la lueur des torches, évoquait une vision encore d'autrefois, des soudards faisant ripaille avec des filles dans le château forcé. Et là, en haut, dominant le grouillement, les bourgeois paisibles avaient, à travers une douce ivresse, la vague imagination d'être chez soi, d'être les maîtres, les conquérans, et d'abandonner à leurs valets le pillage des dépendances.

Un cri monta:

— Vive monsieur le comte!

Le procureur parut saisi.

— Diable! murmura-t-il; c'est une élection qui se prépare là!

— Vous croyez? s'écria le sous-préfet.

Il regarda autour de soi, une inquiétude subite dans sa face

blême de cordonnier pauvre, à la barbe rare. Puis il fila. Et on ne le revit plus.

Mersolles descendit dans la cour, alla par les tables. Plusieurs le suivirent. A des extrémités, des rassemblemens s'étaient faits, des groupemens bruyans. En dehors, on dansait, dans une pénombre. Des visages avaient de brusques rentrées dans la lumière, quand des couples revenaient boire. Quelques hommes avaient enlevé leurs paletots. Au-delà, du noir enserrait tout, noyant les coins de la cour. On entendait Pousset, tout béquillant, dire à des campagnardes des choses énormes dont elles criaient.

Le gendarme, étourdi par le mouvement des ombres, ne s'écartait pas des abords du perron, regardant de loin; et, tout à coup, il fut bousculé, par une poursuite, dans la nuit. C'était le procureur aux trousses d'une fille. Morlaix s'arrêta, en le voyant. Le gendarme fut tellement surpris qu'il offrit un cigare, ne sachant que dire. Morlaix prit le cigare, l'alluma. Dans les éclairs du feu, ses yeux clignés luisaient, tirés vers l'ombre où la fille avait fui. Il finit par rire; et, regardant Marigot en face, il avoua :

— C'est bête, ces choses-là! C'est ce diable de champagne!

Le gendarme ayant approuvé, il devint confident. Il y avait de jolies filles dans le pays, de bien jolies filles! Le gendarme, bon enfant, riait, écrasant à petits coups de tête son menton au col de sa tunique ; et le procureur insistant, voulant qu'il fût de son avis, il fut de son avis, absolument.

A minuit, les invités commencèrent à se retirer. Des voitures roulaient, avec des sonnailles de grelots. Des appels s'entendaient dans l'ombre, des chants de piétons, très loin, par les chemins. Puis tout se perdit. La cour restait, sous la lueur mourante des torches, pareille à un champ de bataille. Marcel poussa sur la route, accompagnant des groupes un moment.

Le lendemain, dès le jour, le récit de la fête courait la ville. Mais une nouvelle plus saisissante tomba tout à coup. Le matin, la femme de François, inquiète de ne pas voir rentrer son mari, avait envoyé la fille de ferme à sa recherche. Et elle était revenue affolée, criant qu'il était sur le dos, au bord de la Gaudrée, avec du sang plein sa blouse.

Sur le marché, devant l'église, on contait le départ précipité de Morlaix, dans la voiture du docteur, tandis que le lieutenant de gendarmerie prenait les devans, au grand trot de son cheval.

Déjà, une légende se faisait. Une bande de voleurs emplissait la forêt, enserrait la ville d'un effroi. Les hommes parlaient d'organiser des battues, comme au temps des Prussiens, en 1870. Dam-

pierre, au seuil de sa porte, avec des gestes précis dont le gland de sa calotte dansait, accusait Davaut, carrément, se plaignant de l'excessive tolérance, de la gendarmerie réduite à l'inaction, contrainte à l'incurie. Et il concluait contre la république, avec des gravités d'homme que sa situation classe avec les conservateurs. Le dîner du château l'avait conquis brusquement, lui avait enlevé ses derniers instincts d'indépendance; il se rangeait, abandonnant définitivement au photographe l'allure artiste qui longtemps l'avait séduit.

Mais chez les Ravail, surtout, une terreur s'appesantit. La présence de leur fils Pierre dans le pays était certaine. Marthe, un soir, l'avait aperçu. La menace suspendue sur leurs têtes semblait avoir éclaté brusquement. La mère tremblait, oppressée d'une angoisse horrible, s'attendant de minute en minute à savoir son enfant arrêté, jeté en prison. Elle n'osait sortir de la maison, sursautant à chaque bruit, ne doutant pas que ce fût lui qui eût commis le crime; tandis que Ravail, après avoir juré et crié que c'était tant mieux, que du moins on les débarrasserait de cette canaille, se tenait en permanence chez Thomassin, à l'affût des nouvelles.

Mersolles, averti de l'affaire dans la matinée, se fit conduire à Monsigny. Il trouva Morlaix en discussion avec le docteur. Rapet s'opposait à l'interrogatoire de François, déclarant la moindre fatigue dangereuse dans l'état où se trouvait le blessé. D'ailleurs, il répondait de le sauver. Le procureur allait et venait, nerveux, avec une joie d'homme qui tient enfin le procès à sensation dont il conquerra sa notoriété. Il enrageait, cependant, réduit momentanément à l'impuissance, incapable de formuler une conjecture. Sur le lieu du crime, au bord de la Gaudrée, on avait relevé des piétinemens, l'herbe foulée, sans qu'il y eût de nette aucune empreinte, sans que nul indice fût demeuré. Le crime remontait à une heure du matin, environ, d'après le docteur : un coup de fusil, chargé à plomb, tiré à quelques pas. Le gendarme recherchait dans sa mémoire les braconniers du pays. Lui, opinait pour une rencontre avec l'un d'eux, une querelle. La femme, de son côté, ne connaissait pas d'ennemi à son homme. Il n'avait avec personne d'affaire d'argent. Elle ne pouvait fournir aucun renseignement.

A ce moment, le maréchal des logis de gendarmerie descendit de cheval dans la cour. Marigot se précipita. Mais le sous-officier avait vainement questionné les tenanciers du château, les fermiers, tous ceux qui, la nuit, avaient pu, en quittant la fête, suivre la Gaudrée, traverser la forêt. Nul n'avait rien aperçu, rien entendu. On signalait seulement, pendant le dîner, la veille, dans la cour, l'apparition d'un inconnu, un être bizarre, hirsute, surgi

brusquement, qui s'était assis à un bout de table. Personne ne le connaissait. Il avait dévoré, puis il avait disparu, au grand soulagement des femmes, que ses allures inquiétaient.

— Sapristi! éclata Morlaix, que ne le disiez-vous tout de suite? Le voilà, notre gaillard!

— C'est sûr! dit le lieutenant.

La fille de ferme, qui écoutait, sur la porte, en mâchant du pain, s'immobilisa subitement, la figure si singulière que Mersolles en fut frappé. Mais déjà elle avait repris sa mastication lente de ruminant, un air détaché des choses, une face impénétrable.

Morlaix lança le maréchal des logis à la recherche de l'homme signalé, en se frottant les mains.

Alors, dans cette inaction forcée, pour tromper son attente, il proposa de retourner sur le lieu du crime.

Mersolles les prit dans sa voiture. Au bout de deux kilomètres, ils descendirent, se coulèrent jusqu'à la Gaudrée, circonspects, de peur de fouler les traces.

— Tiens! s'écria Mersolles, le drôle était encore à piller mon bois!

Morlaix ne parut pas entendre. Il désigna l'endroit précis, expliqua la position du corps, montra des taches de sang qui avaient coulé sur l'herbe. Silencieux, ils regardèrent, autour d'eux, le sol, les arbres, les branches, en hochant la tête. Mais le long du ruisseau, un bruit détourna leur attention. Le pas d'un cheval foulait le sentier. Puis, de l'autre côté de l'eau, Marcel parut, les saluant gaîment.

Penché, un peu de côté, sur l'encolure dressée du pur-sang, ses jambes tendues en avant montrant la semelle de ses bottes, il promenait son monocle de leur côté, l'air chercheur.

— Tiens! demanda-t-il, qu'est-ce que vous avez fait de mon bonhomme?

Morlaix le regarda stupide. Il reprit :

— C'est François, n'est-ce pas, qui vous amène? Je l'ai trouvé occupé à mettre à l'eau des coupes de bois; je lui ai réglé son compte!

— Toi! s'écria Mersolles.

— Oui, dit Marcel simplement.

Et, gracieux, s'adressant au procureur :

— J'ai envoyé Louvain vous prévenir; mais je vois qu'il n'est pas arrivé à temps! Vous m'excuserez, n'est-ce pas? Je me suis levé un peu tard, ce matin!

JEAN REIBRACH.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

UN HISTORIEN

DE

LA SOCIÉTÉ PRÉCIEUSE

AU XVIIE SIÈCLE

BAUDEAU DE SOMAIZE.

Il est des écrivains dont tout le monde connaît le nom et dont personne ne lit les œuvres. Le plus souvent médiocres, nuls quelquefois, ils doivent à un ensemble de causes fortuites une réputation qu'ils n'auraient jamais atteinte sans elles. Tantôt un critique illustre les a vertement appréciés au passage et ils sont venus jusqu'à la postérité avec l'arrêt de leur juge ; ainsi les mauvais poètes latins, dont il ne reste pas un vers, mais qui ont reçu d'Horace l'immortalité du ridicule; ainsi l'abbé Cotin, l'abbé de Pure et quelques autres « victimes » de Boileau. D'autres fois, une bonne fortune, où l'intention n'avait pas plus de part que le talent, leur a fait jouer un rôle dans un épisode considérable de l'histoire littéraire; ils ont saisi une idée qui flottait dans l'air et l'ont exprimée fort mal, mais ils sont les seuls à s'en être avisés; une scène intéressante se déroulait quelque

part, ils s'y sont mêlés en intrus, et voilà l'histoire obligée d'enregistrer leur présence et leur témoignage. Tel est le cas de Scudéry dans la querelle du *Cid,* tel est celui de Somaize dans l'histoire de la société précieuse au XVII[e] siècle. Dès que viennent sous la plume les noms des modèles

Que, d'un coup de son art, Molière a diffamés,

celui de Somaize se présente en même temps; il est de leur groupe ou de leur suite, on ne sait pas au juste à quel titre, mais enfin il en est, et on ne songe pas à lui demander pourquoi.

Le personnage mérite plus d'attention. Ce fut un vilain homme et un pauvre écrivain, mais d'une si complète bassesse à ces deux points de vue qu'il peut être regardé comme un type. Il incarne, pour son temps, cette bohème littéraire qui se retrouve toujours, avec les caractères permanens qu'elle tient d'elle-même et les traits passagers qu'elle doit à chaque époque. Ce ne serait peut-être pas un titre suffisant à l'intérêt, mais il nous a conservé nombre de traits curieux sur les mœurs littéraires d'autrefois et, surtout, il nous fournit un témoignage unique sur une période importante dans l'histoire de la société polie. L'intérêt de ce qu'il recueille est toujours dans les choses elles-mêmes, jamais dans la manière dont il les présente; aucun écrivain n'a moins servi son sujet et n'a été mieux servi par lui; mais il parle avec détail de quelques écrivains considérables, dont un illustre, Molière; il s'est mêlé à un épisode curieux des mœurs littéraires au XVII[e] siècle; enfin, il s'est constitué le greffier de la société polie, et son procès-verbal est d'autant plus précieux qu'il est unique.

C'est à ces divers titres que je voudrais l'étudier lui-même, recueillir ce qu'il nous apprend sur la condition et les mœurs des écrivains au XVII[e] siècle, et surtout apprécier, avec les élémens qu'il nous fournit, les élémens et le rôle de la société précieuse aux environs de 1659, au moment des *Précieuses ridicules.* Rien n'est encore moins exactement connu et divisé que l'histoire de cette société; comme on l'a remarqué ici même (1), nous avions une idée assez juste, quoique sommaire, des divers cercles précieux, jusqu'à ce que Victor Cousin, pris de passion non-seulement pour leurs premiers sujets, mais encore pour leurs moindres représentans et même pour leurs comparses, enthousiaste de M[lle] de Scudéry aussi bien que de M[me] de Longueville, fût venu tout brouiller et confondre. Son éloquence impérieuse

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1882, *la Société précieuse au XVII[e] siècle,* par M. F. Brunetière.

avait donné le change; on commence à reprendre la question pour y remettre un peu d'ordre. L'étude de Somaize peut être de quelque secours dans cette entreprise nécessaire (1).

I.

En fait de renseignemens biographiques, nous n'avons sur le personnage que de courtes et vagues indications. Ni l'année de sa naissance, ni celle de sa mort ne nous sont connues; sorti de l'obscurité en 1657, il y est complètement rentré en 1661; avant ou après, il n'est question de lui nulle part, et tout ce que nous pouvons savoir de sa carrière littéraire est compris entre ces deux dates. Dans un de ses livres, il se présente comme « un jeune homme. » Tenons-le pour tel et admettons qu'en 1657 il avait de vingt-cinq à trente ans. D'autre part, il ne reste aucun portrait qui nous donne une idée de sa personne physique; à une époque de rare fécondité pour la gravure française, où Bordelon et Cotin, d'Aubignac et Cordemoy s'offraient en taille-douce à leurs contemporains, Somaize n'eut pas de portraitiste. Même obscurité sur le lieu de sa naissance, même ignorance de son origine. On croirait volontiers, à sa façon d'écrire, qu'il était Gascon, car, s'il n'a pas les qualités littéraires de la race, — entrain, verve colorée, finesse, — il en a tous les défauts, — contentement de soi-même, besoin d'étalage et de vantardise, manque de goût et de mesure. Mais il est bon de se tenir en garde contre ces suppositions d'origine par analogie avec le caractère : Cyrano de Bergerac était Parisien et Scudéry Normand. Son nom, Baudeau, sieur de Somaize, indique ou la noblesse ou des prétentions à la noblesse; non par la particule, qui, à elle seule, n'a jamais eu de valeur nobiliaire, surtout au XVIIe siècle (2), mais par le titre qui en réunit les deux parties.

(1) On a beaucoup écrit sur la société précieuse et on formerait une petite bibliothèque avec les ouvrages qui lui sont consacrés. Les deux plus connus, toujours intéressans, mais pleins de vues paradoxales, surtout le second, sont les *Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie en France*, par Rœderer, 1835, et *la Société française au XVIIe siècle d'après le Grand Cyrus*, par Victor Cousin, 1858. M. Ch. Livet s'est aussi beaucoup occupé de cette société depuis ses *Précieux et Précieuses*, 1859, jusqu'à ses *Portraits du grand siècle*, 1885, et a introduit dans la question, avec des renseignemens nouveaux, une théorie aussi contestable que celle de Cousin. Dans le travail cité plus haut et dans plusieurs passages de ses études sur le XVIIe siècle et le XVIIIe siècle, M. F. Brunetière a replacé la question sur son véritable terrain; il n'y aurait qu'à développer ses vues pour écrire une histoire, qui nous manque, des salons en France et de leur influence sur la littérature. En attendant, M. l'abbé A. Fabre a donné une série de bonnes études partielles sur la société précieuse (1871-1891), groupées autour de Fléchier et de Chapelain.

(2) Voir Paulin Paris, *De la particule dite nobiliaire*. Paris, 1861.

Tout porte à croire qu'il s'était attribué ce titre de sa propre autorité, à l'imitation d'un grand nombre de ses contemporains : son langage, ses sentimens, la manière d'être qu'ils indiquent n'ont rien de noble et supposent un homme de lettres assez gueux.

Baudeau, Somaize, ou Baudeau sieur de Somaize, de ces trois noms, quel que soit le vrai, celui qui les porte révèle donc son existence pour la première fois en 1657. Cette année-là, Boisrobert avait donné au théâtre une *Théodore, reine de Hongrie*. Peu de temps après paraissaient des « Remarques sur *la Théodore*, tragi-comédie de l'auteur de *Cassandre*, dédiées à M. de Boisrobert-Métel, abbé de Châtillon, par le sieur B. de Somaize, imprimées à Paris à ses dépens. » C'était le coup d'essai de notre homme. Dès le début, il nous apprend qu'avant de prendre la plume contre Boisrobert, il l'avait fortement attaqué en paroles et que Boisrobert en colère parlait de corriger son critique à coups de bâton. Ce procédé était alors très à la mode : le bâton jouait dans les mœurs littéraires un rôle presque aussi actif qu'au théâtre (1). Les écrivains traités de la sorte en prenaient d'habitude leur parti, les uns dévorant l'injure en silence, les autres la tournant en plaisanterie. Somaize fait comme ces derniers : il se contente d'observer que la crosse et le bâton sont les armes naturelles d'un abbé. Et comme Boisrobert se vantait d'avoir à sa disposition tout le régiment des gardes, et « de le devoir mettre en campagne contre l'importun observateur, » celui-ci répond que « les abbés sont de pauvres lance-tonnerre, » et demande à son ennemi s'il se mettra lui-même à la tête du régiment, s'il agira par surprise ou s'il fera un siège en forme, etc. Il rappelle que Boisrobert lui-même a subi le traitement qu'il veut infliger à autrui, et que certain prince a mis en campagne pour le corriger, non pas un régiment ni même des pages, mais de simples palefreniers. Vient ensuite une longue dissertation à la Scudéry, minutieuse et pédante, diffuse et décousue, dans laquelle Horace et Aristote, Jules-César Scaliger et l'abbé d'Aubignac sont cités pour établir que *Théodore* pèche contre les lois essentielles du poème dramatique. Somaize s'efforce surtout de prouver, — et il y réussit, — que Boisrobert a effrontément pillé une pièce de Lacaze, représentée en 1639, *l'Inceste supposé*. Qu'advint-il de la querelle? Somaize reçut-il ses coups de bâton, ou en fut-il quitte pour la menace? S'il les reçut, ils ne firent pas grand bruit, car personne n'en a parlé.

Tel nous voyons Somaize dans ce premier ouvrage, tel nous le

(1) Voir l'amusant petit livre de M. Victor Fournel, *Du rôle des coups de bâton dans les relations sociales et, en particulier, dans la littérature*, 1858.

retrouverons dans tous ceux qu'il doit publier encore. Incapable d'invention personnelle, simple critique sans aucune des qualités du critique, il se contentera de greffer sa littérature sur celle d'autrui; envieux et haineux, prompt à l'injure, il joindra toujours le dénigrement de l'homme à celui de l'œuvre, ou plutôt l'œuvre ne lui sera qu'un prétexte pour attaquer l'homme. Cette façon d'entendre la critique était fort commune à cette époque; le XVIIIe siècle, et une bonne part du XIXe, l'ont aussi trop pratiquée; mais, par la manière dont Somaize l'emploie, il en peut être regardé comme un des maîtres.

Cependant, la critique de *Théodore* passe inaperçue; après comme avant, Somaize demeure obscur. Sa stérilité d'esprit lui interdisant la littérature d'invention, force lui est d'attendre, pour essayer une seconde tentative, qu'une nouvelle occasion d'attaque lui soit fournie. Cette occasion tarda deux ans. En 1659, Molière débute à Paris par *les Précieuses ridicules*, on sait avec quel éclat. Leur représentation avait eu lieu le 18 novembre; le 12 janvier suivant, Somaize prenait un privilège pour *les Véritables Précieuses*, comédie en un acte et en prose, comme celle de Molière; mais, par une omission singulière, cette pièce, dont il devait bientôt après se proclamer l'auteur, ne porte pas son nom : la dédicace à Louis Habert de Montmort est signée du seul libraire Jean Ribou, et le nom de Somaize ne se trouve ni au bas de la préface, ni dans le corps du privilège (1). Toutefois, dédicace, préface et pièce sont bien de lui, et l'on ne s'explique guère que cet amateur de scandale ait gardé cette fois l'anonyme. Dans la préface, il reproche à Molière de cacher sous une modestie apparente une insolence effrontée, d'avoir copié *la Précieuse* de l'abbé de Pure, de voler aux Italiens les canevas de leurs pièces, de « tirer toute sa gloire des mémoires de Guillot-Gorgeu, qu'il a achetés de sa veuve et dont il s'adapte tous les ouvrages. » Nous avons là, avec la première attaque de Somaize contre Molière, la première aussi dont le grand comique ait été l'objet. A la haine que dénotent la violence des termes et l'accumulation des injures, il est impossible d'attribuer une autre cause que la jalousie. Il n'y a rien, en

(1) Les *Véritables Précieuses* ont été réimprimées par M. Ch. Livet dans le choix des œuvres de Somaize qu'il a publié en 1856 et qui comprend le *Grand Dictionnaire des Précieuses ou la clé du langage des ruelles*, le *Grand Dictionnaire des Précieuses, historique, politique*, etc., les *Véritables Précieuses*, les *Précieuses ridicules nouvellement mises en vers* et le *Procès des Précieuses*. Comme on le verra par l'énumération ou l'analyse des œuvres de Somaize citées dans le présent travail, ce recueil aurait pu comprendre, sans trop s'augmenter, plusieurs autres opuscules aussi intéressans que ceux-là. Il est peu question de Somaize lui-même dans la préface du recueil. Les dictionnaires sont accompagnés d'une « clé historique et anecdotique, » rédigée en grande partie d'après les *Historiettes* de Tallemant des Réaux.

effet, dans la pièce de Molière, qui vise Somaize, rien ne donne à supposer que l'auteur des *Précieuses ridicules* ait pu blesser celui des *Véritables Précieuses;* il est même probable qu'il ignorait jusqu'à son nom.

Quant aux accusations, il n'y a pas lieu de les discuter ici; c'est affaire aux biographes ou aux critiques de Molière. Tout ce qui nous importe, c'est de savoir ce que vaut en elle-même la pièce de Somaize. Il indique ainsi, dans la préface, le but de ses *Véritables Précieuses :* « Je leur ai donné ce nom parce qu'elles parlent véritablement le langage qu'on attribue aux précieuses, et que je n'ai pas prétendu par ce titre parler de ces personnes illustres qui sont trop au-dessus de la satire pour faire soupçonner que l'on ait dessein de les y insérer. » Cela n'est pas très clair; Somaize veut dire sans doute que le langage attribué aux précieuses par Molière n'est pas le vrai et que, sous ce rapport, lui, Somaize, offre beaucoup mieux. Nous verrons tout à l'heure comment il justifie cette prétention; nous pouvons dire, en attendant, que sa pièce est la platitude même et qu'il n'y a pas l'ombre d'une idée plaisante ou d'un mot d'esprit. Écrite avec la prétention avouée de refaire *les Précieuses ridicules*, elle les contrefait maladroitement. Molière avait mis en scène deux valets dont leurs maîtres se servent pour mystifier deux précieuses; Somaize introduit deux bouffons du Pont-Neuf, Gilles-le-Niais et Picotin, qui jouent à Artenice et Iscarie le même tour que Mascarille et Jodelet à Cathos et Madelon. Au demeurant, *les Véritables Précieuses* décalquent la pièce de Molière scène par scène. Quant à la prétention affichée par Somaize de restituer aux précieuses leur véritable langage, voici comment il les fait parler : « Vraiment, ma chère, dit Iscarie à Artenice, je suis en humeur de pousser le dernier rude contre vous. Vous n'avez guère d'exactitude dans vos promesses : le temps a déjà marqué deux pas depuis que je vous attends. Je crois que vous avez dessein de faire bien des assauts d'appas; je vous trouve dans votre bel aimable. L'invincible n'a pas encore gâté l'économie de votre tête; vous ne fûtes jamais mieux sous les armes que vous êtes. Que vos taches avantageuses sont bien placées! que vos grâces donnent d'éclat à votre col! et que les ténèbres qui environnent votre tête relèvent bien la blancheur de ce beau tout. » Artenice répond dans le même style : « Ah! ma chère! vous faites trop de dépense en vos discours pour me dauber sérieusement; mais n'importe : tout vous est licite, et l'empire que vous avez sur mon esprit fait que je n'excite pas mon fier contre vous. » C'est du galimatias, et il est fort douteux que les précieuses les plus renforcées aient jamais

parlé leur jargon avec cette suite impitoyable. Rien de plus clair, au contraire, malgré l'affectation des termes, de plus vrai, malgré le grossissement nécessaire au théâtre, que le langage de Cathos et de Madelon. Somaize espérait surpasser Molière en poussant encore plus loin que lui l'imitation du jargon précieux; il n'a pas compris que si *les Précieuses ridicules* étaient plaisantes, c'est qu'elles étaient intelligibles, et qu'elles étaient intelligibles parce qu'elles n'empruntaient au langage des ruelles que juste ce qu'il fallait pour l'exactitude de la satire. Sa pièce n'a donc qu'un intérêt historique, celui que peuvent offrir les expressions précieuses qu'elle contient en si grand nombre et aussi les renseignemens involontaires qu'elle nous donne sur Molière; mais ceci regarde encore les biographes du poète, et ils n'ont pas manqué de les recueillir.

Ainsi débutait, sinon dans la littérature dramatique, car les *Véritables Précieuses* ne sont vraiment pas une comédie, du moins dans la littérature d'imagination, celui qui, trois ans auparavant, reprochait si aigrement à Boisrobert d'avoir imité Lacaze de trop près. Or, tandis qu'il copiait ainsi les *Précieuses ridicules*, il essayait par surcroît de se les approprier d'une autre manière.

Molière n'était nullement pressé de faire imprimer sa pièce. Selon l'usage du temps, les comédiens jouaient de droit, sans redevance à l'auteur, tout ce qui était imprimé. Publier les *Précieuses*, c'eût donc été, pour Molière, abandonner à ses rivaux la pièce sur laquelle reposait la fortune de son théâtre naissant. Tout à coup il apprend qu'un libraire peu scrupuleux, le digne éditeur de Somaize, à qui nous venons de le voir prêter son nom, Jean Ribou, possède « une copie dérobée » des *Précieuses*, a obtenu par surprise un privilège, le 12 janvier 1659, et va les publier. Il est probable que cette copie avait été, non pas soustraite dans les papiers de l'auteur, mais retenue de mémoire et, pour ainsi dire, prise à la volée pendant les représentations, comme le sera plus tard *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*. Sans perdre de temps, Molière se met en campagne, obtient sept jours après, le 19, au nom de Guillaume de Luyne, un privilège annulant celui de Ribou et fait paraître sa pièce le 29. Mais ni Somaize ni Ribou ne lâchent prise : deux mois après, le 12 avril, ils mettent en vente « les *Précieuses ridicules*, comédie nouvellement mise en vers. » C'était, tout simplement, la pièce de Molière versifiée par Somaize, qui, dans une épître dédicatoire à Marie Mancini et une de ces longues préfaces qui lui sont habituelles, exposait, sans le moindre embarras, sa façon d'agir : « Cette comédie, quelque réputation qu'elle ait eu en prose, m'a semblé n'avoir pas tous les agrémens qu'on lui pourroit donner, et c'est ce qui m'a fait résoudre à la tourner en vers, pour la mettre en état de mériter avec un peu plus de justice

les applaudissemens qu'elle a reçus de tout le monde plutôt par bonheur que par mérite. » Cependant, il est exaspéré de ce que Molière n'ait pas voulu se laisser voler; aussi, dans sa préface, le traite-t-il pour la seconde fois de plagiaire, avec un redoublement de haine et de violence : « Il semblera extraordinaire qu'après avoir loué Mascarille comme je l'ai fait dans les *Véritables Précieuses*, je me sois donné la peine de mettre en vers un ouvrage dont il se dit auteur, et qui, sans doute, ne lui doit quelque chose, si ce n'est par ce qu'il y a ajouté de son estoc au vol qu'il y a fait aux Italiens à qui M. l'abbé de Pure les avoit donnés. » On trouverait difficilement un plus rare exemple de cynisme : c'est au moment où lui-même vole Molière, que Somaize accuse Molière de vol.

L'effronté plagiaire s'attache ensuite à faire valoir et à justifier son entreprise : « Ce seroit, déclare-t-il, faire le modeste à contretemps, de ne pas dire que je crois n'avoir rien dérobé aux *Précieuses ridicules* de leurs agrémens en les mettant en vers; même si j'en voulois croire ceux qui les ont vues, je me vanterois d'y en avoir beaucoup ajouté. » Il expose avec complaisance la difficulté qu'il y avait à « mettre en vers mot pour mot une prose aussi bizarre que celle qu'il a eu à tourner. » Pourtant, si jamais traduction fut une trahison, c'est bien la sienne : le malheureux a trouvé le moyen, en rimant cette prose souple et ferme, d'une facture si simple et si large, d'en tirer les vers les plus lourds et les plus plats, les plus pénibles et les plus ternes. Quant au reste, sûr de son droit et parfaitement tranquille, il termine ainsi sa préface : « Il faut que les procès plaisent merveilleusement aux libraires du palais, puisqu'à peine cette comédie est achevée d'imprimer, que de Luyne, Sercy et Barbin, malgré le privilège que M. le chancelier m'en a donné avec toute la complaisance possible, ne laissent pas de faire signifier une opposition à mon libraire, comme si jusques ici les versions avoient été défendues et qu'il ne fût pas permis de mettre le *Pater noster* françois en vers. »

Le même homme, qui s'approprie avec tant de désinvolture le bien d'autrui, va nous montrer que, lorsqu'il s'agit de ses propres intérêts, il sait beaucoup mieux faire la distinction du tien et du mien. Continuant l'exploitation de la veine ouverte par Molière, il publiait bientôt, le 12 juillet 1660, une autre comédie, le *Procès des Précieuses*, en vers burlesques, non représentée, comme les *Véritables Précieuses*, et tout aussi peu digne de l'être. C'est la même stérilité d'invention, la même platitude, les mêmes prétentions avortées. Le sujet, ou plutôt la donnée, car de sujet il n'y en a guère, c'est le voyage à Paris d'un M. de Ribercour, député auprès de l'Académie française par la noblesse du Maine, pour se plaindre des ravages que fait dans cette province l'invasion de l'esprit pré-

cieux. Somaize y peint à sa façon un cercle précieux et fait deux longues réclames à ses dictionnaires du langage précieux, dont l'un est déjà publié et l'autre sur le point de paraître. Cette description, assez banale, et ces réclames, maladroitement amenées, occupent la plus grande partie de la pièce ; elles en sont peut-être la partie essentielle, car tout le reste n'apprend rien, ne prouve rien, ne vise à rien ; c'est un chaos de niaiserie et d'obscurité. Et pourtant l'auteur tenait à son œuvre ; il avait eu soin de se munir d'un privilège où il était dit : « Parce que d'autres personnes pourroient faire imprimer le *Procès* sans son consentement, et par ce moyen, le frustrer de son travail,.. à ces causes, faisons inhibitions et défenses à tous imprimeurs et libraires et autres personnes que ce soit de faire imprimer, vendre et distribuer ledit *Procès*, sous prétexte d'augmentation, *ni même de se servir des mots contenus en icelui* sans le consentement du dit exposant. » On aurait peine à trouver un autre exemple de privilège qui protège aussi exactement le privilégié ; aussi donne-t-il à croire que celui-ci était fort appuyé en haut lieu.

Somaize avait su, en effet, gagner les bonnes grâces de quatre personnes inégalement puissantes, mais en mesure, toutes les quatre, de se faire écouter, Habert de Montmor, à qui sont dédiées les *Véritables Précieuses*, Marie Mancini, dont nous venons de voir le nom en tête des *Précieuses ridicules mises en vers*, la marquise de Monlouet, qui reçoit l'hommage du *Procès des Précieuses*, enfin, le duc de Guise, qui prendra sous sa protection le *Grand dictionnaire des Précieuses*. Habert de Montmor, académicien fort oublié aujourd'hui, était en son temps une manière de personnage (1). Comte du Mesny, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, il tenait dans les lettres une place considérable, sinon par ses ouvrages, du moins par son influence. Esprit curieux et ouvert, passionné pour la philosophie de Descartes, éditeur de Gassendi, il avait institué chez lui des conférences académiques, où l'on discutait des questions de philosophie et de sciences ; Somaize en faisait peut-être partie et essayait par là de se faufiler dans la société savante et lettrée. On connaît assez Marie Mancini, cette fière et fantasque nièce de Mazarin, qui espéra un moment épouser Louis XIV, se rabattit sur l'alliance d'un très riche prince romain, Colonna, connétable du royaume de Naples, le quitta brusquement, fatiguée qu'elle était de sa jalousie assez justifiée, et, après de longues courses en France et en Espagne, mourut, après avoir failli devenir reine de France, dans une obscure retraite, à Pise, en demandant que l'on gravât sur son tombeau

(1) Voir Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, édit. Ch. Livet, 1858.

cette simple épitaphe : « Marie Mancini Colonna, poussière et cendre (1). » En tête du *Grand dictionnaire*, Somaize se donne le titre de « secrétaire de Mme la connétable Colonna. » S'il faut en croire « l'ami de l'auteur, » qui a écrit la préface, c'est-à-dire l'auteur lui-même, Somaize aurait obtenu ce poste à la suite d'une fort belle action : « Il a toujours paru si peu intéressé, quoique ses ennemis lui reprochent ce vice, qu'ayant refusé des présens d'une généreuse princesse, parce que l'on croyoit que l'intérêt le faisoit agir, elle trouva cette action si belle et faite si à propos, vu l'imprudence qu'il y a souvent d'agir ainsi, que, dès ce temps, elle lui promit de faire beaucoup de choses pour lui. Les effets ont de bien près suivi les paroles, puisqu'elle l'a mené en Italie avec elle. » Entendons par là qu'après la dédicace des *Précieuses ridicules mises en vers*, Marie Mancini offrit quelque argent à Somaize. Celui-ci refusa, en laissant entendre qu'il avait espéré mieux, c'est-à-dire l'honneur d'être attaché à la personne de la connétable. Surprise de ce désintéressement et accueillant ce désir, elle lui donna dans sa maison un de ces postes de semi-domesticité que les hommes de lettres étaient alors si heureux d'obtenir.

Quant à la marquise de Monlouet (2), c'était une belle et peu sage personne, très libre d'allures, fort répandue, qui représentait Terpsichore dans les ballets de la cour, et dont la chronique scandaleuse du temps s'est fort occupée. Avec beaucoup de tact et d'à-propos, Somaize faisait hautement l'éloge de sa vertu : « Dans ce lieu, disait-il en parlant de la cour, dans ce lieu où votre naissance vous avoit appelée, dans ce lieu où la médisance n'épargne personne, votre vertu lui a si bien fermé la bouche, que les plus médisans ne l'ont jamais ouverte que pour publier que vous êtes la plus sage et la plus vertueuse personne de la cour. » Jamais l'expression proverbiale : *menteur comme une dédicace*, ne fut mieux justifiée. Vanter la vertu inattaquable de Mme de Monlouet, c'était à peu près comme si, quelques années plus tard, quelqu'un s'était avisé d'exalter la fidélité conjugale de Mme de Montespan. Reste le duc de Guise. Celui-ci, dernier représentant de son illustre famille, était cet audacieux et brillant duc Henri, tête folle, cœur vaillant, caractère indomptable, qui prit et perdit Naples, et, après une vie d'aventures aussi stériles qu'héroïques, revint, ancien adversaire de Richelieu, faire sa cour à Mazarin mourant (3). En lui

(1) Voir, sur Marie Mancini, Amédée Renée, les *Nièces de Mazarin*, 1856; R. Chantelauze, *Louis XIV et Marie Mancini*, 1879; Ch. Livet, *Portraits du grand siècle*, 1885.

(2) Voir la clé historique et anecdotique du *Dictionnaire des Précieuses*, par M. Ch. Livet.

(3) Voir Paul de Musset, *Extravagans et originaux du XVIIe siècle*, 1863.

dédiant son dictionnaire, Somaize lui demandait humblement la permission de « s'écrier avec justice qu'il étoit le plus généreux, le plus galant, le plus civil, le plus vaillant, le plus adroit, le mieux fait, et, pour renfermer dans un mot toutes ces nobles qualités, le plus accompli des princes de la terre. » Il avait commencé par solliciter pour sa muse « naissante et chancelante » la protection du duc. Celui-ci, insouciant et prodigue, ne le traita sans doute ni mieux ni plus mal que bien d'autres écrivains; il lui donna quelque argent et, dans l'occasion, un utile appui.

II.

Ces belles relations n'évitèrent pas à Somaize une des plus vives et des plus humiliantes satires dont un homme de lettres ait jamais été l'objet.

Le 7 octobre 1660 mourait Scarron, qui laissait une large place à prendre dans la littérature, surtout au théâtre. Le mois suivant paraissait une petite brochure anonyme, *la Pompe funèbre de M. Scarron*, pour laquelle privilège avait été obtenu dès le 14 octobre. L'auteur était Somaize; on ne s'y trompa point, comme nous allons le voir, et lui-même, dans une de ses préfaces, en revendique la paternité comme un titre d'honneur. Mais, au moment de la publication, il n'osa pas se nommer. Il ne se contentait plus, cette fois, de s'attaquer à un seul adversaire, comme Boisrobert ou Molière; il s'en prenait à tous ceux de ses contemporains qui avaient un nom dans les lettres. Au demeurant, il restait fidèle à ses habitudes; c'était encore la même impuissance à rien tirer de son propre fonds, le même besoin d'imiter, le même empressement à profiter d'une circonstance fortuite. *La Pompe funèbre de Scarron*, en effet, reprenait l'idée d'un ingénieux badinage de Sarrazin, *la Pompe funèbre de Voiture*, et en reproduisait exactement la donnée et le cadre. Néanmoins, elle est très supérieure aux autres ouvrages de Somaize; malgré bien des bizarreries et des fautes de goût, la raillerie y est moins lourde et moins pénible, l'esprit moins rare, le style surtout moins obscur et moins embarrassé; enfin, la critique des auteurs contemporains n'y manque parfois ni de justesse ni de finesse. Au total, cette supériorité est assez marquée pour que l'on se demande si ces quelques pages sont vraiment de Somaize; s'il n'a été qu'un prête-nom ou s'il a eu un collaborateur. Mais à quoi bon lui en contester le mérite? Admettons qu'en un jour de bonheur unique il s'est surpassé lui-même, et voyons ce que *la Pompe funèbre de Scarron* peut offrir d'intéressant.

Nous sommes dans la chambre du pauvre cul-de-jatte; il est bien malade et, sentant sa fin prochaine, il veut mettre ordre à

ses affaires. Il a donc mandé près de lui, outre un notaire qui recueillera ses dernières volontés, « un député de la noblesse spirituelle et galante, un autre des comédiens, et un des libraires qui avoient accoutumé d'imprimer ses ouvrages ; » plus soucieux de sa succession qu'Alexandre le Grand, il s'occupe avec eux de se choisir un héritier. On discute d'abord le nom de Quinault, que Somaize détestait cordialement et qui est écarté ; puis celui de Thomas Corneille : « Le député des comédiens demeura d'accord que ses pièces étoient admirables ; mais il dit qu'elles coûtoient trop cher aux comédiens, et qu'ainsi ils prioient M. Scarron de ne le point élire. » Malgré le libraire qui le défend en disant que lui, libraire, « gagnoit plus à des ouvrages qui lui coûtoient cher et qu'il vendoit bien qu'à d'autres qui lui coûtoient peu, et qui tenoient si bien dans sa boutique qu'ils n'en pouvoient jamais sortir, » l'auteur de *don Bertrand de Cigarral* et de *l'Amour à la mode* est écarté, lui aussi, et la discussion continue. Desmarets n'a pas plus de succès, malgré « son chef-d'œuvre incomparable, » *les Visionnaires*. « Molier (*sic*) fut ensuite mis sur le tapis, parce que les libraires avoient gagné à ses *Précieuses ;* mais M. Scarron le refusa tout net, disant que c'étoit un bouffon trop sérieux. » On finit par tomber d'accord sur le nom de Boisrobert, en qui on loue « un homme qui sait tous les tours et les détours du Parnasse, qui parle aussi bien qu'il écrit, qui sait agréablement entretenir une compagnie, et qui, après Scarron, peut se vanter d'être l'incomparable en matière de satire galante. » Il est difficile de faire une plus complète amende honorable, mais, si Somaize voulait se faire pardonner la critique de *Théodore*, on va voir quel succès obtinrent ses avances.

Scarron meurt bientôt après, et l'on s'occupe de régler l'ordre des préséances à son convoi. Les poètes épiques se présentent d'abord, Chapelain en tête, dont la politesse cérémonieuse, la solennité, les longues phrases sont parodiées d'une manière assez plaisante. Il réclame le pas, mais Scudéry, Desmarets, Le Moyne, Saint-Amand, Testu élèvent de vives réclamations. Viennent ensuite les traducteurs, Marolles, Brébœuf, d'Ablancourt, Duverdier, Charpentier. « Après eux, messieurs les auteurs comiques parlèrent, excepté M. de Corneille l'aîné, à qui tout le monde donna sa voix. » Parmi ces auteurs nous trouvons « M. de Corneille le cadet, » Boyer, M. de Montauban, « un certain nommé M. Le Vert, » Gilbert, Molière, que Somaize ne daigne pas nommer, et qu'il se contente de désigner par allusion : « L'auteur du *Cocu imaginaire* et celui des *Ramoneurs* et du *Festin de Pierre,* tous deux comédiens, se fussent battus si on ne les eût empêchés. » L'énumération continue par les théoriciens du théâtre, les critiques, les

poètes, les romanciers, les historiens, etc. Ce sont, dans l'ordre où Somaize les présente, d'Aubignac, Ménage, Boileau, Furetière, Sorel, Mézeray, La Serre, Scudéry, La Calprenède, Vaumorières, Cotin, l'abbé de Pure, qui, « avec une douceur admirable, » réclama le prix de l'excellence dans tous les genres, Magnon, Benserade, « et cinq ou six abbés de cour, tous gens à sonnets et à madrigaux. » Malgré le pêle-mêle, ce défilé à prétentions hiérarchiques n'est pas sans intérêt; il est curieux d'y voir comment les écrivains de ce temps étaient classés par un contemporain, qui, sans doute, traduit à peu près le sentiment général. Certains détails de l'énumération font songer par avance au *Temple du Goût* de Voltaire; l'abbé de Pure, notamment, marche à peu près du même air et parle du même ton que La Motte-Houdart.

On ne serait jamais parvenu à concilier tant de prétentions intraitables, si une femme ne s'était écriée que, puisqu'il était impossible d'obtenir d'une réunion d'auteurs que chacun voulût marcher à son rang et selon ses mérites, le plus sage était de déclarer que chacun marcherait à sa fantaisie et qu'il n'y aurait aucun rang, sauf pour le successeur de Scarron, lequel prendrait la tête. On accepte cette proposition, qui sauvegarde tous les amours-propres, et le cortège se met en route pour le Temple de la Joie, où doit avoir lieu le service. La cérémonie est décrite avec assez d'imagination et de goût, notamment la décoration du char funèbre et celle du temple, inspirées tout entières par des souvenirs des œuvres de Scarron. Enfin, comme trait final de cette fantaisie, l'oraison funèbre du défunt est prononcée par celui qui l'avait le plus vigoureusement attaqué durant sa vie, par Boileau: « C'est une chose qu'il avoit briguée, afin de lui faire réparation d'honneur après sa mort; et en effet, il charma toute l'assemblée, et fit voir que le défunt avoit été le plus galant et le plus agréable homme de son siècle. »

Somaize se doutait bien un peu que son petit livre allait exciter de vives colères. Il essaya de les prévenir par un avis au lecteur mis au compte de son libraire, l'éternel Jean Ribou, et dans lequel on lisait: « Les auteurs qui sont ici nommés doivent, bien loin de s'offenser, savoir bon gré à l'auteur de cette *Pompe funèbre*, puisque, au lieu de les offenser, il a prétendu faire voir que ce sont les plus illustres personnes de ce siècle. » Jamais précaution oratoire n'atteignit moins son but. Peu de jours après la *Pompe funèbre*, paraissait une virulente réponse, le *Songe du rêveur*, petit pamphlet anonyme, en prose mêlée de vers, dont l'auteur est resté inconnu (1). Dès les premières lignes, Somaize y était dénoncé comme l'auteur

(1) Le *Songe du rêveur* a été réimprimé en 1867 par Paul Lacroix.

de la *Pompe* et littéralement mis au pilori. On a voulu voir dans cet opuscule une réponse collective des écrivains nommés par Somaize, une sorte d'exécution à laquelle tous auraient mis la main. Il n'est pas besoin, pour rejeter cette hypothèse, d'examiner longuement le *Songe;* si le libelle auquel il répond est d'un méchant écrivain, lui-même est sorti de la plume d'un écrivain tout aussi mauvais; vers et prose y sont d'une platitude au-dessous de laquelle Somaize lui-même n'est pas descendu. Non-seulement on ne peut admettre que des hommes tels que Corneille et Molière y aient collaboré, mais encore il est peu probable qu'il leur ait été communiqué avant l'impression : l'un et l'autre eussent décliné les bons offices d'un tel défenseur. Le *Songe du rêveur* est donc bien l'œuvre d'un seul homme, écrivant contre Somaize de son propre mouvement et seul responsable de ce qu'il a écrit. Ce que l'on voit aussi, dès les premières pages, c'est que l'auteur était un chaud partisan de Molière et, malgré son peu de talent, un homme de saines préférences littéraires. Entre tous les écrivains plus ou moins raillés dans la *Pompe funèbre,* il ne choisit pas mal ceux dont il prend la défense; de plus, il trace de l'auteur des *Précieuses ridicules* un court, mais très intéressant portrait.

Ce *Songe* ne ment pas à son titre; c'est le récit d'une vision, durant laquelle le dormeur est transporté au sommet du Parnasse. Il y trouve Apollon en proie à une violente colère : les Muses viennent de dénoncer au dieu les attaques de Somaize contre les plus illustres écrivains de Paris. Ceux-ci, pour se venger, ont lancé contre l'ennemi commun quarante épigrammes; l'une des Muses les a recueillies et en donne lecture. Il suffira de citer deux de ces épigrammes; voici d'abord celle qui est attribuée à Molière :

> Ce digne auteur n'étoit pas ivre,
> Quand il dit de moi dans son livre :
> C'est un bouffon trop sérieux;
> Certe, il a raison de le dire,
> Car, s'il se présente à mes yeux,
> Je l'empêcherai bien de rire.

Quant à Corneille, il s'exprime ainsi :

> Écrivain du Pont-Neuf, apprends que si mon front
> Pouvoit rougir de quelque affront,
> Ce seroit du désavantage
> D'avoir été joué par un tel personnage.

Ni Corneille, même aux jours où son fameux lutin l'abandonnait tout à fait, ni Molière, lorsqu'il improvisait avec le plus de hâte,

n'ont été capables de pareilles pauvretés. Les autres épigrammes sont dans le même goût; il y en a de plus mauvaises, aucune de meilleure. Au bout de la plupart revient la même menace, péniblement variée dans la forme, toujours la même au fond, celle des coups de bâton. Ainsi, dans le quatrain prêté à Boisrobert, qui repoussait dédaigneusement les avances et les flatteries de Somaize :

> Prends garde, si tu veux m'en croire,
> Que le successeur de Scarron,
> Pour bien célébrer ton histoire,
> Ne te fasse mourir un jour sous le bâton.

Jamais, on le voit, homme de lettres ne fut plus bâtonné par écrit que l'auteur de la *Pompe funèbre*.

Somaize faisait vendre ses livres dans un endroit mal famé : « écrivain du Pont-Neuf, » l'appelait Corneille; de même Apollon. Quant à Melpomène, dans une périphrase encore plus significative, elle le range parmi

> Les écrivains à la douzaine
> D'auprès de la Samaritaine.

Jean Ribou, en effet, l'éditeur de Somaize, avait sa boutique « sur le quai des Augustins, à l'image Saint-Louis, » c'est-à-dire à deux pas en amont du Pont-Neuf, et les libraires de cette région étaient aussi mal vus de leurs confrères du Palais ou de la rue Saint-Jacques, que l'étaient des autres gens de lettres les auteurs qui se faisaient vendre par les colporteurs du pont ou les libraires du quai. Ce que l'on vendait surtout autour du « cheval de bronze, » c'étaient des nouvelles à la main, des gazettes, des libelles, genre de commerce fort lucratif sous l'ancien régime et d'autant plus lucratif en l'espèce que le Pont-Neuf était l'endroit le plus « passant » de tout Paris (1). De là, grande jalousie de la part des libraires sérieux, longues persécutions de l'autorité contre les émules de Ribou, mépris assez général pour les fournisseurs de ces derniers. Avec son effronterie habituelle, Somaize se faisait un titre d'honneur de cette mésestime; il écrivait, sous le couvert de son ami déjà cité : « Ils ont dit (les envieux et les jaloux de sa gloire), ils ont dit, comme une chose fort injurieuse, que ses ouvrages ne se vendoient pas au Palais; mais il faut qu'ils aient été bien dépourvus de jugement en faisant ce reproche, puisqu'ils travaillent à la gloire de leur ennemi en pensant lui nuire. En effet, y a-t-il rien de plus glorieux

(1) Voir Édouard Fournier, *Histoire du Pont-Neuf*, 1861.

pour M. de Somaize que d'avoir fait vendre neuf ou dix ouvrages dans un lieu où l'on n'avoit jamais rien fait imprimer de nouveau? » — « Dix ouvrages, » c'est beaucoup; nous n'en connaissons, en tout, que sept; en outre, si les marchands de vieux livres étaient en majorité sur le Pont-Neuf, on y vendait aussi dans leur nouveauté toutes les espèces d'ouvrages énumérées plus haut.

Pour revenir au *Songe du rêveur*, une fois les épigrammes lues, les Muses donnent tour à tour contre Somaize. Chacune a quelque grief contre lui. Erato l'accuse d'avoir volé *les Précieuses ridicules* à Molière et de les avoir vendues à l'imprimeur pour cent francs, Polymnie de s'être fait honneur dans une ruelle du *Cléomédon* de Du Ryer. Apollon, furieux dès le début, et, il faut bien le dire, d'une colère sans noblesse, ordonne qu'on lui amène « cet écrivain de forêts. » Somaize arrive, fort piteux; on lui met la corde au col, la torche au poing et on l'oblige à faire amende honorable devant Molière :

> « Je tiens ce pauvre misérable,
> Reprit Molière d'un ton doux,
> Fort indigne de mon courroux; »
> Et dit cela de bonne grâce.
> « Enfin, je veux qu'il te la fasse, »
> Dit Apollon tout furieux.
> « Si vous le voulez, je le veux! »
> Reprit modestement Molière.

Somaize prononce alors très humblement son amende honorable, puis les palefreniers de Pégase le bernent dans la couverture du divin cheval, aux éclats de rire de tout le Parnasse :

> Molière, qui n'est pas rieur,
> En rit aussi de tout son cœur.

Le poète qui a écrit ces médiocres vers avait du moins, à défaut d'autre mérite, celui d'aimer Molière et de le bien connaître. Le petit portrait qu'il en fait est certainement pris d'après nature; on y voit le comique à ses débuts, déjà semblable à lui-même et tel que nous le connaissons par les témoins d'une partie plus avancée de son existence ou de ses dernières années, bon, indulgent, un peu triste, et offrant dans la vie ordinaire le visage sérieux du « Contemplateur. »

S'il faut en croire Somaize, toute cette querelle eut un épilogue flatteur pour lui et dont il se vante à deux reprises : l'Académie française l'aurait traité comme Corneille, en évoquant l'affaire devant elle et en délibérant sur *la Pompe funèbre de M. Scarron*

ni plus ni moins que sur *le Cid*. Nous lisons, en effet, dans *la Préface d'un des amis de l'auteur* en tête du *Grand Dictionnaire des Précieuses :* « Jamais homme n'a tant fait de bruit que lui dans un âge si peu avancé. Il a eu l'honneur de faire assembler deux ou trois fois l'Académie françoise. » — Et dans les *Prédictions* faites après coup qui se trouvent dans le corps même du dictionnaire : « La même année (1660), le récit des honneurs funèbres rendus à Straton (Scarron) fera assembler les quarante barons (Messieurs de l'Académie française) ; les auteurs les plus célèbres ne s'en choqueront point ; mais ceux qui aspirent à cette dignité feront du bruit à leur confusion. » La phrase est obscure et mal venue, comme il arrive souvent chez Somaize ; du moins la mention du fait est-elle positive. Mais il est impossible de vérifier s'il a dit vrai ; aucun écrit du temps ne parle de cette réunion, et les procès-verbaux de l'Académie ne remontent qu'à l'année 1672.

III.

La Pompe funèbre de M. Scarron n'est qu'un intermède dans la carrière de Somaize. La suite logique de ses ouvrages eût amené, après *le Procès des Précieuses*, *le Dictionnaire des Précieuses*, qui est du 12 avril 1660, et *le Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, qui parut le 26 juin 1661. Mais ces deux ouvrages ne peuvent guère être séparés, et, comme le dernier est postérieur de près d'un an à la *Pompe funèbre*, il fallait bien auparavant s'occuper de celle-ci.

Le Dictionnaire des Précieuses porte comme sous-titre : *Ou la Clé du langage des ruelles*. C'est, en effet, une sorte de vocabulaire des principales locutions du langage précieux classées par ordre alphabétique, ou à peu près. S'il faut en croire l'auteur, il aurait travaillé sur pièces authentiques fournies par les précieuses elles-mêmes ; il n'aurait été que leur greffier : « Comme le fonds des précieuses est inépuisable, dit-il, les ministres de leur empire, ayant su que je travaillois au bien de leur république et que je rendois ce livre célèbre à toute la terre par ce dictionnaire, ont pris soin de m'envoyer des mémoires utiles à ce dessein. » Qu'il ait réellement reçu des précieuses un certain nombre de documens authentiques ou qu'il se soit contenté de recueillir, en les accompagnant d'une clé, les expressions dont on faisait le plus d'usage dans les ruelles, il a largement puisé à une autre source qu'il se garde bien de mentionner, et pour cause : il a découpé dans *les Précieuses ridicules* presque toutes les affectations de langage que Molière met dans la bouche de son quatuor précieux. En effet, ce n'est pas,

comme on l'a dit, Molière qui s'est servi de Somaize; c'est tout le contraire, comme les dates le prouvent, *les Précieuses ridicules* ayant paru le 29 janvier 1660, et le *Dictionnaire des Précieuses* le 12 avril suivant. Une fois de plus Somaize a dépouillé son ennemi.

Ce *Dictionnaire* est très court; il tient dans un mince petit volume. Il n'en est pas moins d'une grande importance pour l'histoire de notre langue et de l'esprit précieux. D'abord, si mal ordonné qu'il puisse être, il semble assez exact. On a accusé Somaize, et aussi Molière, d'avoir presque inventé le jargon qu'ils prêtent aux précieuses sous prétexte que, en dehors d'eux, on ne trouve un pareil langage écrit nulle part. L'objection est plus spécieuse que probante. De ce que des façons de parler n'ont passé que dans un petit nombre de livres, on ne saurait en conclure qu'elles n'ont jamais existé. La langue, en effet, est toujours plus hardie que la plume; tel qui n'hésite pas à parler jargon ou argot se gardera bien d'écrire comme il parle. Un exemple, encore tout voisin de nous, prouve bien que les modes du langage peuvent n'exercer sur la littérature écrite qu'une influence assez restreinte. Aux environs de 1865, sévissait une singulière affectation qui consistait, par une recherche tout à fait différente de celle des précieuses, à parler une langue grossière, réunissant les argots particuliers du sport et des théâtres, des clubs et des faubourgs, des filles et de la Bourse. M. Victorien Sardou fit quelques emprunts à cette langue pour sa *Famille Benoiton;* encore n'en prit-il que ce qui pouvait, sans soulever de protestations, être offert sur la scène au public. Vers le même temps, un auteur moins connu, M. Émile Villars, eut l'idée de traduire *les Précieuses ridicules* dans la même langue et de faire ainsi de la pièce de Molière *les Précieuses du jour;* malheureusement pour lui, il en mit trop et sa pièce est illisible. Cependant, si l'argot de 1865 avait eu le même intérêt littéraire que le jargon précieux de 1660, la pièce de M. Sardou et celle de M. Villars seraient des documens d'un grand prix. Mais, en dehors de ces deux pièces et de trois ou quatre autres peut-être, trouve-t-on des livres entièrement écrits dans cet argot? Et serait-on fondé à soutenir, sous prétexte qu'il n'a point passé dans la littérature générale du second Empire, qu'il n'a jamais existé? Tous ceux qui vivaient en 1865 n'auraient, pour répondre, qu'à consulter leurs souvenirs. Il en est de même pour la langue des précieuses au temps de Molière. Le témoignage des contemporains vient à l'appui de la comédie et du pamphlet; on connaît, pour n'en citer qu'un, le propos de Ménage, le futur Vadius des *Femmes savantes :* « Monsieur, dit-il à Chapelain, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si fine-

ment et avec tant de bon sens; mais, croyez-moi, pour me servir de ce que saint Rémy dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré et adorer ce que nous avons brûlé. » On voit aussi, par la comparaison des *Précieuses ridicules* avec la littérature cultivée à l'*Hôtel de Rambouillet* et dans les autres cercles du même genre, combien les railleries de Molière portaient juste : il ne fit que reproduire, en les poussant à l'exagération, comme c'était son droit de poète comique, les procédés favoris des précieuses, savoir le raffinement dans la pensée, la recherche dans l'expression et surtout la poursuite complaisante de la métaphore. Somaize, qui prétendait corriger Molière, n'a fait, à son insu, que réunir des preuves en faveur de son ennemi; ce qu'il a emprunté aux *Précieuses* pour en grossir son dictionnaire, autant de preuves que le langage de Cathos et de Madelon était la reproduction comique de la réalité.

Quant au *Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, l'auteur en avait déjà conçu le projet lorsqu'il publia le vocabulaire dont nous venons de parler. Les mémoires fournis par les précieuses lui étaient venus « de tant d'endroits et en si grand nombre, » disait-il dans sa préface, qu'il se voyait « contraint » d'ajouter un second dictionnaire au premier, et il donnait comme le prospectus de ce nouvel ouvrage. Là, disait-il, « on pourra satisfaire tout ce que la curiosité peut exiger sur le chapitre des précieuses; car ce nouveau dictionnaire contiendra leur histoire, leur poétique, leur cosmographie, leur chronologie; on y verra de plus toutes les prédictions astrologiques qui concernent leurs États et empires; l'on y connoîtra aussi ce que c'est que les précieuses et leurs mœurs. Il y aura, de plus, un sommaire de leur origine, progrès, guerres, conquêtes et victoires, etc., avec un dénombrement des villes les plus remarquables et des princesses du royaume des précieuses, comme aussi des autres personnes illustres de ce pays, ensemble les éloges de ceux et celles qui ont excellé en quelque chose; outre cela, un traité des hérésies qui s'y sont glissées, ensemble la description de tous leurs États, empires, villes, provinces, îles, mers, fleuves, fontaines, et leur géographie, tant ancienne que moderne. » Ce prospectus n'est point menteur; le livre parut, en effet, rédigé sur ce plan bizarre et dans ce goût d'allégorie.

Lui aussi est complètement dénué de valeur littéraire. Que l'on imagine les portraits d'un *Cyrus* mal écrit, découpés et rangés par ordre alphabétique, avec d'interminables dissertations sur l'histoire du précieux, des prédictions faites après coup, des phrases d'auteurs précieux jetées au hasard et sans classement

à la suite de chaque lettre, et l'on aura une idée fidèle de cet étrange livre. Comme style, c'est toujours Somaize, avec sa diffusion, sa prétention et sa platitude. Ailleurs il imitait Molière, en croyant le corriger, et l'on sait avec quelle maladresse ; ici, il est le disciple authentique de Mlle de Scudéry, qu'il comble d'éloges. Son livre représente le dernier degré de cette littérature languissante et délayée dont Sapho est le grand écrivain et ses romans les œuvres les plus parfaites. Mais, comme fonds, il semble bien qu'il n'a point menti en déclarant qu'il a travaillé sur mémoires et pièces authentiques. Il ne le dit pas seulement dans la préface, mais souvent aussi dans le corps du volume. Il se rengorge alors, plein de son importance ; il regrette de ne pouvoir « répondre au désir de toutes celles qui souhaiteroient que l'on parlât d'elles, » et « contenter ceux qui lui apportent tous les jours des mémoires. » Il devance les procédés de la réclame moderne ; sans idées et sans style, insolent et plat, gonflé d'importance, il y a du reporter chez lui, et, de même que la presse reconnaît son fondateur dans Théophraste Renaudot, le reportage pourrait saluer un ancêtre dans Somaize. A vrai dire, cet art, que notre temps devait élever à un si haut degré de perfection, est encore bien imparfait dans ces mains maladroites. Somaize expose trop naïvement les procédés du métier ; il ne cache pas assez sa cuisine. Il dira, par exemple : « Puisque l'on ne m'a pas dit autre chose de lui, je suis d'avis, pour me venger de ces gens chiches, d'écrire deux lignes et de n'en pas dire davantage. » Ou encore : « Diaphanise, première du nom, est une fille qui m'a fait pester, bien que je ne l'ai jamais vue ; aussi, n'est-ce pas se moquer d'écrire à un homme : « Je vous prie de ne pas oublier Diaphanise dans votre dictionnaire des précieuses ; elle l'est en vérité ; » et d'ajouter : « Je suis votre, etc., » sans me mander si elle est belle ou laide, jeune ou vieille, grande ou petite, si elle n'a qu'un alcôviste ou si elle en a plusieurs, comme si j'avois le don de deviner toutes ces choses sans qu'on me les eût dites ? Ainsi, si je ne dis rien d'elle, ne vous en plaignez pas à moi. » Il semble même, çà et là, user du chantage ; certains passages ont quelque chose de louche et de menaçant ; ainsi l'histoire de Scilaris et de ses trois filles. Il a beaucoup de réticences venimeuses dans le genre de celle-ci : « Il est certain que les vers, la musique et les cadeaux sont les divertissemens ordinaires de Trasimène, et que Lucilius est un de ses premiers alcôvistes : sa qualité et l'estime où son esprit l'ont mis en sont des raisons assez grandes sans que je sois obligé d'en alléguer d'autres, que je veux ignorer et que peu de gens peuvent savoir. » Il conte, à mots couverts, beaucoup d'histoires

scandaleuses; on croit comprendre, à l'exagération des éloges, que certains portraits ont été payés à l'auteur, que d'autres, par la rage de dénigrement qui les anime, sont des vengeances. D'autre part, il est visible, à la différence des styles, qu'en bien des passages Somaize n'a fait que transcrire les lettres et copier les notes qu'il avait à sa disposition. Quelques histoires, trop agréablement contées, quelques portraits trop bien venus, trahissent une autre main que la sienne; en bien des endroits, par le tour de la médisance, à la grâce féline de certaines méchancetés, on devine qu'une femme a passé par là.

Et cependant, comme je le disais plus haut, Somaize est exact dans l'ensemble; les *Historiettes* de Tallemant des Réaux permettent souvent de le contrôler, et, dans ce cas, il est assez rare qu'on le prenne en flagrant délit de mensonge complet ou d'erreur capitale; il exagère, il contrefait même, par maladresse ou parti-pris, mais il n'invente pas. Par le goût du commérage et du cancan, par la nature des histoires qu'il raconte, il est lui-même une sorte de Tallemant, moins l'esprit et la qualité de la langue, comme aussi la nature et l'étendue de l'information. Tallemant, en effet, riche, bien né, reçu dans le meilleur monde sur un pied d'égalité, a vu de ses yeux ou entendu de ses oreilles presque tout ce qu'il raconte. Somaize est un simple chroniqueur d'antichambre; quoi qu'il en dise, il a peu fréquenté la bonne société; il n'en a guère connu que la vie extérieure et publique; pour la vie intime et l'intérieur des ruelles, il n'en a su que ce qu'on a bien voulu lui dire ou lui écrire. Il est donc moins bien complet que Tallemant, et, comme il fait souvent double emploi avec lui, beaucoup de ses portraits ont perdu de leur intérêt depuis la publication complète des *Historiettes*.

Ce qui nuit encore à la lecture du *Grand Dictionnaire*, c'est la forme allégorique et mythologique dont l'auteur l'a affublée, d'après les habitudes littéraires si fort à la mode au temps de Mlle de Scudéry, et que l'on retrouve, par exemple, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy-Rabutin. Tous les portraits portent un nom antique, et, bien qu'une clé nous donne les noms véritables sous les noms de convention, rien n'est plus fatigant que cet air de pastorale et de *Cyrus* répandu sur tout l'ouvrage. A ce sujet, il importe de mettre en garde contre une erreur assez commune. On croit volontiers que ces noms de convention sont ceux que se donnaient les précieuses elles-mêmes. La plupart, au contraire, sont de l'invention de Somaize, et, sauf quelques-uns, bien connus et consacrés par l'usage, ils n'ont jamais été portés. Le plus souvent, Somaize se contente de les forger, en conservant la consonne initiale et

quelques lettres du nom véritable, et en ajoutant une terminaison de son cru. Ainsi, de Scudéry il fera *Sarraïdès*, de Quinault *Quirinus*; M[lle] de Gournay deviendra *Gadarie*, M[me] de Launay *Ligdaride*, M[me] de Longueville *Ligdamise*, etc. Cependant, il ne faisait que suivre en cela un procédé favori du monde précieux; depuis que Malherbe avait baptisé, par anagramme, M[me] de Rambouillet du nom d'*Artenice*, les amis de la marquise se forgeaient, sur ce modèle, des noms d'emprunt, qui devenaient leurs noms littéraires.

Quant aux expressions et aux phrases précieuses, qui se trouvent à la suite de chaque lettre du *Grand Dictionnaire*, ici encore Somaize les rapporte assez fidèlement, bien que, pour un assez grand nombre, il y ait lieu de faire des réserves. S'il faut l'en croire, il « n'en a voulu mettre aucune sans savoir le nom de celle qui l'avoit fait, si elle s'en étoit servie dans quelque ouvrage, ou si elle n'avoit fait que la dire, bien que, par des raisons cachées, il se soit en quelques endroits contenté de mettre le mot sans en dire davantage. » Il exagère un peu les scrupules de sa critique. Assez souvent, en transcrivant certains passages, il les altère plus ou moins pour en accuser le caractère précieux; d'autres fois, séparant une expression de tout ce qui l'accompagne et l'explique, par exemple une périphrase, une alliance de mots, une métaphore, empruntées à un poète comme Corneille, à un prosateur comme Balzac, il les défigure complètement. Or, il n'est pas d'écrivain capable de résister à l'emploi de ce procédé commode; il n'y en a pas un seul dans la littérature française que l'on ne puisse, avec des bouts de phrase et des mots convenablement ajustés, ranger parmi les précieux. Il faudrait donc, pour contrôler Somaize, remonter à la source de toutes les expressions citées par lui et les replacer dans le morceau d'où il les a tirées. On verrait alors qu'il convient d'en rayer un certain nombre. Pour celles qu'il a simplement empruntées à la conversation des précieuses et qui n'ont point passé dans la littérature, le contrôle est plus difficile. Il en a certainement exagéré plusieurs; mais, en somme, par ce que nous savons d'autre part, on arrive à cette conclusion que, dans l'ensemble, il est assez fidèle et assez complet.

L'obscurité qui lui est habituelle, l'embarras et l'ambiguïté d'un grand nombre de ses phrases, ses perpétuelles contradictions ont fait émettre sur l'intention de ses livres des jugemens très opposés. Les uns voient en lui un ennemi, les autres un ami des précieuses. Un examen attentif ne laisse aucun doute à ce sujet : Somaize était l'ami des précieuses et il voulait les défendre. Il l'a souvent fait maladroitement, et la preuve, c'est qu'on s'est trompé sur ses véritables sentimens, mais nous avons de sa part des dé-

clarations expresses. Il dit, en tête des *Véritables Précieuses :* « Je n'ai pas prétendu par ce titre parler de ces personnes illustres qui sont trop au-dessus de la satire pour faire soupçonner que que l'on ait dessein de les y insérer. » Molière avait fait lui aussi une déclaration du même genre, mais ce n'était de sa part qu'une précaution oratoire. Somaize, au contraire, est précieux d'esprit et de cœur, mauvais précieux, mais précieux authentique. Plein d'admiration pour les coryphées de la littérature précieuse, il les comble d'éloges, il les imite de son mieux. « Il n'y a pas plus d'injure, écrit-il, de dire d'une personne qu'elle parle précieux que si l'on disoit d'elle qu'elle parle Bélisandre (Balzac). » Il se propose de « détromper le peuple de l'opinion ridicule qu'il a conçue des précieuses. » Il dit d'une femme qui sort aisément d'un mauvais pas qu'elle agit « en véritable précieuse, c'est-à-dire en femme spirituelle. » Naturellement, il professe la haine des fausses précieuses : « Les mœurs de celles qui affectent de passer pour précieuses, dit-il encore, sont duplicité, grimace, fausse affectation de bonté. » Mais quoi de surprenant à cela? L'esprit précieux étant, par essence, le désir de faire partie d'une élite, d'être *distingué*, comme on dira plus tard, en un mot un esprit de coterie, Mlle de Scudéry et ses amies trouvaient naturellement fort impertinentes les prétentions de celles qui voulaient, en les imitant, arriver à l'aristocratie intellectuelle. Ainsi pensent tous les cénacles. Si mauvais original que l'on puisse être, on se trouve volontiers inimitable, et l'on méprise dans autrui, comme la plus outrecuidante des prétentions, ce que l'on adore en soi-même comme un don de nature. Aussi les railleries de Somaize ne doivent-elles pas plus nous donner le change que celles de Mlle de Scudéry ; les unes et les autres procèdent du même sentiment. Il convient encore de faire la part d'une prétention particulière à Somaize : il affecte l'impartialité ; il se donne les airs d'un homme supérieur à son sujet ; de là ses ironies et ses éloges assaisonnés de critiques. Mais, somme toute, il dit des précieuses beaucoup plus de bien que de mal.

IV.

Il n'est donc pas sans intérêt, l'exactitude de Somaize une fois établie, de grouper les principaux renseignemens qu'il nous fournit sur la société précieuse de son temps et de fixer d'après lui les traits essentiels de la physionomie qu'elle présentait en 1660, au moment où Molière l'attaquait si vivement.

L'illustre fondatrice de cette société, la marquise de Rambouillet,

l'*incomparable Artenice*, vivait encore à cette date, mais confinée dans la retraite par la vieillesse et les deuils répétés. Elle devait trouver que, depuis 1610, où elle avait ouvert sa chambre bleue, précieux et précieuses avaient bien changé. Rien ne se ressemble moins, en effet, que le cercle de la marquise et celui dont Mlle de Scudéry était l'âme. Dans la première période de l'hôtel, lorsque Mme de Rambouillet elle-même y donnait le ton, l'esprit précieux avait exercé la plus heureuse influence sur les mœurs sociales et sur la littérature. C'était alors un esprit de galanterie respectueuse et chevaleresque, de délicatesse dans la conversation et les écrits, de pureté élégante dans le langage. Certes, les défauts inséparables de ces qualités, — le raffinement, la prétention, la pruderie, le purisme, — existaient déjà durant cette période, mais peu sensibles encore. Le contact et l'influence prépondérante des grands seigneurs empêchaient les littérateurs de profession de tomber dans la pédanterie; le platonisme n'était pas, comme il le devint plus tard, une insupportable affectation; les femmes n'écrivaient pas. Lorsque la marquise vieillissante partage la direction du cercle avec sa fille Julie d'Angennes, la future marquise de Montausier, les défauts en germe dans l'esprit précieux se développent et le gâtent; on veut trop se distinguer à tout prix; les hommes de lettres de second ordre, les femmes prétentieuses commencent à donner le ton; l'hôtel devient une coterie. Alors paraît cette fameuse *Guirlande de Julie*, où la société précieuse croyait mettre le meilleur d'elle-même, et où elle ne fit qu'étaler ses ridicules. Lorsque le mariage de Julie disperse les familiers de l'hôtel, Mlle de Scudéry les recueille et forme un nouveau cercle. Dès lors commence le règne des fausses précieuses. Avec elles, l'esprit précieux n'est plus que la subtilité dans les sentimens, la fadeur dans la galanterie, la prétention dans le langage, le faux goût en littérature; les grands seigneurs sont en petit nombre; les pédans dominent. Il est temps que Molière et Boileau viennent ruiner une influence qui, en se prolongeant, fait courir de sérieux dangers à la littérature et à l'esprit français. D'autant plus qu'à l'exemple de ce cercle, il s'en est formé un grand nombre d'autres à Paris et dans les provinces, qui l'imitent maladroitement et répandent la contagion.

De ces trois périodes du précieux, Somaize n'a connu que la dernière. Sur l'hôtel de Rambouillet il ne sait rien; lorsqu'il rencontre les noms des amis d'Artenice, il se tire d'affaire avec quelques mots d'éloge banal; souvent même il se contente de remarquer que tel ou telle furent célèbres « du temps de Valère, » c'est-à-dire de Voiture. Il n'a d'information précise que sur les précieux de son temps, des précieux de décadence. Mais, comme il peint les

mêmes originaux que Molière, ses renseignemens sont d'un grand prix; grâce aux *Précieuses ridicules* et aux *Femmes savantes*, il a pour nous le même intérêt que ces scoliastes de l'antiquité, plats grammairiens et critiques sans goût, désormais inséparables des grands écrivains auxquels ils se sont attachés.

Qu'est-ce donc, selon Somaize, qu'une précieuse? Entre les nombreuses définitions qu'il nous offre, on n'a que l'embarras du choix. La plus complète se trouve dans la préface du *Grand Dictionnaire*. Il y distingue quatre sortes de femmes. Les premières, tout à fait ignorantes, ne sachant « ce que c'est que de livres et de vers et incapables de dire quatre mots de suite; » celles-là, naturellement, n'existent pas pour lui. Les secondes, intelligentes, mais lisant peu, « esprits bornés qui ne s'élèvent ni ne s'abaissent, et qui doivent tout à la nature, rien à l'art; » elles ont peu d'importance. « Les troisièmes sont celles qui, ayant un peu plus de bien ou un peu plus de beauté que les autres, tâchent de se tirer hors du commun; et, pour cet effet, elles lisent tous les romans et tous les ouvrages de galanterie qui se font. » Cependant, elles n'en font pas elles-mêmes, et se contentent d'ouvrir leur maison aux littérateurs et aux gens de goût; « elles tâchent de bien parler et disent quelquefois des mots nouveaux sans s'en apercevoir, qui, étant prononcés avec un air dégagé et avec toute la délicatesse imaginable, paraissent souvent aussi bons qu'ils sont extraordinaires. » Voilà, selon Somaize, les femmes que Molière a raillées: « Ce sont ces aimables personnes que Mascarille a traitées de ridicules dans ses *Précieuses*, et qui le sont, en effet, sur son théâtre par le caractère qu'il leur a donné, qui n'a rien qu'une personne puisse faire naturellement, à moins que d'être folle ou innocente. » Quant à la quatrième sorte de femmes, « ce sont celles qui, ayant de tout temps cultivé l'esprit que la nature leur a donné, et qui, s'étant adonnées à toutes sortes de sciences, sont devenues aussi savantes que les plus grands auteurs de leur siècle et ont appris à parler plusieurs belles langues aussi bien qu'à faire des vers et de la prose. Ce sont de ces deux dernières sortes de femmes dont M. de Somaize parle dans son dictionnaire sous le nom de précieuses. »

L'idéal d'une vraie précieuse, selon Somaize, est donc celui-ci: « Voir beaucoup de monde, et surtout des gens de lettres, parler de toutes choses, mettre au monde quelque auteur, ce que chacune d'elles affecte en particulier, faisant gloire de donner de la réputation à ceux qui s'attachent à leur montrer ce qu'ils font de nouveau. » Les éloges qu'elle tient à cœur de mériter, « c'est d'aimer fort la lecture, les vers, et surtout la conversation; de savoir bien coucher par écrit, d'avoir de grandes connaissances, de faire

des romans, de bien parler et de savoir inventer des mots nouveaux. » Son étude sera « un rien galant, un je ne sais quoi de fin et le beau tour des choses ; » elle fera « une guerre continuelle contre le vieux langage, l'ancien style, les mots barbares, les esprits pédans. » Elle tiendra « pour hérétique toute précieuse qui ne s'habille pas à la mode, eût-elle cinquante ans passés, comme aussi tous ceux et celles qui n'estiment pas le *Cyrus* et la *Clélie*, et généralement tout ce que font M. de Scudéry et sa sœur, et tous leurs cabalistes. » Elle se pénétrera bien de « la nécessité d'avoir un alcôviste particulier, ou du moins d'en recevoir plusieurs; de celle de tenir ruelle, ce qui peut passer pour la principale ; car, pour être précieuse, il faut, ou tenir assemblée chez soi, ou aller chez celles qui en tiennent. » Elle sera « fortement persuadée qu'une pensée ne vaut rien lorsqu'elle est entendue de tout le monde ; » elle aura pour maxime « qu'il faut nécessairement qu'une précieuse s'exprime autrement que le peuple, afin que ses pensées ne soient entendues que de ceux qui ont des clartés au-dessus du vulgaire. » Elle parlera le plus possible, et, quand elle sera obligée de garder le silence, elle se dédommagera par une mimique expressive : « L'esprit étant le fondement de tout ce qui regarde les précieuses, et le silence en dérobant la connaissance, elles ont cette maxime de ne l'observer jamais sans l'accompagner de gestes et de signes par où elles puissent découvrir ce qu'elles ne disent pas, et qui mettent sur le visage les sentimens qu'elles ont ou de ce qui se dit ou de ce qui se fait devant elles. » Que l'on ne prenne pas ce portrait pour une caricature; Somaize, en le traçant, est aussi sérieux que ses modèles.

Il y avait, bien entendu, des degrés dans la préciosité ; toutes les précieuses n'arrivaient pas à l'idéal que l'Armande et la Bélise de Molière réalisent d'une manière si complète. Mais, par cela même qu'on pouvait être précieux sans tomber dans les dernières extravagances, l'influence de la mode précieuse s'étendait sur toute la société polie. Il est facile de voir, par les énumérations de Somaize et les renseignemens donnés par ses contemporains, que toutes les femmes alors, pour peu qu'elles eussent de loisir et d'aisance, tenaient à honneur de la suivre. Elles n'étaient pas toutes de la même coterie, et toutes les coteries ne frayaient pas entre elles, mais le bon ton était d'appartenir à une de ces coteries. Il est même curieux de voir combien, dans cette société du XVII[e] siècle, que l'on se figure profondément divisée par l'esprit de caste, le goût de la préciosité rapprochait les distances et confondait les rangs. A l'hôtel de Rambouillet, déjà, il n'était pas nécessaire d'être noble pour être admis; non-seulement les hommes de la

bourgeoisie, mais les femmes, pouvaient, si elles étaient lettrées et spirituelles, faire partie du cercle le plus intime de la marquise; ainsi M[lle] Paulet, M[me] Cornuel, M[me] Arragonais. Parmi les précieuses célèbres citées par Somaize, on trouve à peu près autant de roture que de noblesse; lui-même a bien soin de remarquer « qu'il n'y a point de roturiers dans l'empire précieux, les sciences et la galanterie n'ayant rien que d'illustre et de noble. »

« Qui veut faire l'ange fait la bête, » dit Pascal; beaucoup de précieuses le prouvèrent à leurs dépens. Malgré leurs prétentions à la galanterie désintéressée et à l'amour platonique, la nature violentée reprenait ses droits; on sait par quels écarts de conduite se signalèrent quelques-unes des plus qualifiées, comme M[me] de Longueville et M[me] de Sablé. A ces noms illustres, Somaize en joint beaucoup d'autres de moins éclatans. Il cite nombre de précieuses qui se plaisaient à faire des heureux et raconte en détail des histoires d'amour fort scabreuses. Il déclare même expressément que, de son temps, on était fort revenu, même en théorie, de l'amour patient ou purement intellectuel qu'exigeaient de leurs adorateurs Julie et Sapho : « La mode est venue, dit-il, que les amans ne veulent plus être si mal traités; qu'il faut leur promettre ou leur donner lieu d'espérer, la fierté et la froideur n'étant plus des vertus propres à les conserver, dans un temps où la cruauté n'est plus de mise. »

Si la façon dont les précieuses de 1660 entendent l'amour n'est pas toujours très pure, le goût dont elles se piquent pour les lettres et les sciences n'est souvent que faux goût et les conduit tout droit à la pédanterie, bien qu'elles fassent profession de la haïr par-dessus tout. Comme elles prétendent ne le céder en rien aux hommes en fait d'instruction, elles ne se contentent pas de cultiver la littérature d'agrément; il leur faut l'érudition. Elles écrivent; elles abordent les sciences les plus particulières et les plus bizarres. Chacune d'elles se fait gloire d'inventer « des mots nouveaux et des phrases extraordinaires; » et l'on sait quel étrange jargon sortit de cette émulation de néologisme. Elles s'attaquent même à l'orthographe; de concert avec l'académicien Leclerc, M[mes] Roger et Leroi, M[lles] Saint-Maurice et de La Durandière se mettent en tête d'en créer une nouvelle, « où l'on écriroit de même qu'on parloit et où l'on diminueroit tous les mots en ôtant les lettres superflues. » Il y a parmi elles de véritables femmes savantes, comme cette M[lle] Deschamps, « qui a enseigné le droit publiquement avant qu'un homme de qualité qui l'a épousée à cause de son esprit fût son mari; » ou de vrais phénomènes, qui pourraient aujourd'hui gagner leur vie en s'exhibant, comme cette M[lle] Danceresses,

de Narbonne, « qui fait des vers sur-le-champ et réponse sur l'heure à ceux qu'on lui écrit. » D'autres sont aussi fécondes épistolières que Balzac et Voiture, non par nécessité d'affection, comme Mme de Sévigné, mais pour le seul plaisir d'écrire ; ainsi Mme l'abbesse d'Espagne, qui « a un fort grand commerce de lettres en plusieurs provinces. » Mlle Castera, de Toulouse, en écrit aussi beaucoup, mais elle préfère encore en lire, « et, comme c'est, à son goût, le plaisir le plus sensible qu'elle puisse recevoir, elle se le procure par l'ouverture de toutes celles qui passent par ses mains, et elle les referme avec tant d'adresse qu'il est impossible de s'en apercevoir. » Il va sans dire qu'elles produisent en quantité les petits vers, les billets doux et les portraits.

Pour les sciences, c'est pis encore. Molière n'exagère pas lorsque, dans les *Femmes savantes*, il nous montre Philaminte installant dans son grenier « une longue lunette à faire peur aux gens, » et encombrant sa maison de « brimborions dont l'aspect importune. » C'était alors la mode pour les femmes de faire de l'astronomie et de l'astrologie, de la chimie et de l'alchimie. Une Mme de Gaudeville, dans Somaize, « apprend la philosophie et elle a un maître qui vient tous les jours lui enseigner, comme aussi pour les mathématiques, pour la magie blanche, pour la chiromancie, la physiognomonie, le droit; et, pour chaque chose, elle a une personne différente qui lui montre. » Quant à Mlle Chataignières, « les sciences dont elle fait le plus d'état sont celles de dire la bonne aventure, de connaître dans la main, de faire l'horoscope, et surtout de la chimie (elle a des fourneaux dans sa maison à ce dessein), et travailler perpétuellement à la pierre philosophale. » Mlle Petit va plus loin ; elle aussi « possède fort bien les mathématiques, » mais « l'on peut même dire qu'elle feroit aussi bien un coup d'épée qu'un homme. » Pour rassurer son lecteur, Somaize s'empresse d'ajouter : « Cela n'empêche pas qu'avec cette humeur martiale, elle n'ait l'agrément, la douceur et la civilité attachée à son sexe. »

Un autre passe-temps, peu littéraire celui-là, auquel les précieuses se livrent avec une prédilection marquée, c'est le jeu, ce fléau de la société du XVIIe siècle. Somaize en cite un très grand nombre qui ont toujours les cartes ou le cornet à la main. Ainsi, Mlle de Neuville, Mme de Launay, Mme Salo, dont « la maison est considérable parce que l'on y joue beaucoup, » Mme de Lescalle, de Dijon, « la femme de France qui a le plus de passion pour le jeu, aussi bien que son mari. »

Ainsi, galanterie souvent poussée très loin, visites, réceptions, jeu, telles étaient les occupations favorites des précieuses. On ne s'étonnera point que tous les maris de ces dames ne fussent pas

avec elles en aussi parfaite conformité d'humeur que M. de Lescalle. Il y avait beaucoup de ménages troublés dans le monde précieux. M. Perrin supporte impatiemment les goûts trop relevés de sa femme : « Cette belle s'est vue maltraitée de son mari, qui, jaloux de voir le grand nombre d'amans que son esprit et sa beauté lui attiroient, l'a plusieurs fois enfermée, et même tenté quelque chose de plus violent contre elle. » Souvent, la mésintelligence va plus loin ; Mme de Pommereuil est, « comme beaucoup d'autres, séparée de son mari ; » de même Mme de Moncontour : « La grandeur de son âme passe jusque sur son visage, qui conserve parmi les charmes naturels aux femmes quelque chose de mâle ; aussi s'est-elle généreusement désunie d'avec son époux, trouvant quelque honte à ne pas commander. Ses passions sont pour les galanteries nouvelles, et surtout pour le jeu, qui la domine. Mme de La Garde ayant eu à peu près la même destinée, elles ont aussi les mêmes attaches, sont toutes deux bonnes amies, et ont toutes deux épousé le jeu à la place de leurs maris. » Mme du Canet, d'Aix, a repris aussi sa liberté, mais simplement pour satisfaire sans entraves ses goûts littéraires : « Elle est séparée d'avec son époux, ce qui lui donne plus de facilité pour recevoir les beaux esprits chez elle. » Lorsque la différence d'humeur ne pousse pas les choses à l'extrême, on prend de singuliers accommodemens. Il y a eu longtemps « de la froideur » entre Mme de Saint-Ange et son mari, mais ils sont « parvenus à vivre dans une intelligence fort grande, puisqu'ils s'écrivent deux ou trois fois la semaine, ce qui ne peut partir que d'une union accompagnée d'une civilité et d'un esprit fort agréables. » Le goût du célibat, c'est-à-dire de l'indépendance, l'aversion pour la condition naturelle de la femme, c'est-à-dire la subordination au mari, sont très fréquens chez les précieuses ; aussi, pour elles comme pour Armande, « l'état de fille » est un idéal. Comme Mlle de Scudéry, et pour les mêmes raisons, Mlle de La Flotte « est dans le dessein de ne se marier jamais. » Lorsque l'on a abusé de leur jeunesse pour leur donner un mari, elles ne cachent pas leurs regrets : « L'humeur précieuse règne si fort chez Mme de Bernon, que, si on ne l'eût mariée à quatorze ans, elle n'auroit jamais pu se résoudre à recevoir un maître. » Par suite, elles prisent fort la liberté que donne le veuvage. Mlle Maçon « a été fort peu de temps mariée, et par là elle a eu de bonne heure cette liberté nécessaire à une précieuse de voir tous ceux qu'elles veulent. » L'indépendance suprême serait de n'avoir aucun lien de famille ; Mlle de Villebois et sa sœur « ont toutes les qualités nécessaires à une précieuse, car, premièrement, elles n'ont pas de mère. L'amitié elle-même ne doit pas

être poussée trop loin, afin de ne pas engager l'avenir; selon la maxime du philosophe grec, les précieuses estiment « qu'il ne faut jamais se lier si fort avec une personne, que la séparation et la mésintelligence puissent troubler l'âme ou altérer le divertissement nécessaire à la conversation. »

Avec tant de joueuses, de femmes séparées, de veuves résignées, de filles indépendantes, il était inévitable qu'une forte part de demi-monde se mêlât à la société précieuse. De fait, nombre des précieuses citées par Somaize peuvent, sans hésitation, être rangées dans cette catégorie. Sous ce rapport, il ne fait que confirmer ce que nous apprend d'autre part Tallemant des Réaux. Aux « complaisantes » énumérées par celui-ci on peut ajouter, sans crainte de se tromper, ces deux demoiselles Leseville, filles majeures, l'une de vingt-cinq ans, l'autre de vingt, dont « la maison est d'autant plus la maison des divertissemens, qu'elles sont maîtresses de leurs volontés, et que, n'ayant point de mère et aimant les grandes compagnies, la promenade et généralement tous les plaisirs honnêtes, elles ne rebutent personne de ceux qui peuvent contribuer à leur en fournir les occasions. » L'aînée de ces demoiselles est une sorte de Rolla femelle. Bien qu'elle soit assez riche, elle mène un train supérieur à ses revenus; aussi a-t-elle formé le dessein « de vivre encore cinq ou six ans de l'air qu'elle fait aujourd'hui, c'est-à-dire dans la joie et les plaisirs, et puis de faire une banqueroute au monde et de se retirer au couvent. » Il n'y a pas de doute possible au sujet de Mlle Bourbon, dont voici l'histoire racontée dans le goût d'allusion qui fournira bientôt à Bussy-Rabutin des modèles d'esprit, de méchanceté et de licence : « Elle est fille et n'a pour parente qu'une tante chez qui elle demeure, et de qui elle fait tout ce qu'elle veut. Cette tante a une amour toute particulière pour la musique, et la nièce, qui aime généralement tous les arts et toutes les sciences, n'a pas de peine à lui fournir toutes les occasions possibles de la contenter; et c'est ce qui a mis M. Daubigny bien avec elle, car il chante bien et a toujours avec lui deux ou trois musiciens, et joint avec cela la géographie; si bien que Mlle Bourbon a appris sous sa conduite et comme on aime, et comme on chante, et comme on divise les empires, les royaumes, les terres, les mers et toutes les choses qui concernent la géographie. Elle a même appris de lui quelques règles de fortification; mais il ne lui a montré que comme on attaque les places et ne lui a pas appris l'art de les défendre. Il est vrai que, naturellement, elle est de celles qui se défendent bien et qui ne se rendent jamais que dans les formes et selon les règles. » Sur celle-là Somaize en dit assez long, plus peut-être qu'il n'y en avait;

sur d'autres, en revanche, qu'il se contente de ranger parmi les précieuses « galantes » (le mot disait alors beaucoup moins qu'aujourd'hui), ses contemporains sont beaucoup plus explicites; ils nous apprennent que plusieurs, dont la vertu est vantée dans le *Grand Dictionnaire*, fournissaient, elles aussi, leur contingent à la chronique scandaleuse.

Telle est, d'après Somaize, la société précieuse envisagée sous ses aspects les plus généraux. On ne s'étonne plus que, dès son arrivée à Paris, l'auteur des *Précieuses ridicules* ait vu en elle la plus ample matière à mettre en comédie. Outre qu'elle était fort plaisante, ses raffinemens, son goût mesquin, ses prétentions, ses faux-semblans répugnaient profondément au génie franc, simple et droit de Molière; il y avait entre elle et lui antipathie de nature. Il l'attaqua dès le premier jour, et le coup fut terrible.

V.

A partir du *Grand Dictionnaire*, nous perdons la trace de Somaize. La préface nous apprend que l'auteur n'était plus à Paris lorsque le livre fut imprimé, car il avait suivi en Italie la connétable Colonna. Resta-t-il à Rome avec elle? revint-il en France à sa suite lorsqu'elle quitta le connétable? mourut-il au delà des monts? Autant de questions qui restent sans réponse. Ce qui est certain, c'est que, depuis lors, il ne parut plus rien sous son nom; les nouvelles comédies de Molière, qui se succèdent rapidement à partir de 1660, ne lui font pas rompre le silence; sa carrière littéraire est terminée.

Il n'y a, certes, pas lieu de regretter cette disparition. Comme écrivain, Somaize avait donné toute sa mesure et, en continuant, il n'aurait pu que se ressembler à lui-même, c'est-à-dire multiplier les épreuves d'un mauvais original. Inconscient dans le cynisme, type de sottise et de fatuité, mélange de Mascarille et de Trissotin, il unissait la bassesse d'âme et la nullité du talent à un tel degré que, même au XVIIIe siècle, si fécond en gredins de lettres, on aurait peine à trouver son pareil. Pour s'édifier complètement à ce sujet, il faut lire en entier ses préfaces et le portrait qu'il se consacre à lui-même sous le nom de *Susarion;* malgré la pauvreté littéraire de ces morceaux, on ne regrettera pas de les parcourir; ce sont des documens curieux.

Comme historien de la société précieuse, il nous rend de réels services; on ne saurait écrire sur elle sans le consulter. Mais, de ce chef, il n'a plus rien à nous apprendre, au moment où il dispa-

rait. Non que la société précieuse ait terminé son existence avec lui : malgré le rude coup que lui a porté Molière, elle va subsister, plus modeste et moins affichée, et, dès les premières années du siècle suivant, un nouvel hôtel de Rambouillet s'ouvrira chez la marquise de Lambert, sans que la tradition ait été interrompue un seul jour. L'esprit précieux, en effet, comme l'esprit gaulois, est une part nécessaire de l'esprit français; il n'a cessé de rendre des services; il ne finirait qu'au grand dommage de nos qualités nationales, ou plutôt il faudrait pour le détruire une transformation impossible de la vie sociale elle-même. En effet, on le trouve partout où la littérature est un besoin de la société polie; il représente la fleur délicate de la civilisation. Toutes les fois qu'il prend trop d'ascendant sur les écrivains, les défauts qu'il porte en germe se développent et une réaction se produit; celle-ci donne son effet utile jusqu'à ce que, abondant elle-même dans son propre sens et tombant du côté où elle penche, elle provoque un retour de l'esprit précieux. A ces diverses périodes du précieux correspondent des historiens de valeur très différente, comme les périodes elles-mêmes. Au XVIIe siècle, Voiture sert de greffier à la bonne époque du précieux; Mlle de Scudéry le peint dans sa décadence; lorsqu'il devient une mode partout copiée et travestie, Somaize se présente, digne peintre de modèles ridicules.

C'est dire qu'après avoir donné d'une telle période une image digne d'elle, sa tâche était remplie; en écrivant encore, il n'eût fait qu'imposer une surcharge inutile à l'histoire littéraire. Puissance singulière, ici comme ailleurs, de l'occasion et du moment! Somaize a laissé un nom, et ses livres devront être consultés aussi longtemps que l'on s'occupera de ses modèles. Vingt ans plus tôt ou vingt ans plus tard, le précieux se développant dans des milieux fermés pour un tel homme, il n'aurait pu écrire que sur d'autres sujets; on n'eût jamais songé à le réimprimer, et personne, à la fin du XIXe siècle, ne solliciterait pour lui l'attention. Il y a, en effet, des natures d'écrivains qui, en tout temps, trouvent matière à produire de façon durable ce qu'elles portent en elle; à quelque date que le sort les fasse naître, elles s'adaptent au moment et au milieu. Il en est d'autres qui n'ont qu'une valeur de hasard; elles doivent tout à un ensemble de circonstances. Somaize appartient à cette seconde catégorie; il en est même un exemple particulièrement curieux, par la médiocrité de son talent et l'intérêt de ses ouvrages.

GUSTAVE LARROUMET.

LA

PACIFICATION RELIGIEUSE

1832-1892

Nous assistons depuis six mois à une reprise des hostilités entre l'Église et l'État. Tout d'abord, nous avons voulu croire à des incidens isolés, à des faits sans lien entre eux; mais le temps s'écoule et chaque semaine apporte avec elle une provocation, un grief, un conflit nouveau. Loin de s'améliorer, la plaie s'envenime : nous voyons alterner les coups d'épée et les coups d'épingles. L'irritation gagne; les amours-propres s'échauffent et l'esprit de faction s'empare d'une querelle qui lui paraît la plus capable de soulever les passions.

Allons-nous voir s'ouvrir une de ces luttes stériles et interminables qui ont mis tant de fois aux prises, pour le malheur des âmes, l'Église et l'État? Quelles sont en ce moment les forces des deux partis, soit dans le parlement, soit dans le pays? quels sont les griefs réciproques? quelles sont les armes du pouvoir civil? comment surtout, en d'autres temps, les gouvernemens sont-ils parvenus à rétablir la paix?

Telles sont les questions sur lesquelles nous croyons le moment venu de parler avec une absolue sincérité.

Dans neuf ans, le concordat aura un siècle. Il a vu naître et s'apaiser quatre ou cinq querelles. Les plus graves n'ont pas dépassé un très petit nombre d'années; mais leur caractère a été très différent suivant qu'en face de l'Église se dressaient l'orgueil d'un homme ou les passions populaires. En 1811, c'était le vieux

conflit entre le pape et l'empereur, entre la crosse et l'épée. La lutte entre les deux puissances sous cette forme directe et brutale ne s'est pas renouvelée depuis 1814.

Deux fois le pouvoir politique et le clergé ont été aux prises. En attaquant en 1845 le monopole universitaire, en critiquant la diplomatie impériale en 1860, les évêques luttaient ouvertement, mais ces incidens, circonscrits entre l'Université et le haut clergé, entre les ministres et les prélats, passaient presque inaperçus dans les paroisses.

Nous sommes aujourd'hui les témoins d'une querelle démocratique. Ce n'est plus Philippe le Bel, Louis XIV ou Napoléon, ce n'est plus un monarque en lutte avec le corps du clergé, ce sont les adversaires des catholiques qui prétendent parler au nom de la foule devenue souveraine. C'est le conflit venant d'en bas entre le maire et le desservant, entre le conseil municipal et le curé, entre le comité radical et ceux qui portent la soutane, conflit qui est le résultat d'un mot d'ordre et qui a son écho dans les chambres.

Il n'y a eu en ce siècle qu'un seul différend de ce genre. Au lendemain de la révolution de 1830, les esprits étaient très excités. Allié de la Restauration, le clergé était tombé du pouvoir. L'opinion publique triomphante faisait sentir durement aux vaincus leur défaite. Le suffrage universel, il est vrai, n'existait pas, mais la force publique appartenait à la garde nationale; rétablie dans les moindres communes, exerçant dans les provinces comme à Paris sa toute-puissance, ardemment dévouée au trône qu'elle venait d'élever, elle prétendait exercer le pouvoir direct. De là une pression populaire imposée d'accord avec les maires, sorte de tyrannie que les préfets n'avaient ni la puissance, ni parfois le désir de prévenir. Aux regrets mal dissimulés du clergé, aux actes d'opposition qui, en certains diocèses, étaient accomplis par la majorité des curés, répondaient les défiances de tous les représentans de l'opinion : le moindre incident, une protestation, un refus de prières, soulevaient des colères. A Paris, en 1831 et en 1832, un prêtre ne pouvait se montrer en soutane.

Deux ans plus tard, les esprits étaient calmés, la paix était rétablie entre l'Église et l'État. Que s'était-il passé? A l'aide de quelles lois, de quelles mesures, cet apaisement s'était-il produit? Comment le gouvernement, sans réclamer de lois spéciales, sans recourir à un remède violent, avait-il su rétablir son autorité méconnue?

Pour tirer de cet exemple toute sa valeur, il est bon de nous rendre un compte exact de ce qui se passe autour de nous: il faut faire l'inventaire des idées, des passions, des préjugés qui ont

cours. Quand nous aurons fait le dénombrement des armées en présence, compté leurs forces, tracé leurs positions, il nous sera plus facile de comprendre le plan de campagne et de montrer à la suite de quelle tactique, il y a soixante ans, sur le même champ de bataille, la paix s'est faite.

I.

Les partis obéissent à des impulsions qui datent souvent de fort loin. « Le malheur de notre temps, disait, il y a dix ans, un homme de beaucoup d'esprit, c'est que les conservateurs sont devenus révolutionnaires, et que les révolutionnaires n'ont pas su devenir conservateurs. » Le radicalisme, qu'il le veuille ou non, est fidèle à une tradition. La lutte contre les prêtres est demeurée le premier article et presque le seul de son programme. Ce phénomène exerce une action décisive. A l'examiner de près, on verra qu'il se rattache à plusieurs causes.

La révolution a tout bouleversé. De l'ancien régime, que subsisterait-il si le clergé n'existait pas? Royauté absolue et noblesse, parlemens et provinces, dîmes et tailles, intendans et subdélégués, tout a péri, tout s'est transformé, tout est resté de l'autre côté de ce siècle. Ce qui a reparu a eu grand soin de se déguiser sous d'autres noms. Seuls, après le commun naufrage, les curés se retrouvent à leur poste : ils sont là, dans leur vieille église, montant auprès des âmes la même faction, présidant aux mêmes cérémonies sous les mêmes arceaux, baptisant, mariant, enterrant les petits-fils de ceux qui avaient osé prédire que le clergé disparaîtrait avec les vieux préjugés du passé.

Pour le radical qui a accepté l'héritage de la révolution « en bloc, » cette survivance semble un défi. A ses yeux, la révolution, c'est l'égalité et la laïcité à outrance, c'est le renversement du trône et de l'autel. Le trône est renversé; mais la révolution ne sera achevée que le jour où l'autel sera abattu.

Il ne sert à rien de se bander les yeux et de se payer de mots. Voilà l'idée simple qui est entrée dans la tête du radical.

Les meneurs ont très habilement exploité cette idée simple. Il y a quinze ans, la haine de l'ancien régime était encore si profonde, chez le paysan français, qu'il suffisait de lui parler de tailles ou de corvée pour l'affoler; ils ont fait du curé l'image vivante de ce passé détesté. Le vulgaire a besoin de personnifier en un homme ses sympathies ou ses répulsions; les radicaux ont choisi cet homme. Dans chaque paroisse de France, il y a un groupe d'esprits forts, plus ou moins nombreux suivant les régions, qui met son point d'honneur à braver le curé, à gêner son ministère, à

multiplier autour de lui les difficultés, à montrer en lui une épave oubliée de l'ancien régime. On raconte qu'un ministre anticlérical auquel avaient été confiés par dérision les cultes, répondait à quelqu'un qui lui reprochait de ne pas songer à l'opinion publique : « Qu'appelez-vous l'opinion publique? Je connais à fond la France. Ne savez-vous pas que, dans toute commune, existe un certain nombre d'hommes qui ne mettent pas les pieds à l'église, qui guettent les fautes que peut commettre le curé pour les dénoncer, qui exercent sur lui leur vigilance? C'est pour eux que je gouverne ! »

Cette réponse est d'une vérité cynique, elle comprend toute la théorie jacobine, c'est-à-dire toutes les forces du gouvernement exploitées au profit des passions d'une minorité. Le parti radical en France est, avant tout, le parti anticlérical.

Voyez la chambre des députés depuis douze ans. Les partis y ont eu des proportions diverses, mais le parti radical n'a conçu de dessein arrêté que sur un seul point. Malgré la multitude des propositions émanées de l'initiative des députés, la gauche avancée est remarquablement pauvre en idées : très peu d'études, une très faible connaissance des questions, l'esprit à l'affût des incidens propres à passionner les foules, une recherche, non des besoins permanens du pays, mais des moyens de conquérir à tout prix la popularité, une agitation perpétuelle, tel est, à peu d'exceptions près, le député de la gauche avancée. Jaloux de son voisin, n'aimant aucune discipline, il n'est ressaisi par une passion collective que si une proposition, un discours, un mot évoque devant lui l'ombre du clergé. La guerre religieuse est son idée fixe : c'est pour lui une vocation, une carrière; elle recouvre son absence de conception politique. La passion le dispense d'étude (1).

A l'extrémité opposée de la chambre, siège un parti dont toutes les aspirations sont contraires. Très attaché au passé de la France, effrayé de tout changement, il est composé d'élémens divers unis par une même pensée : la société est en danger; le clergé est menacé : il faut les sauver. Sincères dans leurs alarmes pour ces deux grandes causes, divisés sur les moyens d'action, gênés par leur origine, sans chefs reconnus, ils sentent qu'ils ne répondent pas à l'attente du pays, ils cherchent ce qu'ils peuvent faire, ils éprouvent une sorte de malaise.

Les attaques contre le clergé rendent la droite à elle-même. Elle

(1) On n'entend pas appliquer la dénomination de radicaux à tous les membres de la gauche. Nul n'ignore que les radicaux sont une minorité, il est facile de le constater en relevant leur nombre dans les votes ; mais il est malaisé de trouver quelqu'un qui puisse dire à quelle travée du centre expire leur influence. Or tout ce que nous disons s'applique à leur influence désastreuse.

retrouve sa cohésion. Quelle que soit l'origine de chaque député, ses anciennes et secrètes préférences, ses regrets d'hier, ses hésitations et ses vues de demain, c'est pour lui aussi le cri de guerre, le drapeau qui se déploie, le clairon qui résonne.

Comme homme, comme citoyen, nul doute que le député de droite appréhende le mal causé à son pays par les luttes religieuses. Mais est-il téméraire de penser qu'au milieu des impuissances de son mandat, des troubles de sa conscience, des reproches de ses amis, il se sente comme délivré d'un poids, lorsqu'il voit éclater une de ces discussions dans lesquelles le devoir lui apparaît simple et la protestation sans équivoque?

Pour des causes très diverses, les deux extrémités de la chambre, impatientes d'en venir aux mains, voient donc avec satisfaction, au point de vue de leurs intérêts électoraux, une suite de débats violens sur les rapports de l'Église et de l'État.

II.

Si les politiciens qui vivent de la lutte contre le clergé étaient seuls à agir, le mal ne serait pas grand. Un scrutin les a amenés au Palais-Bourbon ; un scrutin les rejetterait dans le néant en les remportant dans leurs provinces. Malheureusement, ils émanent d'une passion et ils l'exploitent à leur profit.

Cette passion est-elle profonde? est-elle durable? est-elle en progrès ou son déclin est-il proche?

Pour apprécier les forces d'une faction, il est bon d'interroger ses adversaires. L'esprit de parti, avec ses exagérations habituelles, a le mérite de faire ressortir les traits et de mettre en relief les saillies.

Le député radical, à entendre l'électeur qui l'a combattu, est le produit d'une conspiration ourdie par un parti puissant, préparée de longue main avec une discipline infernale. Poussez votre enquête : on croira avoir tout dit en assurant que la France est aux mains de la franc-maçonnerie.

Les contemporains jugent rarement les partis à leur véritable mesure. Il est réservé à la postérité de montrer que les exagérations ont été prodigieuses.

Sous la Restauration, les libéraux voyaient partout l'action de la congrégation. Aujourd'hui, il n'y a plus de mystère : nous n'ignorons pas qu'elle était à peine une poignée d'hommes, qu'elle n'avait ni les ramifications, ni la discipline, ni l'organisation savante que l'imagination se plaisait à grossir ; mais, en même temps, nous savons que le sentiment des ministres répondait exactement à l'esprit qui animait le petit groupe. La congrégation

n'était rien et elle était tout. Les libéraux avaient donné un nom, avaient prêté une hiérarchie à un état d'esprit qui inspirait les gouvernans.

Qu'entendons-nous aujourd'hui? Les mêmes affirmations : « La franc-maçonnerie, répète-t-on à plaisir, est partout. C'est elle qui tient les fils d'une organisation mystérieuse couvrant la France, la Belgique, le monde catholique tout entier. Du moindre village jusqu'à la loge suprême, voyez tous les adversaires de l'idée religieuse obéir au même mot d'ordre. »

Pourquoi les radicaux protesteraient-ils? Il ne déplaît pas aux meneurs de laisser croire à une toute-puissance mystérieuse qu'ils ne possèdent pas. L'imagination humaine a le goût des associations secrètes; malgré l'instruction obligatoire, la superstition des forces occultes vit encore : les radicaux s'en servent pour recruter des adeptes.

En réalité, les véritables francs-maçons, les affiliés sont peu nombreux; enchantés des attaques, ils laissent dire qu'ils sont légion; à force de l'entendre, ils en arrivent à le croire. On leur fait en vérité trop d'honneur, on augmente leur importance et avec elle l'influence qui en résulte.

Nous inclinons à croire que dans un siècle, un historien bien informé démontrera à nos arrière-neveux qu'en 1892 l'organisation maçonnique était plus apparente que réelle, dirigée par des hommes très médiocres, se servant de moyens puérils et n'étant qu'une confrérie de candidats.

Il n'est pas moins vrai qu'en faisant croire aux naïfs qu'il existe une armée secrète, on a créé une force, que cette force occulte agit en embrigadant les uns, en terrorisant les autres, en donnant à la foule une haute idée de la puissance des initiés. Les meneurs ont créé un esprit franc-maçon.

Qu'on préfère l'appeler franc-maçon, ou qu'on le nomme simplement radical, la désignation importe peu; ce qu'il faut retenir, c'est que la fraction la plus remuante du parti républicain a mis en tête de son programme politique la suppression du culte.

A toute époque de notre histoire ce caractère de la lutte aurait été grave.

Mettre aux voix des croyances; appeler la majorité à décider des questions confessionnelles est un désordre qui trouble en tout temps les esprits.

Mais le mal est bien autre à l'heure où un peuple fait l'apprentissage du gouvernement libre. S'il est une vérité que tous les publicistes s'accordent à reconnaître, c'est la nécessité du sentiment religieux dans une démocratie.

Ce ne sont pas seulement les compagnons de Washington, ce n'est pas seulement parmi nous, Tocqueville et toute l'école des penseurs de notre siècle, c'était hier encore un Belge, un libéral, adversaire du catholicisme, qui déclarait que plus une société était libre et plus la religion devait imprégner les âmes. Ce qu'écrivait M. de Laveleye, au commencement comme à la fin de sa carrière, tous ceux qui ont étudié les ressorts secrets du peuple le disent comme lui. Pour obéir, l'homme a besoin de moins de vertus que pour commander; plus il doit exercer de pouvoir et plus il doit savoir se gouverner lui-même.

Cette science de la vie qui est toute la morale, où l'apprendrait-il?

La véritable école de philosophie populaire, celle qui jette dans l'âme de l'enfant les semences vraiment fécondes, qui prépare ses forces, qui lui apprend qu'il est un être doué de raison, libre par nature, capable de choisir entre le bien et le mal, responsable de ses actes, c'est l'école ouverte dans les 36,000 communes de France, sous les voûtes de la vieille maison du village, c'est le cours de morale chrétienne professé pendant deux ans à l'enfant avant sa première communion. Quoi qu'on fasse, quels que soient les livres de morale civique, la véritable chaire de morale en France qui prépare, dès l'enfance, l'âme du citoyen est celle du curé dans l'église.

Le nier, c'est nier l'évidence: l'ébranler, c'est commettre un crime contre la patrie. Il ne s'agit pas ici de telle ou telle religion et de son action sur les âmes. Nous nous bornons à l'intérêt plus immédiat de l'ordre public, au besoin qu'a toute société d'être réglée, de comprendre dans son sein des citoyens observant les lois et concevant leur dignité d'hommes libres.

Nous voici donc ramenés par la force des choses à ce qui fait le fond de tout le débat, au point aigu du conflit actuel, au grief qui inspire, ceci est certain, les colères épiscopales, à cette question de l'enseignement chrétien qui domine toutes les autres.

Dire que le clergé veut dominer est une calomnie; il le voudrait que notre société, telle qu'elle est constituée, rendrait l'œuvre impossible. Ce que veut le clergé, ce qu'il maintiendra de toutes ses forces, ce à quoi il sacrifiera tout, c'est le droit d'enseigner la doctrine chrétienne aux enfans que lui confient les pères et mères. Il peut regretter l'école neutre, mais ce qu'il combat bien plus ardemment, c'est l'entrave mise à son œuvre d'enseignement. Là où elle n'est pas entravée, la paix règne, malgré la loi scolaire. Ce qui est beaucoup plus grave que le texte de la loi, c'est l'esprit d'antagonisme soufflé dans l'âme de certains instituteurs. On leur a dit qu'ils étaient les curés laïques, les apôtres d'une religion nouvelle; ils l'ont cru et leur apostolat belliqueux est un des obstacles les plus graves à la pacification reli-

gieuse. Si l'on veut, ce que nous devons tous souhaiter, que le curé ne cherche pas à être maître ailleurs qu'à l'église, il faut que l'instituteur rentre dans l'école : chacun a sa mission ; mais il n'est que temps de faire comprendre au fonctionnaire chargé de l'instruction primaire que, missionnaire d'un nouveau genre, il n'a pas reçu de l'État, comme il l'imagine, mandat d'affranchir l'enfant de l'influence religieuse,

Au fond de toute la querelle, se trouve donc une contradiction philosophique. La religion est-elle inutile? Est-elle nécessaire? Un peuple libre doit-il bannir tout culte? L'idée de Dieu n'est-elle pas, au contraire, le fondement vrai de la liberté, n'est-elle pas nécessaire à une démocratie?

Voilà le fond de la lutte actuelle. Elle n'est pas ailleurs.

III.

C'est le caractère doctrinal de la querelle qui en fait la gravité. Loin de vouloir restreindre le débat, il semble qu'on prenne plaisir à l'étendre. On fait naître les incidens inutiles, on provoque à plaisir les conflits. On cherche dans une bravade un regain de popularité parlementaire ou électorale.

Nous ne remontons pas aux vieilles querelles qui ont suivi l'article 7, aux expulsions bruyantes, aux efforts disproportionnés des déplorables campagnes menées de 1881 à 1883. Nous avons assisté depuis à une sorte d'accalmie. Nos gouvernans, ayant été moins loin que M. de Bismarck, n'avaient pas eu besoin d'un traité de paix pour terminer leur *Kulturkampf*. Quelques tempéramens prescrits à des préfets dans l'application de certaines lois, la levée sans bruit de mesures arbitraires, pouvaient faire espérer aux optimistes dans le cours de l'année 1890 qu'avec le temps une conciliation serait possible. Il est vrai qu'aucun ministre n'osait parler tout haut « d'apaisement. » Si quelques-uns d'entre eux tenaient le langage le plus pacifique, si certains actes étaient dignes de leurs promesses, si les traitemens étourdiment suspendus par le précédent ministère étaient peu à peu rétablis, ces progrès n'étaient portés à la connaissance du public, ni par la presse, ni par la tribune. Il est rare que les hommes politiques pèchent par excès de modestie ; mais les mesures qui auraient satisfait les partisans de la paix religieuse n'étaient-elles pas autant de faiblesses que condamneraient les radicaux? Ne fallait-il pas, avant tout, les leur dissimuler? On faisait donc de sage et bonne politique sans oser le dire.

D'ailleurs, il semblait que le cabinet ne suivît pas une ligne commune. Tandis que les rapports avec la cour de Rome étaient empreints d'un esprit à la fois ferme et modéré, certains symptômes

révélaient à l'intérieur des projets assez graves. Une perception inique, contre les communautés religieuses, d'un droit fiscal qui équivalait au rétablissement de la confiscation, menaçait de ruine des congrégations autorisées, les Petites-Sœurs des pauvres, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, quelques-unes de celles qui faisaient le plus de bien et qu'on avait respectées en 1881.

Évidemment, il y avait deux politiques contraires : l'une tendant au rétablissement graduel de la paix, l'autre prête à toutes les hostilités pour répondre aux avances radicales.

C'était là, à tout prendre, une assez vieille histoire : elle n'eût rien présenté de nouveau, si, de Rome, n'était venu un souffle capable de tout changer, non pas seulement dans l'horizon borné des partis, mais dans les relations des hommes et le développement des sociétés. Dix ans de pontificat avaient donné à Léon XIII une autorité croissante : l'Europe, comme l'Amérique, sentait à toute heure l'action d'une intelligence qui était tantôt au service des humbles, tantôt au niveau des plus grands, lorsqu'au printemps de 1890 le pape lança l'encyclique sur la condition des ouvriers. On a étudié ici, avec une rare pénétration, la portée de l'œuvre pontificale (1). Nous voulons en considérer les conséquences au seul point de vue de notre situation intérieure.

Le pape prenait le contre-pied de ce qu'avaient fait tour à tour les partis et les hommes politiques en notre siècle. Pendant longtemps, tous, même ceux qu'on peut appeler des hommes d'État, avaient repoussé loin d'eux l'étude des questions sociales, en avaient, tout au moins, ajourné l'examen; le souverain pontife n'hésitait pas à la placer au premier rang.

En rompant avec le passé, le pape aurait pu s'unir aux novateurs dont les échos de l'Europe répétaient les discours. Puisqu'il provoquait à l'étude des questions sociales, n'allait-il pas rassembler en un bataillon tous ceux qui inscrivaient sur leur bannière le nom de socialistes chrétiens? Quel irrésistible attrait, en notre temps, pour les chercheurs de popularité! Les plus grands y avaient cédé tour à tour : chefs de parti, premiers ministres, empereur, nul, en Europe, n'avait résisté à la tentation. Le pape se montra au-dessus de tous les souverains, en discernant le vrai du faux. Lui seul, n'ayant pas à courir au-devant de la popularité, condamna le socialisme. Il ne proclama pas de droits nouveaux : il fit mieux, et, suivant une antique tradition du christianisme, il rappela aux puissans, aux riches, aux heureux, leurs devoirs envers leurs inférieurs. Tout ce qui demeure le fondement de la société était maintenu avec force; mais, au nom de l'Évangile, le

(1) Voyez, dans la *Revue*, les études de M. Anatole Leroy-Beaulieu.

souci des pauvres, des faibles, des malheureux, était montré à l'Église comme sa première mission et la condition de son triomphe.

Jusqu'ici le clergé catholique, — et c'est son honneur, — avait pratiqué sous toutes les formes la charité ; mais il hésitait à aborder les questions sociales. Dans quelques faubourgs de Paris, il est vrai, certaines églises avaient vu une foule en habit de travail se presser autour de la chaire pour entendre, dans une suite de conférences du soir, des prédicateurs traiter de la situation des ouvriers. Ce qu'avaient fait des explorateurs hardis, l'Église allait-elle le tenter?

Les politiques superficiels se demandent déjà quelle influence cette évolution exercera sur les élections de 1893. Dans notre temps fertile en manœuvres électorales, beaucoup de gens sont enclins à prendre l'encyclique pour une manifestation de ce genre. Pauvres esprits qui ne connaissent pas l'histoire de la papauté ! Nous assistons à une évolution qui ne se mesure, ni par semaines, ni par mois. Ceux qui prêchent l'Évangile ont eu, de tout temps, les pauvres pour cliens ; le pape veut leur donner une seconde clientèle, les classes ouvrières ; des plaintes sont montées jusqu'à lui et il a compris que dans nos sociétés modernes, à côté du dénûment et de la faim, il y avait d'autres problèmes de misère. L'appel, vers l'église, de cette foule qui en avait oublié le chemin, est le résultat le plus direct de l'encyclique. Il ne faut pas un instant perdre de vue cette conséquence, si on veut comprendre les événemens qui se déroulent devant nous.

Les radicaux l'ont bien senti. Si la parole du pape produisait tous ses fruits, d'ici à peu d'années le langage des évêques reflèterait sa pensée et, peu à peu, de toutes les chaires chrétiennes descendraient, avec les conseils de morale évangélique, ces principes supérieurs qui peuvent seuls rétablir la paix entre les hommes, cet ensemble de devoirs qui stimulent les riches et apaisent les pauvres.

Apaiser les pauvres, c'est la ruine du parti radical. Observez sa discipline, il ne perd pas une occasion de protester contre tout ce qui peut rétablir la paix. Il n'y a pas de moyen plus assuré d'augmenter la stabilité des ouvriers d'une usine et d'établir l'harmonie entre ouvriers et patrons, que d'organiser ces institutions admirables créées dans notre vieille province d'Alsace, et multipliées depuis quinze ans par les chefs d'industrie français. Écoutez les meneurs, les politiciens, les candidats et les députés ouvriers : ce sont les organes autorisés du parti, ils n'ont pas assez d'imprécations contre les économats, les caisses de secours, les logemens à bon marché. Ne vous étonnez pas des critiques (1). Plus l'arme

(1) Allez au Creusot, à Anzin, à Saint-Gobain, à Montceau-les-Mines, et partout vous verrez le même phénomène, le même apaisement dû aux mêmes causes. Le jury de

employée est efficace, et plus il importe de la briser. De là, l'unanimité d'attaques qu'explique seul le péril du parti.

Le parti radical était à peine remis de sa surprise, quand il apprit que Rome était résolue à donner des conseils précis aux catholiques qui se disaient conservateurs en poursuivant de leurs vœux une révolution. Que deviendrait le parti radical, si ces conseils étaient suivis? Comment pourrait-il vivre, s'il ne lui était plus permis de dénoncer chaque matin l'accord des royalistes et des prêtres, leurs menées ténébreuses, leurs intrigues menaçant l'existence de la république?

Allait-il, par le fait du pape, perdre coup sur coup deux de ses moyens d'action sur les foules! voir s'échapper une partie tout au moins de la clientèle ouvrière, et sentir s'affaiblir le monopole si habilement exploité de la foi républicaine?

Pour qui savait écouter, il n'était pas possible, au commencement de l'année 1892, de se faire illusion. La direction donnée au clergé par la papauté, l'importance attachée aux questions ouvrières, la volonté d'apaiser les esprits et de les ramener vers la république, devaient exciter les fureurs du parti qui fait reposer sur la guerre sociale toutes ses espérances. Aussi, dès que les prédications ont recommencé cet hiver, le mot d'ordre a-t-il été lancé. Les empêcher à tout prix, couvrir la voix de l'orateur, soulever un tumulte qui le force à descendre de la chaire et proclamer partout que le clergé, se faisant l'agresseur, provoquait des désordres.

Tout s'est passé conformément au programme.

Nous ne faisons nulle difficulté de le reconnaître : il y a eu des fautes commises. Les conférences contradictoires tolérées depuis quelques années n'auraient pas dû être permises dans l'hiver de 1892, en présence des excitations qui n'étaient un secret pour aucun lecteur de feuilles socialistes. On aurait dû s'abstenir de l'envoi de programmes imprimés contenant des sujets et des titres alléchans, tels que : « Réfutation du socialisme de Marx, de Lassalle ou de Guesde ; théorie des possibilistes et des anarchistes. » La chaire n'est pas et ne peut pas être une tribune politique. Il faut beaucoup de mesure, beaucoup de tact pour distinguer les

l'Exposition universelle d'économie sociale a entendu plus de cent chefs d'industries, il ne s'est pas borné à recueillir des assertions, il a contrôlé des chiffres. Partout où la moyenne de stabilité des ouvriers est de deux à cinq ans, la population ouvrière est troublée : elle est la proie des grévistes; à sept ou huit ans, elle s'améliore; à dix ans, elle devient bonne. Si la moyenne de séjour des ouvriers dans une usine atteint douze ans, la population est en paix. Or dans les établissemens dotés d'institutions patronales, nous avons relevé des moyennes de dix-huit et vingt ans. Cet ensemble de faits attestés par l'enquête faite à l'Exposition de 1889 ne laisse plus un doute sur la vérité des lois dégagées par Le Play et constatées dans la pratique par les beaux travaux de la Société d'économie sociale.

deux genres. Mais admettons qu'on se soit trompé, qu'on ait été téméraire en prononçant des noms d'hommes vivans, cette imprudence excuse-t-elle les violences commises à Saint-Merry et à Saint-Joseph? Comment expliquer le tumulte de Nancy? Y avait-il une provocation dans le fait que Mgr Turinaz, l'auteur des belles études sur la condition des ouvriers, montait en chaire dans sa cathédrale? Y avait-il une provocation à Beauvais où le prédicateur traitait de l'observation du dimanche?

Le fait est certain : il y a eu un dessein arrêté de soulever des conflits, de mettre obstacle à l'exercice de la prédication, parce que les meneurs redoutaient « l'influence cléricale. » Les faits s'enchaînent de telle sorte qu'il n'est pas permis d'en douter.

Les hommes de désordre avaient, il est vrai, un autre motif d'agir. Au mois d'octobre, ils avaient espéré qu'un conflit grave allait naître, puis subitement le calme s'était fait : si on laissait sommeiller les querelles religieuses, tout serait perdu. On se souvient des lettres de l'archevêque d'Aix à M. Fallières. Les incidens du pèlerinage français à Rome méritaient une recommandation verbale aux évêques. Une circulaire publique du garde des sceaux souleva fort à contretemps la question des visites d'évêques à Rome. A l'heure où la sagesse du pape aurait dû faire souhaiter à tout ministre avisé que les prélats les plus fougueux se rendissent souvent au Vatican, on mettait obstacle à leurs voyages. La réponse de l'archevêque d'Aix au ministre amena le prélat devant la police correctionnelle. La cour d'appel de Paris le condamna. La majorité des évêques de France s'unit à l'archevêque : à cette manifestation solennelle des prélats, le gouvernement allait-il répliquer? C'eût été un conflit aigu. Il eut la sagesse de s'abstenir. Les radicaux furent exaspérés : la proie leur échappait. Ils la ressaisirent en mars, en provoquant les tumultes d'église.

La gravité d'une émeute ne se mesure pas seulement aux actes de désordre accomplis : les foules passionnées sont toujours prêtes à commettre des violences. Ce qui constitue le péril, c'est la faiblesse du pouvoir et l'hésitation de la répression. Le premier tumulte, celui de Saint-Merry, s'était terminé sans intervention de la force publique, bien que dûment requise ; on avait promis des poursuites qui devaient demeurer sans solution. C'était un double succès pour les meneurs. Ils devaient recevoir du président du conseil lui-même, à la tribune de la chambre des députés, un bien autre encouragement. Si cela se renouvelait, dit M. Loubet, en répondant aux interpellateurs, « il n'hésiterait pas à aller jusqu'au bout, jusqu'à la fermeture de l'édifice (1). » Il y a des mots mal-

(1) Discours de M. Loubet, président du conseil, à la chambre des députés, le 26 mars 1892. (*Journal officiel*, p. 368.)

heureux qui, à certaines heures, dépassent étrangement la pensée de l'orateur. Personne n'imagine que le président du conseil voulût multiplier les incidens; mais, par le fait, il rassura les gens de désordre qui, en trois jours, brisèrent les chaises et interrompirent avec scandale les prédications en plusieurs autres églises.

Les récits qui remplissaient les journaux n'étaient pas faits pour calmer les esprits en province. Déjà les élections municipales y créaient une agitation qui s'étendait au clergé. Au milieu du combat, les partis s'emparaient des nouvelles venues de Paris, de Nancy et de Beauvais pour enflammer les passions.

De toutes les crises politiques, les plus redoutables pour l'église sont assurément les luttes électorales. Un clergé, tel que l'a fait le concordat de 1801, ne doit, en aucune mesure et en aucune circonstance, descendre dans l'arène. Il est condamné, s'il agit, à être tantôt le serviteur d'un parti, tantôt l'esclave du pouvoir. Sacrifiant dans l'un et l'autre cas son indépendance, il perd toute autorité.

Assurément, la conception américaine est toute contraire. Aux États-Unis comme au Canada, en Irlande comme en Angleterre, l'évêque est un chef de parti, écrivant, parlant, publiant sa pensée et lançant un mot d'ordre au moment des élections. Dans les pays où les associations politiques, économiques, universitaires se croisent et s'entre-croisent, l'activité d'une société religieuse n'étonne personne; elle coexiste avec une foule de sociétés, qui, toutes, se meuvent à la même heure dans le même tourbillon.

En France, tout est différent. Les évêques doivent fermer leurs oreilles aux bruits qui leur arrivent à travers l'Atlantique ou la Manche. A l'heure actuelle, la séparation de l'Église et de l'État contient pour l'un et l'autre des pouvoirs la déception la plus prodigieuse et la plus fertile en violences.

Il n'y a pas à faire de théorie politique. Sous le régime du concordat, dont tout bon citoyen doit souhaiter la longue durée, les mandemens électoraux sont un danger pour l'État et pour l'Église.

Saisi de deux recours, le conseil d'État a rendu deux décrets: le 26 avril, il a déclaré qu'il y avait abus dans la lettre pastorale que l'évêque de Mende avait adressée aux curés et aux fidèles de son diocèse en vue des élections municipales et dans l'approbation donnée à une brochure anonyme sur les écoles neutres. Le 5 mai, le conseil d'État déclarait abusive la lettre de l'archevêque d'Avignon et de ses quatre suffragans.

Immédiatement après, le ministre de la justice et des cultes, ajoutant à la sentence du conseil d'État, a fait connaître aux six évêques qu'il suspendait leurs traitemens. En même temps, une semblable notification était adressée à Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

Le 1er juin, le Conseil d'État prononçait une déclaration d'abus

contre l'archevêque d'Aix pour une lettre pastorale, et le lendemain le traitement de ce prélat était suspendu.

Cette mesure, appliquée à des évêques, est sans précédens. Elle a été reçue avec acclamation par les radicaux. Huit évêques français frappés d'une peine arbitraire par le caprice du ministre des cultes prenant ses décisions de sa pleine puissance, puisant dans sa qualité de grand juge politique le droit d'infliger des amendes illimitées sans qu'il ait à en rendre compte à personne, n'est-ce pas ce que la théorie jacobine peut souhaiter de plus conforme à son principe?

L'illégalité d'un acte ne se mesure pas à la hauteur des victimes. Il importe peu, quand le droit est violé, qu'un simple desservant ou un évêque soit atteint; mais il y a des éclats qui ne peuvent passer inaperçus. Les suspensions de traitement étaient accomplies en silence depuis quelques années; frappant huit prélats avec bruit, presqu'à la fois, elles constituent un acte qui marque toute une politique. Ne fût-ce qu'à ce titre, ce procédé de gouvernement mériterait d'être étudié devant le droit et devant l'histoire.

IV.

Il n'y a pas à remonter à l'origine du traitement ecclésiastique, ni à nous lancer à cette occasion dans la controverse historique sur le caractère de la dette de l'État. Le fait certain, tranché par les textes, jugé par le Conseil d'État, est que le traitement fondé sur le concordat, reconnu par la loi du 18 germinal an x, constitue une obligation légale de l'État, un droit pour les ecclésiastiques. Tant qu'ils remplissent leurs fonctions, ils ont le droit d'être payés. A plusieurs reprises, la juridiction contentieuse a condamné l'État à payer à des magistrats, à des prêtres, tout ou partie de leur traitement (1). Ces décisions prouvent que le ministre ne peut, en vertu du droit commun, retenir une part quelconque du salaire dû à ceux qui remplissent un service public.

Se rencontre-t-il, dans l'arsenal des lois réglant les relations avec l'Église, quelque disposition dérogeant au droit commun? Dans le droit intermédiaire, si fertile en mesures contre les prêtres insermentés, pas un texte n'a été découvert. Sous Napoléon, ni les articles organiques, ni les lois qui les suivirent, ne contiennent une allusion à une retenue. Lorsque la guerre fut déclarée entre le pape et l'empereur, Napoléon rencontra sur son chemin des prêtres, des évêques; il les fit d'abord poursuivre par ses procureurs-généraux, condamner par les cours, puis son impatience s'accommodant mal

(1) Conseil d'État, 7 mai 1852, 4 avril 1861, 4 mai 1861, etc.

des lenteurs judiciaires, il préféra recourir aux mesures de haute police. Curés exilés à 25 ou 30 lieues de leur résidence, évêques ou vicaires-généraux jetés dans les prisons d'État (1), voilà les argumens inventés par un despote et dignes d'être approuvés par les jacobins de tous les temps. Beaucoup de paroisses étant désertes, un décret, rendu le 17 novembre 1811 pour assurer le service du culte, mit le traitement du remplaçant à la charge du curé « absent pour cause de mauvaise conduite. » On désignait ainsi le curé éloigné par mesure de haute police. Ce décret ne pouvait servir de fondement à la retenue.

S'il n'existe pas de texte, sur quelle base s'appuie donc la prétention du gouvernement? Sa thèse est fort simple : il l'a fait connaître tout entière en 1883. Aux saisies de temporel, prononcées avant la Révolution par les parlemens, avaient succédé, disait-il, les retenues de traitemens. En faisant revivre les précédens de l'ancien régime, le gouvernement de juillet et le second empire avaient obéi à la nécessité; pouvait-on faire un grief à la république de suivre leurs exemples? En citant M. Casimir-Périer, M. de Montalivet, M. Barthe, le ministre des cultes prétendait, du même coup, fermer la bouche des orateurs de droite et calmer les appréhensions des esprits modérés qu'un précédent né en 1831 ne pourrait effaroucher. Il y a des noms qui tiennent lieu d'argumens. C'est leur honneur; mais l'histoire a le devoir d'être un peu plus sévère dans ses procédés ; elle doit se demander ce que valent les précédens invoqués à grand bruit, et, au risque d'entrer dans quelques détails, substituer la vérité à un tableau de fantaisie tracé par des avocats en quête d'argumens.

S'appuyer sur une tradition incontestée de l'ancien régime quand on discute avec des membres du clergé, n'est-ce pas une tentation irrésistible? Mais derrière cette évocation du passé qu'y a-t-il de sérieux? Faut-il refaire le tableau des relations de l'Église avec la royauté, montrer combien elles diffèrent? Faut-il discuter le droit qu'avaient les parlemens de saisir le temporel dans des cas précis, limités, résultant des textes des ordonnances d'Orléans et de Blois, soit pour non-résidence, soit pour défaut d'entretien d'écoles, soit pour négligence dans l'administration des biens ecclésiastiques? Est-il besoin de montrer que le pouvoir ministériel n'a pas succédé aux parlemens? Que, le pouvoir disciplinaire des magistrats de l'ancien régime fût-il démontré, il ne s'ensuivrait pas que le ministre des

(1) Un procès-verbal que nous avons retrouvé, en 1878, au fond d'une armoire du ministère de la justice et que nous avons versé aux Archives nationales fait connaître qu'en 1812 les prisons d'État de Vincennes, de Fenestrelles et de Ham renfermaient 4 cardinaux, 4 évêques, 2 supérieurs-généraux, 1 vicaire-général, 9 chanoines et 38 curés, desservans et vicaires.

cultes eût le droit de retrancher une parcelle de traitement ecclésiastique? L'exemple de l'ancien régime est inexact, et, serait-il conforme aux faits, serait sans portée.

S'il est certain qu'il n'existe pas de texte dans le droit moderne, si le précédent du droit ancien disparaît, il faut donc en arriver aux précédens de ce siècle. Sous l'Empire, le clergé avait eu l'honneur de la persécution, sous la Restauration, il connut le danger bien autrement grave d'être ou de paraître associé à l'exercice du pouvoir.

La révolution de juillet lui causa une douleur profonde, mais le clergé était trop mêlé à la nation par ses origines et par son existence même pour professer une opinion unanimement hostile. Hors des départemens de l'ouest, les résignés étaient beaucoup plus nombreux que les violens. Si quelques évêques, par fidélité au roi, comme le cardinal de Latil et le cardinal duc de Rohan, ou pour se mettre à l'abri des violences, comme l'évêque de Nancy, M. de Forbin-Janson, avaient quitté leur résidence et franchi la frontière, le reste de l'épiscopat était demeuré à son poste. Ils étaient agités de sentimens très divers : lutter de front contre la révolution ne venait à l'esprit d'aucun d'eux; l'élan qui avait accueilli le pouvoir nouveau ne laissait pas de place au doute; le mouvement national était irrésistible, mais serait-il durable? Le trône était-il solide? Convenait-il de se rallier sans réserve?

L'automne de 1830, loin de calmer les hésitations épiscopales, les rendit plus vives. La seule force active, la garde nationale, multipliait dans les petites communes les exigences et les taquineries auxquelles se plaisent, au lendemain d'une révolution, les parvenus de la veille. Le clergé, c'était le vaincu, et le vainqueur ne lui ménageait ni les déboires, ni les leçons. Des croix récemment plantées, à la suite de missions, étaient enlevées; parfois l'église, le presbytère étaient menacés. L'intérieur même du temple n'était pas à l'abri de bruyantes manifestations : certains chants religieux en étaient le prétexte. Jusqu'en 1830, on ne chantait que *Domine salvum fac regem*. Les habitans, appuyés par la garde nationale, soutinrent que le clergé priait encore pour Charles X et exigèrent qu'on ajoutât au verset le nom du souverain régnant. De là, des incidens continuels qui prenaient, en beaucoup de paroisses, un caractère grave.

L'importance de ces conflits variait suivant les diocèses. Insignifians dans un grand nombre de départemens où la monarchie de juillet ne trouvait pas d'adversaires, ils remuaient les âmes dans le midi et dans l'ouest. Les préfets, assaillis de plaintes contre les curés, demandaient au ministre la permission de sévir. En vain, le ministre des cultes leur enjoignait-il de solliciter des évêques le déplacement des desservans; les préfets se disaient impuissans à rien

obtenir et revenaient à la charge. Ce qu'ils voulaient, c'était l'autorisation de châtier directement un clergé insoumis, un clergé rebelle.

Dans les diocèses d'Agen et de Tarbes, aucune prière n'était dite pour le roi. Les évêques tardaient à envoyer les ordres. Les préfets prirent sur eux de retenir les mandats de traitemens des curés et des desservans. Les évêques déclarèrent que, jaloux de l'honneur de leurs prêtres, ils arrêtaient les lettres pastorales déjà sous presse, ne voulant pas les exposer au soupçon d'avoir changé une prière sous le coup d'une menace pécuniaire. Le ministre des cultes évita de trancher en principe la question. Il fit délivrer les mandats, et peu après, sur l'ordre des évêques, les prières étaient dites. Avec son esprit libéral et son respect du droit, le duc de Broglie entendait appliquer les lois en jurisconsulte.

C'est en légiste que son successeur, M. Mérilhou, était disposé à agir. Voyant dans la législation un arsenal d'où, avec quelque habileté, on pouvait tirer les armes de circonstance, il entra au ministère, convaincu qu'il pourrait tout obtenir du clergé en le prenant par la disette. Il chercha des textes : à défaut de textes, il demanda des précédens et ne découvrit que le décret de 1811 (17 novembre), autorisant, en cas d'absence, une retenue partielle. Il se trouva fort déçu et dut renoncer au coup d'éclat qu'attendaient si impatiemment les préfets.

M. Barthe arriva au ministère en janvier 1831 avec les mêmes illusions. Persuadé que MM. de Broglie et Mérilhou avaient été également faibles, qu'il suffisait de vouloir pour obliger les bureaux et faire céder le clergé, il donna des ordres d'autant plus précis que la situation s'aggravait : on venait de constater, dans le département d'Ille-et-Vilaine, la formation des premières bandes, prélude de celles qui devaient troubler l'ouest ; un mouvement venait d'éclater près de Vitré à l'occasion de la levée du contingent. Des propos séditieux étaient relevés contre un curé qui avait caché des réfractaires. M. Barthe ordonnait contre lui des poursuites et prononçait la suspension du traitement.

De toutes parts affluèrent les demandes des préfets. Pourquoi leur refuser ce qui avait été fait près de Vitré? Par malheur, les émeutes de Paris réveillaient sur beaucoup de points et surexcitaient partout les passions antireligieuses. Les relations entre les évêques et les préfets étaient très difficiles.

En Anjou, l'hostilité des curés devenait de plus en plus vive ; ils s'étaient réunis pour se concerter. On comptait 227 paroisses où l'autorité royale était méconnue et les chants refusés. Le nombre des insoumis augmentait chaque jour, ainsi que le caractère séditieux des prônes par lesquels les curés annonçaient la suppression des prières. La Vendée, le Morbihan, le Finistère, la Mayenne

étaient atteints. Ici, les outrages au roi se multipliaient : là, les sacremens étaient refusés à ceux qui avaient prêté serment au gouvernement établi. Plusieurs départemens du midi voyaient se développer un mouvement de résistance que provoquaient les actes de violence commis contre les croix et les presbytères.

En se formant pour rétablir l'ordre, le cabinet du 13 mars entendait être obéi par la garde nationale, dont il fallait calmer les ardeurs, et par le clergé, dont il était nécessaire de faire cesser les résistances. Les préfets, croyant tout obtenir cette fois d'un ministère énergique, redoublèrent leurs instances pendant les mois d'avril et de mai : « Cela ne peut pas durer! » disait la majorité des députés. « A de telles impudences, il faut répondre par un redoublement d'énergie! » s'écriait M. Dupin. « Ne pourrait-on pas, proposait le ministre de la guerre, soumettre aux conseils municipaux la question de savoir si chaque mois le mandat de traitement doit être délivré au curé? » Ainsi d'heure en heure, les têtes s'échauffaient, les propositions devenaient plus extravagantes.

Au milieu de cet emportement général qui atteignait quelques-uns des ministres, le roi, le président du conseil et le ministre des cultes gardaient seuls leur sang-froid. Ils avaient un dessein et entendaient y demeurer fidèles : séparation de la religion et de la politique, volonté absolue de soumettre le clergé aux lois, et de l'entourer en même temps de protection et de respect.

Circulaires ministérielles, discours, notes du *Moniteur*, tout ce qu'inspirait M. Casimir-Périer, tout ce qu'écrivait M. de Montalivet était marqué de ce double caractère : — « Nous devons protéger, disait le président du conseil, la liberté des cultes, comme le droit le plus précieux des consciences qui l'invoquent (chambre des députés, 18 mars 1831). » — Et dans une circulaire aux préfets : — « N'oubliez pas que la vigilance ne doit jamais descendre à la persécution. Les opinions doivent être ménagées, les croyances respectées. La liberté des cultes doit être sacrée pour le pouvoir comme pour tous. Il importe à la morale publique et à la tranquillité générale que jamais la dérision et l'outrage ne puissent atteindre ce qu'une grande partie vénère et ce que les nations civilisées ont toujours respecté. » — (*Moniteur* du 20 mars 1831.)

Ainsi, pour rétablir la paix en face d'un clergé hostile et d'une opinion publique exigeante, jamais le cabinet du 13 mars n'élevait la voix sans marquer à la fois les torts de certains ecclésiastiques et la protection due au clergé dans l'ensemble de ses membres.

« Après la révolution de juillet, déclarait le *Moniteur* (1), en sep-

(1) *Moniteur* du 15 septembre 1831. Cette note avait été délibérée paragraphe par paragraphe en conseil et plusieurs phrases avaient été dictées par M. Casimir-Périer.

tembre 1831, lorsque la réaction menaçait le clergé, l'administration a compris ses devoirs : elle étendit sa protection sur les choses saintes, sur des hommes vénérables, et en même temps elle renouvela aux hommes ardens qui compromettaient les choses sacrées, l'avertissement de veiller sur eux-mêmes et de ne pas rendre impuissantes, par leurs fautes, ses bonnes intentions... Elle a voulu protéger ce qui méritait de l'être; et pour assurer d'autant mieux le succès de sa sollicitude, elle prit soin de séparer plus décidément que jamais le temporel du spirituel. Elle demanda au clergé à qui elle voulait accorder toute la protection des lois, d'obéir à celles qui réglaient sa condition en France... »

« Aujourd'hui si l'État ne permet pas à l'Église d'envahir ses droits, il ne permet pas non plus d'usurper les libertés de l'Église. Elle est maîtresse de ses sacremens et de ses cérémonies jusqu'à la porte du sanctuaire... Au dehors, la loi civile agit et commande seule. Voilà la position que la royauté de Louis-Philippe a restituée à la religion, position qui la préserve à la fois des insultes de l'impiété, des violences du pouvoir et des excès du fanatisme. »

A l'heure où les ministres tenaient ce langage, que voulait l'opinion publique? Qu'on recherche les journaux, les discours de la majorité; écrivains et députés sont unanimes : tout ce qui parlait, tout ce qui agissait, la chambre et les municipalités, les comités et la garde nationale réclamaient vis-à-vis du clergé une action plus énergique, étaient prêts à exiger des mesures de répression.

En 1832, on ne saurait trop le répéter, la politique facile était la politique violente; en se laissant aller et en obéissant aux passions, on eût recueilli un triomphe éphémère et préparé de grands malheurs. Pour résister aux entraînemens de ses alliés, aux exigences de ses amis, il fallait dépenser bien autrement de force que pour céder.

La politique malaisée, la seule qui fasse honneur aux hommes et qui assure l'avenir, était donc, alors comme toujours, la politique de modération.

En présence de l'insistance des préfets, le ministre des cultes se décida à les arrêter tout net par une série d'instructions très claires, très précises et qui ne laissaient place à aucune équivoque.

« La question de la suppression des traitemens avait été examinée définitivement; le droit de suspension ne résultait d'aucune loi..; la position du gouvernement, déjà si difficile vis-à-vis du clergé, deviendrait intolérable, si nous lui donnions jamais contre nous des armes qu'il ne possède point, en ne le traitant pas selon les lois; dans l'état actuel de la législation, la retenue du mandat est une mesure extra-légale. Elle ne pourrait être prise que dans

des cas très graves et sous la responsabilité du ministre que cette mesure engagerait directement. »

Ce n'était pas seulement l'opinion du ministre des cultes. Le président du conseil n'était pas moins formel : « Je crois, ainsi que vous, écrivait M. Casimir-Périer à son collègue, que les moyens exceptionnels de coercition, tels que la retenue des traitemens, manqueraient de fondement légal. Il est vrai que certains préfets ont pris sur eux de suspendre le paiement des traitemens... J'ai refusé mon aveu à de pareilles dispositions. Elles ne sauraient donc établir comme résultat d'un principe arrêté ce qui n'était, en effet, qu'une exception motivée seulement par des considérations impérieuses et isolées. Je n'hésite donc pas à reconnaître qu'en droit, l'emploi d'un semblable moyen serait inadmissible (1). »

L'été et l'automne de 1831 ne virent pas l'apaisement des haines : le nombre des réfractaires s'augmenta dans l'ouest; ils se cachaient dans les bois, évitaient les gendarmes, profitaient de la complicité des autorités municipales qu'ils frappaient de terreur. Les curés leur donnaient asile : à la suite de rencontres meurtrières, il était arrivé que le réfractaire tué avait reçu des honneurs funèbres, tandis que les cadavres des soldats étaient à peine reçus à l'église.

Préfets, sous-préfets, chefs de parquet, généraux, tous les fonctionnaires étaient d'accord. Il fallait prendre de grands partis, user d'énergie et recourir aux mesures d'exception. Les préfets imploraient M. Casimir-Périer, les chefs de parquet suppliaient le garde des sceaux Barthe, les généraux envoyés dans l'ouest le maréchal Soult, toutes les demandes de suspension de traitement étaient adressées à M. de Montalivet par ses collègues, et le conseil des ministres, incessamment saisi de ces incidens, maintenait sa politique de patience imperturbable. Au général Bonnet, qui lui demandait de suspendre les traitemens, le ministre des cultes répondait le 14 septembre 1831 : « A l'égard du traitement attaché aux fonctions remplies, le ministre des cultes n'a pas légalement le pouvoir de supprimer ou de retenir ce traitement (2). »

Six mois plus tard, au cours de la discussion du budget, le ministre de l'instruction publique et des cultes fut amené à la tribune. Un débat s'était élevé sur le droit qu'aurait le gouvernement de ne pas pourvoir aux vacances épiscopales des sièges relevés par le concordat de Louis XVIII : les orateurs avaient disserté sur la distinction du spirituel et du temporel : mis en verve, M. Dupin, qui était tout imprégné du gallicanisme des parlemens,

(1) Dépêches des 17 mai et 2 juin 1831. Tous les documens que nous citons ont été empruntés aux Archives nationales, aux Archives des cultes et au Dépôt de la guerre.

(2) Lettre du comte de Montalivet, ministre des cultes, au général Bonnet, 14 septembre 1831.

saisit « cette occasion pour dire que, sans aucune difficulté, ce droit de saisir le temporel des ecclésiastiques qui s'écartent de leur devoir existe encore dans les mains du ministre des cultes. » La chambre donna de telles marques d'adhésion à la théorie développée par le procureur-général à la cour de cassation que M. de Montalivet jugea l'heure favorable pour demander à la chambre des députés un bill d'indemnité; sa déclaration très courte doit être intégralement rapportée: « On vous a parlé, messieurs, du droit qu'aurait le gouvernement de suspendre les traitemens ecclésiastiques sous sa responsabilité. Je dois quelques explications à cet égard. J'ai besoin, ayant dans certains cas retenu de semblables traitemens sous ma responsabilité, d'avoir un bill d'indemnité de la chambre.

« Certes, le gouvernement est loin de vouloir abuser de ce droit, qui, je le répète, n'a été exercé que sous ma responsabilité personnelle; mais depuis que j'ai l'honneur d'être chargé du ministère des cultes, j'en ai usé *trois fois* (1). »

Voilà un chiffre précis : trois suspensions, en onze mois, du ministère le plus difficile, à l'heure où les esprits étaient le plus excités.

Peu de semaines plus tard, après la mort du président du conseil, M. de Montalivet allait à l'intérieur, cédant les cultes à M. Girod (de l'Ain), que remplaçait bientôt M. Barthe. Aux difficultés provenant d'une hostilité sourde succédait la guerre civile. Les départemens de l'ouest s'agitaient: la duchesse de Berry venait de débarquer en Provence, et le mot d'ordre d'une nouvelle chouannerie était colporté dans le Bocage. Des bandes parcouraient le pays. Plus d'un presbytère accueillait les réfractaires : on trouva des dépôts d'armes chez des curés; des poursuites furent prescrites, des arrestations faites; le traitement des inculpés fut suspendu. Le ministre des cultes était en présence de la guerre civile, il n'hésita pas à engager sa responsabilité. Les préfets le surent

(1) Séance du 15 février 1832. (*Moniteur*, p. 465, col. 3.) — Les trois cas qui motivaient le *bill* d'indemnité du 15 février 1832 s'appliquaient à trois prêtres poursuivis en justice. Le curé de Comblessac (Ille-et-Vilaine) avait refusé les sacremens aux conseillers municipaux, parce qu'ils avaient prêté serment au roi et engagé les conscrits à ne pas rejoindre l'armée destinée à renverser la religion. Procès-verbal avait été dressé des propos tenus. Mécontent de ne pas voir poursuivre le curé, le maire se permit de retenir le mandat de traitement; le curé vint se plaindre et dans l'altercation se livra à des violences graves sur la personne du maire. Arrêté, il subit une détention préventive et fut condamné. Élargi après quelques mois d'emprisonnement, il vint réclamer ses mandats arriérés. Le ministre maintint la retenue pour toute la durée de l'absence. Le second cas fut celui du desservant de Saint-Germain-de-Pinel, traduit devant les tribunaux pour avoir reçu des réfractaires. Pendant l'instruction, le traitement est suspendu. Le desservant ayant été acquitté, les mandats furent restitués. La troisième retenue eut lieu également à l'occasion d'une poursuite, sur laquelle nous n'avons pas de détails.

et firent de grands efforts pour l'entraîner. Il résista vaillamment.

Les poursuites judiciaires, la détention préventive qui éloignait forcément le curé de sa paroisse, ou bien sa fuite, en un mot la cessation des fonctions, la non-résidence, telles étaient les causes uniques des retenues de mandat. Qui pourrait élever un blâme contre le ministre? Des rapports pleins de faits précis lui arrivaient de Nantes, d'Angers, de Vannes ou de Rennes. Le presbytère était abandonné, le service du culte suspendu. Le curé avait accompagné les bandes.

Sous une forme ou sous une autre, c'était toujours, au fond, le même fait : l'absence de résidence au milieu d'une contrée soulevée.

L'automne de 1832 s'écoula ainsi ; à l'entrée de l'hiver, l'apaisement se manifesta. Six mois de troubles avaient fatigué la population. Un gouvernement résolu, des troupes bien commandées, l'arrestation de la duchesse de Berry et des meneurs contribuèrent à répandre le découragement. Les évêques, très alarmés des suites de l'insurrection, faisaient parvenir des conseils de paix et déplaçaient les curés les plus compromis. Comment continuer la lutte en parlant de la religion menacée, alors que le pape et les évêques prêchaient la soumission au gouvernement établi?

Pendant l'année 1833, les incidens furent de plus en plus rares. M. Persil, étant ministre des cultes, fit dresser un tableau des traitemens suspendus le 4 juillet 1834. Il y en avait dix dans toute la France. Deux prélats ouvraient la liste. C'était le cardinal de Latil, archevêque de Reims, et Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, absens depuis la fin de juillet 1830. Il y avait un chanoine de Tarbes absent depuis 1828. Les sept autres étaient de simples curés ou desservans si gravement compromis qu'il y avait lieu de redouter tout retour dans leur paroisse, tout contact avec la population.

La crise était terminée. Dans le reste de la France, et notamment à Paris, la détente était complète. Le clergé se consacrant aux œuvres de charité avait retrouvé cette influence invincible que lui assure le service des pauvres. On l'avait vu prodiguant ses forces pendant le choléra de 1832, et son dévoûment avait valu à son costume un retour de respect. Tant il est vrai que l'esprit de sacrifice et le souci des misères humaines est le seul et infaillible moyen que possède l'Église de ressaisir l'autorité et la considération compromises par la participation aux querelles politiques!

Ainsi le concordat observé dans son texte et dans son esprit, point de mesures d'exception, ni d'actes arbitraires, la volonté d'obéir à la stricte légalité et de montrer autant de fermeté à

l'égard des coupables que de respect envers le corps du clergé, tels furent les ressorts d'une politique qui, en refusant de descendre à la persécution, aboutit au rétablissement de la paix.

Comment méconnaître cet exemple? Ne prend-il pas une force d'autant plus grande que les passions de 1832 et de 1892 sont moins comparables? Dans quelle insurrection le clergé de notre temps est-il compromis? Le voyons-nous mêlé à des actes de rebellion? Protège-t-il des réfractaires? Refuse-t-il de reconnaître le gouvernement établi? La république est-elle mise en péril par la voix qui vient de Rome? Est-ce bien au moment où le pape prêche avec tant de force l'union de tous les Français qu'il convient d'accomplir contre les évêques des coups d'éclat? Non, rien de ce que nous voyons ne justifie des mesures sans précédens.

Parlerons-nous des suspensions de traitement opérés sous le second empire? Qu'on relise la discussion qui a eu lieu au sénat le 31 mai 1861. Il n'y a pas un argument à en tirer. Les ministres cherchent à fuir le débat : des allusions sont faites à une retenue opérée dans le diocèse de Besançon. Ni le cardinal Mathieu, ni M. Rouland n'abordent de front la question, et une discussion postérieure de vingt ans nous apprend que les ecclésiastiques n'ont pas tardé à recouvrer leurs mandats.

Ni dans l'ancien régime, ni en ce siècle, nous ne trouvons les ministres armés légalement d'une juridiction disciplinaire sur les prêtres. La suspension de traitement employée en cas de non-résidence, déclarée dans tout autre cas illégale, condamnée et désavouée comme procédé de gouvernement, refusée aux préfets qui la sollicitaient, ne peut se justifier par un argument historique, pas plus qu'elle ne peut s'appuyer sur un texte de loi.

V.

Ceux qui recourent à cette arme illégale doivent en prendre leur parti; ils ne peuvent parler de droit, les argumens juridiques leur échappent; ils doivent l'avouer, ils font bien pis que d'appliquer une mesure d'exception, ils sont en plein arbitraire.

« C'est un acte de gouvernement, disent-ils. La chambre examinera, lors de la loi des comptes, ce que nous avons fait. Si elle éprouve quelque impatience, elle peut hâter l'examen en soulevant une interpellation et en renversant le ministre. »

Il n'existe pas de théorie plus dangereuse : je ne sais pas une loi, pas un texte longuement délibéré, appliqué solennellement par les juges à tous les degrés de juridiction, qui ne puisse être violé de la sorte.

Le péril des gouvernemens qui tirent toute leur force de l'élec-

tion est de se laisser aller à croire que le droit vient du nombre. Un chiffre de voix fait le député, un chiffre de voix crée le premier magistrat de l'État, une majorité vote la loi. De là à se persuader qu'une majorité fait le droit, il n'y a qu'un pas. Le jour où cette idée fausse a pénétré dans les esprits, il n'y a plus de garantie quelconque pour la liberté des citoyens.

C'est pourquoi le correctif nécessaire des institutions démocratiques est la constitution d'une magistrature supérieure, juge suprême de tous les recours. Nous ne cesserons de le redire : il n'y a pas de république sans un tribunal fédéral. Les fondateurs de la république américaine l'ont discerné avec une admirable pénétration. Ils ont prévu que si, dans les monarchies, les sympathies du peuple sont naturellement en éveil contre les excès d'un seul, dans les gouvernemens libres, où la majorité passe pour représenter la volonté du peuple, la persécution risquait de devenir populaire. Ainsi, dans un gouvernement de majorité où les députés peuvent obéir à un caprice, l'indépendance du pouvoir judiciaire est la seule protection pour la sécurité des droits. Les États-Unis n'ont échappé, depuis cent ans, au despotisme des assemblées élues, plus périlleux que le despotisme d'un souverain, que par l'action vigilante d'une justice qui a le pouvoir de briser tout excès, toute violation du droit, même commis par les députés.

Où en sommes-nous en France? La théorie de l'acte de gouvernement permet tout, autorise tout, couvre tout. Des voix éloquentes, de vrais magistrats ont fait parfois entendre de courageuses protestations (1), mais le jurisconsulte isolé qui proteste ne fait que démontrer la nécessité de l'institution qui nous manque. Dans un État réglé, il ne faut pas qu'il y ait un acte portant atteinte à un droit qui ne trouve des juges. Entre une société barbare et une société civilisée, il n'y a pas d'autre différence. L'omnipotence d'une assemblée pouvant se mettre au-dessus du droit est un désordre qui mène à l'anarchie par l'énervement de tous les principes et la méconnaissance de toutes les garanties.

Entre l'Église et l'État, il y a une charte : le concordat et les règles établies. Les exécuter loyalement, tel doit être le souci commun. C'est le seul moyen de maintenir un traité. Il ne s'agit pas de demander à la volonté populaire ce qu'elle en pense et quels correctifs il lui plaît d'y apporter. Le rôle d'un gouvernement dans un pays libre est non d'obéir aux caprices, mais de commander en éclairant l'opinion. A certaines heures où la passion

(1) Les conclusions données par M. Aucoc, maître des requêtes au conseil d'État, en 1868, dans l'affaire de la saisie de l'Histoire des princes de Condé, en sont l'exemple le plus mémorable. On peut y joindre les conclusions de M. Gauwain, maître des requêtes, soutenant, en janvier 1889, l'illégalité des retenues de traitement.

entraîne, la tâche est rude; mais plus l'effort est pénible et plus le devoir est impérieux.

Toute société politique est divisée en trois groupes : ceux qui se lancent en avant, ceux qui résistent au mouvement, et entre eux une foule qui n'appartient à aucun parti, qui attend et qui demeurera juge.

En ce moment, en France, entre les groupes ou les factions qui veulent la prolongation de la guerre religieuse, parce qu'elle seule constitue leur raison d'exister, il y a une masse considérable de gens paisibles, ayant horreur des révolutions, n'en ayant jamais fait, ayant redouté à l'avance toutes celles de ce siècle, s'étant ralliés le lendemain au pouvoir nouveau par besoin de repos, conservateurs par essence, toujours enclins à se porter du côté du gouvernement, craignant par-dessus tout les secousses, assez ombrageux vis-à-vis du clergé, mais ne voulant pas l'oppression et très prête, si elle la voit poindre, à se retourner du côté des opprimés. C'est à la masse flottante qu'est demeuré presque en tout le dernier mot depuis quatre-vingts ans. Ses moindres déplacemens ont changé le centre de gravité. Écoutez son langage : elle a ses organes, comptez les journaux étrangers à tout esprit de parti qui cherchent chaque matin à deviner ses secrets sentimens. Recueillez leurs avis : il est certain que l'opinion paisible est aujourd'hui fatiguée des luttes religieuses. Elle cherche les auteurs responsables de ces querelles aussi irritantes que stériles et semble leur demander grâce.

Tous les quatre ans, un million d'électeurs s'approchent pour la première fois des urnes. A bien des symptômes, il est permis de deviner que ces générations nouvelles apportent dans la vie publique moins de colères antireligieuses, qu'elles regardent, non sans quelque dédain, nos vieilles disputes. Consultez tous ceux qui sont en contact avec la jeunesse : nul n'hésitera à affirmer qu'il se fait un mouvement, que leurs pensées et leurs regards commencent à se tourner d'un tout autre côté.

Que conseilleraient ceux qui, en trois ans, de 1830 à 1833, ont rétabli l'ordre? Quel langage tiendraient à leurs successeurs ces vrais conservateurs, ces vaillans libéraux, ces sages défenseurs de la société civile?

Ils diraient aux évêques que les mandemens électoraux sont une atteinte au concordat, qu'ils doivent, pour être respectés de tous les partis, ne pas descendre dans l'arène des partis, qu'ils ne doivent souffrir dans les églises aucun débat contradictoire, aucun appel imprudent à la foule, que de tout temps la parabole du mauvais riche y a été commentée, qu'auprès des devoirs envers les pauvres, obligations vieilles de dix-huit siècles, prendront place dans l'enseignement de l'Évangile, les devoirs envers les ouvriers,

que rien ne sera changé si ce n'est l'étendue de l'action chrétienne se rajeunissant sans cesse et appropriée, à la voix du pape, aux besoins de notre temps; ainsi seront séparées, dans l'action du clergé et à son grand profit, la religion et la politique.

Ils diraient à l'État que, s'il doit défendre, en sentinelle vigilante, la société civile, le concordat, comme tout traité, doit être appliqué dans un esprit de paix : nomination des évêques, entretien des édifices du culte, relations avec la papauté, tout ce qui découle du traité d'alliance de 1801 serait un non-sens et bien près d'être une dérision, si par malheur l'État cessait un seul jour d'exercer avec le sérieux et le respect qu'ils méritent ses pouvoirs concordataires. Ils rappelleraient que l'autorité civile, possédant seule la force publique, a le devoir de maintenir l'ordre, de protéger le culte dans l'intérieur des églises et de réprimer les désordres qui y seraient commis, qu'elle doit empêcher les empiètemens d'où qu'ils viennent; que le clergé ne peut entrer dans l'école, mais que l'école ne peut, sans manquer à sa neutralité, critiquer la religion ou chercher à l'affaiblir dans l'esprit de l'enfant, qu'enfin pour accomplir son devoir, pour maintenir la paix dans les âmes, l'État ne doit recourir qu'aux armes légales, repoussant comme des offres compromettantes tout ce qui sort du droit commun, tout ce qui de près ou de loin ressemble à l'arbitraire.

Ce que disait en 1867 M. Thiers, chef de l'opposition, M. Thiers, chef du gouvernement, le répétait en termes presque semblables en 1872. « Les gouvernemens peuvent commettre d'insignes folies, mais, je le déclare avec une profonde conviction, il n'y en a pas de plus dangereuse que de s'engager dans une querelle religieuse et de se faire complice volontaire ou involontaire d'une immense perturbation morale... » « Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, l'esprit humain est libre heureusement. Le plus haut degré de philosophie, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui, sous quelque forme qu'elle se présente, quelque caractère qu'elle revête. » Il avait vu et jugé un siècle de notre histoire, c'était le testament de son expérience politique.

La pacification a été en 1832, elle doit être en 1892, comme elle sera en tout temps, non une œuvre de force, mais une œuvre légale et loyale, faite de patience et de respect.

GEORGES PICOT.

LES

SALONS DE 1892

II[1].

LA SCULPTURE AUX DEUX SALONS ET LA PEINTURE AU CHAMP DE MARS.

La section de sculpture, aux Champs-Élysées, nous offre ce rare plaisir de nous montrer un certain nombre de morceaux achevés où l'on sent, jusque dans les moindres détails, l'amour qu'a mis l'artiste à caresser son œuvre avec la volonté de la pousser jusqu'à son entière perfection. Les marbres de MM. Gérôme, Marqueste, Barrau, Lombard, Barrias, entre autres, sont de ceux qui pourront, dans les siècles futurs, subir, avec un moindre dommage, le sort qui attend nos ouvrages, comme ceux de l'antiquité et du moyen âge; quand un retour quelconque de cette barbarie incurable qui reste le fond de l'humanité, sous les apparences flottantes des civilisations mensongères, les aura brisés et mutilés, de pieuses mains, avec joie, en recueilleront les morceaux, et tous les morceaux en seront bons, et chaque fragment redira encore la gloire

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

de l'ouvrier. C'est le privilège admirable de la statuaire de pouvoir, à une certaine heure, à une certaine minute, exprimer, avec une splendeur définitive, dans une matière inaltérable tant qu'elle n'est pas absolument détruite, ce qu'il est, ce semble, de plus fugace et insaisissable au monde, une sensation ou une émotion d'artiste. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, combien les sculpteurs sont plus heureux que les peintres, dont l'œuvre fragile est condamnée, dès le jour de sa naissance, à des altérations incessantes qui la leur rendent bientôt comme étrangère, en attendant qu'elle disparaisse totalement et brusquement, sans qu'il soit même besoin, cette fois, d'ajouter la malignité des hommes à la cruauté du temps! Et plus heureux aussi sont-ils ces sculpteurs parce que leur art, plus précis et plus net, les encourage, moins que l'art de peindre, aux fantaisies hasardeuses, et les retient, vis-à-vis de la nature, dans les limites plus étroites d'un devoir bien déterminé, celui d'en exprimer, avec une exactitude indispensable, la force, la vie et la beauté! Savoir ce qu'on doit faire, comprendre ce qu'on peut faire, c'est, pour l'artiste comme pour l'homme, la presque certitude du succès.

Un des artistes qui savent le mieux ce qu'ils veulent, et qui veulent le mieux ce qu'ils peuvent, est certainement M. Gérôme. Sa statue, en ivoire, bronze, argent et or, de *Bellone*, son groupe, en marbre teinté, *Galatée et Pygmalion*, sont à la fois les œuvres d'un dilettantisme raffiné et d'un art accompli; ces deux œuvres, si diverses, respirent, d'un bout à l'autre, l'énergie d'une volonté infaillible et marquent la sûreté d'une science scrupuleuse. La *Bellone* est un essai de restitution ou plutôt de résurrection de l'allégorie, farouche et effrayante, de la guerre, telle que la pouvait concevoir, dans la période primitive, l'imagination ardente des Hellènes. Debout sur le globe terrestre, se dressant, d'un effort violent, mais ferme, sur la pointe de ses pieds chaussés de sandales, la déesse, coiffée d'un casque de bronze à trois éperons, ouvre la bouche toute grande et pousse un cri sauvage en brandissant, dans la main droite, un glaive, et dans la main gauche, un bouclier. Le visage, les bras et les mains sont taillés dans un ivoire légèrement rosé, tandis que les vêtemens, lourds et agités, sont de bronze et d'argent assombris et brunis, et la splendeur froide des yeux, démesurément ouverts, de cristal et d'émeraude éclate au milieu de cette pâleur avec une fixité terrifiante. L'exécution, dans tous les détails, est poussée avec un raffinement d'intention qui n'enlève rien à la fierté vive et grandiose de l'ensemble; si cette étrange figure nous apparaissait, dans un cadre approprié, sous la cella peinte et étroite d'un temple silencieux, au lieu de se dresser,

épouvantail inattendu, sur le seuil d'un jardin banal, au milieu de nymphes coquettes, sous un jour brutal qui abrège le rêve et chasse le mystère, nul doute qu'elle n'y produisît un effet majestueux. La pesanteur même des draperies que la petite, mais nerveuse déesse, semble avoir quelque peine à soulever, est bien faite pour accentuer la vivacité énergique de son geste. Il s'agit donc bien moins, en fait, d'une restitution archéologique, d'après les textes, d'un essai de sculpture chryséléphantine ou polychrome, que d'une création personnelle, d'après la tradition, au moyen de toutes les ressources de la technique moderne mises en œuvre avec la liberté des artistes helléniques. Les gens de la Renaissance eussent salué, d'un cri d'admiration, une tentative si bien réussie. Le groupe de *Galatée et Pygmalion* ne nous reporte pas à un art si lointain ni si grave que cette Bellone, archaïque au moins d'allure et de style, sinon par l'exécution. Comme le jour où il a sculpté sa *Tanagra*, c'est à l'Asie voluptueuse et amollie, à l'Asie des Séleucides qu'a pensé M. Gérôme, plus qu'à l'Attique de Périclès. Il est naturel que cette légende du sculpteur chypriote qui voit s'animer l'œuvre de ses mains tente si fréquemment les artistes; quel est celui d'entre eux qui n'a pas fait ce rêve? Mais jamais, que nous sachions, cette légende n'a été racontée par la statuaire avec un sensualisme si raffiné et si savant. Pygmalion, vêtu d'une tunique courte, petit de taille, se raidissant sur la pointe des pieds, jette ses bras autour du cou de la Galatée qui, répondant à son étreinte, penche vers lui la tête, et plongeant ses doigts effilés dans sa chevelure crépue, offre à ses lèvres d'amant avide ses lèvres de maîtresse ardente. Cependant sur sa selle basse (qu'on sent tourner sous le mouvement du sculpteur), la statue, lentement métamorphosée, garde encore dans ses membres inférieurs la blancheur et la raideur du marbre ; seuls, la tête, les bras, le torse, teintés d'un léger incarnat, sont en possession de toutes les souplesses de la vie qui gagne peu à peu le reste du corps. Tant d'ingénieuses et subtiles recherches ne sont pas, assurément, celles d'un art grand et simple, et il a même fallu à M. Gérôme une présence d'esprit et de goût bien singulière pour ne pas tomber en quelque grossièreté en exprimant, avec une telle insistance, la vivacité du désir partagé et l'élan de l'étreinte amoureuse. On peut penser aussi que Pygmalion n'aurait rien perdu à ce que Galatée fût d'une beauté plus naïve et plus ignorante; quand on peut se créer sa fiancée, il semble qu'on se la doive créer fraîche et virginale; du temps des Séleucides, on pensait autrement, paraît-il. Quoi qu'il en soit, M. Gérôme s'est tiré de ce pas difficile avec une habileté qui sauve presque toutes ses hardiesses, et, d'un bout à l'autre,

dans le *Galatée et Pygmalion*, comme dans la *Bellone*, l'exécution, soignée, délicate, savoureuse, témoigne d'une telle passion d'artiste pour son œuvre qu'on incline, malgré tout, à la partager.

C'est une scène du même genre, un duo d'amour héroïque et passionné, que M. Barrau a voulu représenter dans son groupe de *Mâtho et Salammbô*. Comme M. Gérôme, il a fait appel aux ressources d'une polychromie discrète pour donner à ses figures une réalité plus sensible. La scène, telle que l'a décrite Flaubert, eût prêté bien mieux, d'ailleurs, à un développement pittoresque qu'à un développement plastique, car le jeu des vêtemens et des joyaux colorés, luisans, dans la tente des barbares, sous l'éclat d'un lampadaire, y tient la place principale. M. Barrau s'est arrêté à ce passage : « Il était à genoux, par terre, devant elle ; et il lui entourait la taille de ses deux bras, la tête en arrière, les mains errantes... Il soupirait d'une façon caressante, et murmurait de vagues paroles, plus légères qu'une brise et suaves comme un baiser... Salammbô était envahie par une mollesse où elle perdait toute conscience d'elle-même. Quelque chose à la fois d'intime et de supérieur, un ordre des dieux la forçait à s'y abandonner... Mâtho lui saisit les talons, la chaînette d'or éclata. » Comme exactitude d'interprétation, le groupe de M. Barrau, joli et galant, laisse fort à désirer ; Flaubert lui eût reproché de rapetisser ses créations. La *Salammbô*, élégante et tranquille, dans sa pose souriante et dédaigneuse, a plus l'air d'une courtisane triomphante que de la prêtresse de Tanit en mission périlleuse chez le voleur du voile sacré, et le *Mâtho*, dont le sculpteur, en le dépouillant de ses ajustemens étranges, a fait simplement un bel athlète nu, a perdu la sauvagerie brutale et grandiose du farouche Libyen, chef des mercenaires révoltés. Malgré cette absence de caractère, ce groupe, exécuté avec soin et habileté, se présente agréablement et retient quelque temps les yeux.

Les maîtres hautains chez lesquels s'inspire M. Lombard sont d'une plus haute lignée que les maîtres, sages et aimables, auxquels se rattache M. Barrau. Dans son groupe de *Samson et Dalila* court visiblement le grand esprit de Donatello et de Michel-Ange. L'attitude de la courtisane assise, soutenant, entre ses genoux, la tête de l'amant endormi qu'elle va tondre, semble un souvenir de la Judith de Florence, et l'on retrouverait le galbe correct et grave de son visage, avec le même ajustement de voile, dans plus d'une femme de Buonarroti. Quoi qu'il en soit, s'il y a filiation, il n'y a pas copie, et c'est avec plaisir qu'on sent, dans ce grand corps nu du héros abandonné, comme dans la figure attentive de la courtisane au guet, palpiter la vie des plus nobles créations de la Re-

naissance. M. Lombard a le sentiment très grave et très profond de ce rythme sculptural, moins net et plus compliqué que le rythme antique, mais plus apte à exprimer, sous des surcharges d'ajustemens ou d'accessoires, les inquiétudes ou les angoisses de l'intelligence moderne, tels que l'ont établi les grands Florentins en résumant et complétant les efforts du moyen âge. Il a fait de singuliers progrès depuis sa charmante *Sainte Cécile;* c'était alors un décorateur élégant et délicat, mais chez lequel on ne pressentait pas la force soutenue qu'il a fallu pour mener à bien, dans un style autrement viril, souple et ému, ce beau groupe de *Samson et Dalila.*

Ce qui nous plaît dans l'œuvre de M. Lombard, c'est que, malgré sa parenté évidente avec les grands Florentins, c'est pourtant une œuvre qui date, une œuvre moderne, et que l'artiste, en représentant à nouveau l'éternelle histoire de l'homme fort et confiant, en proie à la femme faible et rusée, y a mis une certaine dose d'individualité. Un sculpteur anglais, certainement élevé à la même école, M. French, a développé avec plus de hardiesse encore les principes florentins dans son grand panneau de bronze, l'*Ange de la mort et le Sculpteur.* Cette composition, destinée au tombeau d'un artiste, est conçue dans le goût si noble et si délicat des peintres préraphaélites d'Angleterre, mais exécutée avec une conviction et une force que ces peintres ne possèdent pas toujours. Le fond est un grand bas-relief commencé, sur lequel commence à sortir une figure de sphinx; à droite, en ronde bosse, le jeune sculpteur, en vêtemens de travail, le genou sur la plinthe, s'apprête à frapper d'un maillet le ciseau qu'il tient de la main gauche; en ce moment, s'avance, venant de la gauche, une grande femme, traînant de lourdes draperies, le visage ombragé par un large pan de son voile comme par le rebord d'une vaste coiffure, ainsi que la Nuit des sarcophages antiques; d'un geste calme et irrésistible, elle saisit la main de l'artiste au moment où le ciseau va toucher son œuvre, et le jeune homme, surpris, se retourne un peu, n'ayant eu le temps ni de pleurer, ni de crier. C'est saisissant, ému, grandiose, sans nulle emphase ni affectation. Les étrangers envoient moins dans le jardin qu'au premier étage; mais leurs envois, d'une exécution souvent insuffisante au point de vue technique, y montrent parfois des recherches curieuses pour le sentiment, l'expression, le drame. Quand ils savent leur métier, comme M. French, cela devient tout à fait intéressant. On a justement remarqué aussi le *Christ en croix*, d'un Bohême, M. Myslbek. Nous faisons bon marché de la couronne d'épines déchirant le front du Sauveur, des

longues mèches de la chevelure, raidies par le sang coagulé, qui pendent, comme une frange, devant les yeux, et de quelques autres traits d'un réalisme facile et brutal, mais on ne saurait rester insensible à l'affaissement, si puissamment caractérisé, de ce corps fatigué et martyrisé, et à l'expression, si profondément douloureuse, de l'ensemble, non plus qu'à la hardiesse vigoureuse et à la sûreté de l'exécution. Une *Mort de Jésus*, groupe de cinq figures, en marbre, par M. Arias, un Chilien, dont le modèle avait été déjà médaillé en 1887, offre aussi des qualités de dramaturge et de praticien remarquables. La nudité complète de la Madeleine qui se tord aux pieds du Christ, dans l'attitude d'une nymphe éplorée, y semble seule assez déplacée. Quand on peut donner à des figures drapées une expression aussi vive et aussi profonde que le fait M. Arias, pour sa Vierge et son saint Jean, on n'a point d'excuse de se livrer à ces inconvenances académiques. Les sujets chrétiens paraissent, du reste, en général, n'être plus que des prétextes à études de difficultés ou de grâces anatomiques; ce n'est pas non plus par le sentiment religieux que le *Saint Saturnin* de M. Seysses, martyr étendu à terre dans une attitude tourmentée, a mérité sa récompense, mais cette pose inaccoutumée donnait lieu à des difficultés d'exécution que l'artiste a surmontées à son honneur. Il y a plus d'émotion et de style dans le *Saint Jérôme* de M. Savine, bien que cette sculpture sur bois se présente surtout comme un spécimen de beau travail dans une matière trop délaissée par nos artistes; pour l'allure et pour le caractère, ce vieillard, maigre et décharné, rappelle les solitaires de Ribera. D'autres sculpteurs, savans ou habiles, regardent les figures saintes à travers les interprétations qu'en ont déjà données les grands artistes de la Renaissance. C'est le cas de M. Thomas qui, reprenant, pour l'archevêché de Rouen, la figure de *Saint Michel* terrassant le démon, a su garder le souvenir de Raphaël, tout en rajeunissant l'archange par des modifications délicates ou ingénieuses dans le mouvement, l'expression, l'ajustement; c'est le cas de M. Desvergnes, dont la *Musique sacrée*, bas-relief cintré, rappelle un peu par sa disposition la *Sainte Cécile* de M. Lombard; mais, tandis que M. Lombard s'inspirait, dans ses *Enfans musiciens*, de la manière fine, délicate, un peu sèche et tranchante, de Mino da Fiesole, M. Desvergnes pense plus volontiers aux formes pleines et grasses des Della Robbia et de leurs successeurs.

Il est plus difficile encore pour les sculpteurs que pour les peintres de se soustraire à la tyrannie de l'admiration et aux réminiscences du passé, à cause même des nécessités inflexibles de leur art

qui leur imposent un respect plus constant de la forme et leur interdisent, du côté de la réalité, sous ses aspects disgracieux ou passagers, tout un champ d'observations largement ouvert aux dessinateurs. Nous avons vu, dans ces dernières années, avec quelle peine des artistes ingénieux ou naïfs s'efforcent de donner un corps plastique à des idées plus nouvelles, à des idées qui soient plus nôtres, que les idées religieuses ou morales depuis longtemps réalisées par les arts de l'antiquité, du moyen âge ou de la renaissance. Ce qui manque, en général, à ces tentatives, pour réussir, c'est d'abord la clarté dans la conception, cette clarté indispensable à la sculpture plus qu'à tout autre art, et ensuite, cette liberté, cette simplicité, cette grandeur dans l'exécution qui ne lui sont guère moins nécessaires. Cette année, M. Damé a-t-il réussi à dire ce qu'il voulait dire, le *Travail chasse la Misère*, dans son groupe agité, dont le mouvement attire de loin les yeux? Un ouvrier forgeron, à demi nu, auprès d'une enclume, brandissant un grand marteau avec lequel il s'apprête à frapper, non pas le fer fumant, mais une vieille femme en guenilles qui rampe, en se cachant, sous un fourneau, est-ce là une traduction bien claire de cette vérité si claire? Sans le livret, on ne comprendrait pas, et l'on pourrait croire plutôt à quelque horrible querelle de famille se terminant par un meurtre. Il est douteux que cette allégorie incompréhensible produise sur les masses l'effet moral qu'en attendait peut-être l'artiste, et le simple spectacle d'un bon ouvrier à sa besogne, battant le fer de tout cœur, serait plus édifiant et plus moralisateur. De même, l'*Amour*, gisant à terre, écrasé sous un sac d'écus qui se crève, ne nous renseigne pas non plus bien nettement sur la pensée intime de M. Puech. Nous supposons qu'il a voulu nous apitoyer sur le sort de ce pauvre amour tué de notre temps par l'argent, mais la plupart des passans n'y comprennent goutte. Les ignorans croient qu'il s'agit d'un fait divers et d'un enfant écrasé par la chute d'un gros sac de billon; quelques malins pensent que c'est la légende de l'infortuné Corrège, succombant, en route, sous le poids de l'argent qu'il porte à sa famille affamée, et font observer, avec finesse, que le sculpteur a pris bien des libertés avec l'histoire, ayant fort rajeuni le peintre et l'ayant mis nu comme ver. Chez M. Puech, il n'y a que demi-mal; si l'énigme est obscure, l'on peut se rattraper sur la netteté du coup de pouce; cette figure d'adolescent, sous son projectile symbolique, est simple et charmante. C'est aussi par la facture habile et hardie que le groupe de M. Icard, les *Droits de l'homme*, se fait pardonner l'ambition, non justifiée, de son titre. En réalité, il s'agit d'un grand vieillard, très chauve et très barbu, un ancêtre vénérable qui, dans

d'autres temps, eût fort convenablement joué les saint Jérôme; aujourd'hui il apprend à lire à un gamin. On lit, il est vrai, sur le vaste parchemin que développe cet ascète les grands mots : « Droits de l'homme, » et le jeune garçon, aux jambes nues, porte sur la tête un petit bonnet qui est celui des pêcheurs de la Méditerranée autant que celui des affranchis. Du diable s'il y a dans tout cela plus de révolution, d'émancipation, de patriotisme que dans l'*Éducation maternelle* de ce pauvre Delaplanche au square Sainte-Clotilde! Il n'y a qu'un peu plus de prétention; le travail du marbre n'eût pas été moins bon avec un titre plus juste et plus simple. Au contraire, *Baiser filial*, par M. Mombur, dit bien ce qu'il veut dire. Le père est un faucheur, dans son champ, qui suspend un instant son travail pour donner l'accolade à son jeune garçon qui se jette dans ses bras. La différence d'âge entre les deux figures est assez grande pour laisser comprendre leur parenté, et le sculpteur a su donner au père assez de bienveillance affectueuse et digne, au fils assez de tendresse respectueuse et soumise, pour que nous nous sentions sincèrement émus. M. Mombur n'a peut-être pas eu, dans la main, tout ce qu'il fallait de souplesse et de force pour faire de ce groupe une œuvre de grand style, une œuvre vraiment supérieure; toutefois, il l'a pressentie et essayée avec une simplicité qu'on a justement appréciée.

Les *Fruits de la guerre* par M. Boisseau demanderaient aussi, ce nous semble, un titre plus simple. C'est un groupe, bien présenté et bien exécuté d'ailleurs, représentant une paysanne assise, la tête penchée et aux écoutes, comme devant une attaque, serrant, pour le protéger, contre son sein, un enfant nu, tandis qu'un petit garçon, debout entre ses jambes, regarde du même côté qu'elle. Les enfans, à vrai dire, n'ont pas l'air effrayé outre mesure, et si l'on ne voyait aux pieds de la femme un éclat d'obus et des armes brisées, on ne se douterait pas du genre de danger qui la menace ou l'a déjà atteinte, ni de ce qu'a voulu dire le sculpteur. Le groupe colossal, *Victoire*, par M. Hugues, aurait eu sans doute toute la clarté désirable de signification morale, si l'artiste avait accentué avec plus d'énergie le caractère expressif de sa figure. L'homme de gauche, l'homme blessé qui revient du champ de bataille, tenant dans sa main une statuette de la Victoire, nous aurait mieux fait comprendre l'héroïsme de la lutte s'il paraissait plus souffrir et si son compagnon, l'homme de droite, l'homme valide, avait un peu plus d'effort à faire pour le soutenir triomphalement. Tous deux sont de formes un peu épaisses et lourdes et gagneraient, dans l'exécution définitive, à être allégés. Les groupes de M. Capellaro, le *Déluge*, et de M. Houssin, *En péril* (qu'il aurait dû ap-

peler l'*Inondation*), s'expliquent d'eux-mêmes par la présence des flots qui montent vers ces désespérés. Chez M. Capellaro, c'est une famille de nudités classiques; chez M. Houssin, une famille de paysans habillés, qui se serrent les uns contre les autres et reculent, effarés par les eaux qui les gagnent; il y a, dans ces deux groupes, du mouvement, de l'émotion, de la vie, avec plus d'habileté de facture, mais une certaine banalité académique chez M. Capellaro. La figure, hardiment ramassée, gesticulante et hurlante, que M. Cordonnier intitule *En détresse* est également celle d'un naufragé appelant au secours. C'est bien dans un cas pareil que se peut excuser l'extrême violence des torsions anatomiques. Il est moins facile de comprendre à première vue ce qui pousse l'ouvrier à demi nu de M. Gréber à s'agiter si douloureusement. Une lampe de mineur, gisante à côté de l'énergumène, doit nous expliquer l'affaire; il s'agit d'une explosion dans une mine; cela s'appelle le *Grisou*. Voilà de la sculpture instantanée, mais qui, certainement, n'a pas été prise sur le vif! La figure est bien étudiée et ne manque pas de mérite; mais cette fois, moins que jamais, le mot s'applique à la chose.

L'allégorie funéraire est peut-être, de toutes, celle qui varie le plus aisément ses apparences, sans perdre sa clarté. Tous les chemins mènent à la mort, toutes les pensées et tous les rêves y conduisent aussi; il n'est guère d'image plastique dont on ne puisse, au moyen d'une légère modification, soit dans l'expression, soit dans les accessoires, faire une image mortuaire. Naguère Chapu et M. Mercié excellaient et rivalisaient dans les transformations mélancoliques de ce genre; aujourd'hui, il ne reste que M. Mercié, la Muse de la Mort ayant, à son tour, rendu à Chapu son suprême baiser. M. Mercié, dans sa statue *le Regret*, a renouvelé, pour Cabanel, ce qu'il avait déjà fait pour Baudry; il nous a montré, s'appuyant sur le tombeau, une pleureuse dont on ne voit pas le visage et dont toute la douleur s'exprime par une attitude accablée et méditative sous des voiles de deuil. La grande mystérieuse qui porte des fleurs au monument du peintre tient de la main gauche sa large palette, et sous les plis légers et fins de la longue et mince draperie qui l'enveloppe, le mouvement ondulant du torse et de la hanche se fait sentir comme celui d'un corps vivant. Le ciseau de M. Mercié, si habile, a rarement donné au marbre une souplesse si libre et si large. Pour le tombeau de Feyen-Perrin, M. Guilbert a repris l'idée si heureuse qu'avait eue M. Barrias pour le tombeau de Guillaumet; il a confié le soin de jeter des fleurs sur sa tombe à la figure favorite du peintre, une pêcheuse normande. M. Guilbert a montré sa figure debout, tandis que

M. Barrias avait fait asseoir son Algérienne; il lui a, d'ailleurs, conservé le caractère simple qu'elle devait avoir.

Pour les allégories décoratives et monumentales, les sculpteurs sont obligés de se conformer d'ordinaire à des programmes qui ne brillent pas toujours par la clarté. On ne s'imagine pas ce que les municipalités, les commissions, les particuliers, lettrés ou illettrés veulent souvent faire dire, dans une seule statue, par un pauvre artiste. Toutes les abstractions y doivent tenir. M. Peynot, qui est, avant tout, un vaillant tailleur de marbre, ne s'est pas, il est vrai, longuement torturé l'esprit pour rajeunir les allégories, plus que banales, qui lui étaient demandées pour la ville de Lyon et pour le château de Vaux. Sa fontaine monumentale, *A la gloire de la république*, nous montre, au milieu, sur une proue, *la République* assise; au-dessous, *la Loire* et *le Rhône* se donnant la main; sur les côtés, à la hauteur de *la République*, à gauche, un groupe de *la Fraternité;* à droite, un autre groupe de *la Liberté*. Le seul groupe des deux fleuves, un triton et une sirène qui se rencontrent, sans sortir des données classiques du XVIIe siècle, est vraiment d'un grand style monumental; un souffle de Coysevox a passé par là. Dans le reste, M. Peynot est moins à l'aise : c'est, avant tout, un robuste tailleur de marbre; il lui faut de grands blocs à attaquer; tout ce qui est recherche d'expressions intellectuelles et morales, de gestes compliqués, d'accessoires explicatifs, semble le gêner. On reconnaît le vrai tempérament de l'artiste dans *les Quatre parties du monde* pour le château de Vaux. Le style Louis XIV y est assez maladroitement recherché dans les physionomies, les ajustemens, les accessoires, mais la grande tradition classique s'y retrouve dans le coup puissant du ciseau enlèvant et agitant les grands pans de draperie avec une étonnante hardiesse. MM. Labatut, Croisy, Daillion, en exécutant quelques figures allégoriques pour la Bibliothèque nationale ou la cour du Louvre, *l'Imprimerie*, *l'Architecture*, *l'Archéologie*, ont essayé, avec goût, de les raviver par une certaine distinction dans le choix du type et l'expression du visage, en même temps que par l'allure un peu plus moderne des draperies; ce sont d'agréables ouvrages, plus étudiés que ne le sont trop souvent ces sortes de travaux. Une *Flore*, destinée par M. Pillet à l'hôtel de ville de Saint-Jean-d'Angély, est aussi traitée avec grand soin.

La plupart des autres sculptures, d'un caractère monumental, sont des effigies historiques qui ont leur place réservée d'avance soit sur une place publique, soit à l'extérieur ou à l'intérieur de quelque édifice désigné. Cependant, notre chère, notre toujours plus chère héroïne nationale, Jeanne d'Arc, a le privilège, chaque

année, d'exciter l'inspiration spontanée d'un grand nombre de sculpteurs, sans que la plupart sachent d'avance ce que deviendra le fruit de leur travail désintéressé. Il se forme, autour de cette figure sacrée, dans les âmes des artistes, une sorte de religion et de culte qui les oblige presque tous, un jour ou l'autre, à lui apporter l'hommage de leur forte ou modeste inspiration. Quel est l'artiste français qui, à une certaine heure de sa jeunesse, n'a pas rêvé de réaliser, mieux ou autrement que ses prédécesseurs, ce type idéal de la chasteté, de l'énergie, de l'intelligence appliquées à la conduite des affaires terrestres, comme autrefois les artistes chrétiens s'efforçaient tous de se refaire la Vierge-Mère au gré de leur piété particulière? Dans la déroute générale de toutes les croyances, celle-là du moins subsiste, et tous ceux qui touchent à cette grande figure en sont ennoblis et purifiés. L'ouvrage le plus considérable qu'ait inspiré, cette année, l'héroïne, est un groupe équestre et colossal, par M. Roulleau, l'ouvrage le plus réussi est une statue en pied et de grandeur naturelle, par M. Barrias. Jusqu'à présent, lorsque nos artistes avaient représenté la Pucelle à cheval, depuis Foyatier jusqu'à MM. Frémiet et Paul Dubois, ils nous l'avaient toujours montrée dans l'attitude calme de la victorieuse, douce et modeste, dont la seule pensée est de reporter à Dieu, qui l'a envoyée, la gloire de son triomphe. La femme d'action, la commandante des miliciens et des soudards, l'énergique batailleuse qui, sans autres armes que son étendard, poussait sus avec tant d'audace et ramena tant de fois au combat, aux Tournelles, devant Paris, dans l'échauffourée de Compiègne où elle succomba, les gens d'armes débandés, les avaient moins tentés. Peut-être pensaient-ils que la mission de Jeanne fut surtout une mission morale, que le courage physique, déployé par elle en mainte circonstance, n'est rien auprès du courage de cœur, d'esprit et d'âme qu'elle ne cessa de montrer, à tout moment, depuis son départ de Vaucouleurs jusqu'à sa dernière invocation sur le bûcher et que l'on courait risque de rapetisser cette sublime image, de n'en plus faire qu'une *virago* héroïque, en la voyant seulement sur le champ de bataille en train de mener une charge ou d'écraser des ennemis, ainsi qu'on a fait et qu'on peut faire pour tant de généraux vaillans ou d'audacieux *condottieri*. M. Roulleau, nous devons le dire, n'a pas échappé à ce danger. Son groupe énorme, très mouvementé, très voyant, qui implique à la fois une grande force de volonté et une grosse somme de talent, ne laisse ni dans les yeux, ni dans l'esprit, l'impression durable et heureuse que l'auteur avait cherchée. Jeanne, montée sur un très grand cheval, le pousse en avant, lâchant les rênes, par dessus un monceau d'ennemis renversés; c'est le mouvement du

saut d'obstacles et, pour bien accentuer ce mouvement, le sculpteur, posant le ventre de la bête sur l'amas des corps, lui fait tendre, en avant, la tête allongée et baissée, qui ne forme plus qu'une ligne avec le cou, tandis que son train de derrière reste en suspens, les jambes lancées en l'air, presque à la hauteur de la tête de Jeanne. Ce mouvement, toujours inquiétant à voir dans la réalité, le devient plus encore dans une matière plastique; il a, en outre, le grave défaut d'altérer l'apparence des proportions et de faire paraître le train d'arrière trop important. La chevaucheuse, naturellement, pour reprendre son équilibre, doit se tendre fortement sur ses étriers en se penchant en arrière; c'est ce que nous voyons faire, en franchissant les haies, à tous les coureurs, non sans une violente et plus ou moins désagréable secousse. Jeanne se raidit donc en se renversant; mais avec une telle vivacité qu'il est impossible d'éprouver d'autre sentiment que celui de l'appréhension pour le résultat de cette manœuvre de haute école ou de l'admiration pour son talent d'amazone. J'ai écouté bien des passans manifester leur sentiment devant la figure, je n'en ai entendu aucun exprimer, savamment ou naïvement, d'autre pensée. Cela ne veut pas dire que Jeanne d'Arc ne puisse être quelque jour heureusement représentée dans son rôle militaire, dans l'action, en plein combat; mais là encore, là surtout, elle doit rester Jeanne d'Arc, et, dans la batailleuse, nous devrons toujours sentir la noble et sainte illuminée.

Dans sa *Jeanne d'Arc prisonnière,* M. Barrias ne s'est pas dérobé aux difficultés qu'il y a toujours, pour un sculpteur travaillant le marbre, à vêtir une figure d'une matière aussi sèche et insensible que l'acier, au lieu de l'envelopper dans quelque souple vêtement d'étoffe ou quelque draperie facilement expressive. Mais M. Barrias s'est souvenu que l'un des chefs-d'œuvre les plus vivans de la Renaissance, le *Saint George* de Donatello, est tout entier vêtu de fer, sans que cette prison de métal gêne en rien la souplesse de ses membres juvéniles. Il nous a donc présenté la vaillante fille, toute droite, les mains liées, se présentant, dans une attitude ferme et volontairement un peu raide, devant ses juges iniques. Elle est cuirassée des pieds jusqu'aux épaules ; la tête seule, qu'elle porte haut, mais sans arrogance ni forfanterie, apparaît complètement nue. M. Barrias a voulu porter toute l'attention sur cette tête, et bien que la nouveauté du marbre, trop luisant encore dans les méplats de l'armure, et l'extrême crudité de la lumière tombant d'aplomb et dévorant les modelés ne le servent pas actuellement, autant qu'il faudrait, dans ses intentions, on peut juger qu'il a réussi. Sous un jour plus discret, cette tête solide, forte-

ment construite, aux cheveux courts, sans fausse élégance, où tout est simple et sain, l'œil net au regard ferme et droit, la bouche aux lèvres fortes et facilement ouvertes, le type franchement populaire, l'expression naturellement résolue, prendra toute sa valeur morale. Il semble que le sculpteur ait pris souci d'ennoblir ce visage, presque viril, moins par l'exaltation d'un sentiment mystique ou maladif, comme on l'a fait tant de fois, que par le calme rayonnement d'une conviction inébranlable, d'une conscience inattaquable et de ce prodigieux bon sens qui déroutait ses persécuteurs et excite encore aujourd'hui notre admiration. C'est donc une figure vraiment historique, non de fantaisie, que l'artiste, sérieux et bien informé, a voulu nous donner et qu'il nous a donnée comme ont, d'autre part, essayé de le faire tous les jeunes artistes qui ont touché cette année à cette belle figure, par exemple, MM. Costet et Bertagna. M. Barrias n'en est pas d'ailleurs à nous fournir des preuves de sa conscience et de sa fermeté de pensée lorsqu'il s'agit de faire revivre des personnages d'autrefois ou d'hier. Au Salon même, nous avons un nouveau témoignage de sa liberté d'esprit, en même temps que de la netteté de son talent. La statue du *Docteur Ricord*, en tablier d'hôpital, son outil à la main, est d'un style à la fois puissant et familier qui nous reporte, avec toutes les habiletés de la technique moderne, aux chefs-d'œuvre, simples et parlans, des grands imagiers français du moyen âge. C'est le même esprit de franchise, de naturel, de grandeur.

Il y a, dans le talent si varié et si personnel de M. Frémiet, quelque chose de plus inquiet, mais aussi de plus incisif et de plus passionné. Le bas-relief équestre qu'il avait à faire pour le château de Josselin devait représenter un soldat célèbre encore dans nos luttes nationales, *le Connétable Olivier de Clisson*, le frère d'armes de Duguesclin. Si le connétable a laissé, dans nos annales, le souvenir d'un patriote énergique, souvent terrible aux Anglais, il y a laissé en même temps celui d'un seigneur violent et tyrannique, aussi cruel pour ses soldats que pour ses vassaux, qui l'avaient surnommé *le Boucher*. M. Frémiet, faisant chevaucher, dans son propre château, ce rude soldat, a précisé, avec une résolution saisissante, son double caractère. Droit et raide sur sa selle, marchant vers la gauche, Olivier tient, dans le poing droit, sa grande épée enguirlandée d'une branche d'aubépine. C'est un victorieux qui apporte la paix ; mais, malgré cette allure tranquille, la contraction, autour de la bride, de la main noueuse et ridée, le port hautain du torse raidi et de la tête carrée au profil anguleux, nous disent bien haut toute sa terrible énergie et tout son farouche

égoïsme. Avant qu'on ait lu, dans un angle, la devise insolente : *Pour ce qui me plest*, on sent vite à qui l'on a affaire. C'est ce que nous entendions, un dimanche, exprimer naïvement par un ouvrier qui arrêtait sa famille devant ce relief : « Regardez donc celui-là. *Il n'y en a que pour lui.* » Ce brave homme n'avait pas de livret et ne connaissait sans doute pas Olivier de Clisson, mais le sculpteur a si nettement imprimé à sa figure son caractère moral qu'il est impossible de ne pas en être frappé. La sculpture historique, comprise de cette façon, est une des formes de l'art qui, dans l'état de notre civilisation, offre certainement le plus de ressources pour les artistes et le plus d'intérêt pour le public.

Comme d'habitude, à côté de ces œuvres décoratives ou monumentales qui ont une destination bien déterminée et dans lesquelles les artistes ont dû se soumettre aux exigences de l'emplacement et du sujet, nous trouvons un plus grand nombre d'ouvrages de fantaisie où l'imagination de l'artiste n'a cherché qu'à nous montrer librement sa science de la forme, de la vie et de la beauté sous un prétexte quelconque. Parmi ces morceaux de virtuoses, *le Nessus*, de M. Marqueste, tient assurément le premier rang. Ce groupe, d'une donnée toute classique, mais d'une exécution supérieure, témoigne de la force heureuse que conserve chez nous encore l'enseignement traditionnel. Tant qu'il se trouvera, en France, des sculpteurs pour agencer, modeler, tailler de grandes figures en action avec un sens si net du rythme sculptural et une science si sûre de la forme et du mouvement, on pourra y montrer plus ou moins de génie, plus ou moins de personnalité, plus ou moins de nouveauté dans l'invention; mais, du moins, la technique et le goût seront forcés de s'y tenir, chez tous, à un certain niveau qui les préservera des erreurs trop grossières et des insuffisances trop puériles. Le Centaure est représenté à l'instant où, emportant Déjanire à travers le fleuve, le dos déjà traversé par la flèche d'Hercule, il atteint la rive opposée. Les pieds de devant s'attachent violemment au roc, tandis que les pieds de derrière glissent encore sur le sol humide. Déjanire, nue et levant un bras vers le ciel, se débat, à moitié assise sur le dos du monstre, entre ses bras nerveux. Les profils de ce groupe se présentent, de tous les côtés, de la façon la plus expressive et la plus heureuse, les formes en sont pleines et robustes ; l'exécution du marbre est conduite avec la sûreté d'un ouvrier expérimenté. Il y a plus de désir de nouveauté, moins d'expérience et moins de goût chez M. Soulès, qui possède, d'ailleurs, un vrai tempérament de sculpteur. Son *Enlèvement d'Iphigénie*, que nous avions déjà signalé à l'état de modèle, se fût mieux prêté, ce semble, à une traduction en bronze

qu'à une traduction en marbre, et si sa *Bacchante*, tombée à la renverse en combattant avec un Satyre, est un morceau d'une exécution vive et savoureuse, il faut avouer que la contorsion des membres donne des lignes tourmentées d'un effet peu agréable à l'œil. Parmi d'autres bonnes études de nu, on ne doit pas oublier, comme marbres, le *Repos* de M. Boucher, figure d'une attitude un peu maniérée, mais savamment exécutée dans ses parties principales, *la Bacchante* couchée de M. Moreau-Vauthier, d'un style libre et large, une *Source* élégante de M. Mengue; comme plâtres, *la Flora*, nerveuse et alerte, de M. Ferrary, le petit groupe décoratif et spirituel de deux petits Faunes se regardant dans une source, *Au miroir*, par M. Larche, la très douce et plaisante *Muse des Bois*, adossée à un arbre, par M. Albert Lefeuvre. Nous aurons sans doute plus tard l'occasion de reparler de ces agréables créations lorsqu'elles se représenteront, dans quelques années, revues et complétées, sous leur forme définitive.

La sculpture, au Champ de Mars, occupe peu de place, du moins sous sa forme habituelle et primordiale. Les œuvres de sculpture les plus curieuses qu'on y trouve sont peut-être des œuvres de la sculpture appliquée à des objets d'art mobilier par des procédés industriels dans la nouvelle section d'art décoratif qu'a organisée, ou plutôt développée la Société nationale. Il s'y trouve, entre autres, une collection considérable, non-seulement de bustes en terre cuite, mais d'objets de céramique courante modelés par M. Carriès, qui portent tous l'empreinte d'un art habile, sensible, original. Un grand nombre de bustes, disséminés dans les galeries de peinture dus à MM. Dalou (bustes de MM. *Lozé*, *Francis Magnard*, *Jules Jouy*), Rodin, Antony Noël, Alfred Lenoir, Gaston Leroux, etc., y montrent l'art du portrait exercé avec autant de pénétration par les manieurs du ciseau que par les manieurs de la brosse. Parmi les ouvrages plus importans exposés dans le jardin, les statues en bronze d'*Eugène Pelletan* et du *Général Raoult*, par M. Aubé, d'une allure aisée et naturelle, une très bonne étude de *Femme couchée* (une Madeleine nue, étendue, sur la face, se cachant la tête, sur un lit de paille), par M. de Saint-Marceaux, une figure, très fermement modelée, d'une attitude vide et expressive, avec d'intelligentes réminiscences des prophètes de Donatello, l'*Ecclésiaste* par M. Michel Malherbe, une figure symbolique de jeune homme tenant une épée dans son fourreau, d'un caractère assez saisissant, quoique un peu maniéré, dans le goût des préraphaélites, par M. Dampt, *Au seuil du mystère*, sont celles qui attirent d'abord les regards. Plusieurs autres noms connus y paraissent encore, soit avec des œuvres importantes et estimables,

dans leur manière habituelle, tels que M. Lanson avec son *Éternelle douleur*, M. Alfred Lenoir avec sa *Prière* et sa *Douleur*, destinées à des tombeaux, soit avec toute une série de petits bronzes, de petits marbres, œuvres nouvelles ou reproductions, destinées aux amateurs, mais qui ne révèlent rien sur les progrès de leurs auteurs, tels que MM. Injalbert, Hector Lemaire, etc. Mais en réalité, sous le rapport de la grande sculpture, la vie et l'avenir ne sont qu'aux Champs-Élysées.

Pour l'oisif de passage ou l'amateur blasé ne demandant à la peinture qu'une distraction rapide ou des surprises piquantes, le Salon du Champ de Mars était, dans les deux premières années, un spectacle récréatif. On n'avait jamais vu, à la fois, s'épanouir, côte à côte, si à l'aise, montrant tous les dessus et dessous de leurs talens, autant d'individualités supérieures ou croyant l'être ; on n'avait jamais vu non plus s'y manifester plus librement, à côté d'un certain nombre de nouveautés heureuses et utiles, toutes les excentricités de pratique qui, dans la pensée de plusieurs, suffiront à renouveler l'art contemporain. Nous en sommes à la troisième année de cette expérience ; nous ignorons si lesdits oisifs et lesdits amateurs éprouvent sincèrement la même joie ; nous pouvons pourtant leur affirmer que bon nombre d'honnêtes gens, passant pour compétens, ne partagent pas, sans réserve, leur enthousiasme et leur optimisme, et qu'ils regarderaient les destinées de notre art national comme très compromises si l'on pouvait croire, un instant, au triomphe définitif de ces habitudes d'improvisation superficielle, de laisser aller et de bizarreries, qui n'apparaissent que trop encore dans une bonne partie des œuvres exposées.

Depuis sa fondation, la société nationale (ou plutôt *internationale*, car sur 337 peintres exposans, 139 sont étrangers) a subi des pertes sensibles. La disparition de Meissonier et de Ribot, notamment, qui, l'un comme dessinateur et compositeur, l'autre comme praticien et peintre, pouvaient apporter le contrepoids d'autorités indiscutables vis-à-vis du relâchement général des études et de l'indifférence croissante pour le métier, est peut-être pour elle un coup irréparable. Bon nombre d'artistes méritans, mais de tempérament médiocre et de conviction incertaine, qui se sentaient naguère encore soutenus par leur exemple et par leur voisinage, s'en vont aujourd'hui à la dérive, se laissant emporter par un courant qui n'est pas celui où ils avaient pris l'habitude de nager. Nous ne voulons pas relever tous les noms des transfuges des Champs-Élysées qui, en essayant de se mettre à l'unisson de

leur nouvel entourage, semblent y avoir définitivement perdu tout ce qu'ils pouvaient posséder de personnalité et de talent; ce serait faire œuvre cruelle et inutile, car chacun les connaît, mais cette noyade collective n'en restera pas moins un des tristes épisodes de cette étrange aventure. Le nombre est petit de ceux qui, surpris sur le tard par une évolution en dehors de leurs habitudes, y auront gagné plus de clarté, plus de largeur, plus de sensibilité dans leur manière de voir et de traduire.

Il faut néanmoins examiner les choses de sang-froid et, sans trop s'inquiéter, dresser le bilan des forces actives qui opèrent actuellement au Champ de Mars. Malgré le désordre de la marche, on y distingue trois groupes: celui des fondateurs, maîtres déjà vieux ou mûrs, qui, d'abord, avant de venir ici, avaient épuisé ailleurs, jusqu'à la lie sans doute, la coupe trompeuse des récompenses et des honneurs; ils ne font qu'activer ou continuer ici une œuvre déjà avancée; ensuite, celui des jeunes gens, qui, attirés autour de ces maîtres, par l'espoir d'une notoriété plus rapide et l'ambition d'une évolution plus libre, s'efforcent légitimement, en regardant çà et là, d'asseoir leurs convictions et d'assurer leur talent; ce sont eux surtout qui, dans leurs incertitudes, nous préoccupent et nous intéressent. Le troisième groupe enfin, plus inquiétant par le nombre que chacun des groupes précédens, est celui des étrangers, la plupart formés par la France, mais très disposés à battre leur mère adoptive avec les armes qu'elle leur a fournies. Ceux-là apportent, dans notre école, avec des fermens d'originalité qu'il ne faut pas mépriser, des élémens de dissolution sur lesquels il serait plus dangereux encore de fermer les yeux.

Les généraux les plus chevronnés de l'armée, MM. Puvis de Chavannes et Carolus Duran, sont des personnalités trop supérieures et trop décidées, pour qu'on puisse désormais concevoir ni le désir de les voir se modifier ni l'espérance de les voir se compléter. Le premier est un des plus nobles poètes et des plus harmonieux décorateurs dont se puisse honorer l'art de la peinture, l'autre est un des interprètes les plus éclatans de la figure humaine, l'un des coloristes les plus brillans qu'ait produits l'école française. Néanmoins, tous deux sont des dessinateurs inégaux, souvent indifférens, quelquefois incertains, et cette insuffisance du sens plastique, quelle que soit, d'autre part, la haute valeur de leurs ouvrages, suffit à les rendre dangereux comme exemples et comme maîtres, car leurs plus belles qualités sont des qualités personnelles, qualités d'âme ou de tempérament, de celles qui étonnent et charment d'autant plus qu'elles ne se transmettent pas. Le grand panneau de l'*Hiver*, par M. Puvis

de Chavannes, pour l'Hôtel de Ville de Paris, se présente aux yeux comme l'an dernier, le panneau de l'*Été*, avec la même gravité paisible et douce; l'aspect est même plus soutenu et plus majestueux et certaines figures y sont dessinées et modelées avec une résolution que n'a pas toujours eue le grand artiste. C'est toujours la même symphonie de colorations à tons rompus, en accords diminués, reposante pour la vue et apaisante pour l'âme, conduite, d'un bout à l'autre, avec la même autorité calme et forte; ce sont toujours, dans cette harmonie contenue, çà et là, ces apparitions, disséminées et vagues, de nobles attitudes, de gestes mesurés, d'expressions durables, qui laissent la sensation d'un rêve trop tôt interrompu dans le monde éternel des souvenirs heureux. La sensibilité, tendre et délicate, du visionnaire, ennoblit et purifie pour nous, comme elle l'a fait pour lui, ces fantômes parfois raides, lourds et anguleux, en les enveloppant et les noyant dans l'alanguissement voluptueux et doux de son harmonie générale. Qui ne sent pourtant combien une pareille façon de voir est exceptionnelle et individuelle? A part ce principe de l'unité harmonique dans un ton mineur que M. Puvis de Chavannes a puisé chez Corot et qu'il a puissamment développé en l'appliquant à la grande décoration murale, aucun des élémens du talent de M. Puvis de Chavannes n'est un élément transmissible. La hardiesse, souvent grandiose, avec laquelle il résume et simplifie sculpturalement les formes, est, chez lui, le résultat d'une longue étude de la nature regardée à travers une réminiscence constante des fresques libres de l'Italie, celles de la décadence hellénique à Pompéi, aussi bien que celles de la renaissance adolescente en Toscane. Comme les préraphaélites anglais, avec lesquels il a tant de rapport, mais qui, en général, se rattachant aux maîtres florentins ou padouans du XV[e] siècle, apportent, dans leur dessin, plus de rigueur et plus d'intensité, M. Puvis de Chavannes vit de traditions et par les traditions; pour avoir quelque chance de l'égaler, il faudrait donc remonter directement aux sources où il a puisé lui-même et non pas se contenter de recueillir chez lui un enseignement de seconde main. La ville de Paris et la ville de Lyon ont commandé à quelques-uns de ses imitateurs trop naïfs des décorations qu'on peut voir au Champ de Mars et qui prouvent surabondamment combien il est facile, sur cette voie, de tomber dans la puérilité, si ce n'est dans la barbarie.

Il est juste de dire que, parmi les admirateurs de M. Puvis de Chavannes, beaucoup d'autres ne sont pas sans ressentir quelques inquiétudes et qu'on les voit s'efforcer de joindre, à la même unité, une recherche de formes plus solides et plus variées, avec plus de

mouvement, de réalité et de vie. Le vague, qui peut convenir à des rêves allégoriques, serait tout à fait déplacé dans des sujets historiques. MM. Delance et Adolphe Binet ne sont pas sans le comprendre, mais ils le comprennent encore insuffisamment. Il s'en faut de peu que la composition de M. Delance pour le Tribunal de commerce, les *Nautes parisiens à l'époque gallo-romaine*, ne soit une fort bonne peinture. L'arrangement en est pittoresque et facile. Sur un quai de la Seine, devant l'île où se dresse le fronton d'un temple avec une statue colossale de déesse, un personnage en toge, déroulant un papyrus, surveille le mouvement du port. C'est le va-et-vient, que nous connaissons, de débardeurs déchargeant des embarcations, portant des faix sur leurs épaules, roulant des tonneaux; dans un coin, une pauvre femme tient son marmot sur son bras, enveloppé dans des loques et deux gamins, presque nus, couronnés de feuillages, jouent à saute-mouton. La transposition de la vie moderne dans le monde antique est faite avec une science suffisante, de l'esprit, de l'observation, sans affectation ni pédantisme, et le paysage parisien, vu au crépuscule, est traité avec un grand sentiment de l'air et de la lumière. Pourquoi faut-il que la plupart des figures, si bien indiquées, si justes de mouvement, demeurent si flottantes et d'une forme si incertaine? L'homme à la toge et les enfans qui jouent sont presque seuls mis au vrai point; en sont-ils moins bons pour cela? Et l'effet général de la toile serait-il moins heureux si, en s'arrêtant sur chaque point, après avoir approuvé l'ensemble, nos yeux y rencontraient moins de mollesse, d'à-peu-près, d'insuffisances? Nous nous abandonnerons aux mêmes plaintes à propos du panneau de M. Adolphe Binet pour l'Hôtel de Ville, les *Marins au siège de Paris*. Cette peinture est bien composée, avec plus d'animation et de force que la *Sortie* de l'an dernier; le mouvement des soldats rampant dans la tranchée, silencieusement, baissant la tête, est indiqué avec une grande justesse d'attitudes et de gestes, l'ensemble de la coloration comme de l'ordonnance est fermement établi; on sent même, dans bon nombre de figures, plus de souci de la solidité; mais pourquoi cette recherche s'arrête-t-elle précisément là où elle devrait surtout se montrer? Pourquoi les figures du premier plan sont-elles si molles et si lâchées? Il suffit de ces inégalités et de ces incertitudes pour enlever à une bonne œuvre une grande partie de son autorité et de son effet.

Les autres décorations destinées à des monumens publics rentrent dans la donnée ordinaire de ces sortes de travaux. Des deux figures de M. Duez, en tympans cintrés, pour l'Hôtel de Ville, *la Physique* et *la Botanique*, cette dernière nous semble la plus

agréable, non pas que la jolie fille déshabillée qui s'est chargée de symboliser cette science y révèle, dans son allure et dans sa physionomie, des préoccupations particulièrement scientifiques ; ce n'est qu'une grisette cueillant des fleurs, au sortir du bain, mais les fleurs sont si plantureuses, si fraîches, si éclatantes, que l'œil en est du moins réjoui. Le grand plafond de M. Weerts pour l'Hôtel de la Monnaie, à Paris, est d'une invention pénible et singulière ; et, comme il est placé horizontalement, on peut se rendre compte de l'effet qu'il produira. C'est, il faut l'avouer, au premier abord, un effet menaçant. La pièce capitale de ce grand morceau est l'arrière d'un gros navire, le navire de Paris, chargé de sculptures, de banderoles et de femmes nues symbolisant les arts, qui n'a point du tout la légèreté d'un véhicule aérien et cette masse pesante, au-dessus de nos têtes, ne laisse pas que de nous effrayer. L'embarcation semble amarrée devant l'arche d'un grand pont en pierre que traversent des voyageurs de tous pays, en costumes locaux, pour se rendre à l'Exposition universelle dont les bâtimens se dressent sur la gauche. Il est difficile de se rendre compte du point de vue où s'est placé l'artiste, soit dans le lit même du fleuve, soit sur quelque bâtiment élevé, pour apercevoir ainsi ses figures, les unes de haut en bas, les autres de bas en haut. C'est juste, je le veux croire, régulièrement et mathématiquement, mais très confus pour des yeux ordinaires, et ce gros vaisseau, là-haut, n'inspirera jamais confiance. C'est dommage, en vérité, car M. Weerts est un dessinateur consciencieux et habile, sinon un brillant coloriste, et il y a, dans sa grande machine, plus d'une figure vive et bien étudiée, avec une science du groupement assez rare aujourd'hui.

C'est par exception, d'ailleurs, et sur commande, qu'on s'essaie, au Champ de Mars, à l'art monumental et historique. L'effort général s'y porte sur l'étude de mœurs contemporaines, et lors même qu'on y traite des sujets bibliques et évangéliques, c'est du modernisme qu'on y fait et qu'on y veut faire. L'introduction, désormais prévue et banale, du Christ, vêtu de sa tunique traditionnelle, au milieu de bourgeois, d'ouvriers, de paysans en costumes du jour, n'est, de toute évidence, qu'un prétexte à réunion de types actuels, plus ou moins bien étudiés sur le vif. On peut accepter ce programme, remis à la mode par le succès légitime de M. Uhde et de quelques autres peintres allemands, à la condition qu'il soit tenu et que l'imagination de l'artiste, amalgamant en liberté des élémens de dates diverses, soit suffisamment émue pour les transformer et les fondre sous l'ardeur de sa passion, de sa tendresse, de sa ferveur, de sa pitié. C'est ce que nous avons vu faire à Rembrandt, dans quelques chefs-d'œuvre, après certains maîtres

septentrionaux du xv[e] siècle, héritiers des libertés naïves prises par les miniaturistes français du moyen âge; mais autour de Rembrandt, chez ses plus proches élèves, quelquefois chez Rembrandt lui-même, combien ces anachronismes systématiques deviennent aisément grossiers et choquans! Suffit-il, comme l'a fait M. Béraud, de reprendre une composition du *Christ descendu de la croix,* telle qu'on la trouve en mille églises, de placer la scène sur la colline de Montmartre au lieu de la laisser sur le Calvaire, d'entourer le cadavre nu, que soutient dans son linceul un médecin du quartier, de pleureurs et de pleureuses venus du cimetière voisin, d'y ajouter même un anarchiste en guenilles, montrant le poing à la ville des banquiers, pour que cette tragédie devienne plus pathétique? L'ingénieux esprit d'observation, habituel à l'artiste, se retrouve, à un très haut degré, dans les divers types plébéiens qu'il a réunis dans cette commune désolation, mais c'est un esprit d'anecdote plus que d'épopée; malgré l'effort et l'habileté, il ne sort pas de cette peinture attentive et fine l'émotion poignante qu'on est en droit d'attendre en pareil cas. M. Béraud, foncièrement Parisien, ironique et satirique, montre tout autant de talent dans son *Angélus à Zermatt*, étude de mœurs cosmopolites; c'est peut-être du talent mieux placé. Le drame du *Golgotha* a été aussi représenté, avec une multitude de petites figures, par un des jeunes luministes de l'école exaspérée, M. Dinet. Le groupe dont fait partie M. Dinet, auquel se rattachent, entre autres, MM. Éliot et Armand Point, par haine de la brume et du gris, n'admet que la peinture en plein soleil, dans des pays sans ombres, avec des éblouissemens dans l'œil. Ils ne réussissent quelquefois qu'à nous éblouir à notre tour et à nous communiquer leur vertige, sans presque rien nous montrer, arrivant ainsi, par le système contraire, au même résultat fâcheux que les amonceleurs de brouillards; c'est, semble-t-il, cette année, le cas de M. Éliot, dont la palette s'embrouille et dont le pinceau s'alourdit dans cette lutte inégale contre le soleil. Néanmoins, ces recherches, consciencieusement faites, ne sont ni stériles, ni inutiles. *Le Golgotha* de M. Dinet, placé par lui en terre d'Afrique, sous un ciel fulgurant, prend une certaine grandeur par l'éclat tourmenté d'une lumière saccadée et violente qui exalte toutes les figures en accentuant leur gesticulation. La sensation lumineuse, chez M. Dinet, est aiguë, fine, rare, comme on le peut voir encore dans sa *Suzanne et les deux vieillards;* il serait fâcheux que, s'abandonnant à des entraînemens faciles, ce peintre distingué négligeât l'étude de la réalité. Cette facture, papillotante et surexcitée, tournerait vite au système et à la convention.

Le Christ de M. Lhermitte, dans *l'Ami des humbles*, celui de M. Blanche dans *l'Hôte*, celui de M. Latouche dans *la Sainte Cène*, sont tous trois de grandeur naturelle. *L'Ami des humbles* est *le Repas d'Emmaüs* transporté dans une chaumière de paysans. Le Christ, assis à l'un des bouts de la table, est en train de rompre le pain et de se révéler; assis devant lui, un vieux travailleur, chauve, à longue barbe, et un jeune ouvrier, font des gestes de surprise, tandis que, derrière eux, la ménagère et le gamin, à qui cette scène échappe, s'apprêtent à servir le repas. C'est la scène qu'on a vue chez Rembrandt, Véronèse, Titien et tant d'autres. Le degré de mérite y réside donc tout entier dans l'exécution, dans l'ordonnance expressive, plastique et lumineuse, dans la quantité de vérité, d'émotion, de noblesse morale que l'artiste aura su communiquer à ses acteurs. Le tableau de M. Lhermitte, sous ces rapports divers, est un ouvrage des mieux réussis. Le groupe des paysans, notamment, est traité d'une façon tout à fait remarquable, avec force et fermeté, dans cette gamme grise, grave, un peu triste, qu'affectionne M. Lhermitte, et qui convient ici parfaitement au sujet; la peinture en est aussi plus soutenue, plus égale que d'habitude. On ne saurait parler de M. Lhermitte sans penser à l'un de ses imitateurs, M. David Millet, dont la facture, naguère martelée et papillotante, s'affermit aussi et se consolide à vue d'œil. Dans ses *Paysans mangeant la soupe*, il y a deux ou trois têtes d'une justesse parfaite et d'une exécution supérieure. On ne saurait étudier les types populaires avec plus de sincérité, d'intelligence et de respect pour ce que tout visage humain, même le plus vulgaire, offre de touchant et de beau, lorsqu'il est simple et ouvert. Pour en finir avec les apparitions du Christ dans des milieux inattendus, il faut signaler encore *l'Hôte* de M. Alfred Blanche. Cette fois, le jeune Israélite, en tunique bleuâtre, bénit le pain dans une salle à manger bourgeoise, très confortable, au milieu de toute une famille assemblée. C'est un prétexte à des études très modernes de personnages de différens sexes et d'âges différens, dessinés et peints avec plus de solidité que n'en met d'ordinaire M. Blanche dans ses figures isolées, d'une tournure juste et d'un jet original, mais dont l'exécution se montre trop souvent inégale, négligée ou fuyante. La dernière étude de ce genre à voir est la *Sainte-Cène* de M. Latouche, toile très lumineuse.

Il est peut-être plus intéressant d'étudier le mouvement moderne dans des œuvres franchement modernes où les peintres s'efforcent d'exprimer simplement, sans plus hautes visées, leurs sensations, de plus en plus raffinées, devant la vie et ses innombrables phénomènes. Nous n'avons pas à revenir sur l'influence croissante que

prend, dans ces recherches, l'amour du paysage, développé et exalté par l'habitude et la facilité des voyages en climats divers, et, avec l'amour du paysage, la curiosité des complications lumineuses, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur des habitations; ce sont des faits signalés depuis longtemps déjà et dont nous essayons, chaque année, de faire suivre les progrès et d'apprécier les résultats. Ce qu'il importe surtout de constater, à la louange de notre jeune école, c'est que, parmi les nouveaux arrivés, un certain nombre commencent à se rendre compte que toutes ces recherches et toutes ces études des phénomènes atmosphériques et lumineux ne seront vraiment utiles et fécondes que si elles s'appuient sur des études préliminaires et sérieuses de la forme. C'est toujours là, en effet, qu'il en faut revenir: bien établir et bien constituer le fond avant de le vêtir d'apparences. Les exemples des vieux maîtres qu'ils semblent aimer leur prodiguent, à ce sujet, les mêmes conseils que l'observation et le raisonnement. Il se peut que cette double préoccupation donne lieu à des tentatives singulières, à des efforts laborieux, à des tâtonnemens pénibles, mais tous les enfantemens d'un art nouveau ne sont-ils pas douloureux?

Parmi ces artistes inquiets et chercheurs nous trouvons, en première ligne (et c'est à son honneur!) M. Dagnan-Bouveret. Après ses nombreux et légitimes succès, il semblait permis à M. Dagnan de faire comme tant d'autres, de se répéter indéfiniment, de s'en tenir, comme technique, à celle de ses manières qui avait le plus réussi, à celle du *Pardon*, par exemple. Mais M. Dagnan, de toute évidence, est un artiste curieux et réfléchi, qui regarde beaucoup, analyse passionnément, veut sans cesse se compléter et s'améliorer; il appartient à cette race distinguée d'artistes, rarement satisfaits d'eux-mêmes, qui nous a donné les Ricard, les Fromentin, les Baudry, les Delaunay. Ce qui se fait autour de lui l'attire et l'excite; c'est ainsi que, dans son exposition actuelle, composée uniquement de portraits, nous pouvons surprendre l'application inattendue des procédés les plus divers empruntés aux écoles contemporaines les plus opposées. A tel endroit il procède par légères coulées de pâte, à tel autre par vigoureux empâtemens, tantôt comme Baudry, tantôt comme Delaunay; ici, il procède par taches, et là, par hachures, plus loin par pointillé, ne dédaignan ni les procédés de M. Raffaelli, ni ceux de M. Renoir. Sa particularité, dans ce travail de vision, est de rester lui-même par sa netteté particulière d'observations et la conscience de son analyse. Son *Étude de Breton*, jeune gars aux longs cheveux, en veste et gilet verdâtre, à la physionomie naïve, sérieuse, pensive, est un morceau d'une rare distinction; il en est de même de son *Portrait*

de jeune femme en robe rose et de son *Portrait d'acteur* (*M. Coquelin cadet*). *La Sicilienne* même, où l'artiste, pour exprimer le type fort et lourd du modèle, a peut-être trop appesanti sa touche, est une étude d'un grand caractère.

Les inquiétudes dont on retrouve la trace chez M. Dagnan sont plus visibles encore chez d'autres artistes studieux, la plupart encore en formation, tels que MM. Gœneutte, Marius Michel, Lobre, Friant, Muenier, Dinet, Armand Point, Girardot, Jarraud, Jeanniot, tous vivement attirés par les complications délicates et fines de la lumière, tous préoccupés aussi de joindre, à une analyse juste et nouvelle du milieu atmosphérique et coloré, l'analyse juste et consciencieuse de la forme et de la physionomie humaines. Le désir de rendre exactement les choses est même si vif chez quelques-uns qu'ils consultent, plus que de raison, les images photographiques et que leur peinture retient parfois, de cette lutte avec une reproduction mécanique, une sorte de sécheresse minutieuse. Cette froideur était déjà visible dans les premières œuvres de Bastien-Lepage, auquel presque tous se rattachent, mais ils tendent à l'exagérer. Quoi qu'il en soit, ce sont eux qui nous paraissent le mieux saisir les difficultés compliquées du problème posé et prendre les meilleurs moyens pour le résoudre. Les voyages de M. Gœneutte lui ont à la fois ouvert les yeux et inquiété l'esprit. Si l'on retrouve dans son petit *Portrait du docteur Gachet* l'âpreté incisive et la vigueur colorée, avec leurs procédés même, des vieux Allemands, Dürer et Cranach, on devine, dans sa *Femme aux chardons bleus* et dans sa *Conversation d'artistes* au Louvre, une admiration profonde et raisonnée pour les quattrocentistes italiens, Botticelli et Crivelli notamment, admiration qu'il complète par une étude de ses confrères impressionnistes. M. Marius-Michel, très observateur également, travaille surtout sous l'influence des Hollandais francs et colorés, anciens ou modernes, Pieter de Hooch ou M. Bisshop, et des Munichois qui en dérivent, tels que M. Kuehl. Durant ses voyages, il a acquis de la vigueur et de la sûreté. Sa *Fabrique de fromage*, en Hollande, son *Petit constructeur de bateaux*, son *Scherzo* (un petit joueur d'accordéon) sont des études intéressantes à la fois par les types et par le décor, d'une coloration franche, gaie, hardie, solide. M. Michel, comme la plupart des peintres du même groupe, comme les vieux Hollandais, réussit d'ailleurs beaucoup mieux les petits tableaux que les grands. M. Lobre fait aussi de jolies études d'intérieurs, dans une note bourgeoise et intime assez particulière. Sa *Bibliothèque* où, sur un fond de rideaux bleu clair protégeant les rangées de livres, blanchit doucement, près d'une fenêtre, la silhouette d'une jeune fille en train

de lire, n'est pas seulement une peinture délicate et fine par la savante et douce harmonie des colorations, mais aussi par l'expression jeune et attentive, par le dessin pur et délicat de la figure. MM. Friant et Muenier éprouvent plus de peine à envelopper leurs figures attentivement et minutieusement analysées dans une harmonie souple et chaude de belles colorations; il faut dire qu'ils cherchent à leur donner un accent plus expressif et plus profond, et qu'ils aspirent à un art plus varié et plus élevé. Leurs efforts, même lorsqu'ils n'aboutissent pas complètement, sont toujours intéressans. Les *Souvenirs* par M. Friant (une vieille femme, assise dans l'herbe, pensive, au bord de l'eau, à côté d'enfans qui pêchent à la ligne), comme le *Soir de Provence* par M. Muenier (une jeune femme assise, sous les pins, devant la mer) montrent bien, chez tous deux, le même talent pour placer une figure réelle, d'une attitude calme et simple, d'une physionomie expressive, dans une lumière fine, au milieu d'un paysage exact et détaillé. Tous deux ont, dans le pinceau, plus de précision que de chaleur, et leur facture, attentive et minutieuse, ne laisse pas de sembler, par instans, quelque peu froide et pénible; toutefois, M. Friant se rattrape par l'esprit des détails et la finesse de l'exécution, dans ses anecdotes familières et bourgeoises, comme M. Muenier par une sensibilité souvent heureuse d'œil et de main dans ses essais d'idylle rustique (l'*Abreuvoir*) ou ses études populaires (*Vieux pêcheur d'oursins*. La vivacité pittoresque est beaucoup plus vive, elle est même très vive, nous l'avons déjà dit, chez M. Dinet et chez tous ceux qui, comme lui, non contens du soleil parisien, ont été exciter et aiguiser leur passion pour la clarté sous le ciel d'Orient, MM. Armand Point et Girardot, par exemple. La jeune femme et la fillette nues, se préparant au bain devant des touffes de lauriers-roses (*Au bord de l'Eurotas*) par le premier, sous un soleil aveuglant, sont de jolies figures, d'un goût poétique et fin, dont on appréciera peut-être mieux le charme lorsque cet éblouissement de colorations fraîches sera un peu calmé. M. Point joint d'ailleurs au culte du soleil le culte des maîtres primitifs, ainsi qu'on le peut constater dans une étude de fillette brune et maigriote qu'il intitule *Puberté*. C'est ce qui le sauvera, lui et ses camarades. M. Girardot, en Orient, a fait aussi de grands progrès. Ses cadres réduits lui permettent de serrer son dessin et de nuancer ses colorations avec une science qu'il n'avait pas autrefois. Nous préférons beaucoup certaines sécheresses prouvant actuellement chez lui la conscience, l'effort, le développement, à la mollesse vague de ses premières peintures. Comme MM. Muenier et Friant, il poursuit la délicatesse dans l'exactitude, mais il est plus coloriste et plus

peintre. Sa *Mauresque*, ses *Négresses sur leurs terrasses*, ses paysages d'Afrique et de France sont de très fines études. M. Jeanniot, avec des colorations plus fortes et plus de pesanteur dans la main, M. Jarraud, avec une extrême subtilité qui touche à l'évanouissement, peuvent être rattachés au même groupe; ils cherchent à la fois le caractère des figures et les nuances de l'entourage.

MM. Cazin, Carrière, Raffaelli n'en sont plus aux tâtonnemens; ils ont, depuis quelques années, adopté une manière très personnelle, ils s'en tiennent aux mêmes procédés ainsi qu'aux mêmes sujets. Les figures que M. Cazin fait intervenir dans ses paysages lunaires ou crépusculaires y revêtent toujours la tranquillité douce et l'aspect effacé de ce milieu doux et monotone. M. Cazin, cette année, avait à interpréter, pour la Sorbonne, deux fables de La Fontaine, *l'Ours et l'amateur de jardins* et la *Maison de Socrate*. Les deux paysages sont méridionaux d'intuition, si l'on en juge par la présence de certains arbres et par le caractère des terrains, mais ils sont toujours vus par un œil septentrional, par un œil tendu et délicat qui retrouve partout l'harmonie jaunâtre des dunes de sable mouvant sous un ciel voilé. Une agréable simplicité dans l'arrangement pittoresque, de la familiarité et de l'aisance dans les figures, d'un caractère d'ailleurs tout moderne, n'eussent pas été pour déplaire au bonhomme, et ces compositions sont peut-être plus dans l'esprit du fabuliste que beaucoup d'autres, plus spirituelles ou plus savantes. L'agrandissement du cadre dans *Maternité* n'a pas porté bonheur à M. Carrière; ce n'est pas la première fois qu'il nous fait entrevoir, dans un nuage de fumée, un visage blanc de mère, avec des fragmens de bras blancs, embrassant tendrement un coin de visage blanc d'un enfant invisible en tout le reste. Ce sujet est un de ceux dont il tire le meilleur parti, et lorsque cette effusion de vapeurs est contenue dans un petit cadre, c'est parfois charmant, bien qu'un peu monotone. Du moment qu'il n'y a de place ni pour les torses, ni pour les vêtemens, ni pour les jambes, on ne demande ni torses, ni vêtemens, ni jambes; mais, lorsque les figures sont ou devraient être en pied, il faut avouer que l'absence de ces membres nécessaires devient incompréhensible. Le trio des visages vagues qui se fondent en s'embrassant au milieu de cette vaste toile pourrait en être détaché sans dommage; ce fragment réduit donnerait encore une très bonne caractéristique du talent de M. Carrière. Autour de M. Carrière, quelques autres amis des brumes, MM. Berton, Tournès et autres commencent à sentir pourtant ce que cette façon de voir a de maladif ou de factice, et cherchent à égayer leurs fumées de quelques notes de couleur plus vives et plus franches.

L'observation brutale de M. Raffaelli, appliquée aux vulgarités naïves ou douloureuses de la vie populaire et parisienne, reprend tous ses mérites à côté de cette peinture languissante, d'une inspiration si limitée et d'une poésie si factice. Les procédés de M. Raffaelli, qui ne sont, à vrai dire, que ceux du dessinateur appliqué à la peinture, ont, sans doute, quelque chose d'insolite et de presque barbare qui surprend d'abord l'œil. Pourquoi tenir un pinceau trempé d'une couleur molle et fusible, si l'on ne s'en sert que pour couvrir une toile de rayures et de hachures, comme on ferait avec un fusain sur le papier, et sans chercher beaucoup plus de variété dans les colorations? En réalité, il faut prendre les peintures de M. Raffaelli pour des espèces de cartons teintés; et plus elles se rapprochent du dessin, meilleures elles sont; mais, une fois le procédé admis, il faut reconnaître que M. Raffaelli en tire des effets saisissans, et qu'il possède un sentiment de la réalité très vif et très intense, malgré son insouciance pour la solidité des corps et pour le dessous des habits. *Les Vieux Convalescens*, dans une cour d'hospice, sont d'une vérité touchante et navrante. Toutefois, les meilleures qualités de M. Raffaelli, comme observateur et comme dessinateur, nous semblent résumées dans une étude d'homme, certainement prise sur le vif, qu'il appelle *le Sculpteur idéaliste*. C'est un des beaux portraits de ce Salon, où il y en a beaucoup.

Portraits et paysages, on peut dire qu'ici presque tout le monde fait des uns et des autres, mêlant le plus souvent les uns aux autres. M. Carolus Duran compte parmi les rares exceptions. Tous ses portraits, brillamment enlevés, gardent le fond traditionnel, le fond neutre ou de tenture. Presque seul il ne fait aucune part, ni au paysage, ni au mobilier dans l'explication de ses figures. Il s'en fie, pour leur donner la vie, à son extraordinaire virtuosité, au don unique qu'il possède de les vêtir d'étoffes souples et chatoyantes dont l'éclat, se mariant à l'éclat des carnations fraîches et roses, compose, à distance, un assemblage de tons toujours agréable. Cette année, nous avons le bouquet gris, dans le *Portrait de Mme la comtesse de C..*, d'une harmonie très distinguée; le bouquet lilas clair dans celui de *Miss D..*, le bouquet rouge somptueux et éclatant, grenat et groseille, dans le portrait en pied de *Mme A..*, d'une allure très particulière et très caractérisée. Au point de vue physionomique, c'est toujours et naturellement dans les portraits de ceux qu'il fréquente et connaît bien, dans les portraits d'artistes et d'amis que réussit le mieux M. Carolus Duran. Son *Portrait de M. J.-J. Henner*, d'une exécution si libre et d'une expression si ressentie, se placera, dans l'avenir, à côté du *Portrait de M. Français*.

M. Besnard est aussi ou semble être un improvisateur; or, il faut reconnaître que, dans le portrait, lorsque la brosse est maniée hardiment et librement par un bon peintre, doublé d'un bon dessinateur, cette façon de faire, rapide et vivante, donne souvent des surprises charmantes. Les choses inachevées, dans leur aspiration troublée et incertaine vers la vie, ont toujours quelque chose qui nous émeut et nous touche plus aisément. L'imagination du spectateur, aussi bien que celle même de l'artiste, n'est-elle pas toujours disposée à les compléter par le rêve, et à leur supposer la possibilité d'une extrême perfection? Mais pour se livrer sans danger à de pareils exercices, il faut être sûr de son œil et de sa main. C'est le cas de M. Besnard, lorsqu'il se souvient de ses premières études et lorsqu'il ne se livre pas à des recherches trop excentriques d'illuminations artificielles. On retrouve alors en lui le dessinateur précis et délicat, le coloriste souple et savoureux, le physionomiste vif et pénétrant. Il a cette année, dans cette manière libre et vivante, deux bons portraits de femmes, celui de *Mme R. M.*, en noir, sur un fond de tenture, celui de *Mme L. P.*, en clair, dans un panneau cintré; mais le plus joli morceau de son exposition nous semble être celui qu'il intitule le *Sourire*, une mère avec deux fillettes. Les attitudes sont naturelles, les visages honnêtes, jeunes et francs, les physionomies pures et charmantes; c'est, du reste, dans l'expression vive des visages mutins ou naïfs d'enfans que M. Besnard réussit le mieux depuis quelques années.

Français ou étrangers, presque tous les portraitistes du Champ de Mars visent à cette expression libre et sommaire de la personnalité humaine, dans une attitude familière et vive, sous un effet de lumière particulier qui accentue le mouvement, la silhouette ou l'expression. Le portrait classique n'y est plus guère pratiqué que par M. Gervex, dont la plupart des œuvres restent aussi à l'état de préparations, mais de préparations distinguées et d'une coloration charmante, par M. Rixens, dont l'exécution devient plus souple et plus brillante (*Portrait de M. Benoist, ancien président de la chambre des avoués*), par M. Courtois, avec ses figures, de petite dimension, d'un style un peu mince, mais toujours soigné, délicat, distingué (*Portraits de Mlle Bartet, de M. Freiwald*), par M. Weerts, avec sa nombreuse collection de figurines minutieusement analysées (*Portraits du général baron de Launay, de M. Paul Dislère*, etc.), par MM. Sain, Parrot, Desboutin, etc. Il y a des recherches heureuses d'éclairage plus accidenté dans le bon *Portrait de Mme B.-L...* par M. Émile Bastien-Lepage. Quant aux étrangers, c'est en masse et avec une ardeur d'innovation dont le sentiment de la forme et le respect de la vérité ont plus d'une fois à souffrir, qu'ils se livrent

à la recherche des gestes inattendus et des illuminations violentes ou bizarres, en des improvisations de brosse quelquefois heureuses et souvent téméraires. Parmi les plus inégaux, mais les plus curieux, se distingue toujours M. Zorn, quelquefois incompréhensible, mais fort amusant lorsque se débrouillent suffisamment ses figures sous des averses de touches tortillées et coulantes. Son *Portrait de Mme H...* et même celui de M. H... sont d'une belle et franche tournure, son étude de plusieurs personnes *En omnibus* montre, en cet artiste singulier, un observateur savant de toutes les lueurs, lueurs de physionomies humaines aussi bien que lueurs de soleil, étoffes et vitrages. A côté de M. Zorn, M. Whistler, qui fut considéré autrefois comme un révolutionnaire, est un peintre tout à fait classique. Il est de fait que son beau *Portrait de lady Meux* (*Harmonie en gris et rose*, comme il l'intitule suivant ses habitudes de classifications coloristes), est une des œuvres à la fois les plus correctes et les plus complètes du Salon. Une jeune femme, en robe grise, avec corsage et volans roses, debout, coiffée d'un large et lourd chapeau qui projette une grande ombre sur son visage, avec de grands yeux noirs et veloutés rayonnant doucement dans cette ombre; c'est tout à fait anglais d'allure et d'harmonie, avec un sentiment très anglais aussi des vibrations harmonieuses et rares des colorations et qui nous fait penser aux chefs-d'œuvre les plus célèbres de l'école. M. Whistler pousse évidemment la recherche des raretés harmoniques jusqu'à l'extrême subtilité, et quelques-unes des études qu'il nous montre restent lettres closes pour la majorité du public, mais quand il dit bien ce qu'il veut dire, ce qui est extrêmement difficile, parce que cela est toujours rare et subtil, il est exquis. C'est ce qui lui arrive dans une délicieuse étude de mer qu'il appelle *Gris et Vert, l'Océan*. Un autre Anglais de premier mérite et que nous avons fort admiré en 1889, M. Burne-Jones, ne nous envoie pas malheureusement de grande pièce; mais dans la série d'études qu'il expose, et dont plusieurs sont des têtes d'après nature, on reconnaît à la fois toute la distinction poétique de son esprit et sa parenté intime avec les plus délicieux maîtres de la renaissance italienne.

Si M. Whistler devient un classique, M. Stevens le devient bien plus encore. Comme d'habitude, il nous apporte un lot complet de ses œuvres, nouvelles et anciennes, et il met une sorte de coquetterie fort légitime à nous montrer qu'il est, en réalité, l'un des pères de la jeune école et qu'il a su depuis longtemps, avec la vigueur flamande, placer des femmes modernes dans des vêtemens modernes. *La Virtuose*, *le Bain*, *la Musicienne*, *la Lettre de faire part*, sont pour nous de vieilles connaissances, dont le cos-

tume seul a vieilli, que nous avons grand plaisir à retrouver. Dans son récent *Portrait de Mme W. R..*, M. Stevens montre qu'il possède encore, à un degré rare, le sentiment des harmonies délicates entre les toilettes élégantes, les fines carnations, les ameublemens de choix. De plus, M. Stevens a donné à la France un fils, M. Léopold Stevens, qui semble avoir hérité les dons pittoresques de toute la famille, et dont plusieurs études en Bretagne (*la Petite fille à la paille*) sont traitées avec une vérité et une recherche déjà remarquables. La plupart des autres peintres de portraits ou de genre, venant de l'étranger, sont également connus; c'est, pour les portraits, les Américains, M. Sargent, avec une étude espagnole, *la Carmencita*, et Mme Lee-Robbins, avec son propre portrait, tous deux, on le sait, fortement influencés par M. Carolus Duran; les Italiens, M. Boldini, avec deux portraits, une dame et une petite fille, dans cette manière incisive, minaudière, provocante, qui lui est propre, et M. Tofano avec deux œuvres moins voyantes, mais intéressantes, *Portraits de Mme J. S...* et de *Mlle C..;* le Suédois, M. Edelfelt; les Suissesses, Mlles Breslau et Roederstein; pour les scènes de genre populaire, M. Kuehl, de Munich, M. Liebermann, de Berlin, M. Israels, de Hollande, qui, cette année, changeant sa manière sombre et triste, devenue un peu confuse et lourde en ces derniers temps, nous donne dans ses *Soins maternels* un échantillon gai et clair de son observation si juste et si sensible; M. Melchers, des États-Unis, avec ses *Mariés* et son *Dimanche des Rameaux;* M. Gronvöld, de Norvège, avec une remarquable étude de paysan, *le Pain quotidien*, etc.

Un grand nombre des peintres précédens, français ou étrangers, joignent à leurs portraits ou leurs études d'intérieurs, des études de paysage. Ici, en effet, autant et plus encore qu'aux Champs-Élysées, la pensée de la campagne, du plein air, des jeux de la lumière et de l'ombre domine toutes les imaginations. Seulement, tandis qu'aux Champs-Élysées nous avons pu remarquer dans cette catégorie un certain nombre d'œuvres importantes, étudiées à fond, poussées à bout, ici nous ne trouvons, en général, que des collections d'études rapides ou inachevées, de préparations plutôt que de réalisations, de promesses plutôt que de résultats. Il faut faire exception pour certaines petites toiles où M. Billotte étudie toujours, avec plus de précision et le même sens poétique, la banlieue de Paris; où M. Boudin, passant du nord au midi, de l'océan à la Méditerranée, apporte, dans ses marines de la côte de Nice, son goût si net et si vif des fins accens de couleur; où M. Courant montre de nouveau sa connaissance de la mer normande, et pour quelques autres de MM. Iwill, Costeau, Binet, où l'on re-

marque une analyse très délicate des effets lumineux. En général, même chez MM. Martin, Montenard, Barau, Damoye, il y a tendance à traiter le paysage en décor, et par grandes taches. Quelques autres cèdent même à des influences plus fâcheuses, ils s'abandonnent à l'imitation des procédés conventionnels que des artistes bien doués peut-être, mais pour lesquels l'observation de la nature n'est qu'un prétexte et non un moyen, MM. Monnet et Sisley, ont récemment mis à la mode. Ces procédés sont, assurément, d'une transmission facile, mais ils suppriment chez l'artiste la sincérité, l'émotion personnelle, la peine et le plaisir de la recherche.

Il serait fâcheux de voir tomber dans ce traquenard de jeunes peintres, dont la brosse est encore pesante et embarrassée, mais qui regardent les choses avec une conscience visible, même dans leurs maladresses, tels que MM. Lebourg, Le Camus, Lepère. Ces artistes sont évidemment séduits par la liberté puissante avec laquelle certains étrangers, notamment M. Baertsoen, dans sa *Ville flamande, le soir*, et M. Thaulow, dans ses études de Norvège, traitent le paysage d'après nature, mais cette liberté ne s'acquiert qu'au prix d'études lentes, indépendantes, patientes, et nous nous souvenons des premières apparitions à nos Salons de MM. Baertsoen et Thaulow où l'on voyait en eux des travailleurs attentifs. La moralité qu'il y a, en somme, à tirer d'une promenade au Champ de Mars aussi bien que d'une promenade aux Champs-Élysées, c'est que l'avenir appartiendra, comme le passé leur appartint, aux peintres qui ne dédaignent pas d'apprendre avant tout leur métier, et que dans la crise que traverse notre école, crise dont le plus grand nombre commence à comprendre les dangers, le salut ne peut être cherché que là où les peintres de tout temps l'ont toujours trouvé, dans une étude plus consciencieuse de la vérité foncière des êtres et des choses, dans une étude plus approfondie de leur organisme aussi bien que de leurs apparences. Cela s'appelait autrefois l'étude du dessin ; appelons-le, si vous le voulez, l'étude de la nature, mais reconnaissons une bonne fois que, hors de cette étude continue et attentive, il n'y a, pour tous les artistes, même pour les peintres, que confusion, efforts inutiles et impuissance.

GEORGE LAFENESTRE.

LE

JOURNAL DE WALTER SCOTT

Walter Scott regrettait dans son âge mûr de n'avoir pas tenu dès sa jeunesse un journal de sa vie; il se reprochait d'avoir perdu ainsi le souvenir de beaucoup de choses intéressantes et privé sa famille et le public de quelques informations curieuses. Cet homme qui avait connu tant d'hommes de tous les pays et de toutes les conditions, qui avait frayé avec les paysans d'Écosse comme avec les grands politiques de l'Angleterre, avec les princes et les rois, ce greffier des sessions de la cour d'Édimbourg, qui, devenu baronet et grand châtelain, avait vu passer ou séjourner dans sa demeure presque royale tant de personnages marquans, tant d'originaux de tout genre, cet écrivain doublé d'un homme d'affaires, qui, après avoir joui longtemps de sa gloire et d'une prospérité presque sans exemple, avait connu le malheur et les détresses, était un de ces mortels privilégiés auxquels on ne peut en vouloir de s'intéresser beaucoup à eux-mêmes et de se croire en droit d'intéresser les autres en leur racontant leurs souvenirs et leurs rêves, leurs chagrins, leurs joies et leurs déconvenues.

Ce ne fut qu'à l'âge de cinquante-deux ans que, pris d'un tardif repentir, il projeta de consigner dans un volume in-quarto relié en vélin et muni d'une forte serrure toutes ses pensées, ses imaginations, ses rêves et les menus incidens de ses journées. De 1825 jusqu'en 1832, année de sa mort, il demeura fidèle à sa résolution. Ce journal a été récemment publié à Édimbourg (1). Les éditeurs, trop conscien-

(1) *The Journal of sir Walter Scott*, 1825-32, from the original manuscript at Abbotsford. Edinburgh; David Douglas.

cieux peut-être, se sont fait un devoir de le reproduire intégralement; ils auraient pu sans inconvénient l'abréger, l'émonder. Johnson recommandait à Boswell d'écrire son journal, mais de n'y jamais parler de la pluie, du beau temps et d'autres fadaises du même genre, *like trumpery*. Walter Scott s'intéressait vivement à la pluie, au soleil, au vent, à la neige, qui affectaient son humeur et ses nerfs, et il n'y avait pas pour lui de fadaises. Il parlait de tout dans son in-quarto à serrure, où les petites choses tiennent quelquefois plus de place que les grandes. A la vérité, il nous importe peu de savoir que, le 30 décembre 1825, il a pris son repas du soir tête-à-tête avec son secrétaire, sa femme et sa fille, que le 29 juin 1826 il a bu en compagnie de deux de ses amis une bouteille de Champagne, une bouteille de Bordeaux, un verre ou deux de Porto, un grand verre de whiskey, que, le 10 août 1827, il a perdu plus d'une heure à chercher ses plumes, ses épreuves et ses lunettes, que tel autre jour il a fumé sans remords deux cigares après son dîner.

Ces détails avaient sans doute quelque valeur pour lui. Il a raconté lui-même que, chaque dimanche, le ministre des Cumbrays, misérables petites îles situées à l'embouchure de la Clyde, priait le Seigneur de répandre ses bénédictions et ses grâces sur la grande et la petite Cumbray, et ajoutait : « Dans ta pitié n'oublie pas les îles adjacentes de la Grande-Bretagne et d'Irlande. » Les égotistes ont tous leurs îles Cumbrays, qui leur paraissent des portions importantes de ce vaste univers, et on est toujours égotiste quand on écrit son histoire ; mais il est bon de ne pas tout publier. Heureusement, il y a autre chose dans le journal de Walter Scott. Si on éprouve parfois quelque impatience en parcourant ces neuf cents pages, on est récompensé de ses peines : l'auteur d'*Ivanhoé* et des *Puritains d'Écosse* s'y révèle tout entier et nous apparaît comme un caractère aussi noble qu'original. Ses éditeurs avaient mis sa gloire à une redoutable épreuve en ne supprimant rien ; leur zèle imprudent ne l'a point compromise, ils n'ont réussi à diminuer ni l'homme ni l'écrivain.

Dès le premier jour qu'il l'avait vu, Walter Scott avait pris en goût Thomas Moore. Cet homme de petite, de très petite taille, l'avait séduit par sa franchise virile, par l'aisance de ses manières, par ses façons de gentilhomme, exempt de toute prétention comme de toute pédanterie. Il s'était rappelé, en liant connaissance avec lui, que Byron les associait souvent dans son souvenir et parlait de l'un et de l'autre sur le même ton d'estime. « Nous nous ressemblons pourtant bien peu, disait-il. Moore a beaucoup vécu dans le monde où l'on s'amuse et moi à la campagne avec des gens d'affaires, quelquefois avec des politiciens. Moore est un grand savant, je ne le suis guère. Il est démocrate, je suis aristocrate, sans compter qu'il est Irlandais, que je suis Écossais et que chacun de nous est bien de son pays. Mais voici ce qui

nous est commun : nous sommes, lui et moi, des compagnons de belle humeur, s'occupant plus de jouir de la vie que de maintenir notre dignité de lions, et tous deux nous avons trop vu le monde et nous le connaissons trop bien pour ne pas mépriser cordialement l'importance imaginaire de ces gens de lettres qui cheminent le nez au vent, et me font toujours penser au personnage que Johnson rencontra dans une taverne et qui s'appelait lui-même le grand Twalmley, inventeur d'un nouveau fer à repasser. »

Il disait aussi : « Moore est un musicien et un artiste, et en ceci nous différons. » C'était en effet un artiste accompli que le délicieux poète auquel nous devons *Lalla Rookh* et les *Mélodies irlandaises;* Walter Scott, quant à lui, ne se piquait pas de l'être. Il pensait que les arts sont destinés à remuer le cœur humain, à exciter l'étonnement, la joie, la pitié, la terreur, à nous procurer des émotions comme aussi à calmer, à tromper nos inquiétudes. Il ne leur en demandait pas davantage, et les questions d'exécution, de forme, n'avaient à ses yeux qu'une médiocre importance. A en juger par certains passages de son journal, on pourrait s'imaginer que la poésie n'était pour cet Écossais qu'une sorte d'industrie un peu plus raffinée que les autres. Un filateur connaît exactement la puissance des machines qu'il emploie et la somme de travail qu'elles peuvent fournir en un jour. Walter Scott savait exactement le nombre de pages qu'il pouvait écrire d'un lever à un coucher de soleil, à la condition toutefois que les séances de la cour ou des conseils d'administration qu'il présidait ne fussent pas trop longues, ou qu'il ne cédât pas à l'envie d'aller courir les bois avec ses chiens.

Il n'était content de lui que lorsqu'il avait accompli sa journée normale de travail, c'est-à-dire écrit six pages serrées, équivalant à peu près à vingt-quatre pages d'impression. Au surplus, il ne se relisait jamais qu'en corrigeant ses épreuves. Son gendre, John Lockhart, lui reprochait quelquefois de laisser échapper des solécismes. — « A la bonne heure, répondait-il, je tâcherai de m'en souvenir; mais, après tout, j'écris comme je parle, à la seule fin de me faire comprendre, et je me soucie de mes solécismes aussi peu que des mots écossais qui se glissent dans ma conversation. » — Il estimait, comme le bailli de Goldsmith, que chaque homme a sa façon particulière de s'exprimer, qu'elles sont toutes bonnes pourvu qu'elles soient naturelles, et que la grammaire est une superstition dangereuse.

S'il faisait bon marché de la grammaire, il avait peu de scrupules en matière de composition. Ce grand improvisateur méditait longtemps son sujet, mais ne faisait jamais de plan : — « J'ai terminé, hier soir, le deuxième volume de *Woodstock,* je dois commencer le troisième ce matin, et je n'ai pas la moindre idée de la manière dont doit se dénouer mon histoire. Je suis exactement dans la même situation

que lorsqu'il m'arrivait autrefois de m'égarer dans quelque pays où je n'étais jamais venu. Je cherchais le chemin le plus agréable et, à son défaut, je m'accommodais du premier qui se présentait... Ma seule préoccupation a toujours été de faire mon possible pour rendre intéressant ou amusant le chapitre que j'écrivais, et j'abandonnais le reste au destin. »

Il appelait lui-même sa façon de composer une méthode de hasard et d'aventure, *hab nab at a venture*. Il la jugeait périlleuse et n'avait garde de la recommander à la jeunesse. Mais sa liberté lui était chère; avait-il d'avance tracé sa route, il lui semblait, selon sa propre expression, « qu'il n'y avait plus de soleil dans son paysage. » Il a désespéré plus d'une fois de sortir de quelque mauvais pas où l'avait engagé sa folle imprévoyance; il se mettait au lit en se donnant au diable; mais il se disait : « Dormons sur nos deux oreilles, nous trouverons notre idée demain matin à sept heures sonnantes. » A sept heures, il la trouvait. Il avait découvert qu'un léger excès de table ne nuisait pas à la netteté miraculeuse de ses réveils; au besoin, il recourait à la magnésie, et le chaos se débrouillait. Il n'est jamais demeuré court; sa riche et féconde imagination, dont le revenu dépassait toujours la dépense, lui a fourni, dans tous les cas embarrassans, le moyen de se tirer d'affaire; mais ses moyens étaient souvent des expédiens, et le lecteur attentif s'en aperçoit.

Les faiblesses mêmes et les défauts d'un écrivain aussi admirablement doué que Walter Scott aident à son succès. S'il avait été plus artiste, s'il avait eu le goût plus raffiné et le culte de la forme, s'il avait eu aussi plus de subtilité dans le sentiment, plus de profondeur ou d'élévation dans la pensée, moins de mépris pour la métaphysique, sa gloire en eût souffert. C'est pour l'homme moyen qu'il a écrit, et dès le premier jour, l'homme moyen a compris tout ce qu'il lui disait. Il attribuait lui-même son étonnante popularité à son naturel aventureux, aux entraînemens de sa plume et à sa très humaine bonhomie : — « Je sens bien, écrivait-il le 16 juin 1826, que s'il y a quelque chose de bon dans ma poésie et dans ma prose, c'est un laisser-aller, une hâte, une franchise de composition, *a hurried frankness*, qui plaît aux soldats, aux marins et à tous les jeunes gens d'humeur active et hardie. Je ne suis pas un poète à sonnets et à soupirs. »

Ce bonhomme, très avisé, aurait pu ajouter qu'il possédait à un degré rare le sens du pittoresque, le don d'intuition et, ce qui est plus précieux encore, le don de la vie. Il a renouvelé le roman historique en donnant aux hommes, aux mœurs, aux événemens et aux siècles leur vraie couleur. Il avait dû faire à cet effet de longues recherches, d'immenses lectures; mais il s'appliquait à dissimuler sa science. Il reprochait à ses imitateurs d'alourdir leurs œuvres par l'étalage d'une érudition fraîchement acquise. La sienne était passée dans son sang;

il n'avait plus besoin de compulser des chroniques et des légendes, il n'avait que la peine de se souvenir. A sa puissante mémoire imaginative, il joignait une vivacité d'impressions qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait, les moindres incidens de sa vie lui servaient à mieux comprendre les hommes et les choses d'autrefois, et à donner à ses fictions un air de réalité. Tout entier à son idée et rapportant tout à son sujet, les objets les plus indifférens lui fournissaient des inspirations. Il se comparait lui-même à une vieille femme que le bruit de son rouet excite à chanter.

Il pensait, comme il l'a dit dans la préface d'*Ivanhoé*, que dans tous les temps les passions humaines ont été les mêmes, que de siècle en siècle les opinions, les sentimens n'ont différé que par le costume. Ces barons normands qu'il a si bien peints, ces chevaliers hâbleurs et narquois, insolens et gouailleurs, à la langue aussi pointue que leurs souliers, il en avait rencontré plus d'un dans le beau monde de Londres, et c'est d'après nature qu'il les a dessinés. Ses *franklins* saxons, grands buveurs et gros mangeurs, au long manteau, aux épaules carrées, à l'épaisse mâchoire, à la démarche aussi lourde que leurs pensées, il les avait étudiés sur le vif, en conversant avec tel gentilhomme campagnard de son voisinage. Il avait passionnément aimé dans sa jeunesse Williamina Belches, fille unique et héritière de l'ancienne famille d'Invermay; cet amour malheureux lui avait brisé le cœur, il avait eu beaucoup de peine, nous dit-il, à le raccommoder, et jusqu'à la fin, quand il le regardait de près, il y voyait la fêlure. Williamina Belches lui a servi trois fois de modèle, lui a fourni trois de ses héroïnes, et c'est à elle que nous devons les pages les plus exquises du *Chant du dernier ménestrel*, de *Rokeby* et de *Redgauntlet*. Ses romans, à quelque époque qu'ils se passent, sont pleins de choses vues. Les pédans l'accusaient de coudre le neuf au vieux, de mêler le moderne à l'antique, le présent au passé. Il les laissait dire : ce n'était pas un péché, c'était un secret, c'est ainsi qu'il s'y prenait pour ressusciter les morts.

Il avait un autre secret : il avait reçu de la nature une sérénité d'âme, qu'il a répandue dans ses récits. Comme tous les romantiques d'Allemagne et d'Angleterre, il admirait en dévot les vieilles coutumes, les vieilles légendes et les châteaux délabrés; mais s'il partageait leurs goûts, il ne ressentait pas comme eux la nostalgie du passé et la mélancolie des ruines. Ce conservateur n'était pas un réactionnaire; il n'y avait pas de place dans son cœur pour les regrets. Il rêvait beaucoup, et ses rêveries n'étaient jamais sombres. Les Irlandais, qu'il appelait les Gascons du royaume-uni, lui plaisaient parce qu'ils étaient gais : « Tandis qu'un Écossais, disait-il, pense au jour du terme ou, s'il n'a rien à craindre de ce côté, aux peines éternelles, tandis qu'un Anglais se fait dès ici-bas un enfer de son intérieur parce que son *muffin* a été

mal rôti, l'âme de Pat est toujours tournée à la drôlerie, *to fun and ridicule.* » Comme Pat, il était naturellement gai et facile à amuser. Il remerciait le ciel de lui avoir donné un ressort, une élasticité d'âme, qui lui permettaient de porter légèrement le poids du jour. Il laissait à d'autres le plaisir de creuser dans le noir, de se noyer dans leurs chagrins.

Il avait bien l'esprit de son état et toutes les marques d'une irrésistible vocation. Il était né pour devenir un admirable conteur. Qu'ils s'appellent l'Arioste ou Le Sage, Mendoza ou Alexandre Dumas, les vrais conteurs, ceux qui content aussi naturellement que l'oiseau vole ou chante, sont toujours d'un naturel gai et optimiste. Ils admettent assurément qu'il se passe dans ce monde beaucoup de choses fâcheuses, funestes, absurdes et déplorables; mais pour peu qu'elles méritent d'être racontées, ils bénissent la Providence qui les approvisionne de sujets. « Apprenez de moi, mistress Hodoway, s'écriait l'antiquaire Oldbuck, que la médecine vit de nos maladies, le clergé de nos péchés et la justice de nos sottises et de nos malheurs. » Sottises, malheurs et péchés, le conteur vit de tout cela, et il trouve que ce misérable monde a du bon. Walter Scott se vantait de n'avoir pas d'autre muse que sa belle humeur; c'était la seule qu'il invoquât. Quoiqu'il eût le pied bot et que ses rhumatismes l'aient souvent tourmenté, aucun poète de ce siècle ne fut plus étranger à nos mélancolies feintes ou sincères, à notre pessimisme dogmatique et pédant, à notre philosophie morose, à notre hystérisme littéraire. C'est par là qu'il est si loin de nous, c'est par là qu'il s'est perdu dans notre estime. Nous ne goûtons plus que les talens qui ressemblent à des maladies.

Walter Scott était un romantique de belle humeur, un conteur de tragiques légendes, qui avait l'imagination gaie; ce fut son originalité comme écrivain. Son caractère valait son génie; il fut un parfait gentleman de lettres, exempt de tous les défauts de sa profession. Au temps de sa jeunesse, comme il l'a remarqué lui-même, il était de tradition d'obliger tout jeune Écossais, quels que fussent ses goûts, son tempérament, ses aptitudes, à faire des études d'avocat ou un apprentissage dans le cabinet d'un avoué. « Les Écossais regardent Thémis comme la plus puissante des divinités. L'enfant est stupide, la loi lui aiguisera l'esprit; est-il trop vif, trop ardent, la loi le calmera; a-t-il du bien, il ne tiendra qu'à lui de devenir shérif; est-il pauvre, il se souviendra que les plus riches avocats ont commencé par être gueux. » Quoiqu'il rêvât de porter un jour l'épaulette, on le condamna, lui aussi, à devenir homme de loi. Il avait été clerc chez son père; il débuta au barreau, devint shérif du comté de Selkirk, puis greffier des sessions à Édimbourg. Il s'acquitta toujours de ses fonctions avec une irréprochable probité et sans dégoût; il était homme de conscience, et rien ne le dégoûtait; infiniment curieux, il

avait découvert de bonne heure que tout peut servir à tout. Mais il avait des loisirs, il sut les employer. « Dès le premier jour où je reconnus qu'une profession littéraire était ma vraie destinée, écrivait-il en 1825, je résolus de faire tous mes efforts pour me dépouiller de cette sensibilité irritable ou, pour trancher le mot, de cette vanité qui rend misérable et ridicule toute la race des poètes. Je n'ai rien négligé pour étouffer en moi cet amour des complimens et des louanges qui est leur tourment et leur supplice. »

Jamais homme de lettres n'eut une modestie plus vraie, ne se jugea avec plus de candeur et n'eut plus de mérite à ne pas se surfaire. Quand il arrivait à Londres, toutes les portes s'ouvraient devant lui, toute l'aristocratie anglaise briguait l'honneur de lui faire fête, et le souverain s'empressait de l'inviter à dîner. A peine débarquait-il à Paris, les dames de la Halle lui apportaient d'énormes bouquets et lui adressaient « des discours pleins d'huile et de miel. » Le lendemain, des princesses russes, qui s'étaient promis de traverser les mers pour le voir, le suppliaient de leur accorder une audience. « J'assistais ce soir au raout de l'ambassadrice d'Angleterre. Il y avait là une foule de femmes du premier rang, et si les paroles douces, tombant de jolies lèvres, pouvaient procurer une indigestion, j'aurais demandé grâce. On peut avaler une grande quantité de crème fouettée sans qu'elle incommode un vieil estomac. »

A vrai dire, certains complimens venus de bons endroits ne lui étaient point indifférens, et quand il recevait une lettre de Goethe, il se félicitait d'être apprécié par « le Voltaire de l'Allemagne. » Mais les éloges du vulgaire le touchaient peu; il eût dit volontiers comme la danseuse d'Horace : *Satis est equites mihi plaudere*. Un jour, son éditeur le somma de retrancher quelques passages d'une préface où il parlait de lui-même sur un ton trop cavalier : « Ne crachez pas dans le plat, vous en dégoûterez le public. » Mais il ne prenait pas le public au sérieux ; il pensait que les gens capables de juger une œuvre littéraire sont bientôt comptés, que les autres sont les esclaves irréfléchis de la mode : « Ayez un nom, et on admirera toutes les sottises que vous écrirez ; n'ayez pas de nom, et vous pourriez écrire comme Homère sans plaire à âme qui vive. Je suis l'enfant gâté du succès. » Il décourageait par sa froide réserve les empressemens souvent intéressés de ses admirateurs. Il voulait qu'on fût simple et rond comme lui, et qu'on lui parlât de toute autre chose que de ses livres. Il avait une égale aversion pour les pontifes et pour les cuistres, pour les quémandeurs de louanges et pour ce qu'il appelait le « quiétisme de la fatuité. »

La gloire a ses charges, la sienne en avait beaucoup, et il y était plus sensible qu'aux jouissances qu'elle procurait à son amour-propre.

Il se plaignait que quiconque avait une plume, une écritoire et une feuille de papier à dépenser s'arrogeait le droit de lui écrire, que sa correspondance lui coûtait, année commune, plus de cent livres sterling. Tout le monde voulait avoir son portrait. Dans le cours d'une seule année, il avait eu affaire à trois artistes célèbres, Newton, Leslie et Wilkie. Son chien Maida, qu'on obligeait de poser avec lui, avait pris les peintres en horreur, et il suffisait de lui montrer un pinceau pour qu'il détalât à toutes jambes.

Parmi les innombrables inconnus, « qui décochaient des lettres au grand homme, » il y avait des empressés qui, ayant appris qu'il était veuf, lui offraient leurs honorables services pour lui faire épouser une duchesse douairière. La plupart étaient d'effrontés solliciteurs, et si donnant, si libéral, si miséricordieux qu'il fût, il ne pouvait suffire à toutes les demandes. Une veuve, qui se vante d'avoir lu *Marmion* et *la Dame du lac*, le met en demeure de payer les frais d'éducation de son fils; elle s'engage en retour à lire tous ses romans. « Cela m'a fait penser à Miguel Turra, à qui Sancho disait : « N'avez-vous pas autre chose encore à demander, mon brave homme? » Mais que sont les exigences d'un brave homme à côté de celles d'une brave femme, surtout quand elle est veuve? Croyez-moi, une veuve indigente, chargée de famille, est un des animaux les plus impudens qu'on puisse rencontrer ici-bas. » Un certain capitaine Campbell, obéissant à une impulsion mystérieuse, l'invite à lui prêter 50 livres. « N'ayant pas ressenti d'impulsion correspondante, j'ai décliné une demande qui pourrait m'être faite aussi raisonnablement par tout autre Campbell que je ne connais pas, et une autre impulsion a déterminé l'homme aux cinquante livres à m'écrire une lettre d'injures sur mes ouvrages et mon affreux égoïsme. » Un capitaine de vaisseau de la marine danoise brûle du noble désir d'aller se battre pour l'indépendance de la Colombie; il a rêvé que sir Walter Scott se faisait un plaisir de lui avancer la somme. « Je commence à croire avec Joseph Surface qu'il est fâcheux d'avoir un trop bon caractère. » Quelquefois aussi on s'en trouve bien. Durant son dernier séjour à Londres, la charmante miss Shelley le conjura de lui octroyer une boucle de ses cheveux gris. Il y consentit à la condition qu'on lui permettrait de prendre un baiser; le marché fut bientôt conclu, et cette fois tout le monde fut content. Mais les indiscrétions déplaisantes sont beaucoup plus fréquentes que les autres, et cependant Walter Scott pardonnait plus facilement à toutes les veuves impudentes, à tous les capitaines Campbell de la terre qu'aux amis trop zélés, qui le comparaient à Shakspeare. « Les imbéciles! s'écriait-il. Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. »

Il n'était pas seulement un gentleman de lettres, supérieur à toutes les

petites vanités; il était un vrai sage, un philosophe pratique, doué d'une force d'âme peu commune. Il se vantait qu'il y avait dans sa famille une disposition naturelle au stoïcisme et qu'il en tenait. Ce stoïcien n'était pas un ascète; il ne niait point, comme Épictète, que la douleur fût un mal, il ne méprisait pas le plaisir, il aimait à bien vivre. Il comparait son corps et son âme à ses deux chambres et Walter Scott à un bon souverain, qui s'appliquait à rester en de bons termes avec les deux moitiés de son parlement. Mais il était stoïcien par le prodigieux empire qu'il avait sur lui-même, par une persévérance héroïque dans ses résolutions, par l'énergie intense de sa volonté. Dans sa jeunesse, malgré son pied bot, malgré ses diverses infirmités, il avait réussi par ses efforts obstinés à devenir un habile et hardi cavalier, à grimper aux arbres, à jouer du bâton comme les plus robustes de ses camarades, et il se souvenait avec plaisir des prouesses qu'il avait accomplies « dans les combats de Bacchus, de Vénus et de Mars. » Il fit dans son âge mûr d'autres tours de force plus étonnans encore, et nous savons par un de ses secrétaires, M. Laidlaw, qu'étant gravement malade, il lui dictait de son lit quelques-unes des pages les plus amusantes d'un de ses romans, en mêlant aux plaisanteries qu'il faisait débiter par ses personnages les cris que lui arrachaient des souffrances aiguës.

On ne peut savoir exactement ce qu'il faut penser d'un homme avant de l'avoir vu aux prises avec le malheur. Walter Scott avait plus de cinquante ans lorsqu'il perdit sa fortune. Le coup fut terrible; il plia un instant la tête, mais il resta debout. Les pages de son in-quarto où il a raconté ses angoisses et ses courageuses résignations sont les plus intéressantes de son journal. Nous avons tous nos faiblesses. S'il parlait de son talent avec une excessive modestie, et du talent des autres avec égards et souvent avec tendresse, il avait l'orgueil du propriétaire, du châtelain. Il avait fait d'Abbotsford un manoir magnifique, seigneurial, presque princier, où il se plaisait à offrir à tout venant une hospitalité charmante et un peu fastueuse. La terre, disait-il, avait été « son éternelle tentation, sa Dalilah. » Trop désireux d'arrondir son domaine, il avait contracté des emprunts, anticipé sur ses rentrées. Lorsqu'en 1825, son éditeur, dont il était l'associé, eut succombé dans une crise de librairie où trois grandes maisons firent faillite, Walter Scott se trouva devoir près de 130,000 livres sterling : — « Skene, dit-il à un de ses amis en apprenant la terrible nouvelle, la main que je vous tends est celle d'un gueux, je suis ruiné de fond en comble! » — Il n'avait rien à craindre pour ses enfans; ils étaient placés, ils étaient pourvus; mais il ne pouvait se consoler d'être chassé de chez lui. Allait-on vendre Abbotsford, les bois qu'il avait plantés, les allées qu'il avait tracées? Il pensait aussi à ses chiens, qui, pendant des années

peut-être, attendraient vainement son retour. S'il fallait se séparer d'eux à jamais, il se promettait de leur trouver de bons maîtres capables de les prendre en amitié parce que Walter Scott les avait aimés. Il croyait à de certains momens les entendre geindre, hurler : « Je déraisonne, mais c'est vraiment ce qu'ils feraient s'ils se doutaient de ce qui m'arrive. »

Il pensait à ses chiens, il pensait aussi à ses créanciers, qu'il était résolu à satisfaire. Sa plume lui restait et son immense popularité, et il se promit de tant travailler, que la médisance ne pourrait l'accuser d'avoir fait tort d'un penny à qui que ce fût. Un accord fut passé, Abbotsford ne fut pas mis en vente, il en conserva la jouissance; mais il avait 130,000 livres à rembourser. Dès le lendemain du désastre, il était au travail, et il griffonnait du matin au soir : — « Adieu, ma chère indépendance! adieu les fêtes de l'imagination! Je n'aurai plus le voluptueux plaisir de me promener le matin la tête pleine d'idées limpides et riantes, et de les jeter à la hâte sur le papier, en leur demandant de se transformer au bout du mois en plantations, en bosquets, en déserts défrichés. » — Il taillait sa plume, et s'écriait : — « Patience, mon cousin, battez les cartes! » — Ou se souvenant du mot du comte de Pembroke aux religieuses expulsées de Wilton, il disait à sa Muse : — « Allez filer, vieille rosse, allez filer! » — Il se disait aussi en français : — « Debout, debout, Lyciscas!.. Il faut cultiver notre jardin! » — Un gros nuage avait passé sur son soleil; le nuage s'était dissipé, et sa gaîté lui était revenue. Il lui semblait par instans qu'un homme ruiné jouit de grands avantages, qu'il avait senti tomber de ses épaules un riche manteau doré, mais lourd et encombrant, que se trouvant désormais dispensé de cent petits devoirs publics, des dépenses et des fatigues d'une grande hospitalité, des sacrifices de temps qu'elle entraîne, il marchait dans la vie d'un pas plus ferme et plus léger.

Comme tous les Écossais, il avait l'esprit de discussion, le goût de la dispute, *pruritus disputandi*. Il ergotait quelquefois contre l'aveugle destin, il se plaignait d'être à la chaîne et que ses nouveaux devoirs lui laissaient à peine un moment pour ses plaisirs. Il se représentait la morale comme une vieille pédante à coiffes, vêtue d'une robe de soie noire à l'ancienne mode, ressemblant trait pour trait à une lady de sa connaissance qui lui plaisait peu, l'œil gris clair, l'expression dure et chagrine, la tête agitée d'un mouvement nerveux, tenant d'une main une canne d'ébène et de l'autre une montre d'or à répétition, « à laquelle elle faisait sonner tous les quarts comme si on avait la moindre envie de les entendre. » — « Le temps est beau, lui disait-il; j'irai courir les bois, mes chiens et mon domestique m'attendent; j'ai juré de faire aujourd'hui quelque chose qui m'amuse. — A quoi pensez-

vous? lui répondait-elle. Vous fumez un cigare après votre dîner, vous buvez du thé, autant de momens perdus. Non, vous n'irez pas au bois; vous avez encore trois grandes pages à écrire pour achever votre tâche de ce jour. » — Il la traitait de sotte femelle, l'envoyait au diable, et, l'oreille basse, il retournait à son ouvrage. Il lui arriva d'écrire un volume en moins de deux semaines, et de la fin de 1825 au 10 juin 1827, il avait diminué sa dette de près de 700,000 francs.

Au fond, ses devoirs et ses chagrins lui plaisaient; il avait toujours eu la passion des rudes besognes, il ne comprenait pas qu'on pût vivre sans travailler. Il croyait fermement à l'immortalité de l'âme; il eût refusé d'y croire s'il avait pu penser que les bienheureux n'ont d'autre occupation que de se croiser les bras et d'écouter d'éternels concerts. Il aimait à se persuader que la Providence leur délègue généreusement une portion de ses pouvoirs, qu'elle les emploie à veiller sur les royaumes de la terre ou à gouverner et à raccommoder quelques-uns des mondes répandus dans l'espace infini. Il laissait les houris aux musulmans; mais il aurait mieux aimé mourir tout de bon que de revivre pour ne rien faire. Il tenait pour certain que Dieu fait travailler les justes, qu'il les occupe à revoir et à corriger ses épreuves.

En attendant, il travaillait pour ses créanciers plus que pour sa gloire. Aucun de ses ouvrages ne lui rapporta plus d'argent que son histoire de Napoléon, de celui qu'il appelait *Boney*. Il l'avait bâclée avec une précipitation fiévreuse, et, en Angleterre même, elle fut froidement accueillie. Si précieux que fussent les documens mis à sa disposition par le gouvernement anglais, jamais un grand sujet ne fut traité avec moins de grandeur. Ce sage était le moins spéculatif des hommes; il détestait la révolution, et les philosophes sont seuls capables de comprendre ce qu'ils n'aiment pas. Mais, ce qui peut étonner davantage, ce poète ne s'est pas laissé séduire un instant par le charme tragique d'une miraculeuse destinée, cet admirateur des vieilles chroniques a raconté en avocat disert, doublé d'un moraliste maussade, le chapitre de l'histoire moderne qui ressemble le plus à une légende. Il n'avait eu cette fois d'autre muse que ses créanciers et ses préjugés. « Pauvre Walter Scott! a dit Henri Heine. Si tu avais été riche, tu n'aurais pas écrit ce livre né par une inspiration banqueroutière et qui t'a été si bien payé. Louez-le, bons bourgeois! Louez-le, philistins du monde entier, et vous, épiciers vertueux, qui sacrifiez tout pour payer des billets à échéance! Seulement n'exigez pas que je le loue, moi aussi! »

Que son *Boney* lui soit pardonné! Si pressans que fussent ses créanciers, il a fait d'autres livres qui ont honoré sa vieillesse. Dès qu'il se retrouvait dans le monde des fictions, sa belle humeur lui revenait, et il recouvrait sa verve, ses grâces d'autrefois. Malgré les dures né-

cessités qui pesaient sur lui, son imagination était restée jeune et fraîche; il était aussi sensible que jamais à la beauté des paysages et des figures: « La beauté des femmes, disait-il, n'est plus et ne sera désormais pour moi qu'une image; mais je la contemple avec la dévotion tranquille d'un vieil adorateur, qui ne brûle plus d'encens sur l'autel, mais qui offre encore son cierge, en ayant bien soin de ne pas s'y brûler les doigts. » Lorsqu'en 1831, profondément atteint dans sa santé, perclus de douleurs, à moitié paralytique, ses médecins l'envoyèrent en Italie et qu'il s'y rendit sur un bâtiment de l'État, ce fut avec ses yeux de jeune homme et de poète qu'il vit Gibraltar, Alger, Malte et le Vésuve. Il notait dans son journal les aventures de brigands qu'on lui narrait, et il s'intéressa vivement à un gros petit in-douze de la bibliothèque de Naples, renfermant les contes de ma mère l'Oie écrits en dialecte napolitain.

L'Italie ne lui avait pas rendu la santé, ses forces diminuaient rapidement. Il n'eut que le temps de regagner Abbotsford; quand il y arriva accompagné de son gendre et de ses deux filles, il n'était que l'ombre de lui-même. Le lendemain de son retour, on le promena dans une chaise roulante à travers les allées de son jardin; il admira ses gazons, ses boulingrins, ses roses, et il déclara qu'il avait vu bien des choses dans ses voyages, mais que rien dans l'univers ne valait sa maison. Quelques jours plus tard, il voulut revoir son cabinet de travail, on ouvrit devant lui son secrétaire, il se fit donner du papier, une plume; mais elle glissa entre ses doigts: il ne pouvait plus écrire, il laissa retomber sa tête sur ses oreillers, et on vit de grosses larmes descendre lentement le long de ses joues. Le 21 septembre 1832, s'étant fait porter près d'une fenêtre, il contempla longtemps la vallée, le ciel, le visage de la femme qui le soignait, et, sentant venir sa fin, il dit: « Je saurai tout avant ce soir. » Ses conjectures se sont-elles réalisées? Lui a-t-on donné quelque planète à garder et à gouverner? Pour que son bonheur fût pur et plein, il faudrait que cette planète fût un monde très animé, qu'il s'y passât beaucoup d'histoires tristes ou gaies, qu'il eût la joie de les raconter et qu'il trouvât autour de lui des séraphins et des archanges éternellement curieux de les entendre. Il n'y a pas d'autre paradis pour les conteurs.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 Juin.

Décidément cette fin de siècle, — puisque fin de siècle il y a, — promet d'être intéressante. Elle a déjà vu d'étranges spectacles, elle en voit tous les jours, elle en verra sans doute encore dans tous les genres et sous toutes les formes.

Est-elle destinée à être marquée par de grands événemens, par de nouvelles collisions des peuples civilisés, par des guerres ou des révolutions violentes ? C'est toujours le terrible secret, — on le saura avant huit ans! Dans tous les cas, elle offre déjà les signes multipliés d'une ère de vaste transition où tout s'agite à la fois, et ce n'est pas aujourd'hui que Lamartine pourrait jeter dans les loisirs un peu monotones d'un temps paisible le mot retentissant et presque fatidique : « La France s'ennuie! » La France d'aujourd'hui a sûrement de quoi être désennuyée, et même souvent de quoi être importunée ou assourdie de polémiques, de diffamations, de provocations. Elle a toutes ces querelles factices de race et de religion qu'on réveille uniquement pour faire du bruit et qui, malheureusement, finissent quelquefois, comme on vient de le voir, par des tragédies, par la mort d'un digne officier victime de ses justes susceptibilités. Elle a ses gladiateurs de la plume qui donnent l'assaut aux réputations et font bonne figure à côté des anarchistes qui font sauter les maisons. La France d'aujourd'hui, en dehors de ces tristes intermèdes faits pour émouvoir l'opinion, a particulièrement devant elle bien d'autres problèmes qui touchent au plus profond de son existence, et sont désormais l'inévitable obsession des esprits. Il est évident qu'à l'heure qu'il est, de toutes parts et sous toutes les formes, il y a une fermentation croissante, un travail universel de transformation dans les idées, dans les mœurs,

dans les intérêts, dans la vie morale et politique comme dans la vie industrielle. Il y a toutes ces questions sociales dont on abuse souvent, que les passions dénaturent ou enveniment, mais qu'on ne peut plus éluder, qu'on ne résoudra utilement que par une équité prévoyante et pratique, par une étude attentive de tous les élémens du problème, par l'alliance de toutes les bonnes volontés, de toutes les intelligences sérieuses. Il y a des institutions qui ont pu suffire jusqu'ici et qu'on sent le besoin de rajeunir ou d'élargir pour les adapter à un temps nouveau. Il y a enfin dans la vie publique et parlementaire elle-même, dans les rapports des partis, tout un travail de réorganisation qui peut déconcerter plus d'un calcul, troubler les tacticiens des camps extrêmes, et ne suit pas moins son cours. Oui, vraiment, la France a dans cette fin de siècle assez à faire, elle a devant elle un assez vaste programme d'œuvres utiles, nécessaires, de reconstitution intérieure pour n'avoir pas de sitôt le temps de s'ennuyer.

Ce qui est certain, c'est que les anciennes combinaisons des partis semblent épuisées et que nous assistons à l'élaboration encore un peu confuse, déjà visible néanmoins, d'un état nouveau. On peut, tant qu'on voudra, s'ingénier à donner le change, jouer avec les mots, essayer de perpétuer de vieilles querelles et de fausses apparences : la vérité est que tout se modifie par degrés, qu'un travail plus ou moins avoué s'accomplit dans tous les camps, que bien des évolutions ou des combinaisons qui semblaient impossibles sont en train de devenir une réalité, tout au moins une éventualité qui n'a plus rien d'invraisemblable. Tout marche, et un des signes les plus caractéristiques de cet état nouveau est certainement la formation de ce qu'on appelle une « droite constitutionnelle, » d'un parti conservateur prenant sans subterfuge et sans arrière-pensée sa place dans la république. Jusqu'ici ce n'était qu'une velléité, un projet toujours ajourné; maintenant c'est un fait accompli, avéré. Les conservateurs constitutionnels se détachent définitivement des conservateurs qui, sous le nom de « droite royaliste, » croient devoir garder leur fidélité à un programme de restauration monarchique ; ils se sont réunis l'autre jour, et le président de la réunion, M. le général de Frescheville, a fait simplement, sans équivoque et sans réserve, son acte d'adhésion à la république devenue « le gouvernement légal du pays ; » il a déclaré que lui et ses amis n'avaient d'autre pensée que d'être un des élémens d'un « parti fortement uni pour assurer au pays, avec la république, les bienfaits d'un gouvernement ferme et juste, en même temps que fidèle à l'esprit démocratique. » D'un autre côté, M. Piou, un des patiens organisateurs, un des chefs de cette « droite constitutionnelle, » M. Piou, dans une conversation récente, accentuait plus nettement encore le sens de cette évolution, le programme et les

intentions de ce parti qui entre en scène. Depuis longtemps on tourne autour de cette idée, on a fini par y arriver, par s'y décider !

Eh ! sans doute, ce n'est pas nouveau. Il y a vingt ans déjà, M. Thiers, chargé dans le péril des destinées de la France, voyant les difficultés accumulées autour de lui, les divisions des partis, conseillait aux conservateurs de toutes nuances de s'accommoder avec la république, comme lui-même, « vieux monarchiste, » l'acceptait parce qu'il ne pouvait pas faire autre chose. Et qu'ajoutait-il ? Il disait que le plus sage serait de s'emparer de cette république, de la faire conservatrice, de l'organiser, de la doter des institutions nécessaires, de lui imprimer, en un mot, les caractères d'un régime rassurant pour toutes les opinions, pour toutes les croyances. On le pouvait alors ! Si M. Thiers eût été écouté, on aurait évité bien des crises, bien des déviations, et on n'aurait pas perdu vingt ans en luttes stériles, à travers lesquelles la république ne s'est pas moins établie, en prenant seulement la figure d'un régime de parti et de combat. Il y a quelques années à peine, un homme d'une énergique loyauté, tombé prématurément sur la brèche, Raoul Duval, avait tenté de reprendre cette politique dans des circonstances aggravées ; il la proposait en plein parlement. L'idée n'était probablement pas encore mûre ! on y revient aujourd'hui. Ce que la prévoyance conseillait avant les crises, l'expérience, une expérience un peu dure, l'impose aujourd'hui. Ce que font ces conservateurs ralliés, ces constitutionnels d'une droite républicaine, est tout simplement une œuvre de raison pratique inspirée par la nécessité du temps et la force des choses. Est-ce à dire qu'en entrant dans la république telle que les républicains l'ont faite, ils aient à abdiquer leurs idées, leurs sentimens conservateurs, ou qu'en gardant leurs sentimens, leurs idées, ils se flattent de se faire une place par des négociations, par des transactions, par des coalitions équivoques ? Ils entrent librement dans la république, parce que la république est à tout le monde. Ils n'ont ni à dicter des conditions, ni à subir les conditions de personne. Ils s'adressent à l'opinion, seule souveraine. Leur politique est tout uniment dans ces mots de leur dernier manifeste : le droit commun pour tous, — « la paix religieuse par la liberté et par le respect réciproque de tous les droits, la paix sociale par une politique de progrès et d'équité. » Ils tirent leur force des intérêts qu'ils représentent dans une légalité reconnue, de ce mouvement de transformation qui s'accomplit aujourd'hui, de ces instincts d'apaisement qui sont partout dans le pays. C'est leur raison d'être, et cette évolution qu'ils viennent de faire est d'autant plus décisive qu'elle coïncide justement avec les manifestations réitérées de la politique pontificale dans les affaires de France.

On ne peut s'y tromper en effet, et c'est là certes, entre tous, un des signes du temps. Léon XIII poursuit avec autant de décision que de

persévérance l'œuvre qu'il a entreprise. Qu'on disserte tant qu'on voudra sur la limite des droits du pape dans les affaires temporelles, sur l'opportunité de son intervention entre nos partis, sur la liberté qu'ont les Français de choisir la forme de leur gouvernement, de rester fidèles à la monarchie; il est certain que le saint-père a l'idée fixe et arrêtée de séparer désormais les intérêts religieux de la cause des anciens partis, de rompre la vieille alliance de l'autel et du trône, de travailler à l'apaisement moral dans notre pays, en pressant les catholiques de cesser toute résistance à la république. Il a prouvé sa volonté par son encyclique, par ses lettres aux cardinaux ou aux évêques, même par ses remontrances aux récalcitrans, — et les exhortations pontificales ont eu déjà visiblement leur effet sur nombre de catholiques qui n'ont point hésité, M. Albert de Mun en tête, à secouer la discipline de parti, à se placer dans la légalité constitutionnelle. Ce grand vieillard, dans sa solitude du Vatican, a évidemment l'esprit tourné vers l'avenir; il ne recule ni devant la république ni devant les idées nouvelles. Il déconcerte toutes les tactiques, et avec toutes ces paroles pontificales qui ont depuis quelque temps retenti en France, une des plus curieuses manifestations du jour est assurément le langage familièrement éloquent, sympathique, hardi, plein de tact, que vient de tenir à Paris un des premiers prélats américains, l'archevêque de Saint-Paul de Minnesota, M[gr] Ireland, le patron des chevaliers du travail. Les États-Unis ne sont pas la France sans doute; mais les États-Unis prouvent toute la vitalité que peut garder ou retrouver l'Église catholique par la liberté, au milieu de la plus vaste démocratie, et l'exposé que M[gr] Ireland a tracé de l'état religieux, de la paix religieuse dans l'union américaine, est peut-être fait pour avoir son action en France, à côté des instructions du pape. Le nouveau parti constitutionnel français n'est pas né, il est vrai, de ces instructions de Léon XIII : il se défend même d'être un parti purement catholique; mais il est bien clair qu'il puise une force de plus dans ce mouvement auquel le souverain pontife a donné une si vive impulsion, qui tend à créer une situation si nouvelle en séparant de plus en plus les intérêts religieux des intérêts des vieux partis.

Après cela, que ces nouveaux constitutionnels qui viennent de lever une bannière de paix, qui prétendent représenter l'esprit conservateur dans la république, trouvent des difficultés sur leur chemin et ne réussissent pas du premier coup, ils s'y attendent bien sans doute. Précisément parce qu'ils sont des modérés, ils dérangent les calculs des partis extrêmes; ils sont pris entre deux feux! Ils ont contre eux ceux de leurs amis d'hier qui ne peuvent se résoudre à séparer les intérêts conservateurs de la monarchie et qui viennent de leur opposer un nouveau syllabus, — un syllabus anonyme, — du royalisme, qui raillent leur évolution en leur prédisant qu'ils n'obtiendront rien de la république, qu'ils s'exposent tout

simplement à être des dupes ou des complices, des naïfs et des impuissans. C'est fort bien ; mais eux-mêmes, ces royalistes, avec leurs tactiques, leurs combinaisons et leurs alliances, qu'ont-ils fait depuis vingt ans pour se montrer si difficiles? Ils ont eu un moment le pouvoir, ils ont eu plus d'une fois bien des chances au moins apparentes; ils ont essayé de tout, même des aventures équivoques : ils ont vu périodiquement s'évanouir leur rêve de restauration monarchique. Et ce qu'ils n'ont pu faire depuis vingt ans dans des conditions plus favorables, avec une force conservatrice encore intacte, comptent-ils pouvoir le faire aujourd'hui avec une armée qui se débande ou se divise, avec une clientèle catholique qui leur échappe, qu'ils sont réduits à disputer au pape lui-même? Ils ne représentent plus, avec leur déclaration récente, qu'une irréconciliabilité stérile, un regret respectable, mais vain, — et eux qui ont si peu réussi avec leur politique, ils ont assez mauvaise grâce à combattre ou à railler la politique de leurs alliés d'hier. Que, d'un autre côté, les nouveaux constitutionnels rencontrent les antipathies, les hostilités des radicaux, c'est encore plus simple. Les radicaux ne s'y méprennent pas : ils sentent bien que tout ce qui peut ramener la paix morale, l'esprit de conciliation et de modération dans les affaires du pays est la ruine de leur influence. Ils savent bien que s'ils ont pu jusqu'ici exercer un certain ascendant, s'imposer à beaucoup de républicains modérés et même aux gouvernemens, c'est que la république pouvait paraître encore contestée; c'est qu'il y avait entre les conservateurs et les modérés républicains une équivoque qui faussait la situation tout entière. Aujourd'hui, l'équivoque se dissipe, la république est hors de cause, et les radicaux feront tout ce qu'ils pourront pour empêcher des rapprochemens qui menacent leur règne. Ils célébreront, au besoin, les royalistes irréconciliables pour leur fidélité chevaleresque plutôt que ces conservateurs ralliés qui ont la prétention d'entrer dans la république!

Oui, assurément, les constitutionnels qui viennent de prendre leur rôle sans affectation et sans subterfuge ont une tâche difficile. Ils ont contre eux ceux qui ne veulent pas de la république du tout et ceux qui veulent perpétuer une république à leur image, faite avec leurs passions et leurs préjugés, les fidèles quand même de la royauté et les sectaires du radicalisme. Ils ont pour eux la raison qui est encore une force, le travail qui s'accomplit partout et qui tend à une transformation des vieux partis, les vœux d'apaisement qui sont dans le pays, l'intérêt même de toutes ces questions sociales qui ne peuvent être résolues que par l'accord de toutes les bonnes volontés, l'avènement croissant de générations nouvelles étrangères aux conflits stériles du passé. Ils ont pour eux l'instinct de cette vieille vérité que les régimes sérieux, destinés à durer, ne se fondent que par la modération, par la libérale alliance de toutes les forces d'une nation, et qu'il n'y a que

les régimes ainsi fondés qui inspirent la confiance au monde. L'œuvre fût-elle laborieuse et difficile, elle mérite d'être tentée pour l'honneur et la sécurité de la France.

Si l'Europe, par le prévoyant calcul de ceux qui dirigent les conseils, est toujours en paix, s'il n'y a pas de ces grandes affaires qui remuent profondément les peuples, il y a des fêtes, des entrevues souveraines dans quelques pays, et dans d'autres des crises de pouvoir ou de parlement, des agitations électorales. A défaut d'événemens, en un mot, il y a des incidens et avec la meilleure volonté du monde on ne peut voir rien de plus qu'un incident, un curieux incident, si l'on veut, dans ces récentes pérégrinations de M. de Bismarck en Allemagne et à Vienne à l'occasion du mariage de son fils, le comte Herbert, avec la jeune comtesse Hoyos.

C'est comme une exhumation du passé, comme un dernier rêve de grandeur du tout-puissant d'hier repassant partout où il a régné, à Berlin, à Dresde comme à Vienne et à Munich, — partout où il a imposé sa volonté directement ou indirectement. On a revu pour un instant, mais pour un instant seulement, passer à l'horizon cette dure et vigoureuse figure de celui qui a remué l'Europe, refait l'Allemagne, et qui n'est plus rien, qui rumine ses souvenirs irrités dans son duché de Lauenbourg. Cette réapparition de M. de Bismarck a eu peut-être une sorte de prologue il y a quelque temps. On a dit, on a répété qu'une réconciliation se négociait entre l'empereur Guillaume II et son ancien chancelier. C'était peu connaître la nature des hommes et la force des choses. Le jour où le lien a été rompu entre le prince et son ministre, où M. de Bismarck a été rudement congédié, tout était fini pour lui : il ne pouvait plus être que le vieux solitaire de Friedrichsruhe, — un solitaire qui n'a eu rien de taciturne, il faut l'avouer, qui n'a ménagé ni les traits acérés, ni les saillies d'une humeur hautaine à ses successeurs et même au souverain. Il n'aurait pu se relever que par une humiliation de son jeune maître, et Guillaume II, à ce qu'il semble, n'est pas près de plier devant celui qu'il n'a pas craint de frapper dans sa toute-puissance. Au fond, cette pseudo-négociation, dont on a parlé, n'avait peut-être d'autre objet que de ménager à l'ancien chancelier la position et les honneurs d'un grand personnage public dans sa course à travers l'Allemagne et dans son voyage à Vienne. Cela même n'a pas été obtenu. M. de Bismarck n'a été que M. de Bismarck allant comme un simple particulier marier son fils. L'empereur Guillaume ne paraît pas lui avoir prodigué ses complimens, même de loin. L'ambassadeur d'Allemagne à Vienne s'est tenu renfermé dans sa maison. L'ancien chancelier n'a été reçu ni par l'empereur François-Joseph, ni par les archiducs. Il a vu tout au plus quelques minutes le comte Kalnoky, il n'a pas eu la visite du comte Taaffe. Le mot d'ordre était évidemment de faire le vide autour de ce visiteur importun.

Avec tout cela ce voyage n'a pas été assurément moins curieux. Si M. de Bismarck n'a point eu les honneurs officiels, il a eu toute sorte d'ovations populaires spontanément organisées pour le fêter. Partout, sur son passage, à Berlin, à Dresde et depuis à Munich, il a été entouré de multitudes qui lui ont porté des fleurs, qui l'ont acclamé en le pressant de parler. A Vienne même, la police a été obligée de disperser les manifestations qui allaient le chercher jusque dans sa retraite. S'il n'a pas parlé aux populations, s'il a dit assez plaisamment que la consigne pour lui était de se taire en public, il a pris sa revanche dans des entretiens privés et ne paraît pas s'être gêné sur la faiblesse de son successeur, sur les inconstances de son maître, sur la politique qui a aliéné la Russie et préparé de nouveaux dangers de guerre. Il a savouré le plaisir superbe de se venger par l'ironie, de se voir dédommagé par cette popularité qu'il a tant méprisée autrefois. Malheureusement c'est une vengeance sans durée, peut-être peu digne de lui, et comme ces ovations faites pour flatter son orgueil étaient plus ou moins des manifestations contre l'empereur Guillaume lui-même, il est douteux qu'elles aient contribué à adoucir les rapports entre le jeune souverain et son ancien chancelier. M. de Bismarck n'a plus d'autre ressource que de rentrer à Friedrichsruhe comme il en est sorti, gémissant sur l'ingratitude des princes, laissant l'Allemagne à son destin, l'Europe qu'il a dominée à ses affaires !

Les batailles électorales ont certes leur intérêt et sont toujours curieuses à suivre, puisqu'elles décident de la politique des plus grands pays comme des plus petits. La bataille belge, qui en était encore l'autre jour à ses préliminaires, a été livrée avec toute l'ardeur que déploient les partis autour d'un scrutin si décisif et a maintenant dit son dernier mot. Elle a été l'événement du 14 juin et a fait de cette journée presque une journée historique, — historique du moins en Belgique. En réalité, quelques efforts qu'on ait faits pour rapprocher les partis, pour établir entre eux une sorte d'accord ou de trêve dans l'intérêt de l'œuvre commune de la revision constitutionnelle, la vieille lutte entre libéraux et catholiques s'est ravivée dans toute sa force. Partout, dans les provinces belges comme à Bruxelles, les deux partis se sont retrouvés en présence avec leurs traditions, leurs mots d'ordre, leurs drapeaux et leurs passions ; partout le combat a eu ses incidens, ses péripéties et ses alternatives. Au demeurant, le résultat, sans être incertain, est assez partagé pour n'être bien décisif ni pour les uns, ni pour les autres. Jusqu'ici, depuis nombre d'années déjà, les catholiques avaient une immense majorité dans les deux chambres. Au sénat, ils étaient 50 contre 19 libéraux; dans la chambre des représentans, sur 138 membres, la proportion entre catholiques et libéraux était de 94 à 44. Le nombre des sénateurs et des représentans a quelque peu

augmenté dans les élections nouvelles par suite d'un accroissement de population. Tout bien compté, les catholiques restent sur leurs positions et gardent l'avantage; ils ont toujours la majorité comme ils n'ont cessé de l'avoir depuis huit ans. Cette majorité cependant se trouve un peu diminuée, ou moins disproportionnée qu'elle ne l'était jusqu'ici. Les libéraux, au contraire, ont regagné quelques sièges à la chambre comme au sénat. Ils ont surtout reconquis Bruxelles, où leur liste, le général Brialmont en tête, a passé avec éclat. Ils avaient perdu Bruxelles par leurs divisions, ils ont retrouvé le succès en unissant leurs forces au dernier scrutin. Bref, ils vont avoir un peu plus de 60 voix contre 90 catholiques. Ce n'est point pour les libéraux ce qu'on peut appeler une victoire, puisqu'ils restent toujours une minorité; c'est un commencement de revanche qui leur assure une position moins désavantageuse dans le nouveau parlement, surtout pour la réforme constitutionnelle qui va être mise définitivement en délibération. Voilà la question aujourd'hui !

Que les électeurs belges aient nommé une assemblée constituante en effet, et que cette assemblée se réunisse ces jours prochains, dans tous les cas avant le 15 juillet, ce n'est encore qu'un premier pas. Reste le plus essentiel, la revision constitutionnelle elle-même, et c'est ici que reparaît la vraie difficulté, que le vote du 14 juin prend une certaine importance. Ce scrutin a peut-être cet avantage d'empêcher que la réforme de la constitution belge ne devienne une œuvre partiale et exclusive; il oblige les partis à s'entendre, à transiger sous peine de n'arriver à rien, de tout compromettre par un éclatant aveu d'impuissance. Les catholiques ont toujours, sans doute, une majorité suffisante pour les lois ordinaires, pour ce qu'on peut appeler la vie parlementaire de tous les jours; mais ils n'ont plus la majorité des deux tiers nécessaire pour la revision constitutionnelle. Les libéraux ont regagné assez de voix pour rester maîtres du vote par leur opposition ou par leur abstention. C'était leur grand souci ! Ils ne peuvent rien par eux-mêmes, on ne peut rien sans eux. De plus, catholiques et libéraux ont pu revenir à leurs anciennes alliances pour le scrutin : ils ne s'entendent pas mieux pour cela. Ils rentrent aujourd'hui au parlement avec leurs divisions, avec leurs dissentimens sur le *referendum*, sur le suffrage universel, et ces divisions sont égales dans les deux camps; elles ont été tout au plus voilées un instant par des nécessités de tactique électorale. Un des chefs du parti catholique, M. Wœste, se prépare à combattre énergiquement le *referendum* soutenu par le chef du cabinet, M. Beernaert, et il aura sûrement pour alliés des libéraux aussi opposés que lui à ce mélange équivoque du régime plébiscitaire et du régime parlementaire. Le suffrage universel lui-même n'est pas accepté sans contestation et sans réserve; il a des partisans

et des adversaires parmi les libéraux comme parmi les catholiques. Il faut donc en venir à des négociations, à des transactions pour sortir de l'inextricable confusion où l'on s'est engagé.

En un mot, les élections ne sont qu'un préliminaire; c'est aujourd'hui que commence la difficulté pour arriver à un résultat pratique, à cette réforme constitutionnelle qui est devenue le mot d'ordre de tout le monde, depuis le roi jusqu'aux ouvriers du Borinage. Le roi tient au *referendum*, à son droit de plébiscite, les ouvriers tiennent avant tout au suffrage universel; la masse nationale semble n'avoir pas plus d'enthousiasme pour l'un que pour l'autre. Comment parviendra-t-on à tout concilier et à résoudre cet étrange problème de remanier si profondément les institutions sans ébranler la sécurité nationale? On en est encore là à la veille de la réunion du parlement constituant. Et puis, réussît-on à s'entendre sur une formule propre à rallier une majorité suffisante, la dernière et la plus grave des questions reste toujours. Quelles seront les conséquences de cette constitution réformée, du suffrage universel pour l'avenir de la Belgique? L'ancienne constitution de 1830 a porté ses fruits, elle a donné soixante années d'indépendance, de liberté et de paix à la nation belge, la nouvelle est une expérience qui sera peut-être heureuse, qui ne laisse pas provisoirement d'être hasardeuse. Le scrutin du 14 juin a ouvert une évolution dont le dernier mot reste une énigme.

Et maintenant c'est le tour des élections anglaises, qui n'ont pas, il est vrai, pour objet une revision constitutionnelle, — l'Angleterre ne se donne pas ce luxe de réformer sa constitution écrite dans l'âme du peuple, — mais qui n'ont pas moins d'importance pour les affaires intérieures comme pour les relations de l'empire britannique. Si la date de ces élections était restée jusqu'ici incertaine par suite d'une tactique du ministère, elle est désormais fixée et connue. D'ici à peu, dès les jours prochains de juillet, le scrutin va s'ouvrir successivement dans les bourgs, dans les comtés, et la campagne qui avait déjà commencé depuis quelques semaines redouble aujourd'hui d'activité. La vie n'est plus dans le parlement, dans ce qui reste du vieux parlement; elle est partout, dans le pays, dans les assemblées populaires, dans les meetings, dans les provinces comme à Londres, en Écosse et en Irlande comme dans la vieille Angleterre. Lord Salisbury, M. Balfour, M. Chamberlain, le duc d'Argyll, unionistes et tories d'un côté, et de l'autre, M. Gladstone, M. John Morley, lord Rosebery, font assaut d'éloquence et de programmes. Les chefs ont donné le signal, les lieutenans se multiplient aujourd'hui.

De toutes parts, on fait appel aux intérêts, aux sentimens, même aux préjugés et aux passions du peuple anglais, — et la question irlandaise, le *home-rule*, joue naturellement le premier rôle dans la lutte

électorale, dans cette profusion de discours et de manifestes qui inondent l'Angleterre. Les libéraux se gardent bien de proposer un plan de réforme irlandaise qui serait aussitôt criblé de critiques; ils se bornent simplement à réclamer une loi de réparation, de justice et de liberté pour l'Irlande, en ajoutant, selon le mot d'ordre de M. Gladstone, que tant qu'on n'aura pas guéri cette plaie, tant qu'on n'en aura pas fini avec le douloureux et irritant problème, on sera arrêté dans la voie des grandes réformes libérales: le peuple anglais continuera à expier dans ses propres affaires la politique d'oppression qui a pesé sur l'Irlande. Les conservateurs et avec eux les unionistes ne cessent d'invoquer les vieilles traditions protestantes, l'intérêt souverain de l'intégrité britannique, de l'unité de l'empire qui recevrait une irréparable atteinte d'un succès du *home-rule*. Et qu'on remarque comment des paroles prononcées quelquefois un peu légèrement par un personnage public peuvent avoir un dangereux retentissement dans une réunion populaire. Il y a quelques semaines, dans un discours par lequel il préludait aux élections, lord Salisbury parlait de la résistance de la partie protestante de l'Irlande, de l'Ulster, et laissait entendre des menaces de guerre civile, si la politique du *home-rule* venait à triompher. Lord Salisbury se livrait peut-être tout simplement à la vivacité de son imagination ou à un artifice d'éloquence. Il n'a pas moins été pris au mot, et tout récemment dans une réunion populaire tenue à Belfast sous la présidence du duc d'Abercorn, les orangistes de l'Ulster ont fait un appel désespéré aux vieux sentimens protestans de l'Angleterre. Ils n'ont point hésité à déclarer que, si M. Gladstone revenait au pouvoir et prétendait réaliser sa politique, ils résisteraient à outrance, ils refuseraient de se soumettre à un parlement irlandais. Jusqu'à quel point ces manifestations de la province demeurée la plus fidèle aux traditions de Cromwell, ces appels ardens à la foi religieuse et à la solidarité de race réussiront-ils à émouvoir la population anglaise? On ne peut guère le savoir encore. L'esprit des masses, en Angleterre comme partout, a singulièrement changé. Cette convention de Belfast n'est pas moins le signe des forces dont le vieux torysme peut encore disposer et des préjugés que les libéraux ont à vaincre.

Au milieu de ce déchaînement de discours et de violences, M. Gladstone reste imperturbable, conduisant sa campagne avec autant d'art que de vigueur, ménageant ses forces, mais toujours prêt à donner une direction, mesurant ses engagemens en chef de parti qui sent sa responsabilité. Certes, nul n'a montré plus de hardiesse que ce grand vieillard qui ne recule pas quelquefois devant les réformes les plus radicales; il sait néanmoins se défendre des concessions par trop compromettantes, au risque de diminuer les chances de son parti. Il vient de le montrer tout récemment dans une circonstance caractéristique. Évidemment les libéraux, pour leur succès, ont besoin de l'appui des

populations ouvrières, et depuis quelque temps ces populations ou du moins leurs représentans prétendent de plus en plus faire leurs conditions. Il n'y a que quelques jours, des délégués des associations ouvrières se sont rendus auprès de M. Gladstone pour lui demander de s'engager à soutenir le programme des huit heures de travail. C'était sans doute le prix de leur vote ! Le chef du parti libéral, qui avait eu à répondre il y a déjà quelques semaines à une espèce de sommation de ce genre et qui y avait répondu un peu lestement, n'a pas opposé cette fois un refus positif, si l'on veut, aux revendications ouvrières ; il a poliment éconduit par un ajournement indéfini de leur programme les délégués qui se sont retirés déçus. Plutôt que de se faire le complice de revendications chimériques, M. Gladstone a préféré braver une impopularité d'un moment et risquer de s'aliéner les électeurs des *trades-unions*. L'acte était honnête, mais il peut servir les conservateurs, qui se sont hâtés de l'exploiter à leur profit. Au surplus, ces manifestations ouvrières comme la manifestation de Belfast ne sont que des incidens dans une lutte qui peut changer de face plus d'une fois encore avant le scrutin. Tout dépend des grands courans d'opinion qui se formeront dans une population de plus de six millions d'électeurs prêts à décider par leur vote des plus graves intérêts de l'Angleterre.

Et après les élections anglaises, quand viendront à leur tour les élections italiennes ? Elles restent inévitables dans un délai assez court. Elles auraient pu être précipitées si le parlement avait persisté jusqu'au bout dans le mouvement de mauvaise humeur et d'opposition qui a accueilli à Monte-Citorio le cabinet formé et présidé par M. Giolitti ; elles sont tout au plus différées par le vote qui a accordé les six douzièmes provisoires, et qui, en raffermissant le nouveau ministère, a rendu une certaine liberté au gouvernement du roi Humbert. Ce n'est point, il est vrai, sans peine que le ministère a échappé à l'alternative de disparaître peu de jours après sa naissance ou de risquer une dissolution prématurée. Il a eu à soutenir des discussions qui n'ont eu rien de triomphant. On ne lui a pas épargné les critiques pénibles pour son amour-propre ; on a laissé planer sur lui un soupçon quelque peu désobligeant de médiocrité, et M. Giolitti, sans se fâcher, s'est tiré d'affaire en déclarant modestement que s'il n'avait pas toute l'autorité nécessaire, c'était la meilleure condition pour que le pays pût se prononcer librement. Soit ! Les six douzièmes provisoires sont votés. On s'est du moins tiré de l'embarras le plus pressant. Au fond, la situation n'en est pas meilleure ; elle est restée ce qu'elle était, incertaine, équivoque, à peu près sans issue tant qu'on n'aura pas résolu l'insoluble problème de refaire des finances assez fortes pour supporter un système d'ostentation ruineuse. M. Giolitti n'y peut rien, et ce qui

ajoute justement une complication de plus à cette situation italienne, c'est l'intervention personnelle, active du roi lui-même. Jamais la fiction constitutionnelle n'a été plus hardiment déchirée. Il est évident que le roi Humbert a eu le principal rôle dans les dernières crises, qu'il a pris ce rôle dans l'intérêt d'une politique qui est la politique du prince encore plus que la politique d'un ministère, qui a de plus le mauvais sort d'être la première cause des embarras dans lesquels se débat l'Italie. Il n'a pas craint d'engager son autorité personnelle, par une manifestation de volonté immuable dans ses alliances, et comme pour mieux caractériser le rôle qu'il a cru devoir prendre, à peine a-t-il eu sauvé son ministère, il est parti pour Berlin!

Le roi Humbert à Berlin et à Potsdam, ce n'est là sans doute rien que de simple. Il devait cette visite à l'empereur Guillaume; il se proposait de la faire il y a deux mois, il la fait aujourd'hui avec la reine Marguerite. Les deux souverains sont reçus avec autant de cordialité que d'éclat: c'était bien dû à de si fidèles alliés! Ils ont été fêtés, ils ont passé des revues, ils sont allés prier au tombeau de l'empereur Frédéric, comme l'empereur Alexandre Ier allait autrefois prier au tombeau du grand Frédéric; ils ont eu même à l'Opéra de Berlin une représentation de gala où la blonde Allemagne et la brune Italie, figurées par de jeunes actrices, se donnaient la main sous le regard complaisant du génie de la paix. Il n'y a pas là de quoi remuer l'Europe, ni émouvoir les chancelleries ou les nations voisines. Malheureusement, par les circonstances dans lesquelles il se produit, ce voyage a peut-être ses inconvéniens, non certes pour les relations de l'Italie avec d'autres pays, mais pour les Italiens eux-mêmes. S'il n'y a qu'une coïncidence, elle est au moins disgracieuse; s'il y a un calcul, il est assez naïf ou un peu imprudent. Toujours est-il qu'accompli dans un moment où l'Italie sent plus que jamais le poids de la politique des grands armemens, au lendemain d'une crise ministérielle, à la veille d'une crise électorale, le voyage du roi à Berlin ressemble à une manifestation conçue pour rallier l'opinion un peu ébranlée, pour dominer les élections. En d'autres termes, ce nouveau recours à la triple alliance a un faux air de vassalité de l'Italie vis-à-vis de l'Allemagne. Chose curieuse! l'Italie a non sans raison une préoccupation jalouse de son indépendance: elle la défend du côté où rien certes ne la menace; elle risque de la livrer sous prétexte de figurer parmi les grands empires, — lorsque le plus simple eût été et serait encore pour elle de rester à ses affaires, de cultiver son jardin et de garder sa liberté au milieu des conflits du monde.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Nous laissions, il y a quinze jours, le 3 pour 100 français à 99.95. Le 16 juin, un coupon de 0 fr. 75 étant détaché, la rente a été portée à 100 fr. 15. Un dernier effort en hausse l'avait donc fait monter de 0 fr. 95 en deux séances de Bourse. Il était difficile de la maintenir à cette hauteur. Les acheteurs, se grisant de leur succès, oubliaient qu'ils avaient forcé déjà tout le découvert à se racheter, que les capitaux de placement ne pouvaient les suivre dans cette course éperdue au-dessus du pair, et qu'au contraire ils allaient avoir à subir le choc de ventes sérieuses du portefeuille. La rente a été ramenée immédiatement au-dessous du pair, et s'est tenue pendant près d'une semaine entre 99.65 et 99.80; puis, brusquement, sur un changement de front de la place de Berlin et les rumeurs les plus extravagantes mises à ce sujet en circulation, la rente a été refoulée jusqu'à 98.50. Les ventes du comptant se sont ralenties à ce niveau, et les acheteurs ont pu relever le 3 pour 100 à 99 francs.

Il est probable que tous les ressorts seront mis en jeu pour le maintien de ce cours en juillet, à cause des opérations financières en préparation et qui vont être lancées aussi promptement que possible, conversion des obligations tunisiennes et conversion des obligations communales du Crédit foncier de 1860, 1875, 1881-1886. La première opération a été autorisée par les chambres et sera effectuée pour le compte du gouvernement de Tunis par les soins du Comptoir national d'escompte. Elle a pour objet de substituer aux obligations 3 1/2 pour 100 actuellement existantes et qui ont dépassé le pair, des obligations nouvelles rapportant un intérêt de 3 pour 100 garanti par le gouvernement français pendant quatre-vingt-seize ans. L'émission aura lieu aux environs de 95 pour 100, et le montant obtenu pour une annuité égale à l'ancienne laissera au gouvernement de Tunis une somme disponible de 9 millions qui sera affectée à l'exécution de travaux publics.

C'est dans une assemblée extraordinaire, tenue le 21 juin par les actionnaires du Crédit foncier, que le gouverneur de cet établissement a exposé le mécanisme de l'opération de conversion, au moyen de laquelle il espère conjurer les dangers du vote de l'amendement Siegfried, au cas que cet amendement fût décidément incorporé dans la loi nouvelle sur les caisses d'épargne. On sait que cet amendement

tend à donner aux communes, départemens et chambres de commerce l'autorisation de contracter directement des emprunts à la Caisse des dépôts et consignations sur les fonds des caisses d'épargne.

Le Crédit foncier a un portefeuille de prêts communaux de 1,200 millions de francs environ, sur lesquels 220 constituent pour les communes une charge annuelle variant de 4.60 à 5 pour 100. C'est naturellement cette catégorie d'emprunts que les communes seraient tentées de rembourser si elles pouvaient obtenir des conditions plus favorables de la Caisse des dépôts et consignations. Or ces conditions, le Crédit foncier sera en mesure de les leur offrir lorsqu'il aura converti les obligations communales qu'il avait émises en représentation desdits prêts. Le bénéfice devant résulter de la conversion lui permettra de ramener à 4.15 pour 100 le montant de l'annuité que les communes paient actuellement au taux de 4.50 à 5 pour 100, pourvu que les communes auxquelles sera offerte cette atténuation de charge annuelle consentent à renoncer pendant dix années au droit de rembourser leur dette. On ne voit pas quelle bonne raison pousserait les communes dont il s'agit à refuser leur concours à une combinaison qui leur assure un avantage aussi substantiel. Le Crédit foncier a donc toute chance, par ce moyen, de parer au péril de remboursemens trop nombreux et simultanés sur ses anciens prêts.

L'action du Crédit foncier, qui s'était déjà relevée au milieu du mois de la dépréciation dont l'avait frappée le vote de l'amendement Siegfried, s'est tenue pendant la seconde quinzaine de juin aux environs de 1,150 francs.

Il s'est produit des variations assez sensibles sur les cours de quelques autres titres d'établissemens financiers. La Banque de Paris a reculé de 682.50 à 656.25, le public craignant que les difficultés de la situation financière en Espagne et dans la république Argentine n'aient une répercussion fâcheuse sur une partie du portefeuille de cette institution. Le bruit que le gouvernement portugais, aux abois, se verrait amené à frapper d'un impôt les obligations de la Régie des tabacs a provoqué des ventes d'actions du Comptoir national d'escompte. Ce titre a reculé de 517.50 à 510. Le Crédit mobilier a fléchi de 5 francs à 177.50, la Banque d'Escompte, au contraire, a été relevée de 25 francs à 210.

La Banque de France a détaché lundi 27 juin son dividende semestriel fixé à 75 francs. L'action, cotée 4,150 francs avant le détachement, vaut actuellement 4,110 francs. La chambre a enfin abordé la discussion si longtemps retardée du projet de loi portant renouvellement du privilège de cet établissement. Les conclusions du rapport rédigé par M. Burdeau, au nom de la commission, et favorables au renouvellement, ont été vigoureusement attaquées par MM. Millerand et Pelletan et défendues avec éclat par M. Léon Say. Les deux premiers ora-

teurs sont des partisans résolus de la transformation de la Banque de France, établissement privé, en Banque d'État, par l'expropriation forcée des actionnaires et la substitution au conseil actuel des régens d'un nouveau conseil composé de délégués élus du commerce et de l'industrie. L'établissement n'ayant plus besoin de réaliser des bénéfices, l'État pourrait organiser le crédit gratuit ou quasi gratuit par l'abaissement du taux de l'escompte à 1 pour 100, même 1/2 pour 100. Ces novateurs audacieux ne se sont pas demandé ce que deviendraient dans ces conditions l'encaisse métallique de la Banque et le crédit de son billet, aujourd'hui si solidement établi. La chambre se montrera plus sage que ces conseillers et fera justice de leurs propositions chimériques en adoptant le projet sorti des délibérations de la Banque de France, du gouvernement et de la commission parlementaire. Mais la solution n'interviendra pas en tout cas dans le cours de la session actuelle, la seconde délibération du projet de loi devant être ajournée, comme celle du projet sur les caisses d'épargne, à la session d'automne.

Depuis l'introduction du rouble crédit sur le marché en banque de Paris, une spéculation à la hausse s'est efforcée de produire un mouvement qui donnât en quelque sorte droit de cité à la nouvelle valeur. Mais cette tentative s'est heurtée à la fois à la force des choses qui ne comportait pas une amélioration aussi rapide du change russe, et à une résistance obstinée du marché de Berlin. C'est de cette place qu'est venu le signal de la réaction, par une tension notable du report. Les acheteurs sur notre place ont dû songer à réaliser, le rouble a reculé de 265 à 253 et les fonds russes ont été entraînés à leur tour, l'emprunt d'Orient de 69 à 67, le Consolidé 4 pour 100 or, de 97.25 à 96, le 3 pour 100 1891 de 79.25 à 78.95. Dans l'intervalle, ce dernier fonds avait atteint son cours d'émission, 79.75, mais pour le reperdre presque aussitôt.

Le voyage du roi Humbert à Berlin, objet d'appréciations d'abord très pessimistes, bientôt après plutôt optimistes, n'a pas nui à la tenue de la rente italienne. Toutefois ce fonds n'a pu conserver le cours de 94 francs, où la spéculation l'avait porté sur un bruit vague et peu réfléchi de projets de conversion. Le dernier cours, 93.35, est légèrement supérieur à celui du milieu du mois.

Les opérations relatives à la réforme monétaire en Autriche-Hongrie paraissent devoir être décidément ajournées à l'automne. Les projets déposés par les deux ministres des finances sont l'objet d'un examen approfondi dans les parlemens de Vienne et de Pesth. Rien ne presse d'ailleurs, la situation économique du pays reste bonne et se reflète dans la tenue satisfaisante et la fermeté continue de la rente hongroise or 4 pour 100 au-dessus de 95 francs.

Les valeurs turques, après avoir beaucoup monté pendant deux mois, subissent une certaine réaction, ou plutôt un tassement de cours. La dette générale, dernière série, s'établit à 20.60, la Banque ottomane à 590, après 600. L'assemblée des actionnaires de cet établissement s'est réunie à Londres le 29 juin. Il y a été voté pour 1891 un dividende de 17 fr. 50, qui représente 7 pour 100 du capital versé.

L'Extérieure d'Espagne a été très discutée, après une poussée violente qui l'avait portée à 68 francs. Ce fonds était à 60 il y a un mois. Le découvert avait exagéré la réaction, la poursuite du découvert a exagéré la reprise. Il ne s'était rien passé, au cours de juin, qui justifiât un tel changement de prix. Les acheteurs, obligés de renoncer à l'espoir d'une rapide entente commerciale entre la France et l'Espagne, ont dû se rabattre sur un projet d'emprunt de 150 ou 175 millions de pesetas, présenté aux cortès par le cabinet Canovas. Or ce projet d'emprunt est mal accueilli par l'opinion publique à Madrid. Fût-il adopté, il faudrait obtenir le concours d'un groupe financier étranger, ce qui peut nécessiter des négociations laborieuses; l'opération enfin ne porterait pas sur un chiffre assez élevé pour couvrir la dette flottante, qui dépasse 300 millions de pesetas. Ajoutons que le change ne s'est pas amélioré depuis quinze jours. Ces considérations diverses ont provoqué une réaction de 68 à 65 francs. L'Extérieure s'est pourtant relevée ensuite à 66 francs.

Le 3 pour 100 portugais est de plus en plus délaissé. Le dernier cours est 24 pour 100. La situation financière du Portugal est très mauvaise et ne permettrait vraisemblablement pas le paiement même d'un tiers du coupon de juillet en or, si les porteurs de titres s'avisaient de l'accepter. La chambre syndicale a décidé d'exclure des négociations sur notre marché les titres portugais dont ce coupon aurait été détaché.

Les actions de nos grandes compagnies ont conservé à peu près intégralement la hausse acquise depuis un mois. Nous retrouvons le Lyon très ferme à 1,502.50, de même le Nord à 1,890 francs. Les valeurs industrielles se maintiennent en grande faveur : Gaz à 1,440, Omnibus à 1,065, Voitures à 715, Compagnie Transatlantique à 600, Suez à 2,825.

Les actions des Chemins Autrichiens et Lombards n'ont pas varié de prix, 660 et 220, non plus que les Méridionaux à 655. Celles du Nord de l'Espagne et du Saragosse ont faibli, sur la moins bonne tenue de la rente Extérieure.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

